هكذا من الاصل

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 13112 — 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine — JEUDI 26 MARS 1987

Nouveaux revers pour M. Rajiv Gandhi

Le parti de M. Gandhi vient de connaître de nouveaux déboires électoraux, le lundi 23 mars, dans trois Etats de l'Union indienne. Au Kerala, Etat le plus avancé, une coalition dominée par les communistes a infligé une défaite retentissante à celle, au pouvoir, dirigée par le Parti du Congrès. Ce dernier a encore perdu du terrain au Bengale-Occidental, où les communistes ont renforcé leur emprise sur le gouvernement local. Le Congrès n'a maintenu ses positions qu'au Cachemire, seul Etat à majorité musulmane.

Certes, ces élections étaient régionales et ne concernaient que trois Etats sur les vingt-quatre de l'Union. Leurs résultats ne remettent nullement en cause le pouvoir fédéral, détenu, en principe, jusqu'en décembre 1989 par le fils d'Indira Gandhi. Enfin, les partisans du premier ministre peuvent toujours faire valoir que c'est le Congrès — en tant que parti — qui est la première victime — et le premier responsable — de ces nouveaux revers.

Il reste que M. Gandhi s'était personnellement engagé dans la bataille, allant jusqu'à fustiger les «communistes rétrogrades et inefficaces» qui gèrent le Bengale-Occidental depuis dix ans et reviennent aujourd'hui au pouvoir au Kerala. Ce rejet est celui d'un homme, d'un style et d'un parti que M. Gandhi, en dépit de ses engagements, n'a pas su revigorer. Une majorité des quelque cinquante-cinq millions d'électeurs appelés aux urnes a ignoré les nombreuses promesses faites par un leader dont la popularité et le prestige, après un départ fulgurant, n'ont cessé de se dégrader depuis dix-huit mois.

Dans l'immédiat, le risque le plus sérieux pour M. Gandhi est la possibilité d'une rébellion au sein même du Congrès. Car l'échec du 23 mars, succédant aux récentes défaites électorales au Pendjab, en Assam et au Mizoram, va encourager une dissidence d'autant plus préoccupante que l'Inde vit actuellement sous la menace d'une grave crise constitutionnelle. Le président Zail Singh, avec lequel le premier ministre n'entretient plus que des relations conflictuelles, pourrait en effet demander en juin prochain, contre la volonté de M. Gandhi, le renouvellement de son mandat de cinq ans à la tête de l'Etat. Or rien ne dit qu'un candidat appuyé par M. Gandhi obtiendrait, dans cette éventualité, la majorité des voix du collège électoral présidentiel.

Venu au pouvoir à l'automne 1984, à la suite de l'assassinat de sa mère, M. Rajiv Gandhi avait étonné par sa capacité à apaiser les passions à l'intérieur et à séduire à l'étranger. Mais il y a longtemps que l'état de grâce est terminé, et les problèmes auxquels est confronté le toujours jeune premier ministre demeurent, qu'il s'agisse de la crise au Pendjab ou de l'affaiblissement du pouvoir fédéral. Comble de malchance qui a valeur symbolique : le nouveau lanceur de satellite indien n'est pas parvenu, mardi, à mener sa première mission à bien.

Le déclin de l'influence de M. Gandhi n'est pas sans effet, dans une région en proie aux tensions et au cœur de laquelle le rôle de l'Inde est dominant. Encore faudrait-il que le premier ministre indien dispose de l'autorité nécessaire pour trouver un « modus vivendi » durable avec le Pakistan ou pour calmer les passions à Sri-Lanka. Ce n'est apparemment plus le cas.

(Lire nos informations page 2.)

Allocution présidentielle sur l'Europe avant « L'heure de vérité »

M. Mitterrand manifeste sa volonté de ne pas laisser la vedette à M. Chirac

M. Chirac, invité de l'émission « L'heure de vérité » d'Antenne 2, le mercredi 25 mars, devait annoncer un certain nombre de mesures susceptibles d'améliorer la situation des entreprises et de faciliter leurs investissements. Devant les parlementaires RPR, réunis en journée d'études, jeudi, à Saint-Germain-en-Laye, le premier ministre devrait davantage insister sur les problèmes de la sécurité et sur le développement de la « participation ». M. Mitterrand, qui devait célébrer par une intervention télévisée, mercredi, le trentième anniversaire du traité de Rome, avant de prendre de nouveau la parole, dimanche, dans l'émission « 7 sur 7 » de TF1, marque ainsi sa volonté de ne pas laisser la vedette au premier ministre.

M. Chirac n'a manifesté ni surprise ni irritation lorsqu'il a été informé discrètement, lundi soir, par l'Elysée que M. Mitterrand venait de décider d'intervenir à la télévision, mercredi à 20 heures, pour commémorer sur toutes les chaînes, le trentième anniversaire du traité de Rome, alors qu'il doit aussi être l'invité dimanche, de « 7 sur 7 », sur TF 1.

Ces décisions impromptues ont néanmoins été ressenties comme la volonté du président de la République « d'encadrer » le premier ministre et de ne pas lui laisser le monopole de l'expression médiatique. A supposer qu'il l'ait jamais été depuis un an, M. Mitterrand se comporte, en tout cas, en cette mi-temps de la cohabitation, de façon de moins en moins « inerte ». Son emploi du temps l'atteste : jeudi, il se rend à Alger ; vendredi, il visite le Salon de l'étudiant à La Villette ; samedi, il reçoit le chancelier Kohl au château de Chambord ; lundi et mardi prochains, il effectue un voyage officiel en Franche-Comté et jeudi 2 avril il sera à Amiens.

Alors que M. Chirac recevra à déjeuner, vendredi 27 mars, à l'Hôtel de Ville douze couples de jeunes gens représentant les Etats de la Communauté européenne, M. Mitterrand n'a pas voulu se contenter de se rendre en sa compagnie à l'Arc-de-Triomphe de l'Etoile pour célébrer l'Europe.

ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 10.)

PAGE 10
Les dix ans de Jacques Chirac à l'Hôtel de Ville de Paris

PAGE 32
Cohabitation silencieuse entre M. Mitterrand et les syndicats

Cinq années ont passé : une visite dans l'archipel

Drôle d'après-guerre aux Malouines

Cinq ans après l'invasion des Malouines par les Argentins et leur reconquête par les Britanniques, ce petit archipel à peine peuplé reste sous le choc.

PORT-STANLEY
de notre envoyé spécial

Il était une fois un berger, embarqué sur un voilier pour s'occuper d'un troupeau de moutons. C'était aux alentours de 1860, le berger s'appelait Jacob Lee, il était anglais, comme ses moutons, et le trois-mâts cinglait vers les Falkland. Le voyage devait durer trois mois, et Jacob eut tout le temps de tomber amoureux d'Emily, qui allait en Patagonie pour servir comme gouvernante dans une famille riche. Emily n'arriva jamais en Patagonie. A peine débarquée à Port-Stanley, ce village qui servait — et sert encore — de « capitale » aux îles Malouines, elle épousa Jacob, et ils eurent beaucoup d'enfants (sept).

Aujourd'hui, l'un de leurs arrière-petits-enfants vient de racheter, avec son frère, la majorité des actions de la plus grande ferme de l'Ile occidentale : 80 000 hectares, 42 000 moutons. Et il apprend à se servir de son ordinateur tout neuf. La tombe d'Emily est là, à quelques pas de la ferme, pas loin du petit musée où l'on a conservé quelques canons de 105, des mortiers, mitrailleuses et autres sièges éjectables et tenues de combat des soldats argentins. Souvenirs de ces étranges journées du printemps 1982 où Port-Howard, rebaptisé Puerto-Yapayu, était occupé par une troupe de mille Argentins, tandis que, depuis la mer, par-delà les collines, les bâtiments de la Royal Navy bombardaient le site au canon de marine.

Les immigrants, venus d'Angleterre, et surtout d'Ecosse, à partir de 1842, les moutons (650 000 aujourd'hui, qui donnent l'une des plus belles laines du monde), et puis les bateaux qui, jusqu'à la fin de la grande marine à voile, s'arrêtaient à Port-Stanley sur la route du cap Horn, ou bien y trouvaient refuge, à moitié brisés par la tempête : il y a, dans cette jolie « histoire vraie », à peu près tout ce qui a fait le passé des « *Falkland, colonie britannique* », jusqu'à cette guerre incongrue qui conduisit Margaret Thatcher, répondant à l'imprudent défi d'un général Galtieri en mal de popularité, à envoyer la flotte de Sa Majesté à l'autre bout du monde et à reconquérir les îles.

Une guerre qui a tout changé, ou presque. « *Ce ne pourra jamais plus être comme avant* », entend-on partout. L'invasion, la reconquête, ont causé un choc terrible, et les habitants de ces îles tranquilles, qui se croyaient à l'abri de tout sauf du vent, n'en sont pas encore remis, même si le conflit n'a fait que trois victimes civiles (et, officiellement, plus de mille soldats britanniques et argentins).

Avoir été soudain contraint, deux mois durant, de conduire à droite, n'a certes pas été le plus traumatisant, dans un pays où les routes sont à peu près inexistantes, et où la Land-Rover est reine depuis que les chevaux ont pris leur retraite. On admet aussi que les Argentins ont eu, à l'égard de la population, un comportement dans l'ensemble correct.

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 8.)

Le sort de Jean-Louis Normandin

Nouvelles menaces de l'Organisation de la justice révolutionnaire.
PAGE 6

Le trentième anniversaire du traité de Rome

Lire nos informations page 2

Le rendez-vous d'Expolangues

Editeurs et fabricants de matériel pédagogique, organisateurs de séjours linguistiques... deux cent cinquante exposants se retrouvent du 27 au 31 mars à la porte de Versailles.
PAGES 17 à 20

Une encyclique sur la Vierge

Un message à la fois politique et religieux.
PAGE 12

La privatisation de TF1 et «le Monde»

« La télévision, un choix d'entreprise », par Manuel Lucbert, président de la Société des rédacteurs du « Monde ».
PAGE 15

Le plan de la marine marchande

Dix textes en forme de bouée de sauvetage.
PAGE 32

Libéralisme à la guinéenne

Le programme de gouvernement de Conakry se heurte à de sérieuses résistances.
PAGE 33

Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

■ Cinéma : « Platoon », d'Oliver Stone, et « le Thème », de Gleb Panfilov. ■ Mode : les journées du prêt-à-porter.
Pages 21 à 26

Le sommaire complet se trouve page 36

Alain FINKIELKRAUT

La défaite de la pensée
essai
GALLIMARD nrf

La francophonie au Salon du livre

La cousine du premier étage

Tous les records d'affluence ont été battus pour le septième Salon du livre de Paris qui devait fermer ses portes le mercredi 25 mars. La densité de la foule qui s'est pressée pendant une semaine au Grand Palais a même parfois gêné le bon déroulement des manifestations organisées autour du livre et des écrivains.

Dans l'alacrité générale du Grand Palais livré à la foire aux livres, nous avons quand même rencontré deux personnes bien à plaindre : les attachées de presse, — qui au demeurant se donnaient bien de la peine, — chargées de promouvoir le « stand francophone », c'est-à-dire les quelques rayonnages, panneaux et banderoles censés être — selon l'organisateur, le Quai d'Orsay — « *une importante manifestation consacrée à la littérature d'expression française hors de France* ».

Lors du premier sommet de la quarantaine de pays « *ayant en commun l'usage du français* » tenu à Versailles et Paris l'an passé, un peu avant le changement de majorité, la France s'était engagée, parmi beaucoup d'autres projets — et c'était, de loin, le plus facile à réaliser — à ce que se tienne, au septième Salon du livre un véritable « *Salon du livre francophone* ». Devaient y être présentés « *pour la première fois en France, à une vaste échelle et à un emplacement de choix* », selon les termes prometteurs des diplomates alors en place, les auteurs de graphie française non hexagonaux.

Cette entreprise s'est finalement trouvée réduite, au grand désappointement de nombre d'auteurs canadiens, haïtiens, arabes ou africains d'expression française présents au Salon, à quelques centaines de livres et publications « *à consulter* », rangés plus ou moins par secteur géographique sous des panneaux hâtivement écrits à la main sur l'étroite corniche du premier étage, pompeusement baptisée « mezzanine ». En somme, la francophonie extérieure a été traitée une fois de plus comme une jeune cousine qu'on ne peut pas refuser de recevoir, mais qu'on relègue dans sa chambre lorsque les invités de marque viennent souper...

Les diverses manifestations « francophones » en liaison avec le Salon, notamment sur France-Culture et au Café littéraire de Beaubourg (lequel durera jusqu'au 30 mars) ne changeront rien à cette désagréable impression et ne pourront empêcher le contribuable informé de se demander où sont passés les 3 millions de francs qui avaient initialement été prévus pour le « Salon francophone », sans parler des promesses de « *stand de plain-pied avec l'entrée du Grand Palais* ».

Il est vrai que, depuis lors, la cohabitation est notre lot et que le domaine *a priori* apolitique qu'est la francophonie n'a pas échappé aux aléas de la situation.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(Lire la suite page 28.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Etranger

NATIONS UNIES

Israël reproche implicitement à M. Perez de Cuellar de bloquer l'accès aux dossiers sur les crimes de guerre nazis

NEW-YORK
(Nations unies)
de notre correspondant

« *Les quarante mille dossiers confiés à l'ONU par la Commission internationale des crimes de guerre en 1948 constituent une source particulièrement précieuse pour la compréhension de la mécanique d'extermination mise en place par l'Allemagne dans les territoires occupés et doivent, de ce fait, être librement accessibles aux chercheurs* », a affirmé, mardi 24 mars, l'ambassadeur israélien auprès des Nations unies, M. Benjamin Netanyahu. Cette demande représente un changement dans l'attitude d'Israël, dont le gouvernement exigeait jusqu'ici d'avoir accès aux dossiers, afin d'y rechercher les cas d'éventuels criminels de guerre ayant échappé à la justice (*le Monde* du 21 mars).

Rassemblés à la demande de Winston Churchill, entre 1943 et 1948, par une commission composée de dix-sept pays alliés — à l'exception de l'Union soviétique, — les dossiers « *non traités* », c'est-à-dire ceux qui n'avaient pas donné lieu à des poursuites judiciaires, ont été confiés à l'ONU, où ils ne sont accessibles qu'aux gouvernements. M. Netanyahu a insisté, lors de sa conférence de presse, sur le pouvoir dont, selon lui, disposerait le secrétaire général, « *seul habilité à autoriser l'accès aux dossiers* ». M. Javier Perez de Cuellar avait déjà répondu, il y a quelques jours, qu'une telle décision ne saurait intervenir sans l'accord des pays qui composaient jadis la commission. Or ceux-ci, à l'exception de l'Australie, ne sont pas d'accord pour remettre les archives dans le domaine public.

M. Netanyahu a confirmé qu'aucun des trois cents dossiers nominatifs remis à Israël l'an dernier n'a produit de « cas » susceptible de poursuites judiciaires. Néanmoins, Jérusalem va soumettre « *bientôt* » une nouvelle liste de deux mille noms, dont les dossiers seront examinés par l'institut Vad Yachem en Israël. « *Malheureusement, les informations qui y seront puisées resteront confidentielles, car telle est la volonté du secrétaire général* », a ajouté M. Netanyahu.

Cette insistance de l'ambassadeur israélien à rendre le secrétaire général responsable du refus en question ne semble pas plaire aux diplomates de l'ONU, qui rappellent que la collégialité des décisions reste un principe absolu dans une organisation internationale. Néanmoins, certains se posent ouvertement des questions sur l'attitude des anciens alliés : y aurait-il dans les dossiers des preuves supplémentaires à l'appui de la thèse selon laquelle les gouvernements européens savaient ce qui se passait dans les territoires sous le contrôle de l'armée allemande, notamment dans les camps de concentration ? Selon M. Netanyahu, la Commission aurait reçu, dès 1943, des dossiers accablants concernant Treblinka et Auschwitz...

CHARLES LESCAUT.

L'inquiétude et l'irritation grandissent devant l'attitude de Bucarest dans l'affaire Bota

GENÈVE (Nations unies)
de notre correspondante

L'inquiétude et l'irritation grandissent, au Palais des nations, en raison de l'attitude des autorités roumaines face aux interventions en faveur de M. Liviu Bota.

Ce haut fonctionnaire de l'ONU, directeur de l'Institut des Nations unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR), dont le siège est à Genève, avait été, le 27 décembre 1985, rappelé à Bucarest pour prendre part à un débat de « *deux jours au maximum* », sur « *les grandes initiatives roumaines aux Nations unies* ». Quoi de plus naturel ? Or sa femme Alexandra et sa fille, alors âgée de quatorze ans, restées à Genève, apprennent à leur grande stupéfaction, au début de janvier 1986, que M. Bota n'est pas autorisé à quitter la capitale roumaine. Le secrétariat de l'UNIDIR, ainsi que le secrétariat général des Nations unies à New-York, reçoivent la même notification.

MM. Virgiliu Faur et Liviu Pannescu, représentant la Roumanie auprès des organisations internationales de Genève, pressent alors Mme Bota de rejoindre son mari sans tarder. Elle résiste aux pressions, malgré promesses ou menaces accompagnées de filatures. Son entourage n'hésite pas à parler de « *persécutions* ». Le dimanche 11 mai, on la trouve inanimée dans le garage de son immeuble (*le Monde* du 13 mai 1986). A-t-elle « craqué » ou a-t-elle été attaquée ? Toujours est-il que, transportée à l'hôpital, elle y restera plusieurs semaines.

De son côté, M. Perez de Cuellar reçoit la « *démission* » de M. Bota transmise par les autorités de Bucarest. Non seulement il ne croit pas à la véracité de la démarche, mais il proteste auprès de la délégation roumaine à plusieurs reprises et avec vigueur. En vain... Le secrétaire général ne saurait accepter, en l'absence de l'intéressé, la « démission » d'un haut fonctionnaire qui a servi l'organisation depuis quinze ans. Les collègues de M. Bota soutiennent M. Perez de Cuellar. La diplomatie internationale ne reste pas inactive. Mais lorsque l'Australie tente de faire voter à l'Assemblée générale des Nations unies une résolution demandant à la Roumanie que M. Bota revienne à Genève, ce pays fait barrage par une série de manœuvres qui culminent avec une accusation d'espionnage proférée par le chef de sa délégation, M. Marinescu. Accusation d'autant plus ahurissante que Bucarest ne cesse de tenter de rassurer Genève et New-York en affirmant que M. Bota est parfaitement heureux en Roumanie, qu'il s'est vu confier un poste de directeur au ministère des affaires étrangères.

Les collègues de M. Bota ont alerté la Commission des droits de l'homme de l'ONU, mais leur initiative est restée platonique. La Fédération des associations de fonctionnaires internationaux (FAFI), groupant les quelque trente mille fonctionnaires du système des Nations unies, vient d'adopter à l'unanimité une résolution qui « *exprime sa solidarité avec l'action du secrétaire général et de l'union du personnel des Nations unies pour la défense de la sécurité et de l'indépendance des fonctionnaires internationaux, afin de permettre à Liviu Bota de reprendre, à Genève, ses fonctions de directeur de l'UNIDIR* ».

ISABELLE VICHNIAC.

Un inédit capital de Jacques Maritain pour prendre conscience des bases philosophiques de l'éthique.
255 pages - 125 F
ÉDITIONS UNIVERSITAIRES - FRIBOURG
Diffusion OGL, 14 bis rue Jean Ferrandi, 75006 Paris

La célébration du trentième anniversaire de la signature du traité de Rome

MM. Mitterrand et Chirac à l'Arc de triomphe

La célébration du trentième anniversaire de la signature du traité de Rome, le 25 mars 1957, par les représentants des six pays fondateurs de la CEE (France, RFA, Italie, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg) donne lieu, ce mercredi 25 mars, à de nombreuses manifestations dans les différentes capitales des Douze.

A Paris, en fin de matinée, une cérémonie devait réunir, à l'Arc de triomphe, le président de la République, le premier ministre et les membres du gouvernement. Les Champs-Elysées ont été pavoisés, pour la circonstance, aux couleurs de l'Europe. L'hymne européen (« l'Ode à la joie », extraite de la *Neuvième Symphonie* de Beethoven) y est exécuté officiellement pour la première fois à l'Arc de triomphe.

M. Chirac a adressé mardi un message à ses onze collègues de la Communauté. Le premier ministre écrit notamment : « *Ce qui est en jeu, c'est notre capacité de rester maîtres de nos décisions et de notre destin. Si nous n'arrivons pas à créer, notamment dans le domaine économique et monétaire, une Europe crédible, les décisions essentielles seront prises ailleurs, non pas dans chacun de nos Etats, mais dans d'autres parties du monde. Seule une Europe respectueuse de l'identité de chaque Etat, s'enrichissant de leurs différences, mais forte de ses institutions, peut nous permettre de continuer sur le chemin du progrès économique et social, de l'indépendance, de la sécurité et de la dignité. Au-delà de cette nécessité, cette union représente la volonté qui nous anime de vivre fraternellement entre Européens, ce qui constitue pour nous un idéal. (...) La construction européenne ainsi comprise est une immense et généreuse ambition, qui doit nous mobiliser et entraîner les jeunes générations. Dès lors, nous devons rechercher les voies et les moyens d'associer davantage l'ensemble des citoyens à la construction de l'Europe, et cela dès leur jeunesse.* »

A Rome, où il se trouvait mardi soir, le président de la Commission de Bruxelles, M. Jacques Delors, a déclaré que les Européens devaient pratiquer à l'avenir « *une double vigilance : ne pas baisser la garde (...), mais savoir qu'à l'égard des pays de l'Est, ils n'ont pas le monopole de l'Europe* ».

A Bonn, M. Hans-Dietrich Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, a déclaré, lors d'un déjeuner offert aux ambassadeurs des pays de la Communauté européenne, que la France, la République fédérale et la Grande-Bretagne accordaient « *beaucoup d'importance aux nouveaux problèmes de défense en Europe* », et que leur analyse de la situation était à cet égard unanime.

Pour une Europe des hommes

par Bernard Bosson
ministre délégué aux affaires européennes

LE 25 mars 1987 est, pour la France comme pour ses partenaires de la Communauté, un grand jour, celui du trentième anniversaire de la signature du Traité de Rome, acte fondamental de la construction européenne.

Malgré toutes les difficultés, l'Union européenne est le seul moyen de répondre aux défis communs qui se posent aux peuples d'Europe. C'est notre capacité de rester maîtres de nos décisions et de notre destin qui est en jeu.

Seule une Europe respectueuse des identités de ses composantes, s'enrichissant de leurs différences, mais forte de ses institutions, nous maintiendra sur le chemin du progrès économique et social, et de la liberté.

Au-delà de cette nécessité, notre union représente la volonté qui nous anime de vivre fraternellement entre Européens.

Elle seule peut par ailleurs nous permettre de remplir notre devoir par rapport à l'ensemble du monde en faisant rayonner nos valeurs, de démocratie et de culture européenne, centrée sur le sens de l'humain et le respect des droits de l'homme.

La construction européenne, ainsi comprise, représente une immense et généreuse ambition qui doit nous mobiliser.

∴

L'Europe institutionnelle a trente ans.

Elle est confrontée à plusieurs défis d'importance notamment — financiers, agricoles et commerciaux — que chacun connaît.

Ces difficultés sont la preuve que l'Europe existe et qu'elle dérange. Malgré les légitimes divergences d'intérêts entre les Douze, la France entend aborder résolument ces dossiers. Les négociations en cours seront sans doute longues et difficiles. J'espère cependant qu'avant l'année prochaine nous aurons pu éviter les principaux écueils, et franchir des étapes importantes.

Mais notre Communauté n'est pas purement économique.

Elle doit d'abord et surtout être une communauté d'hommes.

Nous devons en effet construire l'« Europe des hommes ».

Faut-il rappeler qu'une communauté est d'abord fondée sur des idéaux partagés, sur des racines, des affinités culturelles et une civilisation qui constituent une richesse collective ?

∴

La jeunesse française ne s'y trompe pas, qui estime à 85 %, selon une enquête récente, que la construction de l'Europe est un objectif « *important ou très important* », alors qu'à 45 % elle affirme se désintéresser de ce qui a été accompli jusqu'à présent dans ce domaine.

Nous avons le devoir d'apporter à notre Europe un développement dans le domaine de l'éducation et de la culture.

En ce trentième anniversaire, avec François Léotard et René Monory, je propose à la Commission et à nos onze partenaires un programme de dix-sept exemples d'action dans ces domaines, dont nous souhaitons la discussion rapide. Il comporte deux volets.

En matière d'éducation, le programme vise à développer chez les jeunes la conscience d'être de véritables citoyens de l'Europe. Les actions proposées touchent à la pratique effective des langues européennes et à la mise en valeur de l'identité européenne dans les programmes scolaires, notamment dans l'enseignement de l'instruction civique, de l'histoire et de la littérature. Elles comportent le développement de la mobilité et des échanges scolaires. Elles suggèrent de créer, en marge des Jeux olympique, de 1992, une grande manifestation européenne du sport scolaire.

Le second volet concerne la culture. Il vise à renforcer la capacité des industries européennes de production cinématographique et télévisuelle, par la mise en place d'un fonds de soutien à la création et celle d'un réseau européen de formation professionnelle. Il se situe dans la perspective d'une chaîne de télévision culturelle européenne. Beaucoup oublient que l'explosion des circuits de télévision en Europe doit susciter, dans les années à venir, un besoin de programmes de plusieurs dizaines de milliers d'heures par an, alors que les industries européennes ne sont à même d'en produire que quinze mille environ.

Tout ce qui touche au domaine du livre fait aussi l'objet de propositions concrètes. Il est envisagé de composer une sorte de bibliothèque idéale de la littérature européenne, de favoriser la traduction, de mettre en place un réseau informatisé facilitant l'accès aux bibliothèques, et de réfléchir à la définition d'un statut des écrivains.

Il faut aussi améliorer l'information du public européen sur les grandes manifestations culturelles des Etats membres.

Enfin, la France propose à ses partenaires d'étudier ensemble les moyens de favoriser l'environnement culturel, sur le plan de la fiscalité, du mécénat d'entreprise et de la participation des jeunes.

Nous proposons, pour progresser vers une Europe de la culture et de l'éducation, de suivre la démarche qui a fait le succès d'Ariane, d'Airbus ou d'Eurêka, et de créer une coopération « à la carte », en liaison et en dialogue avec les douze partenaires et avec le soutien permanent de la Commission et du Parlement européen.

∴

Je suis convaincu que, dans les années qui viennent, nous réussirons à mettre en place le grand marché intérieur et à faire ainsi des 320 millions d'Européens la plus grande source de créativité du monde. Nous avons le devoir de construire cette Communauté dans toute sa dimension humaine afin de donner corps et âme à l'union de l'Europe : c'est notre idéal et notre ferme volonté.

Selon un rapport de l'Assemblée de l'Atlantique nord

Le terrorisme a fait près de 3 700 morts de 1973 à 1983

L'Assemblée de l'Atlantique nord, qui réunit 186 parlementaires des seize pays membres de l'OTAN, a publié mardi 24 mars un bilan du terrorisme international qui constitue, à ce jour, le document statistique le plus complet sur ce sujet.

Selon ce rapport, cinq mille cent soixante-quinze attentats ont fait dans le monde, de 1973 à 1983, 3 689 morts et 7 791 blessés. Pendant le premier semestre 1986, « *488 attentats ont été enregistrés qui ont fait 422 morts et 981 blessés, selon des statistiques officieuses américaines* ». Depuis 1980, le nombre d'attentats meurtriers s'est accru de 20 % par an.... L'Europe est particulièrement visée par ces attentats, 36 % à 53 % d'entre eux y ayant été commis au cours de chacune des cinq dernières années. Enfin, « *si le nombre des attentats commis sur le territoire des Etats-Unis représente moins de 1 % du total mondial, 30 % à 35 % des attentats perpétrés dans le monde visent les Etats-Unis* ».

Les parlementaires des pays de l'OTAN dénoncent les Etats « *parrains du terrorisme* », dont certains « *cherchent à déstabiliser les démocraties occidentales* », tandis que d'autres « *utilisent des groupes terroristes « indépendants » pour s'en prendre à des exilés politiques* ». La Libye « *ne cherche même pas à cacher le soutien qu'elle apporte à une quarantaine d'organisations terroristes* », affirme le rapport, selon lequel ce pays a entraîné aux techniques terroristes 7 000 personnes dans une vingtaine de camps. — (*AFP.*)

Asie

CHINE : le bras de fer entre réformistes et conservateurs

Le Parlement a ouvert sa session annuelle sur fond de crise

PÉKIN
de notre correspondant

La sixième Assemblée nationale populaire (ANP), le Parlement chinois, a commencé, mercredi 25 mars, les travaux de sa dernière session annuelle avant le renouvellement de ses trois mille membres. Si la réunion de cette instance n'attire, d'habitude, guère l'attention, les élus se contentant traditionnellement d'adopter des textes à main levée, les choses sont différentes cette année en raison de la crise politique et du rôle très en pointe joué par le président de l'ANP, M. Peng Zhen, chef de file des conservateurs.

Cette session d'une quinzaine de jours devrait être, pour le régime, l'occasion de présenter une image d'unité et d'insister sur le fait que la politique d'ouverture et de réformes se poursuit. Après les déclarations « va-t-en guerre » des conservateurs, on assiste actuellement à une nouvelle vague de prises de position modérées visant à calmer l'inquiétude que la tourmente de janvier a créée.

Ainsi le premier ministre et secrétaire général du PC par intérim, M. Zhao Ziyang, vient-il d'affirmer que la tendance au « *libéralisme bourgeois* » avait été jugulée et que « *le climat général avait changé* ». M. Deng est également monté au créneau pour répéter que les réformes continuaient : recevant la semaine dernière le gouverneur général du Canada, Mme Jeanne Sauve, il a ressorti de l'ombre son projet de réforme politique, si peu apprécié des conservateurs, et indiqué à son interlocutrice que celui-ci sera annoncé lors du treizième congrès du PCC, cet automne. Mais il a fallu céder aux pressions de la gauche quant au contenu. A lire l'éditorial de mardi du *China Daily*, cette réforme, qui, initialement, devait s'étendre à tous les aspects de la vie politique et administrative chinoise, se limiterait désormais à une meilleure participation des citoyens à l'élection de leurs représentants à l'ANP.

Cela dit, la partie de bras de fer entre conservateurs et réformistes se poursuit. La puissance des conservateurs s'est ainsi manifestée lors de la réunion du comité permanent de l'ANP destinée à préparer la session actuelle. Ce dernier a rejeté pour la troisième fois un projet de loi présenté par le gouvernement et destiné à renforcer le pouvoir des directeurs d'entreprises industrielles d'Etat, afin de revitaliser l'économie. Il faudra donc attendre la fin de la session pour voir où l'on en est dans les projets de réformes.

PATRICE DE BEER.

INDE : les élections dans trois Etats

Echec retentissant au Kerala pour le parti de M. Gandhi

NEW-DELHI
de notre correspondant

M. Rajiv Gandhi a encore perdu. Le vieux Parti du Congrès, dont le jeune premier ministre est également le président, a subi, lundi 23 mars, une défaite électorale retentissante au Kerala, et un échec cuisant au Bengale.

A Kerala, le Congrès et ses alliés laissent la place au Front démocratique de gauche, une coalition dominée par les deux organisations communistes indiennes, qui a remporté 75 sièges contre 61 au Congrès. Au Bengale occidental, sur 125 résultats publiés mercredi à 13 heures (sur 294), les communistes au pouvoir étaient victorieux dans 79 circonscriptions contre 21 au Congrès. Aux élections de 1982, les positions étaient de 174 sièges pour le CPI-M. contre 49 au parti des Gandhi. Unique et maigre lot de consolation, le Cachemire, seul Etat à majorité musulmane de l'Inde, et enjeu de deux guerres avec le Pakistan voisin, a bel et bien entériné la stratégie du compromis mis en œuvre par le premier ministre. Sur 44 résultats connus mercredi (sur un total de 73), le Congrès avait enregistré 15 succès et son allié, la Conférence nationale, 24.

Nul doute que la victoire de la coalition dominée par ce dernier parti est due pour une large part à la personnalité et au charisme de M. Farouk Abdullah, dirigeant de la Conférence et prochain ministre en chef de la région, un poste qu'il occupait avant qu'Indira Gandhi le fasse destituer en 1984 sous de fallacieux prétextes et en utilisant de discutables méthodes...

PATRICE CLAUDE.

● NÉPAL : Violences électorales. — La police a ouvert le feu dans deux villes de province contre des manifestants rassemblés pour dénoncer des fraudes qui se seraient produites à l'occasion d'élections locales.

Les élections se sont tenues samedi 21 et mardi 24 mars. Une femme a été tuée samedi à Butwal (sud-ouest), où le scrutin a été annulé et où de nouvelles élections auront lieu le 30 mars. Selon l'opposition, qui s'efforce d'obtenir la levée d'une interdiction des partis politiques en vigueur depuis vingt-sept ans, la fusillade de mardi, à Biratnegar (sud-est de Katmandou) aurait fait une cinquantaine de blessés. — (*UPI*).

هكذا من الأصل

Europe

ESPAGNE : l'agitation sociale

M. Felipe Gonzalez mobilise le Parti socialiste pour défendre sa politique économique

MADRID
de notre correspondant

Après avoir paru d'abord sous-estimer l'importance de la contestation sociale en Espagne le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, a lancé sa contre-offensive. Il a reçu le 23 mars tous les secrétaires régionaux de son parti, mobilisés pour défendre la politique économique du gouvernement. Lors d'une conférence de presse, mardi, M. Gonzalez a souligné qu'aucun gouvernement en Europe n'appliquait à l'heure actuelle une politique aussi dispendieuse que celle réclamée par l'UGT (Union générale des travailleurs, la grande centrale socialiste). Il s'est employé à dédramatiser la situation, affirmant que l'image, diffusée par l'opposition, d'un pays en proie à l'agitation généralisée ne correspondait nullement à la réalité.

L'Espagne connaît cependant un printemps social chaud. Plusieurs journaux de Madrid publient désormais, le lundi, un « Calendrier hebdomadaire » des conflits sociaux prévus. Celui de cette semaine est à nouveau chargé : la région industrielle des Asturies a été largement paralysée, le mardi 24 mars, par une grève générale de vingt-quatre heures, suivie dans les secteurs des mines, des transports et du petit commerce. Les travailleurs d'Hunosa, l'entreprise publique des mines, avaient débrayé dès la veille, et devaient poursuivre leur mouvement mercredi. Ils ont été imités, mardi, par ceux de plusieurs aciéries du nord du pays.

Les 26 et 27 mars, ce sont les médecins et le personnel des hôpitaux publics qui se mettront en grève. Une partie des enseignants du secondaire leur emboîteront le pas à ces mêmes dates, tandis que l'Université proteste contre un projet de réforme des études supérieures. Le 27, les employés des deux compagnies aériennes nationales, Iberia et Aviaco, et ceux de RENFE, la société des chemins de fer, arrêteront le travail pendant vingt-quatre heures. Une grève générale est prévue pour ces prochaines semaines dans la métallurgie, et de nouveaux arrêts de travail dans les mines.

Les grévistes protestent contre la nouvelle vague de reconversions industrielles qui frappe des secteurs et des régions déjà très touchés par la première. C'est le cas des Asturies, où le secteur public est prédominant, et dont la structure industrielle repose sur des activités en déclin, comme la sidérurgie et les mines de charbon. La revendication salariale constitue la seconde raison de l'agitation sociale.

Motion de censure

Contrairement aux années précédentes en effet, aucun accord-cadre sur les augmentations salariales n'a pu être conclu pour 1987 entre patronat et syndicats. Le gouvernement a « conseillé » aux entreprises de refuser toute augmentation supérieure au taux d'inflation prévu pour cette année, soit 5 %. Les syndicats, de leur côté, exigent 7 à 8 % : après plusieurs années d'austérité, ils estiment le moment venu de réclamer leur part des fruits de la relance qui se dessine.

La quasi-totalité des grèves ont été déclenchées par les Commissions ouvrières (proches du Parti communiste), qui ont lancé une offensive tous azimuts contre le gouvernement. Mais dans plusieurs cas, l'autre grande centrale, l'UGT, s'est, elle aussi, jointe au mouvement. Les relations ne cessent de se dégrader en effet au sein de la « famille socialiste ». Lors d'un récent débat télévisé, on a même vu M. Redondo, le secrétaire général de l'UGT, et le ministre de l'économie, M. Carlos Solchaga, en venir aux attaques personnelles, le premier accusant le second de s'être « trompé de tranchée » en « choisissant celle du patronat ».

Ce climat a été jugé propice par le parti conservateur Alliance populaire pour présenter une motion de censure contre le gouvernement, la première depuis l'arrivée des socialistes au pouvoir en décembre 1982, qui sera examinée par le Parlement à partir de jeudi. La majorité absolue dont dispose le parti au pouvoir exclut certes toute surprise. Pour l'Alliance populaire, il s'agit toutefois d'obliger les socialistes à un débat de politique générale, à moins de trois mois des élections municipales, régionales et européennes prévues pour le début de juin.

THIERRY MALINIAK.

URSS : la situation des juifs soviétiques

L'agence Tass rend compte d'une manifestation de refuzniks

MOSCOU
de notre correspondant

Quelque chose a changé dans la manière des autorités de traiter la question de l'émigration des juifs soviétiques. Le dernier signe en date est la possibilité qu'ont eue plusieurs refuzniks (juifs auxquels on refuse un visa de sortie pour Israël) de manifester lundi 23 et mardi 24 mars presque librement à Leningrad et à Moscou.

Dans la capitale, une vingtaine de militants juifs se sont rassemblés mardi à proximité du Kremlin devant le bureau où les simples citoyens peuvent déposer, s'ils patientent plusieurs heures, une requête auprès du Soviet suprême. Ils ont pu pénétrer dans la salle d'attente elle-même et ont pris place dans la file. Les correspondants occidentaux présents ont été rapidement invités à déguerpir par un milicien mais plusieurs refuzniks sont restés et ont finalement été reçus par l'adjoint du chef de ce bureau des requêtes. Celui-ci a accepté la pétition — adressée à M. Andréï Gromyko, président du présidium du Soviet suprême, — qu'ils ont remise en faveur de trois militants juifs, MM. Youli Edelstein, Iosiif Berenstein et Alexei Magarik, actuellement incarcérés pour des motifs divers.

A Leningrad, une manifestation comparable avait eu lieu lundi devant l'institut Smolny, où Lénine avait installé son quartier général avant la révolution d'Octobre. Tass a, de manière très inhabituelle, rendu compte de l'événement. « *Sept juifs habitant Leningrad se sont arrêtés devant l'institut Smolny, siège actuel du comité régional du parti. Ils portaient des pancartes exigeant* « le droit de partir pour Israël ». *La milice n'est pas intervenue. Les manifestants avaient informé d'avance le soviet de Leningrad et conformément aux règles en vigueur en URSS ils ont pu exprimer librement leur opinion* », écrit l'agence Tass (1).

Tass affirme que de nombreux badauds ont été scandalisés par cette manifestation et surtout par l'endroit choisi, le Smolny étant un haut lieu du culte léniniste. Mais, selon l'agence, « *tout s'est passé sans excès et au bout de deux heures les manifestants sont partis tranquillement* ». Tass révèle en outre que plusieurs refuzniks de Leningrad viennent de recevoir leur visa : il s'agit de MM. Fradkine, Goldman, Deviatov, Burstein, Tsivine et Tsarovtsev.

A Moscou, les manifestants réclamaient la libération de trois militants juifs dont l'arrestation et l'emprisonnement ces dernières années ont profondément marqué la communauté en raison des méthodes employées. Ces trois refuzniks, devenus un peu par la force des choses enseignants privés, donc illégaux, d'hébreu, n'ont pas bénéficié des mesures de grâce individuelles prises depuis le 2 février, lesquelles toucheraient actuellement environ cent cinquante « *prisonniers de conscience* ».

« Trafic de drogue »

M. Edelstein a été arrêté le premier en août 1984 à Moscou. En décembre de la même année, il était condamné à trois ans de camp pour « *trafic de drogue* ». Les enquêteurs avaient opportunément « découvert » à son domicile quelques grammes d'opium apportés, selon ses proches, par les policiers eux-mêmes. M. Edelstein, qui est aujourd'hui âgé de vingt-huit ans, est détenu dans un camp près de Novossibirsk, en Sibérie.

M. Berenstein avait été arrêté en novembre 1984 à Kiev, en Ukraine, et condamné en décembre de la même année à quatre ans de camp pour le motif curieux de « *trafic de pierres tombales* ».

M. Berenstein, quarante-neuf ans, a été sévèrement battu par d'autres détenus dans sa cellule de la prison ukrainienne de Jitomi lors de ses premiers mois de détention, et a quasiment perdu l'usage d'un œil.

M. Magarik, enfin, est un « prisonnier de Gorbatchev ». Il a, en effet, été arrêté le 14 mars 1986, presque un an jour pour jour après l'arrivée au pouvoir de l'actuel numéro un et condamné, lui aussi, pour « trafic de drogue ». Il se trouve actuellement dans un camp près d'Omsk, en Sibérie.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) L'agence Tass ajoute cependant, en citant le directeur du département des visas de Leningrad, que ces « *gens, qui aimeraient gagner l'auréole du martyr, (...) essaient de gagner un capital politique avant d'aller en Occident, où ils le transformeront en argent liquide. Les Leningradois le savent, et des manifestations comme celle-ci ne seront jamais soutenues ou approuvées dans notre ville* ».

● **Un bilan de l'émigration.** — Plus de 450 juifs soviétiques ont été autorisés à quitter l'URSS depuis le début de l'année, a indiqué mardi 24 mars le gouvernement américain en soulignant qu'il s'agissait d'un « *progrès* », mais qu'il restait beaucoup à faire dans ce domaine. M. Charles Redman, porte-parole du département d'Etat, a indiqué que 98 juifs soviétiques avaient pu quitter l'URSS en janvier. Le total a été de 146 pour février et de 214 pour la première moitié du mois de mars. L'an dernier, 900 juifs environ seulement ont été autorisés à quitter l'URSS contre plus de 50 000 en 1979. — *(AFP.)*

M. Gorbatchev à Berlin-Est en juin ?

M. Mikhaïl Gorbatchev viendrait à Berlin-Est en juin prochain à l'occasion du sept cent cinquantième anniversaire de l'ancienne capitale du Reich, a-t-on appris, mardi 24 mars, de source diplomatique est-européenne à Berlin.

M. Gorbatchev assisterait à une réunion du pacte de Varsovie et sa visite serait associée d'« *une certaine manière* » au jubilé de la ville. Lors de sa réunion à Budapest, l'année dernière, le comité politique consultatif du pacte de Varsovie, la plus haute instance de l'alliance militaire de l'Est, avait décidé que sa prochaine réunion aurait lieu à Berlin-Est, à une date non précisée.

Du 1er au 5 juin, des maires du monde entier se rencontreront dans le secteur soviétique de la ville divisée. Cette manifestation est un des points forts des festivités organisées par Berlin-Est à l'occasion du sept cent cinquantième anniversaire de Berlin.

Les représentants des trois puissances occidentales responsables de Berlin, la reine Elizabeth II d'Angleterre, le président François Mitterrand et le président Ronald Reagan viendront cette année à Berlin-Ouest. La visite du président américain est prévue pour le 12 juin. — *(AFP.)*

TURQUIE

La police a bloqué une manifestation de syndicalistes à Ankara

Ankara. — D'importantes forces de sécurité ont empêché, mardi 24 mars à Ankara, trois mille syndicalistes de marcher sur le Parlement. Cette manifestation devait être la première du genre depuis le coup d'Etat militaire de 1980. Elle a été bloquée par la police, entourant les syndicalistes venus des quatre coins du pays qui s'étaient rassemblés devant le siège de la TURK-IS, la seule confédération syndicale autorisée.

Les syndicalistes, invoquant l'article 74 de la Constitution, qui accorde aux citoyens turcs le droit « *d'adresser par écrit à la grande assemblée nationale des pétitions et réclamations les concernant* », voulaient remettre au président du Parlement une lettre de protestation sur leurs conditions économiques et sociales.

Quelques bousculades se sont produites entre policiers et manifestants, mais le président de la TURK-IS, M. Sevket Yilmaz, a réussi à contenir les protestaires. « *Nous avons montré la vraie face du gouvernement, qui nous empêche d'user de notre droit de protester et de manifester* », a-t-il dit aux syndicalistes, qui scandaient des slogans appelant à la grève générale.

La direction du syndicat devait se réunir mercredi pour discuter de son nouveau plan d'action. Une vague de grèves, déclenchées il y a une dizaine de jours, touche environ 90 000 salariés de différents secteurs, hostiles à la politique d'austérité en vigueur depuis 1980. Le salaire minimum mensuel est actuellement en Turquie de 42 000 livres, soit environ 325 francs. L'inflation est de l'ordre de 50 % par an alors que le chômage touche environ 20 % de la population active. — *(AFP.)*

Rendons à la RFA...

Les coquilles sont aussi vieilles que la presse. Mais il en est de particulièrement fâcheuses. Il y a quelque temps, nous avons donné une occasion à nos lecteurs de rire à nos dépens en parlant dans un titre de vœu « pieu » : sans doute l'avait-il été formulé au lit. Hier, non content de me faire parler dans nos premières éditions de la célébration du *troisième* — et non du trentième — anniversaire du traité de Rome, on a rebaptisé dans ce même article (*Un marché peu commun*) la RFA « RDA ».

Ces fautes sont navrantes, et nous ne sommes pas fiers d'avoir à demander qu'on veuille bien nous en excuser. Mais je profite de cette occasion pour donner raison à une lectrice qui me reprochait d'avoir critiqué le darwinisme dans un article antérieur (« Libéralisme », *le Monde* du 11 mars). Vous avez certainement voulu dire darwinisme *social*, poursuivait-elle. Que Mme Yvonne Aubert, archiviste-paléographe, soit rassurée. C'était bien le cas.

A. F.

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

L'IRA revendique l'attentat contre l'armée britannique du Rhin

L'Armée républicaine irlandaise (IRA) a revendiqué à Belfast, mardi 24 mars, l'attentat à la voiture piégée qui a fait trente et un blessés dans le mess des officiers du quartier général de l'armée britannique du Rhin à Mönchengladbach-Rheindalhen, en République fédérale d'Allemagne (*le Monde* du 25 mars). Un « front national démocratique pour la libération de l'Allemagne de l'Ouest » a également revendiqué l'attentat, mais le parquet fédéral ouest-allemand, chargé de l'enquête, a indiqué qu'il n'existait « *aucun élément permettant raisonnablement de penser que cette revendication soit sérieuse* ».

Plusieurs éléments étayent la thèse d'une action des républicains irlandais : l'attentat a été perpétré quelques heures seulement après la visite en RFA du premier ministre britannique, Mme Thatcher. L'IRA a, de plus, revendiqué par le passé la plupart des attentats contre les forces britanniques stationnées en RFA. Enfin, un interlocuteur avait annoncé en anglais l'imminence de l'attentat à l'agence de presse allemande de Düsseldorf, DPA.

Les enquêteurs ouest-allemands rapprochent cependant l'attentat de lundi dernier de celui commis le 8 août 1985 contre la base militaire américaine Rhin-Main, à Francfort. La Fraction armée rouge (RAF) et Action directe avaient revendiqué dans un communiqué commun cette action meurtrière (deux morts, onze blessés). Toutefois, aucune coopération logistique entre l'IRA et la RAF n'a été jusqu'à présent établie.

Mardi 24 mars, l'organisation irlandaise a également revendiqué l'assassinat à Londonderry (Irlande du Nord) d'un civil, tué d'une balle dans la tête dans sa voiture, et de deux policiers qui tentaient de retirer le corps de la victime, tués par l'explosion du véhicule préalablement piégé. — *(AFP.)*

26

AVANT (Before)

1 Ma fille a le mal de mer.
My daughter gets sea-sick.

2 Il faut réserver à l'avance, et encore, ça dépend de la météo.
We have to book in advance and, of course, it depends on the weather.

3 L'autoroute était bloquée, j'ai vu mon avion partir.
The motorway was jammed up with traffic and I saw my plane leave.

4 Il n'y en a pas tout le temps.
There are only a few crossings.

5 Entre la réservation, l'attente, la traversée et tout le reste, c'est une véritable expédition !
What with booking, waiting, crossing and everything it's a major expedition!

6 Avec la tempête, forcément, les départs étaient tous retardés.
In bad weather, of course, everything's held up.

7 Il a fallu se poser à Bruxelles.
We had to land in Brussels.

8 C'est cher, mais il n'y a pas le choix.
It's expensive, but what's the alternative?

9 Quand on rate le dernier, on fait comment ?
What do you do when you've missed the last one?

10 Il faudrait une sorte de tunnel entre la Grande-Bretagne et le Continent.
We need a sort of tunnel between Great Britain and the Continent.

Pour en savoir plus sur Eurotunnel, interrogez votre Minitel en tapant 3615 code EUROTUNNEL.
Ou écrivez à Eurotunnel Information, Tour Franklin, Puteaux, Cedex 11 – 92081 Paris La Défense.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Alice.

APRES (After)

1 On traverse comme on veut, quand on veut, pas besoin de réserver.
We cross when we like, how we like – no need to book.

2 Ca passe vite, 35 minutes, surtout quand on n'a pas à conduire.
In just 35 minutes – it's so quick, especially when you don't have to drive.

3 C'est comme une autoroute qui se déplacerait à 160 km/h.
It's like being on a motorway which moves at 100 mph.

4 Les chauffeurs qui reviennent de Liverpool sont ravis de dormir chez eux le soir même.
Truck drivers travelling back from Liverpool can spend the same night at home.

5 On quitte la France et 35 minutes plus tard, on est au volant en Angleterre.
35 minutes after leaving France you're driving in England.

6 Dans le T.G.V., j'ai revu mon dossier. 3 heures après, j'étais en pleine forme pour ma réunion.
In the T.G.V. I can re-read my documents and get to the meeting feeling great.

7 Les deux douanes sont groupées, juste avant la traversée, ça change tout.
There's only one set of Customs to go through – at the beginning of the trip. It makes a great difference.

8 Finalement c'est à peine plus loin que Lyon.
It's hardly further than Lyon.

9 Ce qui est bien, c'est que ça reste quand même une île.
What's even better is that it's still the same island it's always been.

10 On a bien fait de le construire.
It was worthwhile building it.

EUROTUNNEL. UN PAS DE GÉANT.

Proche-Orient

Nouvelles menaces contre la vie de Jean-Louis Normandin

L'Organisation de la justice révolutionnaire fait monter la pression

BEYROUTH-OUEST
de notre envoyée spéciale

L'Organisation de la justice révolutionnaire (OJR) sent-elle qu'elle est sur le point de faire céder Paris ? Vingt-quatre heures après avoir annoncé, par la voix de Jean-Louis Normandin, la *« suspension »* de l'exécution de la sentence de mort qui pesait sur lui, l'OJR a affirmé, mardi 24 mars, qu'il n'en était rien, et que celle-ci demeurait valable à tout moment, si *« les nouvelles promesses et nouveaux engagements »* du gouvernement français n'étaient pas respectés. Dans le cas contraire, souligne, en revanche, l'OJR, *« les résultats seront très positifs et rapides »*.

Menace donc, mais aussi, pour la première fois, espoir d'une libération rapide si Paris satisfait aux exigences. L'OJR souligne à ce propos que *« tout atermoiement conduira à une tragédie, après quoi le repentir sera inutile »*.

Visiblement, l'Organisation paraît souhaiter en finir vite, et annonce que *« Jean-Louis Normandin est actuellement une nouvelle fois traduit en justice »*. Celui-ci avait affirmé lundi qu'après avoir été jugé et condamné une première fois, il avait pu demander à son avocat de comparaître une seconde. Rien ne laissait toutefois prévoir que ce serait aussi rapide.

Quelles sont *« ces excuses et ces justifications présentées par le gouvernement français, ces nouvelles promesses, ces nouveaux engagements »* que l'OJR affirme étudier ? Le mystère demeure. Quoi qu'il en soit, l'Organisation exerce une pression maximale sur Paris, comme si les négociations, engagées sans doute dans plusieurs capitales, étaient sur le point de se conclure.

Recevant mardi matin M. Marc Normandin, le père de l'éclairagiste d'Antenne 2 enlevé le 8 mars 1986, Cheikh Mohamed Hussein Fadlallah, guide spirituel du Hezbollah pro-iranien, lui avait réaffirmé que *« les moyens de pression hors du Liban sont supérieurs à ceux que l'on peut avoir à l'intérieur du Liban »*.

Il lui avait précisé d'autre part que *« ces affaires* [d'enlèvements] *ont une portée politique désormais connue, et que, à l'instar des pressions faites à Beyrouth, d'autres doivent être exercées à l'extérieur dans des endroits maintenant bien connus »*. Un discours pas très éloigné de celui des ravisseurs.

Cheikh Fadlallah avait la semaine dernière (*le Monde* du 17 mars) précisé que, si le problème des otages aurait pu se régler à ses débuts avec les ravisseurs, il se traitait maintenant au niveau des Etats, ce qui le rendait plus compliqué. Le dignitaire chiite a toutefois assuré M. Normandin qu'*« il ne laisserait passer aucune occasion de sauver son fils, ainsi que les autres otages »*.

Ce nouveau rebondissement intervient au moment où M. Marc Normandin se trouve à Beyrouth-Ouest, comme si l'OJR cherchait à exploiter auprès de Paris l'aspect humain de ce voyage. Avant la diffusion de ce dernier communiqué, parvenu mardi vers 22 heures au quotidien indépendant *Al Nahar*, avec, pour l'identifier, une photo polaroïd couleur de Jean-Louis Normandin, le père de celui-ci avait *« exhorté »* ses ravisseurs à le libérer. *« Vous qui détenez Jean-Louis*, avait notamment dit M. Normandin, *vous savez qu'aucun père ne peut trouver le repos avant que son fils ait regagné la maison. »*

M. Normandin a aussi demandé aux ravisseurs de pouvoir entrer en contact avec l'« avocat » dont Jean-Louis Normandin avait fait mention, lundi, dans sa déclaration.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Le Conseil national palestinien se tiendra le 20 avril à Alger

Cheikh Abdel Hamid El Sayeh, président du Conseil national palestinien (CNP, Parlement en exil), a adressé mardi 24 mars, à partir de Bagdad, des invitations officielles à tous les membres du CNP pour participer à la dix-huitième session de cette instance, qui devrait se tenir le 20 avril à Alger.

Cheikh El Sayeh venait de participer à Bagdad à une réunion du bureau permanent du CNP, en présence de M. Yasser Arafat. Par ailleurs, de source palestinienne à Bagdad, on indique que six membres du CNP, dont la participation avait été « gelée » lors de la précédente session d'Amman en 1984 seront également convoqués. Parmi eux figure M. Ahmed Jibril, secrétaire général du FPLP-Commandement général. Ces six personnalités seront invitées à *« s'expliquer devant le Conseil sur leur rôle »* dans les affrontements de 1983 à Tripoli au Liban du Nord, et qui avaient abouti à l'évacuation de la ville par les forces palestiniennes loyales à M. Arafat.

L'accord pour la tenue du CNP le 20 avril à Alger semble avoir été conclu à Tripoli (Libye) entre cinq organisations : le Fath, le FDLP de M. Nayef Hawatmeh, le Front de libération arabe (FLA, pro-irakien), le Parti communiste palestinien et le Front de libération palestinien d'Abou Abbas, à l'issue de près de deux semaines de délibérations parrainées par le colonel Kadhafi, qui s'est récemment réconcilié avec M. Yasser Arafat.

Il ne semble pas toutefois que cet accord soit définitif, et les dirigeants palestiniens devront se réunir le 10 avril à Alger pour essayer de convaincre M. Georges Habache, le chef du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), de participer à la réunion du Parlement palestinien. M. Habache a posé trois conditions, difficilement acceptables par M. Yasser Arafat : l'abrogation formelle de l'accord jordano-palestinien d'Amman de février 1985, la rupture des relations entre l'Egypte et l'OLP et l'assurance qu'une direction vraiment collégiale sera constituée à l'issue du CNP.

LE PACIFIQUE
NOUVEAU CENTRE DU MONDE
INSTITUT DU PACIFIQUE
UN DOCUMENT INDISPENSABLE
14 × 21 cm – 368 p. – 135 F
Berger-Levrault
UN GRAND NOM DE FRANCE

Le roi Fahd en visite à Londres

L'Arabie saoudite nourrit de nombreux griefs à l'égard de la Grande-Bretagne

Effectuant l'un de ses très rares voyages à l'étranger, le roi Fahd d'Arabie saoudite est arrivé à Londres mardi 24 mars pour une visite officielle de quatre jours. Il devait s'entretenir, mercredi, avec Mme Thatcher et entamer des dicussions politiques et économiques qui pourraient être difficiles.

LONDRES
de notre correspondant

Voici deux ans, l'emportant, entre autres, sur la France, le Royaume-Uni a arraché à Ryad une sorte de « contrat du siècle », vital pour l'industrie aéronautique, la fourniture de soixante-douze avions de combat Tornado et soixante appareils d'entraînement Hawk pour un montant de plus de 4 milliards de livres. Or, aujourd'hui, l'accord n'est toujours pas définitivement conclu, si bien que les concurrents de la Grande-Bretagne n'ont pas encore perdu espoir. Les Saoudiens font traîner les choses en se plaignant que le gouvernement de Londres n'ait pas tenu ses promesses concernant les clauses annexes sur les compensations. Le gouvernement de Mme Thatcher s'était engagé à inciter les industriels et les financiers britanniques à investir bien davantage en Arabie saoudite.

Certes, les différents projets, d'équipement surtout, d'entreprises conjointes britanniques et saoudiennes représentent quelque 300 millions de livres, et la Grande-Bretagne vient au second rang derrière les Etats-Unis sur ce plan. Mais le gouvernement de Ryad estime que cela est très insuffisant, d'autant que la balance commerciale entre le Grande-Bretagne et l'Arabie saoudite vient de connaître, en quelques années, un changement radical, dû particulièrement à la chute du prix du pétrole : en 1980, la Grande-Bretagne dans ses échanges avec l'Arabie saoudite enregistrait un déficit de 1 milliard de livres ; en 1986, le déséquilibre s'est complètement inversé.

La mauvaise humeur des dirigeants de Ryad met non seulement en question le contrat inachevé, mais aussi la possible livraison par les Britanniques d'une dizaine de sous-marins destinés à la marine saoudienne, et Ryad a fait comprendre qu'il pourrait se tourner vers la France, l'Allemagne de l'Ouest ou l'Italie pour cet autre important marché. Par ailleurs, les Saoudiens continuent de critiquer l'attitude de la Grande-Bretagne en tant que producteur de pétrole, parce que Londres montre des réticences à participer aux efforts de l'OPEP (organisation à laquelle le Royaume-Uni n'adhère pas) pour maintenir les prix de l'or noir.

Au niveau politique, les Britanniques sont inquiets des intentions que l'on prête au roi Fahd dans les milieux diplomatiques arabes. On estime en effet que le souverain saoudien pourrait essayer de faire pression sur le gouvernement de Mme Thatcher pour que celui-ci reprenne avec la Syrie des relations diplomatiques qui ont été rompues l'an dernier, après la condamnation de Nezar Hindawi lié aux services syriens et auteur d'une tentative d'attentat contre un avion d'El Al à l'aéroport de Londres. Le bruit court que le régime du président Assad, avec l'aide saoudienne, chercherait à améliorer sa situation internationale. Dans ce but, l'armée syrienne, maintenant présente à Beyrouth-Ouest, pourrait durant le séjour du roi Fahd en Grande-Bretagne tenter d'obtenir la libération de plusieurs otages et notamment celle de M. Terry Waite, l'envoyé spécial de l'archevêque de Cantorbéry, dont on est sans nouvelle depuis deux mois.

FRANCIS CORNU.

ISRAËL

Relance du projet de « conférence internationale de la paix »

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Une délégation de « colombes » du Parti travailliste conduite par M. Abba Eban et un groupe de dirigeants nationalistes arabes des territoires occupés favorables à un dialogue avec l'Etat juif sont tombés d'accord sur le principe d'une rencontre officielle.

Prévue initialement pour mercredi après-midi 25 mars, à l'hôtel King David de Jérusalem, cette rencontre sans précédent pourrait être cependant retardée en raison de difficultés de dernière minute surgies du côté palestinien.

Cette initiative a cependant d'autant plus d'intérêt qu'elle doit être scellée par l'adoption d'un communiqué conjoint appelant à la tenue d'une conférence internationale de paix.

Ce texte de compromis, qui ménage les susceptibilités des deux camps, insiste sur l'*« importance de négociations directes »* entre les parties au conflit, sur la prise en compte de la *« sécurité d'Israël »* et sur le *« respect des droits nationaux du peuple palestinien »*. Il ne fait aucune mention explicite de l'OLP.

Côté israélien, les chefs de file sont M. Eban, président de la commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset, et M. Rafi Edri, chef du groupe parlementaire et homme de confiance de M. Shimon Pérès – le numéro un travailliste et ministre des affaires étrangères.

La délégation palestinienne réunirait des personnalités très représentatives, sympathisantes de l'OLP, mais connues pour leur réalisme, dont M. Hanna Siniora, rédacteur en chef du quotidien de Jérusalem-Est *Al Fajr*, M. Faez Abou Rahmeh, avocat à Gaza ; M. Mustapha Natché, ancien maire d'Hébron ; M. Sari Nusseibeh, un universitaire de la génération montante. MM. Siniora et Abou Rahmeh avaient été acceptés en 1985 par M. Pérès, alors chef du gouvernement, comme interlocuteurs possibles d'Israël au sein d'une délégation jordano-palestinienne. La participation de M. Elias Freij, le maire de Bethléem, restait incertaine.

Une telle rencontre entre « modérés » des deux bords s'inscrirait, d'évidence, dans le cadre des grandes manœuvres diplomatiques autour du projet de conférence internationale défendu par M. Pérès.

J.-P. LANGELLIER.

● **Dix Palestiniens en détention administrative.** – Les forces de sécurité israéliennes ont procédé à l'arrestation de dix Palestiniens de Cisjordanie occupée, dans la nuit du lundi 23 au mardi 24 mars, à l'approche du onzième anniversaire de la Journée de la Terre célébré le 31 mars.

Soupçonnés d'appartenir à différentes organisations de l'OLP, ils ont été placés en détention pour une période de six mois, par *« arrêt administratif »*. Ces arrestations portent à une cinquantaine le nombre de Palestiniens actuellement détenus selon cette procédure. – (*AFP.*)

Afrique

TCHAD

N'Djamena affirme que 1 269 soldats libyens ont été tués à Ouadi-Doum

Les troupes gouvernementales tchadiennes ont tué 1 269 soldats libyens et ont fait 438 prisonniers lors de la prise, dimanche 22 mars, de Ouadi-Doum, la base libyenne installée dans le nord du Tchad, a annoncé, mardi 24 mars, l'ambassade du Tchad à Paris. De leur côté, les troupes du président Hissène Habré affirment ne déplorer que 29 morts et 58 blessés. L'ambassade du Tchad, qui parle d'un bilan *« partiel et provisoire »*, fait état de la destruction d'une quantité importante de matériel militaire libyen, et déclare avoir récupéré onze bombardiers légers L-39 de fabrication tchèque, deux avions d'appui à hélices Marchetti SF-260 de fabrication italienne, trois hélicoptères MI-24 de fabrication soviétique, dix-huit lance-roquettes multiples BM-21, douze chars T-62, quarante-deux chars T-55, dix radars complets, dix-huit blindés à roues, quatre cents véhicules de combat, etc. Parmi les militaires libyens faits prisonniers figure, selon N'Djamena, le commandant de la zone, le colonel Khalifa Aboul Aftar.

D'autre part, M. André Giraud, ministre de la défense, a indiqué mardi sur Europe 1 : *« Nous avons un accord de coopération avec Hissène Habré pour la reconquête du territoire national contre l'envahisseur, et nous exécutons cet engagement* (1). *» De son côté, l'agence libyenne de presse Jana a démenti mardi la présence de troupes libyennes dans l'ouest du Soudan, laissant entendre qu'il s'agissait des forces du CDR (Conseil démocratique révolutionnaire) de M. Acheikh Ibn Omar.*

(1) NDLR : La France est liée au Tchad depuis mars 1976 par un accord de coopération militaire technique, qui lui permet notamment de former les cadres de l'armée tchadienne, de concourir au soutien logistique des forces tchadiennes et de disposer de droits d'escale. Contrairement à un accord de défense, qui prévoit l'engagement automatique de la France en cas d'agression, l'accord de coopération nécessite une demande formelle de la part du pays signataire, et il interdit aux forces françaises – à l'exception des équipages d'hélicoptères – de participer directement à l'exécution d'opérations de guerre.

● **M. FITERMAN : « Les Tchadiens doivent régler eux-mêmes leur problèmes. »** – *« Que la France tienne ses engagements internationaux, d'accord, mais qu'elle s'engage comme elle le fait de plus en plus dans l'affaire tchadienne, dans ce qui peut être demain une aventure, nous disons non, attention, il y a danger »*, a déclaré M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du PCF, le mardi 24 mars sur France-Inter. L'ancien ministre des transports a ajouté que *« les Tchadiens doivent régler eux-mêmes leur problème »*, en soulignant qu'il était partisan d'*« une solution africaine sous l'égide de l'OUA »* (Organisation de l'unité africaine).

ALGÉRIE

Le président Chadli a levé les mesures d'assignation à résidence

ALGER
de notre correspondant

Les avocats algériens montent au créneau de la défense des droits de l'homme. Cinq jours après la création d'une section d'Amnesty International en Algérie (*le Monde* daté 22-23 mars), une délégation du conseil de l'ordre conduite par le bâtonnier d'Alger en exercice, M. Tayel Belloula, a été reçue par le président de la République, M. Chadli Bendjedid, lundi 23 mars.

L'agence officielle APS souligne que celui-ci *« a affirmé son souci constant de veiller rigoureusement à l'application des lois et à la garantie des libertés individuelles du citoyen et de son droit à la défense, conformément à une justice authentique que lui garantissent tous les textes fondamentaux de son pays. »*

Cette audience a été immédiatement suivie d'effet. Sur ordre du président Chadli, la décision administrative illégale qui frappait trois avocats (1) a été levée dès lundi soir (*voir nos dernières éditions du 25 mars*). Les dix-neuf autres personnes qui subissaient le même sort sont également rétablies dans leurs droits. Tous devaient regagner Alger mardi.

Le pouvoir qui avait laissé ternir l'image de l'Algérie en emprisonnant des militants des droits de l'homme et en muselant des associations à peine créées, semble donc revenir à de meilleurs sentiments.

F. F.

(1) Il s'agit de Me Abdennour Ali-Yahia, le président de la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH), envoyé à Ouargla, à 500 kilomètres au sud d'Alger, Me Mokrane Aït-Larbi, vice-président de la Ligue, et de Me Ali Kechide, arrêté à Constantine et exilé à Bordj-Omar-Idriss, près de la frontière libyenne.

● **SIERRA-LEONE : vingt-sept arrestations après la tentative de putsch.** – La plupart des personnes arrêtées à la suite de la tentative de coup d'Etat du 23 mars (*le Monde* du 24 mars) sont des militaires subalternes. Deux hommes politiques importants sont soupçonnés d'avoir trempé dans ce complot. D'autre part, le président sierra-léonais, le général Joseph Momoh, a indiqué que les armes saisies avaient été importées et non pas volées dans une caserne du pays. La police a découvert des lance-missiles, des fusils, des équipements anti-aériens, des grenades à main ainsi que des treillis militaires. – (*Reuter, AFP.*)

● **Manifestation du PCF pour Pierre-André Albertini.** – Le Parti communiste, le Comité de défense des droits de l'homme, présidé par M. Georges Marchais, le Mouvement de la jeunesse communiste et le MRAP organisent une manifestation, mercredi 25 mars, à 18 h 30, à Paris, aux abords de l'ambassade d'Afrique du Sud, près des Invalides, *« contre l'apartheid et pour la libération de Pierre-André Albertini »*. Ce jeune coopérant français vient d'être condamné à quatre ans de prison par un tribunal du Ciskei (bantoustan sud-africain) pour avoir refusé de témoigner contre des militants du Congrès national africain (ANC).

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

« Une guerre américaine » selon Moscou

Un porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères a fait porter, mardi 24 mars, aux Etats-Unis *« la responsabilité de la poursuite des effusions de sang en Afghanistan »*. Dans une déclaration lue devant la presse, M. Boris Piadychev a affirmé que *« la guerre en Afghanistan est une guerre américaine »*. Il a critiqué de récents propos du président Reagan, l'accusant d'*« irresponsabilité »* et de *« déformation délibérée des faits »*. Le chef de la Maison Blanche avait notamment indiqué, vendredi, à l'occasion de la proclamation de la journée de l'Afghanistan, que les succès de la guérilla afghane avaient peut-être poussé l'URSS à manifester *« un nouvel intérêt pour l'aspect politique du conflit »*.

D'autre part, selon Islamabad, les raids aériens afghans du 23 mars sur des villages pakistanais proches de la frontière entre les deux pays (*le Monde* du 25 mars) ont fait au moins quatre-vingt-cinq morts. Le Pakistan a fermement protesté contre ces *« attaques barbares »*, et les Etats-Unis ont condamné cette *« escalade »* contre Islamabad.

En Afghanistan, selon des sources officieuses pakistanaises, la résistance a récemment abattu cinq hélicoptères et lancé des attaques à la roquette, à partir de l'extrême nord du pays, contre le territoire soviétique. Selon des sources diplomatiques occidentales, un groupe de résistants de la région de Paghman (nord-ouest de Kaboul) aurait *« pour le moment »* accepté le cessez-le-feu provisoire proposé par le régime prosoviétique. – (*AFP, AP.*)

Chili

M. Almeyda est relégué dans le sud du pays

Santiago. – Le gouvernement chilien a ordonné dans la nuit du mardi 24 mars au mercredi 25 mars la relégation de l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Clodomiro Almeyda dans l'extrême sud du pays. Un communiqué de la Direction nationale de communication sociale (Dinacos) a indiqué que M. Almeyda a été conduit dans la localité de Chile-Chico, *« où il est assigné à résidence »*.

Le dirigeant socialiste, ancien vice-président de la République du gouvernement de Salvador Allende, était rentré clandestinement mardi dans son pays. Il s'était ensuite présenté à la justice de Santiago. Dans un communiqué, la DINACOS avait annoncé dans un premier temps qu'une enquête était ouverte *« sur la participation présumée de Clodomiro Almeyda à des activités subversives internationales pour soutenir les mouvements terroristes au Chili »*.

L'ancien ministre avait été arrêté en février 1975 sur ordre du gouvernement militaire du général Pinochet, puis contraint à s'exiler en Allemagne de l'Est.

M. Almeyda a déclaré, mardi, dans un communiqué qu'il défendrait son droit à vivre au Chili, en précisant que, selon lui, le gouvernement chilien ne lui aurait jamais permis de revenir légalement étant donné qu'il représente à ses yeux, *« un danger pour la sécurité intérieure de l'Etat »*. – (*AFP.*)

Nicaragua

Nouvelle démission au sein de la Contra

L'un des responsables de l'opposition armée au régime de Managua, M. Fernando Chamorro, a annoncé, le samedi 21 mars, qu'il quittait l'Union nicaraguayenne d'opposition (UNO), principale force de la Contra antisandiniste.

Cette démission inattendue est un élément supplémentaire dans la crise que connaît depuis le début de l'année la direction de l'UNO, déchirée entre anciens somozistes et modérés. Un autre dirigeant antisandiniste, M. Arturo Cruz, avait récemment donné sa démission pour des motifs apparemment similaires.

Le *New York Times* a, d'autre part, annoncé dans son édition du dimanche 22 mars que cinquante mille soldats américains devraient participer en mai à des manœuvres d'une envergure sans précédent en Amérique centrale. Ces manœuvres, répondant au nom de code de *« Solid Shield »* (Bouclier solide), coïncideraient avec une offensive de printemps de la Contra. Elle comprendrait, entre autres, une évacuation simulée de la base navale américaine de Guantanamo, à Cuba, dans l'hypothèse où La Havane interviendrait contre les Etats-Unis.

Un responsable américain, qui a demandé à garder l'anonymat, a précisé dimanche qu'il s'agissait, en l'espèce, d'un exercice de routine, et que les manœuvres annoncées engageront *« moins de dix mille soldats »* au Honduras. D'autres pays seront également concernés par l'exercice, a précisé ce responsable. – (*AFP.*)

Californie, Floride, Nord-Est, par importante organisation U.S.
ETUDES EN UNIVERSITÉ USA
● L'année américaine après le bac (17 à 24 ans).
● Diplôme de Business en 12 mois (18 à 35 ans).
● Stages linguistiques : année, semestre, été (18 à 35 ans).
● Préparation tous diplômes (B.A. ; M.B.A. ; MASTER ; Ph. D.).
Simplification des formalités et des délais. Doc. contre 3 timbres.
UNIVERSITY STUDIES IN AMERICA, Inc.
French-Office, 57, rue Charles-Laffitte, 92200 Neuilly. 47.22.94.94 ou 47.45.09.19.

هكذا من الاصل

Amériques

ETATS-UNIS

La convalescence politique de M. Reagan : pronostic réservé

WASHINGTON
correspondance

« *En convalescence politique. Pronostic réservé.* » Ce titre du *New York Times* caractérise bien le sentiment des milieux politiques sur les perspectives de la présidence Reagan. Certes, l'entourage présidentiel est très satisfait du comportement du chef de l'exécutif lors de sa conférence de presse la semaine dernière. Craignant le pire, les officiels de la Maison Blanche ont été heureux et soulagés de retrouver leur « patron » en pleine possession de ses moyens physiques et intellectuels, jouant avec succès de son charme et capable par quelques plaisanteries faciles de désarmer, voire de ridiculiser certains de ses adversaires des médias.

M. Reagan a accompli une performance « *sans faute* », appréciée du grand public. Seuls quelques esprits chagrins lui tiennent rigueur de se juger avec une infinie indulgence, minimisant le scandale de l' « Irangate », décrit par lui comme une « *erreur* », et la politique envers l'Iran comme une simple « *faute* » due à une défaillance d'exécution. Toutefois, les critiques démocrates ne manquent pas de souligner que, sous sa présidence, six personnes se sont succédé à la tête du Conseil national de sécurité, ce qui n'est pas sans poser de problèmes quant à la sagacité des choix présidentiels.

Les dirigeants du Congrès s'accordent néanmoins à penser que le président est entré enfin dans une sorte de convalescence politique, mais que son rétablissement définitif demeure incertain. Beaucoup dépendra de l'habileté de M. Howard Baker, le nouveau secrétaire général de la Maison Blanche, à conseiller le président tout en dissipant l'impression d'exercer une « *régence* ». Il lui faut donc gagner l'opinion, tandis que M. Reagan va voyager un peu partout dans le pays pour bien démontrer qu'il tient de nouveau bien en main les commandes du pouvoir. Il n'est pas exclu qu'il se rende à l'étranger avant sa visite à Venise en juin pour le sommet économique des pays industrialisés. Un accord avec le Kremlin sur le contrôle des armements consoliderait son autorité. Atteindre ces objectifs implique toutefois un certain assouplissement de ses positions, ainsi que la coopération des démocrates. Or, dans la perspective électorale de 1988,

« Notre justification légale pour les expériences de la « guerre des étoiles » était défectueuse et des erreurs ont été commises. J'en assume l'entière responsabilité. » (*International Herald Tribune* du 25 mars.)

ceux-ci ne sont pas enclins à lui faire de cadeau, et c'est à dessein que les leaders démocrates de la commission d'enquête parlementaire se hâtent lentement, en spéculant sur des révélations embarrassantes pour le président. Le pronostic sur le rétablissement du président ne peut donc être que réservé.

M. Bush en difficulté

Dans l'immédiat, le vice-président Bush est la première victime des retombées de l'affaire. Certes, il est toujours en tête dans la course à l'investiture du Parti républicain, mais son avenir politique dépend de son aptitude à faire savoir au grand public qu'il avait émis des réserves sur l'initiative d'un rapprochement avec les « *modérés* » de Téhéran, sans apparaître aux cadres de son parti comme déloyal envers le président.

Celui-ci ne lui a pas rendu service en disant d'abord que le vice-président n'avait exprimé aucune réserve (M. Bush avait dit le contraire le 12 février) à l'égard de l'initiative envers l'Iran. Plus tard, le président devait corriger ses propos en précisant que M. Bush avait en effet émis des réserves, mais qu'il s'était ensuite rallié à la politique présidentielle. Mais n'aurait-il pas dû justement dissuader le président ?

Le vice-président affirme également n'avoir jamais été mis au courant du transfert illicite de fonds aux rebelles du Nicaragua. Pourtant, l'un de ses principaux adjoints a participé aux discussions sur l'aide aux « contras ». Aussi bien, peut-on croire M. Bush, se demande-t-on, lorsqu'il nie avoir jamais reçu un chèque du financier saoudien, M. Adnan Khashoggi en 1985 ?

Certes, M. Bush dispose de soutiens financiers importants pour sa campagne et il a l'appui de l'appareil du parti. Mais, de plus en plus, sa personnalité est mise en cause. A-t-il l'étoffe d'un gagnant ? Sa voix, son apparence de grand bourgeois de l'Est – fût-il un élu du Texas – ne le favorisent pas auprès du grand public et, aux yeux de la droite du Parti républicain, il reste suspect de s'écarter de l'orthodoxie conservatrice.

HENRI PIERRE.

HAITI

Le colonel Regala membre du triumvirat est promu général

Port-au-Prince (*AFP*). – Le colonel Williams Regala, un des trois membres du Conseil national de gouvernement (CNG), ministre de l'intérieur et de la défense nationale, a été élevé, mardi 24 mars, au rang de général de brigade par le président du CNG, le lieutenant général Henri Namphy. Le général Regala, quarante-neuf ans, a également été nommé assistant chef d'état-major général de l'armée haïtienne. Huit autres officiers supérieurs de l'armée ont été promus ou nommés à de nouvelles fonctions. En particulier, le colonel Nicolas a été nommé chef d'état-major général par intérim en remplacement du général de brigade Jean Beliotte, mis à la retraite, et le colonel Charles Lovis a été promu commandant de la garde présidentielle, où il remplace le colonel Max Vallès.

L'élévation au grade de général du colonel Regala, lié au général Namphy par une solide et ancienne amitié, illustre le rôle-clé du ministre de l'intérieur et de la défense nationale au sein de l'équipe au pouvoir à Haïti depuis le 7 février 1986, date de la chute du régime duvaliériste.

● *Le président Reagan gèle les avoirs de Duvalier.* – Le président Ronald Reagan a signé une ordonnance pour geler les avoirs aux Etats-Unis de l'ancien dictateur haïtien Jean-Claude Duvalier et de ses associés, rapporte le *Washington Post* dans son édition du vendredi 20 mars.

Cette décision devrait permettre au gouvernement haïtien de revendiquer les millions de dollars que Duvalier a puisés dans le trésor public. Selon des avocats représentant le gouvernement de Port-au-Prince, Duvalier et sa famille auraient prélevé 120 millions de dollars pendant leurs quinze années au pouvoir.

Les avocats cités par le quotidien américain ont estimé que l'ancien président avait dépensé 8 millions de dollars pour quatre appartements à New-York, un yacht de 30 mètres, le *Niki*, mouillé à Miami (Floride), ainsi que pour alimenter plusieurs comptes bancaires. – (*AFP.*)

● *L'Eglise est favorable à la constitution.* – La Conférence épiscopale d'Haïti, organe dirigeant de la puissante Eglise catholique haïtienne, s'est prononcée, lundi 23 mars, en faveur du projet de nouvelle Constitution, estimant que le texte proposé au pays était une « *bonne garantie* » démocratique. « *Malgré certaines lacunes et contradictions* », indique la Conférence, les constituants ont « *véritablement cherché à protéger les droits fondamentaux et les libertés de chacun* ». (*AFP.*)

M. Haig annonce sa candidature à la présidence

Le général Alexander Haig, ancien secrétaire d'Etat et ancien *commandant en chef des forces de* l'OTAN, a annoncé, le mardi 24 mars, à New-York, son intention de briguer l'investiture de son parti pour l'élection présidentielle.

L'entrée de M. Haig dans la course fait de lui le second candidat républicain déclaré à l'investiture, après l'ancien gouverneur du Delaware M. Pete Du Pont, qui a annoncé sa candidature en septembre dernier. D'autres personnalités républicaines, parmi lesquelles le vice-président, M. Georges Bush, et le dirigeant de la minorité républicaine au Sénat, M. Bob Dole, dont les ambitions sont connues, ne se sont pas encore officiellement prononcées.

M. Haig a déclaré mardi qu'il espérait gagner en prouvant qu'il n'est pas insensible aux problèmes de ses concitoyens. « *A l'intérieur de cette carapace, de ce militant, de cette allure excessivement ambitieuse, il y a un cœur aussi grand que n'importe quel autre* », a-t-il affirmé.

Comme le montrent ces propos, l'ancien secrétaire d'Etat va s'efforcer de modifier l'image que l'opinion a de lui. En avril, 1981, après la tentative d'assassinat contre M. Reagan, il avait vivement irrité les autres collaborateurs du président en déclarant : « *A partir de maintenant, je contrôle la situation.* »

COURS DE LANGUES
PORTUGAIS - BRESILIEN
ESPAGNOL
QUECHUA
ANGLAIS
Tél. 45 41 39 60
I.T.S 21 bis, rue des Plantes 75014 Paris

PARIS/LOS ANGELES
ou San Francisco
Prix aller-retour sur vols réguliers.
Plus de 15 fréquences quotidiennes sur l'Amérique du Nord
3995 F*
REPUBLIQUE TOURS
Tél. : (1) 43.55.39.30
1, av. de la République 75011 Paris
* Vols réguliers soumis à certaines conditions d'utilisation. Mars Oct. 87

SUNNY
La nouvelle référence automobile est née.

La nouvelle Sunny fait aujourd'hui une entrée remarquée en France, après avoir conquis ses lettres de noblesse dans le monde entier (élue meilleure voiture japonaise 86/87 au Japon).
Grâce à l'exigence constante de Nissan pour l'innovation, la qualité jusque dans les moindres détails, la nouvelle Sunny est par sa conception même, la *nouvelle référence automobile.*
Son succès mondial s'explique aisément : il suffit de comparer...
Etes-vous sûr de pouvoir bénéficier, pour une berline 5 portes de cette catégorie, d'autant d'équipements d'origine, d'un tel raffinement haut de gamme ?

EQUIPEMENTS EN SERIE	SUNNY 1600 SLX	Modèle X prix des options
Vitres teintées	○	
Enjoliveurs de roues	○	
Essuie-Glace arrière	○	
Radio K7 FM Stéréo	○	
Ouverture du coffre à distance	○	
Volant réglable	○	
Compte-tours	○	
Banquette arrière rabattable en 2 parties	○	
Montre digitale à quartz	○	
Témoin sonore de feux non éteints	○	

La Sunny : Berline 5 portes, spacieuse pour la ville comme pour la route, élégante et racée (Cx : 0,33). Traction avant. 5 vitesses. 07 CV. 84 ch. Suspensions indépendantes. Un moteur brillant : 11"8 de 0 à 100 km/h. 175 km/h sur circuit. Une puissance toujours disponible grâce à un couple élevé même à bas régime*. Sunny 1300 toute équipée à partir de **64.900 F.**

ELUE VOITURE DE L'ANNÉE AU JAPON

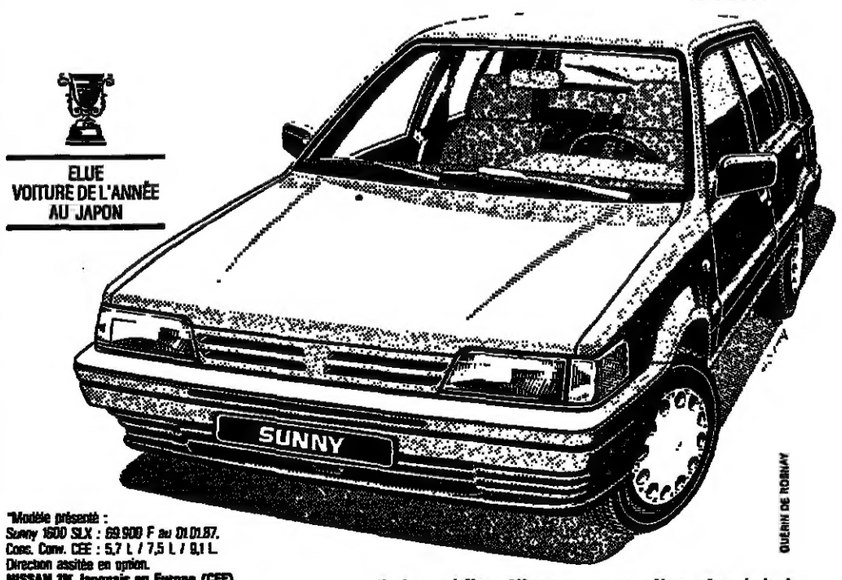

*Modèle présenté :
Sunny 1600 SLX : 69 900 F au 01.01.87.
Cons. Conv. CEE : 5,7 L / 7,5 L / 9,1 L.
Direction assistée en option.
NISSAN 1er Japonais en Europe (CEE)
Lubrifiants: Mobil - NISSAN FINANCEMENT.
320 concessionnaires et agents à votre service.
SOCIETE RICHARD, IMPORTATEUR.
B.P. 103, LE CHESNAY 78153.
TELEPHONE : (1) 39 54 90 54.

QUERIN DE ROMIAT

Automobiles Nissan, pour aller plus loin!
NISSAN NISSAN

Drôle d'après-guerre aux Malouines

Les surprises de la géographie

LES Malouines sont certes très loin dans l'hémisphère Sud, aux portes, semble-t-il, de l'Antarctique. Mais, la carte en fait foi, les îles ne sont, pas plus au sud que Londres n'est au nord : 51°30 de latitude dans les deux cas. Et le climat, avec une température moyenne annuelle de +5°, est très supportable, même si la neige peut tomber pratiquement tous les mois de l'année. Le vrai maître des lieux, c'est le vent, et un homme perdu sur les collines risque vite de mourir de froid. A l'inverse, on peut se baigner en février sans trop d'héroïsme. Bref, ce n'est pas l'enfer, et le paysage *« lamentable et désolé »* décrit en 1833 par Charles Darwin ne manque pas de charme, et sûrement pas de grandeur.

Les Malouines doivent leur nom français au fait que les marins de Saint-Malo venaient y chasser le phoque au dix-huitième siècle. L'histoire « diplomatique » de cet archipel jusqu'en 1833 est à peu près inextricable, et met en jeu la France, l'Angleterre, l'Espagne, puis l'Argentine et les Etats-Unis.

L'argument essentiel des Britanniques est que, depuis plus de cent cinquante ans, ils occupent « pacifiquement » des îles où, jusque-là, les tentatives d'établissement, que ce soit de leur fait, de celui des Français ou des Espagnols puis des Argentins, n'avaient été que sporadiques.

(Suite de la première page.)

« Mais ce qui a le plus choqué les gens, répète-t-on à l'envi, *c'est l'attitude incroyablement dure et méprisante des officiers argentins à l'égard de leurs propres soldats, des conscrits qui ne demandaient qu'à rentrer chez eux. »* Les îliens (ou *kelpers*) y ont vu le reflet d'une société inquiétante, tellement différente de la leur. L'Argentine d'aujourd'hui n'est certes plus celle des généraux, mais ici la confiance dans la « démocratie » argentine n'est pas revenue, c'est le moins qu'on puisse dire.

Les cent quatre-vingt-dix champs de mines à peu près indétectables sont là pour rappeler bien des mauvais souvenirs. Inutile de chercher un Kelper qui se déclare en faveur d'un rattachement à l'Argentine. Combien, au contraire, d'amères récriminations à l'encontre de ce Foreign Office coupable d'avoir envisagé, au début des années 80, de reconnaître la souveraineté de Buenos-Aires sur les îles, en échange d'un accord *lease back*, un peu comme à Hongkong...

Désormais, à la moindre rumeur de négociation, les îliens tendent une oreille inquiète. Même si certains sont bien conscients que la situation actuelle ne peut durer éternellement, qu'il faudra bien trouver le moyen de rétablir au moins une liaison aérienne et maritime avec l'Argentine ou, dans un premier temps, avec le continent. Car pour l'instant, solidarité latino-américaine oblige, aucun pays de la région ne peut se permettre de donner l'impression qu'il reconnaît le « bon droit » de Londres. Résultat, cette Chilienne qui a de la famille à Port-Stanley doit faire un invraisemblable périple (plus de 30 000 kilomètres dans chaque sens) pour lui rendre visite : du Chili en Angleterre, et d'Angleterre à Port-Stanley, à bord d'un Tristar de la RAF, qui fait escale sur la base militaire de l'île de l'Ascension : la seule liaison, aujourd'hui encore, entre les îles et le reste du monde.

Quand Margaret Thatcher, soutenue par la quasi-unanimité de la Chambre des communes, décida d'envoyer la flotte, était-elle consciente de toutes les conséquences de son geste ? *« Je me pose chaque jour la question,* répond l'un des responsables britanniques du développement de l'île. *Mais, si c'est oui, je lui tire mon chapeau. »*

Un aéroport imposant

Car reprendre les îles, c'était forcément s'engager ensuite à les défendre, à les développer, et à en payer le prix. Le symbole le plus évident de cet engagement, c'est l'imposant aéroport de Mount-Pleasant, créé de toutes pièces dans un site parfaitement désert et autour duquel s'organise toute la défense de l'archipel.

Outre les pistes, qui peuvent accueillir n'importe quel type d'avion, il y a là des chasseurs Phantom F-4 prêts à décoller en deux minutes, toutes sortes d'hélicoptères, y compris les énormes Chinook, dont un exemplaire s'est écrasé presque sous nos yeux, tuant ses sept membres d'équipage ; un système perfectionné de défense antiaérienne, de puissants radars — ceux qui sont installés à l'extrémité occidentale des îles peuvent surveiller le trafic entre les aéroports militaires de la côte argentine ; il y a aussi, à proximité, un nouveau port pour accueillir les bâtiments de la Royal Navy qui patrouillent autour des îles, une frégate et très vraisemblablement un ou plusieurs sous-marins. *« Il ne s'agit pas d'empêcher tout débarquement argentin sur l'archipel, plusieurs divisions n'y suffiraient pas : mais de s'assurer, grâce à l'aéroport, que nous aurons forcément le dessus en cas de conflit »,* explique le contre-amiral Layman, actuel commandant des troupes britanniques des trois armes sur les îles.

Combien sont-ils, au fait ces soldats ? Un large sourire, des yeux bleus qui pétillent encore plus qu'à l'ordinaire, mais pas de réponse, bien sûr. Gageons tout de même qu'ils sont encore nettement plus nombreux que les 1 910 habitants civils des îles.

« Nous avons déjà réduit nos effectifs, et nous allons continuer à les réduire », nous avait déclaré, à Londres, Lady Young, ministre au Foreign Office, tandis qu'au ministère de la défense on indiquait que les dépenses militaires occasionnées par les Falklands n'atteindraient plus cette année que 400 millions de livres et en principe seulement 125 millions de livres (1,25 milliard de francs) à la fin des années 80. Une dépense somme toute supportable, d'autant que les chefs militaires soulignent les mérites de cet exceptionnel terrain d'entraînement pour les troupes — immenses étendues presque vides,

> *Tranquilles comme des pingouins sur un champ de mines*

avec tout ce qu'il faut pour « endurcir » un soldat. Mais il s'agit, répète-t-on, de défendre l'archipel, rien de plus, et non de le transformer en une quelconque base de l'OTAN, comme l'affirment les Argentins. L'intérêt stratégique n'est tout de même pas négligeable, à proximité du cap Horn, dans une région où les Occidentaux n'ont aucune facilité militaire, et pas si loin de l'Antarctique.

Défendre les îles, tout en s'efforçant de nettoyer une partie au moins des scories inévitables de la lourde présence militaire, ce n'est pas tout. Garder les Falklands, dans les conditions actuelles, c'est forcément essayer de les développer, c'est-à-dire aussi tirer les habitants de leur tranquillité, de leur mode de vie traditionnel. Construire des boulangeries et des magasins pour des gens qui faisaient leur propre pain et cultivaient leurs légumes. Essayer de se lancer dans des entreprises nouvelles — la pêche au crabe, des cultures ultra-modernes de salades sous serres. Redistribuer, chaque année, des terres, parmi celles qui appartiennent aux fameux *absentees*, propriétaires résidant en Grande-Bretagne, qui ignoraient à peu près tout des îles, sauf les revenus qu'ils en tiraient.

De l'argent et des hommes

Pour cela, il faut de l'argent et des hommes. Les hommes doivent venir du Royaume-Uni, car les îles seraient bien en mal de fournir tous les cadres nécessaires, et même certains travailleurs manuels. L'argent aussi, au début, est venu du budget de Londres (31 millions de livres) et de la poche de certains généreux donateurs (un habitant de Guernesey a donné 1 million de livres pour contribuer à la construction du nouvel hôpital civil et militaire de Port-Stanley).

A présent, la manne fournie par les licences de pêche *(voir ci-dessous)* et qui représentera avec 7 millions de livres, le triple des revenus de la laine, jusqu'ici principale richesse de l'île, devrait faciliter bien des choses. Mais développer les îles sans les défigurer, sans se lancer dans des projets trop ambitieux et sans susciter chez les locaux une mentalité d'assistés n'est pas facile. Le dynamique responsable de la Falklands Islands Development Corporation est assurément l'homme le plus critiqué de l'archipel, et les représentants sur place du Foreign Office et de l'Overseas Service (l'ancien Colonial Office) doivent faire preuve de doigté dans leurs relations avec les conseillers élus qui forment le « gouvernement » local, présidé par un gouverneur nommé par Londres.

Déjà, certaines tirades entendues lors d'une réunion publique à Port-Stanley sonnent désagréablement : *« Nous n'avons pas besoin d'immigrants ». « Nous ne voulons pas que les gens venus d'Angleterre reçoivent des maisons en priorité. »*

Mais cela, on ne l'entend qu'à Port-Stanley, « la ville » (mille habitants), où comme chacun sait l'atmosphère est « pourrie »...

« Les vraies Falklands, c'est le camp » (de l'espagnol campo), c'est-à-dire ces immenses landes peuplées d'oies sauvages et de moutons, où les habitants des fermes isolées vivent dans un curieux mélange de modernisme et d'existence primitive. On prend sa bêche pour aller extraire quelques mottes de tourbe, qui permettront de se chauffer, mais on circule en avion entre les îles, quitte à atterrir sur une plage, en semant la panique parmi les pingouins.

Le docteur donne ses consultations à la radio, qui sert aussi à annoncer la liste des passagers de l'avion, permet à l'instituteur de donner ses cours aux jeunes enfants (les plus grands vont en pension à Port-Stanley et une toute petite minorité ira poursuivre ses études, tous frais payés, au Royaume-Uni). On a le grand air, une sécurité inimaginable en Europe (l'usage des serrures est à peu près ignoré), mais guère de distractions, bien sûr. On vit simplement, mais dans l'aisance : chaque famille a sa Land-Rover et sa vidéo...

Ce monde étrange, pourquoi ne pas en faire profiter quelques touristes ? Trois hôtels ont été ouverts cette saison dans le « camp », en fait dans d'anciennes maisons de propriétaires aménagées en gentilles pensions très anglaises. On se croirait presque dans une île anglo-normande, Aurigny ou Sercq, par exemple. Si ce n'est qu'on est à 14 000 kilomètres plus au sud, que trois semaines au départ de l'Angleterre coûtent 25 000 francs et que, par bonheur, seuls soixante-dix touristes ont étrenné les nouvelles installations et vu quantité de pétrels géants, d'albatros, de vautours et de caracaras ; entendu rugir les lions de mer, bâiller les éléphants de mer, énormes masses de graisse placidement étalées sur un lit d'algues ; sans oublier des milliers de pingouins, ou plutôt de manchots, qui apprécient particulièrement les champs de mines, où personne ne vient les déranger.

JAN KRAUZE.

« Falkland Desire »

L'ATLANTIQUE-SUD aussi a ses jours de paresse. On est à 100 milles au sud des Malouines, au large du petit îlot Beauchêne, et le cap Horn n'est pas bien loin. Mais, ce matin d'été austral, les « cinquantièmes » n'ont aucune envie de hurler ; une vieille houle berce la flottille, le *Désir des Falk-land, Falkland-Desire,* — le patrouilleur des pêches qui nous accueille, et quelques dizaines de chalutiers-usines japonais, espagnols et aussi polonais, reconnaissables de loin à leur coque toute rouillée. Ceux-là sont à la mer onze mois sur douze et ne quittent pratiquement jamais les hautes latitudes.

A longueur d'année, on pêche le calmar — et le dollar : périodiquement, le poisson est transbordé sur des cargos qui filent vers le Japon — ou les autres pays consommateurs.

Le *Saturn*, de Gdynia, treuille péniblement son chalut : 40 tonnes d'un seul trait, une énorme masse noire et visqueuse, des dizaines de milliers de calmars écrasés dans le filet et qu'il faudra vingt-quatre heures pour trier et traiter. La routine pour l'un des deux cent seize chalutiers qui ont obtenu du gouvernement de Port-Stanley le droit de pêcher dans un rayon de 150 milles autour de l'archipel.

Moins grand, mais plus moderne, le *Maria-Eugenia D.*, de Vigo, remonte lui aussi un chalut plein à craquer — 20 tonnes — sous l'œil d'un petit pingouin, installé sur un tas de filets et qui apprécie en connaisseur la performance des pêcheurs espagnols ; la mascotte est montée à bord, il y a quelques jours, par l'ouverture de l'arrière.

Images paisibles, mais trompeuses. Parce que l'océan, dans ces parages, peut dévoiler en un instant son vrai visage de brute. Et parce que ces eaux riches et froides sont contestées : l'Argentine les considère comme siennes, puisqu'elles bordent « ses » Malvinas : au printemps dernier, un chalutier taïwanais s'est retrouvé par le fond, coulé par une canonnière argentine, et un marin est mort.

Un véritable défi

Depuis l'imposition de la nouvelle zone de « protection des pêches » par la Grande-Bretagne, aucun incident n'a été signalé. Mais, malgré les précautions prises à Londres et la retenue observée jusqu'à nouvel ordre par Buenos-Aires, la situation reste à bien des égards ambiguë. Elle est d'ailleurs, théoriquement, provisoire, puisque le Foreign Office continue d'appeler de ses vœux la signature d'un accord multilatéral sur la délimitation des zones de pêche, c'est-à-dire d'un accord entériné par l'Argentine.

Passée à peu près inaperçue en Europe continentale, cette affaire de licences de pêche est pourtant d'une importance majeure. Pour les îles Malouines elles-mêmes, dont les ressources vont être soudainement doublées. Mais aussi parce qu'elle sanctionne l'absence de tout progrès réel dans les relations entre l'Argentine et le Royaume-Uni.

Buenos-Aires n'a toujours pas déclaré la fin des hostilités et maintient certaines restrictions commerciales, les avions de la British Airways ne peuvent pas atterrir en Argentine, et les relations consulaires passent par l'intermédiaire des Suisses.

En principe, l'imposition d'une zone de surveillance des pêches répond d'abord à un souci de préservation des ressources naturelles ; l'accroissement sauvage du nombre des chalutiers dans les eaux des Malouines ne pouvait plus durer — les pêcheurs sont les premiers à en convenir. Mais le Foreign Office se devait aussi de réagir au véritable défi lancé par l'Argentine : la signature en juillet dernier d'un accord de pêche avec l'URSS qui couvrait toutes les eaux « argentines », y compris donc celles des Malouines. En échange, les Russes recevaient des facilités pour leurs navires en Patagonie, et leur exemple ne tardait pas à être suivi par les Bulgares.

Dès lors, tout alla très vite. Soucieux de ne pas paraître trop gourmands, ni inutilement provocateurs, les Britanniques fixèrent à 150 milles — et non 200 — les limites de leur zone de « conservation », ce qui correspond presque exactement à la zone d'exclusion maritime imposée aux navires argentins autour des îles *(voir carte)*. Et ils prirent soin de confier les missions de surveillance à un avion et à deux navires civils, dépourvus de tout armement et placés sous la tutelle du gouvernement de Port-Stanley : un travail de professionnels, accompli avec compétence et « tact ». Les capitaines des chalutiers semblent apprécier.

En théorie, la Royal Navy, maîtresse de ces eaux, n'est donc pas concernée : *« La licence de pêche n'est pas une garantie contre les navires argentins. »* Les Britanniques recommandent seulement aux pêcheurs de pénétrer dans la zone par l'est, le plus loin possible de l'Argentine. *« Mais,* remarque le capitaine du *Saturn, il faut tout de même traverser une zone de 50 milles qui est revendiquée par les Argentins et n'est pas protégée de fait par les Anglais. »* Naturellement, pas question, pour ces navires, d'aller s'approvisionner ou réparer en Argentine : il faut remonter jusqu'à Montevideo, à 1 000 milles au nord, où s'effectuent aussi les changements d'équipage. Ce n'est pas l'idéal, mais l'attrait du précieux calmar est le plus fort ; dès cette année, il y a eu deux fois plus de candidats que de licences accordées : essentiellement à des Japonais, Taïwanais et autres Coréens, et à bon nombre d'Espagnols. Et aussi à quarante bateaux polonais. Histoire d'honorer de vieilles traditions — et, accessoirement, de montrer aux Soviétiques et aux Bulgares qu'ils n'ont peut-être pas fait le meilleur choix.

J. K.

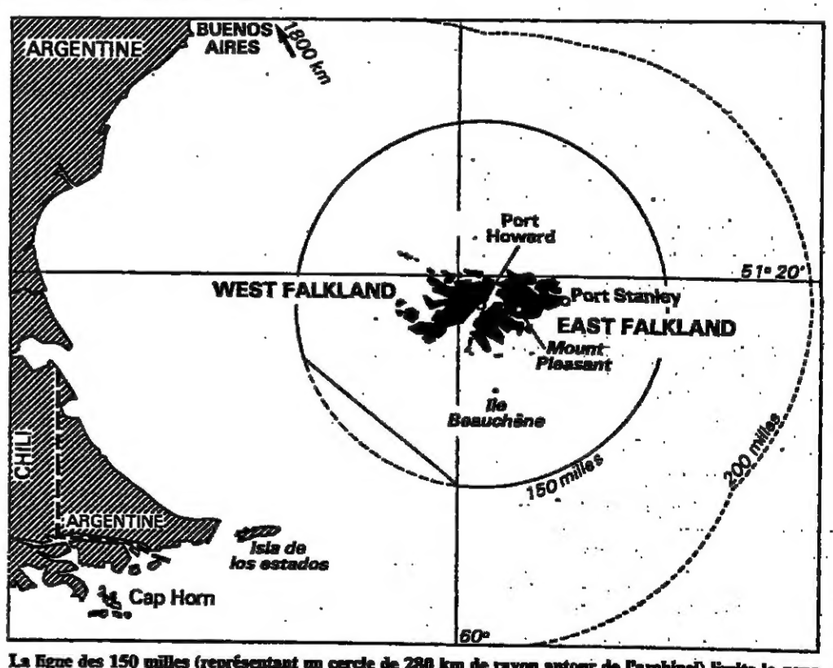

La ligne des 150 milles (représentant un cercle de 280 km de rayon autour de l'archipel) limite la zone de pêche imposée par la Grande-Bretagne. Cette zone correspond — sauf à l'extrême sud-ouest — à la zone de « protection » assurée par la Royal Navy. La ligne des 200 milles délimite la « zone économique » revendiquée par l'Argentine.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Enquête

JACOB BUTTON/GAMMA

BUENOS-AIRES

Malvinas argentinas

BUENOS-AIRES
de notre correspondante

CELA commence dès l'école. « *Las Malvinas son argentinas* » (les Malouines sont argentines), fait-on apprendre par cœur et dans toutes les classes aux élèves. Ça continue après. Dans les bâtiments publics, le long des routes.

Plus qu'un slogan, c'est une manière d'affirmer que les Argentins n'oublieront pas. Jamais. Qu'un jour de 1833 les marins de Sa Gracieuse Majesté britannique sont venus planter leur drapeau sur ce chapelet d'îles auxquelles nul Argentin n'avait jusqu'alors sérieusement prêté attention. Dans ce bout du monde où les descendants des conquistadores et les émigrants arrivés d'Europe étaient venus échouer, l'avenir avait des cornes et la fortune s'appelait pampa.

Pourquoi s'intéresser à des îles inhospitalières, dénuées de toute ressource, sinon les baleines qui croisaient dans les parages ? L'arrivée des Anglais allait tout changer. Les Malouines devenaient un argument que des générations de militaires et de civils ont ressassé pour se faire délivrer un brevet de patriotisme. Colonisé par deux milliers d'éleveurs de moutons britanniques, l'archipel a symbolisé dans le cœur des foules argentines la revendication de leur identité nationale.

A tel point que lorsque, en 1982, le régime militaire en place depuis six ans, à bout de souffle économique, politique et diplomatique, eut un dernier sursaut pour tenter de se survivre, c'est aux Malouines qu'il a pensé pour essayer de refaire surface.

Le 2 avril de cette même année, l'Argentine entière explosait de joie et d'orgueil à l'annonce que son armée avait reconquis les îles. Les tyrans d'hier étaient ovationnés en place publique comme des héros.

La junte perd son crédit

Mme Thatcher allait gâcher la fête. Un mois plus tard, elle lançait ses troupes à l'assaut des îles, et, en quelques jours, l'Union Jack remplaçait à nouveau la bannière ciel et blanc au sommet des collines redevenues Falklands. La junte qui y avait mis ses derniers pesos d'espoir allait y perdre tout son crédit. Près d'un an plus tard, elle restituait sans conditions le pouvoir aux civils.

Elu dans l'euphorie de la reconquête démocratique, le président Raul Alfonsin ne faisait pas des Malouines un thème-clé de sa politique, mais il ne les oubliait pas pour autant.

Lui et son ministre des affaires extérieures, M. Dante Caputo, allaient en effet se fixer un but ambitieux : reconquérir les Malouines par la voie pacifique. Ils se sont attachés à faire condamner les « occupants » anglais par les Nations unies. Objectif à moitié atteint en 1985, lorsqu'une majorité de pays recommandent à la Grande-Bretagne et à l'Argentine d'ouvrir des négociations directes pour régler leur conflit.

Un vœu resté pieux à ce jour, Londres refusant que soit posée la question de la souveraineté sur les îles – réglée à ses yeux – et Buenos-Aires s'opposant à toute discussion qui ne comporterait pas, fût-ce à terme, l'examen de cette question de souveraineté.

MM. Alfonsin et Caputo comptent sur les Etats-Unis pour faire pression sur la Grande-Bretagne et l'obliger à ouvrir une négociation globale sur les îles. Ils estiment qu'il est à la fois du devoir et de l'intérêt de Washington d'intervenir pour que la dispute se règle pacifiquement au sein de la « famille » occidentale dont l'Argentine est partie intégrante. Cet hiver, Washington s'est entremis pour détendre un peu l'atmosphère entre son « allié » britannique et son « ami » argentin, après l'imposition unilatérale par Londres d'une zone de protection des pêches autour de l'archipel.

Pour le gouvernement démocratique argentin, « récupérer » les Malvinas est plus un défi politique qu'une nécessité économique. *M. Caputo a souvent répété* que la démocratie argentine doit prouver qu'elle peut faire mieux que les régimes militaires qui l'ont constamment contestée depuis un demi-siècle. Quitte à faire beaucoup de concessions et à admettre toute forme de transition.

CATHERINE DERIVERY.

LONDRES

Une affaire dépassionnée

LONDRES
de notre correspondant

EN juin 1983, tout juste un an après la reconquête, les Malouines étaient encore au premier plan de l'actualité politique en Grande-Bretagne. O combien, puisque ce fut alors le facteur primordial et déterminant d'une écrasante victoire électorale remportée par la « dame de fer ».

En juin 1987, il est fort probable que les électeurs seront convoqués aux urnes par Mme Thatcher et, de nouveau, l'anniversaire de la reprise de l'archipel devrait coïncider avec *les élections législatives. Mais,* cette fois, tout indique qu'il ne sera guère question des Malouines durant la campagne, et pour cause. Si, il y a quatre ans, la fermeté du premier ministre face à l'Argentine avait été un atout essentiel du succès des conservateurs, elle est devenue aujourd'hui un sérieux handicap. Aussi vaut-il mieux ne pas en parler, même si, cinq ans après, le problème ne suscite plus beaucoup d'intérêt dans l'opinion publique : il semble que les Malouines aient retrouvé leur vraie place... très loin dans l'autre hémisphère.

« *Les Falklands ? Ce n'est plus à l'ordre du jour.* » Cette réflexion d'un stratège électoral conservateur en dit long sur le sentiment qui règne à présent au sein de la majorité. Alors que l'Argentine a changé de régime et que le nouveau paraît nettement moins belliqueux, les conservateurs ont de plus en plus de mal à expliquer la position du premier ministre qui persiste à refuser des négociations avec Buenos-Aires tant que le gouvernement argentin entend discuter de la « souveraineté » sur les îles.

Les Malouines sont un sujet d'embarras non négligeable quand Mme Thatcher essaie d'améliorer son image internationale. Les alliés européens et même les Américains, dont le soutien en 1982 avait été hautement apprécié à Londres, sont désormais de plus en plus réticents. La Grande-Bretagne a pu mesurer son isolement lors du dernier débat aux Nations unies. Même certains conservateurs n'hésitent plus à faire entendre leur voix pour réclamer une évolution. Le mois dernier, l'un d'eux, M. Cyril Townsend, président à la Chambre des communes du comité inter-partis pour les affaires de l'Atlantique sud, déclarait : « *Nous devons avoir une politique plus raisonnable et internationalement défendable. Avec celle qui est la nôtre actuellement, nous allons au-devant d'ennuis, et de regrettables incidents risquent de se produire.* » Quant aux travaillistes, ils ne parlent pas de conditions à des négociations avec l'Argentine, et, mettant en avant plusieurs enquêtes d'opinion, ils font valoir que la plupart des Britanniques sont favorables à un assouplissement de la politique gouvernementale.

Il est cependant très douteux que l'opposition centriste ou travailliste fasse des Malouines un de ses chevaux de bataille contre Mme Thatcher. D'abord parce que *ni les dirigeants de l'Alliance ni* ceux du Labour ne prônent l'abandon, tant s'en faut ; ensuite parce que le principal reproche adressé par l'opposition *au gouvernement a perdu de son* acuité puisque le coût financier et militaire de la « forteresse Malouines » a nettement diminué avec l'achèvement de la construction de la base aérienne de Mount-Pleasant.

FRANCIS CORNU.

Ecosse, 1 semaine dans un chalet : 1460 F*
En Ecosse
REPUBLIQUE TOURS
* Prix par personne base 4 personnes.
Bateau vers HULL + voiture personnelle + 7 nuits en chalet.
28 mars au 10 avril ou 25 avril au 15 mai - 12 septembre au 31 octobre 87.
1, av. de la République 75011 Paris.
Tél. : 43.55.39.30
Télex : 210 956.

PICARD
PICARD
LES ASSUREURS ONT TRANCHÉ !
4 gammes de serrures PICARD se sont vu décerner la note maximum « 3 Etoiles » ***
par l'Assemblée Plénière des Sociétés d'Assurances
Liste des installateurs : au 42-33-44-85 +

LES CALCULS PIÉGÉS DE VOTRE BANQUIER
SCIENCE & VIE ÉCONOMIE
AVRIL

Par le grand spécialiste de l'an Mille,
Edmond Pognon

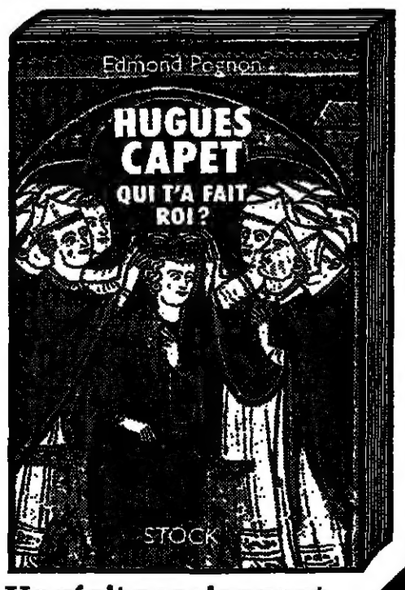

Un récit passionnant, une analyse approfondie.
Relié 242 pages
89F
Stock

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

M. Pons inébranlable face aux dirigeants du CDS

Les centristes sont aujourd'hui fixés : le gouvernement ne reculera pas sur le dossier calédonien. Discussion du projet de loi au Parlement à la mi-avril, organisation du référendum en août, plus question maintenant de toucher à ce calendrier. Tel est en substance le langage qu'a tenu le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, à une délégation des parlementaires du CDS emmenée par MM. Jacques Barrot, Daniel Hœffel et Bernard Stasi, le mardi 24 mars. Cette entrevue, organisée à la demande du parti centriste, n'aura donc été qu'une réunion pour rien. Tout de suite, en effet, les responsables du CDS ont eu le sentiment que c'était « à prendre ou à laisser ».

Pourquoi M. Pons se serait-il gêné, au demeurant, puisque, la semaine dernière, toujours pressé de se décerner le brevet de loyauté, M. Pierre Méhaignerie avait clairement signifié que ses amis, malgré leurs craintes, voteraient évidemment le nouveau projet de loi relatif à la Nouvelle-Calédonie ? Tout au plus les dirigeants du CDS souhaitaient-ils que le ministre des DOM-TOM donne des précisions et des assurances *« à ceux qui sont attachés à une solution pacifique de ce problème »*. Ils n'en ont guère obtenu davantage au cours de cette entrevue.

Les centristes ont en effet trouvé en face d'eux un ministre extrêmement déterminé et ils ont eu la confirmation que le RPR fait de ce dossier *« un sujet incontournable »*.

Faisant constamment référence à la mission qui lui a été confiée par le premier ministre, M. Pons a expliqué sans ambage que *« lui, il n'accepterait pas ce qu'avait accepté M. Lemoine »* (l'ancien secrétaire d'Etat socialiste), qu'il était personnellement prêt à *« assumer tous les risques »* de ce dossier, mais que si l'organisation du référendum devait être remise en cause, *« il préférerait s'en aller »*.

Après avoir longuement et fermement instruit le procès de MM. Christian Nucci et Edgard Pisani, M. Pons a fait valoir qu'un certain climat de détente avait pu être retrouvé depuis un an sur le territoire, notant par exemple que, depuis mars 1986, les effectifs de surveillance sur le territoire avaient diminué de huit cent quinze policiers et gendarmes.

Le ministre des DOM-TOM considère que le référendum est maintenant le meilleur moyen de ramener une certaine sérénité au sein de la communauté caldoche. Si, comme ses interlocuteurs du CDS le lui ont fait valoir, il y a des raisons de s'inquiéter de la réaction des Canaques, M. Pons considère que le risque d'un débordement du côté caldoche est encore plus grand. Si l'on diffère le référendum, a expliqué en substance M. Pons, les caldoches prendront les armes. Poussant plus loin le raisonnement, M. Pons n'exclut pas que *« la majorité loyaliste »*, se sentant abandonnée par la France, puisse au bout du compte être tentée de jouer la carte de l'indépendance à son propre profit.

Convaincu donc que le processus de référendum est maintenant trop engagé pour permettre une quelconque marche arrière, M. Pons s'est efforcé d'assurer à ses interlocuteurs centristes que le nouveau statut apportera au territoire toutes les garanties utiles à la communauté canaque. Garantie pour elle de conserver deux des quatre présidences des nouvelles régions, de bénéficier d'une représentation à la proportionnelle au sein du nouveau conseil exécutif, etc.

Des précisions qui n'ont guère convaincu les centristes. Un seul d'entre eux pourtant a osé le dire franchement au ministre, le sénateur centriste de Polynésie, M. Daniel Millaud. *« Une fois de plus*, a-t-il relevé, *on ne comprend pas en France les problèmes d'outre-mer. »* Si quelques défaillances ne sont pas exclues, les députés et sénateurs centristes se préparent donc, contraints et forcés par la solidarité gouvernementale, à voter ce projet qui — c'est le moins qu'on puisse dire — ne leur inspire guère confiance. Mais M. Pons et le RPR ont placé sur ce dossier les enchères si haut qu'ils ne peuvent faire une fois de plus autrement que de voter... et de s'abstenir de tout commentaire. En espérant que l'avenir ne leur donnera pas raison.

DANIEL CARTON.

L'allocution présidentielle sur l'Europe avant l'« Heure de vérité »

(Suite de la première page.)

Il a voulu rappeler, une fois de plus, sa conception du rôle du chef de l'Etat dans la conduite de la politique étrangère, et notamment européenne. M. Mitterrand avait d'ailleurs été surpris par le « dérapage » verbal de M. Chirac au sommet franco-espagnol de Madrid. Et également quelque peu agacé par l'importance que l'hôtel Matignon donne au voyage que M. Chirac entreprend à partir de dimanche aux Etats-Unis, où il sera reçu par le président Reagan.

M. Chirac aura, de son côté, de multiples occasions de souligner l'action de son gouvernement en faveur de l'Europe par des décisions concrètes. On se félicite ainsi dans son entourage qu'il ait été le premier à attirer l'attention sur l'importance de l'échéance de 1992, année de la création du grand marché unique européen et que sur ce sujet il ait pris de court le président de la République.

« Le gouvernement gouverne » : ce slogan, le premier ministre devait l'illustrer lors de « L'heure de vérité » en soulignant que si son action a pu être critiquée dans bien des domaines, elle n'en a pas moins, d'ores et déjà, porté ses fruits. Pour le démontrer, M. Chirac devait annoncer un certain nombre de mesures nouvelles concernant la culture mais aussi la politique sociale et économique, en soulignant qu'il ne se laisse pas tenter par la *« démagogie préélectorale »*. Le premier ministre, qui ne manque aucune occasion de mettre en valeur l'amélioration de la sécurité depuis un an, rappellera que dans ce domaine au moins les vœux des électeurs du 16 mars ont été satisfaits. Pour lui, la transformation du paysage économique est également bien engagée avec notamment le succès des privatisations auquel il attache l'importance d'une véritable *« réforme de société »*.

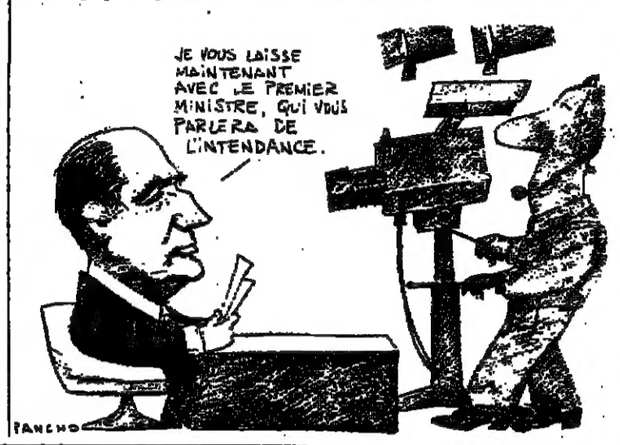

Diminution de l'impôt sur les sociétés

Parmi les mesures que pouvait annoncer M. Chirac, figuraient l'application, dès cette année, de la diminution de l'impôt sur les sociétés, une modification du régime des amortissements pour accélérer les investissements et des dotations nouvelles pour les autoroutes. Egalement l'aide à la chanson française et sa faveur pour une chaîne musicale. Il devait aussi s'adresser à la jeunesse pour admettre que la prise en compte de ses attentes n'avait pas été suffisante.

Les critiques adressées au gouvernement, qu'il s'agisse des attaques de l'opposition ou des réticences venant de la majorité elle-même, sont à classer, selon lui, dans ce que M. Barre appelle l' *« agitation du microcosme »* ou plutôt dans ce que de Gaulle traitait comme de l' *« écume au-dessus des profondeurs »*. Il ne s'inquiète donc pas outre mesure des attitudes des uns ou des autres. Ainsi, par exemple, le renfort recherché à l'Elysée par M. Léotard dans l'affaire du « Grand Louvre » fait sourire à l'hôtel Matignon, où il est mis sur le compte d'une irritation du ministre de la culture face aux arbitrages budgétaires de M. Balladur. On observe cependant que les velléités des ministres membres du Parti républicain à se distinguer plus nettement se multiplient. On ne veut pas encore attacher d'importance à l'absence de M. Léotard — qui ne s'était pas excusé — au déjeuner de la majorité mardi à l'hôtel Matignon, car c'est sa présence à « L'heure de vérité », comme invité, qui était considérée comme un test de la solidarité gouvernementale. Au cours de ce déjeuner, M. Messmer avait relevé que contrairement aux habitudes, ce sont maintenant des parlementaires qui appellent les ministres à plus de cohésion.

Les comportements des acteurs principaux de la vie politique sont ainsi de plus en plus conditionnés par la perspective de l'élection présidentielle. Chacun d'eux, tout en affirmant ne pas avoir arrêté son choix, se comporte pourtant bel et bien en candidat potentiel. Cette anticipation du scrutin présidentiel, qui est le fait de la classe politique tout entière et qu'elle accompagne d'un flou trompeur, n'est pas un phénomène nouveau en France. La clarté du débat politique gagnerait cependant à ce que les cartes soient abattues au plus vite.

ANDRÉ PASSERON.

Les dix ans de Jacques Chirac à l'Hôtel de Ville de Paris

Un faubourg pour la présidence

Paris, dix ans de « plus », c'est avec ce slogan jeu de mots que la mairie de la capitale va fêter le dixième anniversaire de l'arrivée de Jacques Chirac à l'Hôtel de Ville. Une exposition installée d'abord sous les fenêtres du maire puis dans les mairies d'arrondissement tentera d'illustrer ce « plus » que le chef du RPR a apporté aux Parisiens.

Après le bilan de la première mandature dressé à la veille des élections municipales de 1983 puis celui de la seconde mi-mandature peu avant les élections législatives de 1986, le rythme des célébrations semble se précipiter à l'approche de l'échéance présidentielle. Car, en faisant savoir qu'il a bien servi Paris — ce que bien peu contestent, — le candidat Chirac se sert une fois encore de la capitale comme il le fait fort habilement depuis une décennie.

Et d'abord pour se poser comme l'interlocuteur numéro un du pouvoir présidentiel. C'est même cette ambition qui, en 1977, l'a poussé à se mesurer au candidat de l'Elysée, M. Michel d'Ornano. Premier défi remporté de haute lutte et qui lui donne presque à l'improviste une mairie à laquelle il ne songeait nullement quelques semaines auparavant.

Le voilà soudain bardé du prestige de la capitale, de la légitimité des suffrages parisiens et d'une autonomie qu'appuient des moyens considérables ; il en usera pour tenter d'affaiblir tous ses concurrents aux élections législatives de 1978 puis au scrutin européen de 1979. Sans succès. Mais il récidive en 1981 lors de l'élection présidentielle en attaquant à la fois M. Valéry Giscard d'Estaing et M. François Mitterrand. Nouvel échec, mais, alors que M. Giscard d'Estaing battu redevient un simple citoyen, M. Jacques Chirac, lui, reste maire de Paris. Et cela fait toute la différence.

Car le leader du RPR fait de son Hôtel de Ville le bastion de l'opposition. Une position inexpugnable avec laquelle, d'entrée, M. François Mitterrand est obligé de composer. Seul l'accord tacite ou formel du maire de Paris permet au président de mener à bien ses grands projets : le Grand Louvre, la pyramide de verre, le transfert du ministère des finances ; l'Opéra Bastille, le parc de La Villette. Cette cohabitation, mal connue, a préparé celle de mars 1986.

Il n'empêche que du haut de son beffroi, M. Chirac crible le gouvernement socialiste de ses flèches verbales. Celui-ci, excédé, imagine de découper Paris en vingt petites communes, les anciens arrondissements. Le maire, qui ne peut s'opposer totalement au vote du projet, se fâche tout rouge et riposte en démolissant le plus ambitieux des grands projets présidentiels : l'Exposition universelle. Mieux, lors des municipales de 1983, il gagne haut la main tous les arrondissements parisiens, réduisant ainsi à l'impuissance ce cheval de Troie que devait être la fameuse loi PLM. Le voilà totalement maître en son palais et, plus que jamais, chef de l'opposition nationale.

A son bureau de l'Hôtel de Ville, M. Jacques Chirac a beaucoup appris. D'abord ce qu'est une population urbaine que l'élu corrézien ne connaissait pas et qu'il craignait peut-être. Ensuite, la durée. Lorsqu'on a six ans devant soi — ce dont aucun ministre ne dispose, — on peut réfléchir, viser loin, semer patiemment avant de récolter. Pour cela, il lui a fallu un budget qui dépasse celui de bien des administrations d'Etat, un corps de 40 000 fonctionnaires et une quinzaine de directions qui sont comme autant de ministères. Le maire a été obligé de se frotter à des sujets qui ne lui étaient guère familiers : la culture, la jeunesse et les sports, l'urbanisme, les affaires sociales, la santé.

Grâce à ses capacités personnelles, à la richesse de Paris, et à la compétence des collaborateurs qu'il a su choisir, le maire s'en est bien tiré si l'on en croit l'opinion. Profitant du fait que la presse parisienne est aussi une presse nationale, il l'a fait savoir *urbi et orbi*. Ainsi s'est façonnée l'image d'un bon gestionnaire, attentif aux besoins des citoyens, efficace et ménager de l'argent du contribuable.

M. Chirac a également profité de ses responsabilités pour conforter sa position à la tête de son parti. D'abord en ralliant les caciques du gaullisme parisien, qui, en 1977, n'éprouvaient guère de sympathie pour le chiraquisme. Il les a largement utilisés comme adjoints durant sa première mandature (entre autres M. Christian de La Malène, qui régna sur les finances durant six ans). Puis il les a installé, à des postes plus honorifiques pour promouvoir des hommes d'autant plus sûrs qu'ils lui doivent beaucoup. Parmi ceux-ci, et avec des nuances, on peut citer MM. Jean Tiberi, Roger Romani, Robert Pandraud, Bernard Pons, Alain Juppé, Jacques Toubon et Alain Devaquet.

D'une certaine manière, le Conseil de Paris et l'administration municipale ont servi d'école de cadre ou de réserve d'où sont sortis lors de la formation du gouvernement Chirac, en mars 1986, une cohorte de ministres — comme M. Camille Cabana — de conseillers de cabinets et de hauts fonctionnaires. Ils ont *été immédiatement* remplacés à la mairie par une seconde génération qui fournira à son tour ses meilleurs éléments, le moment venu.

Apprentissage de la cohabitation

M. Jacques Chirac a ratissé plus largement encore en s'assurant la collaboration de personnalités d'autres formations politiques comme les radicaux Didier Bariani, Yves Galland et Jacqueline Nebout. Voilà des chiraquiens non RPR qui peuvent être fort utiles à l'occasion. Pendant ces dix ans, le maire a neutralisé ses anciens adversaires de 1977, les coalisés de l'UDF, en les mêlant étroitement à la gestion municipale. M. Jacques Dominati, leur leader parisien, participe tous les lundis matins à la réunion d'état-major de l'Hôtel de Ville. A une nuance près — celle de l'opportunité d'une police municipale — lui et ses amis adhèrent à la politique parisienne de M. Chirac. Voilà un exemple d'heureuse cohabitation au long cours à l'intérieur de la majorité dont le président du RPR peut se vanter.

Il a pu aussi de son poste d'édile griffonner les brouillons du néolibéralisme. En quelques années, sans se presser et avec pragmatisme, il a privatisé plus d'une vingtaine de services municipaux. Fabrication de cercueils, impression des actes officiels, ramassage et incinération des ordures ménagères, nettoyage des trottoirs, production et distribution de l'eau, gestion des marchés, curage des égouts, distribution d'images par câble, gestion des parcomètres, toutes ces tâches ont *été* confiées en tout ou en partie à des groupes privés.

Comme leurs patrons sont généralement des amis sûrs, on a réalisé le tour de force d'alléger l'administration sans perdre le contrôle politique. Et tout cela sans explosion syndicale, ce qui porterait à croire que le maire de Paris a réussi — au moins chez lui — à dompter la CGT. Autant d'expériences *in vivo* qui ont convaincu M. Chirac à la fois de la pertinence de ses idées et de leur facilité d'application.

Enfin, comme tous les chefs d'Etat venant à Paris passent protocolairement par l'Hôtel de Ville, M. Chirac a pu entretenir à bon compte ses relations internationales. Le pape, le président des Etats-Unis, le premier soviétique et bien d'autres ont donc été reçus à la mairie. Sous couvert d'une association des maires de villes francophones dont il est le fondateur et le président, M. Chirac a pu encore rendre visite à la plupart des chefs d'Etat de l'ex-Afrique française sans qu'on puisse lui en faire reproche.

Paris, dix ans de « plus ». Oui, vraiment, la formule convient parfaitement à M. Chirac lui-même. Il a fait de la capitale un formidable tremplin pour tenter d'atteindre à présent le pouvoir présidentiel.

MARC AMBROISE-RENDU.

Selon un sondage SOFRES-*le Figaro*

Les Parisiens contents de leur maire

Les Parisiens sont globalement satisfaits de la gestion municipale de M. Jacques Chirac. Selon un sondage SOFRES-*le Figaro* réalisé du 13 au 17 mars auprès de 600 habitants de la capitale, 64 % d'entre eux jugent *« tout à fait »* ou *« plutôt positif »* le bilan du maire. Soixante-huit pour cent estiment que la ville est *« bien gérée »* et 58 % qu'en dix ans Paris a changé *« plutôt en bien »*. Parmi les domaines cités comme étant en progrès figurent l'embellissement, la propreté et la vie culturelle.

En revanche, les points faibles sont : le stationnement, le logement, la circulation et les impôts locaux. Apparemment, M. Chirac n'a pas réussi à convaincre ses administrés qu'ils sont les plus favorisés des contribuables locaux. Il est vrai que si 51 % d'entre eux estiment que le maire agit pour tous les Parisiens, 38 % sont convaincus qu'il sert d'abord ses amis politiques. Enfin, 42 % pensent que M. Chirac n'a pas assez de temps pour s'occuper de sa charge, ce qui n'empêche pas 59 % des personnes interrogées de souhaiter qu'il brigue un nouveau mandat en 1989... s'il échoue à l'élection présidentielle de 1988.

M. Léotard : la cohabitation est « une chance pour la tolérance et pour la démocratie »

La cohabitation est *« une chance pour la tolérance et pour la démocratie »*, a déclaré M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, le mardi 24 mars, à Besançon. Au terme d'une nouvelle tournée des ministres libéraux, en Franche-Comté cette fois, le secrétaire général du Parti républicain a dénoncé les débats qui ne reposent que *« sur l'insulte, l'invective et l'anathème »*. Il a souhaité une *« double modernisation de la société française avec, d'une part, une opposition dominée par les sociaux démocrates abandonnant les germes du marxisme et les partisans de la guerre civile permanente et, d'autre part, une majorité, réunie autour des idées libérales qui rejetterait aussi loin d'elle un certain nombre d'excès et d'attitudes de refus. Si nous poursuivons dans cette direction et si nous acceptions une certaine banalisation de l'alternance, nous aurions une démocratie plus paisible »*.

Cette vision d'une *« démocratie paisible »* n'a pas empêché les libéraux de ciseler quelques petites phrases de nature à entretenir les polémiques au sein de la majorité et du gouvernement. Ainsi M. Léotard a-t-il indiqué aux *« mères de famille »* venues assister au « Forum républicain » qu'elles pouvaient *« acheter sans risque »* le magazine *Photo* menacé, parmi d'autres, d'interdiction à la vente aux mineurs et à l'affichage. M. Léotard a également répondu à M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, qui avait brocardé son collègue sur le libéralisme *« à la mode »* de Fréjus, ville dont M. Léotard est le maire (*le Monde* du 24 mars), *« Je connais les tripes à la mode de Caen »*, a-t-il déclaré.

Quant à M. Claude Malhuret, secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, il a une nouvelle fois fait allusion aux déclarations de M. Pasqua selon lequel *« la démocratie s'arrête où commence l'intérêt de l'Etat »*. *« La démocratie*, a-t-il dit, *ne se partage pas ; on peut l'opposer au totalitarisme, pas à la raison d'Etat »*.

La sécurité et la participation au menu de la journée d'études parlementaire du RPR

M. Jacques Chirac, qui devait être le mercredi 25 mars l'invité de l'émission « L'heure de vérité », sur Antenne 2, devait participer jeudi à une journée d'études des groupes parlementaires du RPR organisée à Saint-Germain-en-Laye, et y prononcer le discours de conclusion.

Traditionnellement, avant l'ouverture de chaque session parlementaire, les députés RPR organisent des journées d'études. Celles-ci leur permettent de préparer des travaux législatifs mais surtout d'entendre leurs dirigeants fixer les grandes orientations et définir des thèmes politiques qu'ils souhaitent voir développer.

Cette année, c'est le groupe sénatorial, présidé par M. Roger Romani, sénateur de Paris, et devenu avec soixante-dix-sept membres le plus important de la Haute Assemblée, qui organise la journée d'études à laquelle il a convié les députés et les représentants à l'Assemblée des Communautés européennes.

En choisissant Saint-Germain-en-Laye, le RPR a voulu rendre hommage au maire de cette ville, M. Michel Péricard, élu pour la première fois en 1977 et député des Yvelines depuis 1978. Ce département, où le RPR possède quatre députés (sur douze) et trois sénateurs (sur cinq) est l'un de ceux où le mouvement de M. Chirac a sensiblement accentué depuis plusieurs années sa représentation au niveau tant national que local.

Souhaitant toutefois pratiquer l'œcuménisme majoritaire, le RPR a convié M. Alain Poher, président du Sénat (Union centriste), les présidents de tous les groupes de la majorité du Sénat et de l'Assemblée, ainsi que les présidents de conseils régionaux RPR et UDF dont certains reviendront spécialement de Chamalières, où M. Giscard d'Estaing réunit le même jour l'ensemble des présidents de conseils régionaux.

Deux thèmes ont été choisis par les parlementaires RPR pour leur journée d'études : la sécurité et la participation.

Sur le premier sujet s'exprimeront MM. Pasqua, Pandraud et Chalandon. Le thème de la sécurité, qui fut l'un des principaux de la campagne électorale de 1986, est jugé « porteur » par le RPR, qui compte donner un plus large écho aux statistiques les plus récentes faisant état d'une baisse sensible de la délinquance. M. Péricard assure que, *« depuis quelque temps, les gens ne mettent plus l'insécurité au premier rang de leurs inquiétudes, ce qui prouve bien qu'il y a amélioration dans ce domaine »*.

Sur la « participation », ce sont MM. Balladur, Juppé et Séguin qui parleront. Le RPR attache une particulière importance à ce concept qui appartient au fonds tratidionnel de la politique sociale du gaullisme. Il insiste particulièrement sur les modalités de représentation des salariés, d'association aux responsabilités et d'intéressement aux résultats. M. Chirac souligne volontiers que le gouvernement est encouragé à intensifier son action dans ce sens par le succès populaire rencontré par les privatisations de Paribas et de Saint-Gobain en insistant sur le nombre des salariés de cette dernière entreprise qui ont souscrit des actions.

A. P.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
DES LIVRES

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Politique

La direction du PCF et les mutations sociales

Un article de M. Marchais dans « l'Humanité »

« Il n'y en a qu'un : c'est le PCF »

L'Humanité du 25 mars publie un article de M. Georges Marchais consacré à « L'utilité du Parti communiste ». Le secrétaire général du PCF donne ainsi le coup d'envoi d'une *« quinzaine de renforcement* [du parti] *qui est organisée dans tout le pays du 25 mars au 12 avril »*, en soulignant qu'au cours de ces derniers mois son parti s'est retrouvé seul sur tous les fronts sociaux. *« A l'exception des communistes, tout le monde est d'accord »*, précise-t-il en évoquant successivement la lutte des étudiants et lycéens de décembre dernier, alors que *« les autres ont choisi de les réprimer, ou de tenter de les récupérer »*, le mouvement de la SNCF, de la RATP, des marins, des gaziers et des électriciens.

Il accuse les socialistes d'avoir suspendu la publication des statistiques de licenciement des représentants du personnel en affirmant que seul le PCF *« refuse cette liquidation des droits de l'homme à l'entreprise »*. Puis il aborde les acquis sociaux qui font l'objet d'*« une immense campagne menée en commun par les dirigeants de la droite et du PS »*, le féminisme et la Sécurité sociale pour dire que, sur toutes ces questions, *« il n'y en a qu'un : c'est le Parti communiste »* à être le fer de lance de la lutte. *Idem* pour la paix, avec la *« chance extraordinaire »* des *« propositions de Mikhaïl Gorbatchev »*.

Le dirigeant communiste en tire trois conclusions : *« Heureusement que le Parti communiste est là ! » ; « Il n'a que 10 % ; c'est un sérieux handicap pour toutes les forces de progrès » ; « Il n'y a aucune fatalité à ce que son influence demeure insuffisante. Ce parti doit remonter : c'est un besoin pour l'avenir de la France et de son peuple. Et il le peut »*.

En conséquence, selon M. Marchais, *chaque adhérent doit être « dans les semaines à venir en possession de sa carte »* pour l'année 1987.

Huit ans de chute ?

Lors de la réunion hebdomadaire du bureau politique du PCF, le mardi 17 mars, M. Jean-Claude Gayssot, secrétaire à l'organisation, a donné à ses camarades une information relative aux effectifs du parti. *« Vingt-cinq fédérations nous ont empêché de finir l'année* [1986] *avec huit mille adhérents de plus »* qu'en 1985, a-t-il affirmé.

Pour partielle et sibylline qu'elle soit, cette assertion permet, par extrapolation, de tirer trois conclusions. Si les soixante et onze autres fédérations métropolitaines ont enregistré huit mille adhésions supplémentaires, les vingt-cinq incriminées en ont perdu au moins autant, sinon *« beaucoup plus »*, selon un dirigeant. Cela signifierait que le PCF n'a pas retrouvé l'an dernier ses effectifs de 1985 qui sont officiellement de 608 000 adhérents et d'environ 280 000, selon une estimation des « rénovateurs ».

Conclusion : depuis le « pic » de 1978 qui avait conclut la période d'union de la gauche, le PCF aurait perdu des adhérents pendant huit années consécutives. M. Gayssot n'a pas dit combien.

O. B.

La préparation du congrès du PS

La tension persiste autour des « poches » de conflit

Malgré des congrès fédéraux globalement calmes, la tension persiste au sein du PS, autour des quelques « poches » de conflit qui n'ont pas été résorbées entre le courant majoritaire *AB* (mitterrandistes-mauroyistes) et les courants minoritaires de MM. Michel Rocard et Jean-Pierre Chevènement. Après les rocardiens, c'est l'ex-CERES de M. Chevènement qui hausse le ton et menace M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, de l'empêcher de faire du congrès de Lille des 3, 4 et 5 avril une démonstration de l'unité et de la cohésion des socialistes (*le Monde* du 25 mars), s'il n'obtient pas satisfaction.

Socialisme et République a estimé, le mardi 24 mars, que les accords nationaux *« ont été violés »* et a décidé de saisir le bureau exécutif *qui se réunit mercredi. « Si les choses ne rentrent pas dans l'ordre,* ajoute ce courant, *ces questions seront portées devant tout le parti au congrès de Lille. »*

Les amis de M. Chevènement dénoncent la *« répartition de mandats fictifs dans les Bouches-du-Rhône »*, où ils ne reconnaissent *« aucune légitimité à la direction actuelle »*.

L'ex-CERES affirme que *« les engagements pris lors de l'accord de synthèse ont été violés dans un certain nombre de fédérations (Meuse, Corse-du-Sud) ». « Dans le Puy-de-Dôme notamment*, poursuit-il, *un coup de force a permis au courant A de composer à sa guise, au mépris des règles du parti, les organismes fédéraux. »*

Les questions soulevées par l'ex-CERES résultent de la difficulté à appliquer, dans le cadre de la synthèse, le principe du « gel » des positions acquises dans les appareils départementaux, quand des mouvements significatifs se sont produits d'un courant à l'autre. Faute, pour le moment, d'un accord global sur les points de friction, chaque situation a été traitée localement.

En réalité, M. Chevènement n'accorde pas une importance démesurée à ces questions d'appareil. Dans les Bouches-du-Rhône, par exemple, il entend surtout bâtir progressivement un vrai courant (jusqu'à maintenant l'ex-CERES y était squelettique) et utiliser les compétences des transfuges, notamment M. Sanmarco, pour mener le *« débat d'idées »* dans ce département.

De son côté, M. Jean Poperen, numéro deux du PS, membre du courant AB et député du Rhône, a jugé lundi que les choses *« ne pouvaient pas en rester là »* quant à la place faite à ses amis dans la direction fédérale de ce département. Dans la dernière livraison de son bulletin *Synthèse Flash*, il remarque que *« ceux qui s'estiment en position de force dans la sensibilité majoritaire, sont très attentifs à* « faire le ménage ». *M. Poperen cite l'Aube, la Gironde, l'Indre-et-Loire, la Moselle, le Rhône, Paris, le Val d'Oise, la Vendée.*

J.-L. A.

POINT DE VUE

Les temps sont durs pour les dogmes

par Francette Lazard
directrice de l'institut de recherches marxistes, membre du bureau politique du PCF.

RIEN n'est plus dangereux que le dogmatisme ! Il rassure, sans doute, dans une illusion de confort intellectuel nourrie de conformisme. Mais la dynamique de la vie sociale fait toujours éclater les systèmes de pensée clos sur eux-mêmes, fermés aux contradictions du réel. Le dogme de la mort du marxisme, bien installé en France depuis une décennie, semblait pourtant assuré de sa pérennité et ses postulats solidement établis, au nom du réalisme et de la modernité : l'archaïsme de la lutte des classes; l'enfer du socialisme; le mythe de l'idée même du changement de société... Les temps sont durs pour les systèmes dogmatiques !

Les années 80 cristallisent des évolutions qui nous placent en une période véritablement critique du développement des sociétés, en France comme à l'échelle universelle. Quand toutes les mutations s'accélèrent et se cumulent en tous domaines, peut-on envisager encore d'assurer pour tous et partout l'efficacité économique, l'emploi et le progrès social, l'essor de toutes les libertés ? Jamais question aussi fondamentale ne s'est posée d'une manière aussi cruciale et concrète. Nos générations portent plus que d'autres une responsabilité majeure devant des enjeux qui n'ont pas de précédent.

Jamais le monde ne s'est trouvé engagé dans un tel carrefour, entre le risque de l'autodestruction et l'essor de solidarités nouvelles dans le désarmement. Jamais l'aspiration à la justice, à la liberté, à la paix n'a pris de telles résonnances, avec de telles implications.

Au seuil du troisième millénaire, deux siècles après la Révolution française, c'est la question de l'avenir même de la société française qui est désormais posée. Toute une période de notre histoire s'achève. 1968, 1981, 1986 : à contre sens de tant d'espoirs et d'attentes, la France s'est enfoncée dans la crise, l'impasse.

La proclamation du dogme de la mort du marxisme a laissé le champ libre à toutes les campagnes menées de droite ou de gauche pour présenter le capitalisme comme le « meilleur des mondes » et la finance comme l'aventure moderne... Mais déjà, au rythme des mouvements qui se succèdent depuis plusieurs mois, le paysage commence à changer. Les idées bougent, les interrogations s'entrecroisent sur le sens et les valeurs de notre société en crise, sur ses perspectives, sur le socialisme, lui-même en pleine révolution. La lucidité, la capacité de parler vrai et de proposer du neuf ne se décrètent pas. Elles se prouvent, dans l'expérience qui s'acquiert.

Le Parti communiste a mesuré à ses dépens le coût des retards pris à rejeter toute pensée doctrinaire. Il a libéré toute la force d'investigation critique d'un marxisme en plein essor, riche de développement, nouveaux, de percées théoriques importantes, sur toutes les questions vives du moment. Tous ceux qui, de média en média, tiennent encore pour nulle la pensée marxiste croient peut-être leur confort intellectuel toujours bien protégé par le mur des censures diverses.

Mais comment ne pas noter les signes qui se multiplient ces temps-ci, en dépit de tous les conformismes ambiants ? Une aspiration plus large et plus nette à des confrontations d'idées plus fortes se fait jour, franchement tournée vers les grands enjeux de la période. Certes, affirmer la présence vivante du marxisme et lancer l'idée d'une nouvelle révolution française (1) ne va pas toujours de soi... Mais le PCF n'entend vraiment pas prophétiser dans l'abstrait pour oublier la dureté des temps ! Il propose à tous ceux qui n'acceptent pas la situation présente une démarche originale et forte pour penser l'avenir.

(1) C'est le thème des cinq grands débats publics qui se tiennent cette semaine à Lyon, Bordeaux, Marseille, Toulouse et le 26 mars à la Mutualité à Paris.

Un colloque de l'Association française de science politique

Le déclin du mouvement communiste en Europe occidentale

Le *« processus historique »* qui, issu de la révolution d'Octobre, avait permis l'émergence d'une identité communiste en Europe occidentale, est en voie d'*« achèvement »*. M. Marc Lazar, membre de la fondation Jean-Monnet de l'Université européenne de Florence, n'a pas laissé beaucoup d'espoir — ou de crainte — à ce sujet aux participants du colloque organisé, du 19 au 21 mars, par l'Association française de science politique, sur le thème : *« L'évolution récente du communisme en Europe occidentale : déclin ou mutation ? »*

L'identité communiste en Europe occidentale est le produit, selon M. Stéphane Courtois, chercheur au CNRS, de la rencontre de deux cultures : celle de l'appareil partisan et celle du peuple communiste. La première est caractérisée par une *« homogénéité sociologique certaine »* : formés dans le creuset stalinien, les membres de l'appareil ont *cultivé une fidélité absolue envers* l'Union soviétique, pays de l'*« utopie réalisée »*, tout en érigeant la clandestinité en mode de vie. De 1920 à 1960, ce système de références a connu une *« continuité exceptionnelle »*.

De son côté, la culture du peuple communiste s'est constituée autour de *« zones privilégiées d'implantation »* (régions d'industrie toute traditionnelle et de forte urbanisation dans les banlieues des grandes villes, zones rurales très arriérées) et de moments particuliers correspondant à des crises de la société (crise économique du début des années 30, deuxième guerre mondiale). En outre, marginalisation (« culture du ghetto ») et défense du groupe, dans un fantasme de guerre civile, viennent consolider un édifice inexpugnable jusqu'au début des années 60.

Classe ouvrière éclatée

Mais la vague de la mutation de la société a déferlé sur la forteresse communiste : disparition progressive des branches traditionnelles de l'industrie, réorganisation du travail au sein de l'entreprise, transformation des modes de consommation, atténuant les spécificités ouvrières, autant de coups de boutoir qui ont provoqué, selon M. Lazar, *« un éclatement de la classe ouvrière, fer de lance du combat anticapitaliste »*. Celle-ci apparaît, désormais, moins sensible aux réflexes de solidarité, et son sentiment de marginalité au sein de la société s'estompe.

Après avoir tenté d'ignorer cette mutation, les partis communistes ont voulu canaliser le courant rénovateur, caractérisé par l'émergence des classes moyennes et l'apparition d'un nouveau système de valeurs, issu des mouvements étudiants. Pratiquant une politique d'*aggiornamento*, le mouvement communiste a essayé d'opérer, selon M. Courtois, une triple mutation : sociologique, en élargissant aux classes moyennes son discours destiné aux ouvriers ; stratégique, en acceptant une éventuelle participation gouvernementale ; culturelle, en intégrant au discours collectif des valeurs individuelles.

Mais les partis communistes occidentaux, à l'exception du parti italien, ont échoué dans cette tentative de modernisation en raison d'une *« quasi-incompatibilité »* entre leur culture traditionnelle et ces aspirations nouvelles. Ils se sont, ainsi, repliés, à la fin des années 70, sur une stratégie d'isolement et de refus total de ces nouvelles valeurs sociales, qui, selon M. Courtois, vont dans le sens du consensus et de l'épanouissement de l'individu.

Victime de sa culture rigide, de l'effondrement du mythe soviétique, de la dislocation du mouvement ouvrier, de ses revers électoraux, l'identité communiste s'articule aujourd'hui, selon lui, autour de valeurs *« résiduelles »* : tiers-mondisme, écologisme, pacifisme... Cette démarche était, selon lui, inéluctable, dans la mesure où l'identité communiste était, en fait, étroitement dépendante d'un stade d'évolution de la société. Le mouvement communiste voulait prendre appui sur la classe ouvrière pour changer la société. En réalité, il apparaît que c'est la classe ouvrière qui s'est servie des partis communistes pour... s'intégrer dans la société.

V. D.

Après les incidents de lundi

Polémique à Nîmes

Une polémique a éclaté entre M. Jean Bousquet, maire (apparenté UDF) de Nîmes, et Mme Georgina Dufoix, ancien ministre socialiste et membre du conseil municipal de cette ville, après les violents incidents qui se sont produits le lundi 23 mars dans la salle du conseil municipal (*le Monde* du 25 mars).

L'intention de M. Bousquet de présenter un projet qui prévoyait le retour à la semaine de trente-neuf heures (au lieu de trente-cinq heures et sans augmentation de salaire) pour les employés municipaux avait suscité une manifestation sur les lieux mêmes de la réunion du conseil municipal. La tension avait dégénéré en affrontements au cours desquels un journaliste de Radio-France a perdu l'usage d'un œil.

« On a vu Mme Georgina Dufoix, a accusé M. Bousquet, *arranger la foule avec un porte-voix, l'encourageant à rester sur place et contestant la demande de réquisition de la police nationale. »*

M. Bousquet a encore accusé Mme Dufoix de *« tenir un langage de guerre civile »*, ajoutant : *« Le fond des choses c'est que, depuis quatre ans, Nîmes ça marche et cela déplaît à une minorité politique dont Mme Dufoix. »*

Cette dernière a répliqué, de son côté : *« Jean Bousquet a allumé un immense brasier dans Nîmes et crie au feu. En fait, il se rend compte de ses erreurs et il me prend pour un paratonnerre. C'est trop facile et injuste. »* Le maire de Nîmes *« doit retirer son projet »* estime l'ancien ministre socialiste.

M. Bousquet a, au contraire, affirmé que le prochain conseil municipal aurait lieu vendredi et que le projet de retour aux trente-neuf heures hebdomadaires des employés municipaux ne serait pas retiré.

Après avoir manifesté l'intention de révoquer cinq employés auxquels il reprochait leur *« comportement inacceptable »* lors de la réunion du conseil municipal du 23 mars, M. Bousquet a annoncé, mardi, qu'il revenait sur cette décision.

A l'Assemblée nationale

Les députés socialistes proposent une négociation des anciens prêts au logement

La rentrée est proche : les parlementaires recommencent à fréquenter assidument les couloirs de l'Assemblée nationale et du Sénat. Les députés socialistes, qui ont tenu pratiquement une réunion de travail tous les quinze jours pendant l'intersession, ont, le mardi 24 mars, commencé à examiner les principaux projets de loi qui doivent être examinés au début du mois d'avril. Mais — opposition oblige — ils ont aussi préparé une proposition de loi sur un sujet particulièrement sensible : les difficultés de nombreux accédants à la propriété pour rembourser — maintenant que l'inflation a considérablement diminué — des prêts négociés lorsque le taux du loyer de l'argent était au plus haut.

La « culture de gouvernement » n'ayant pas été oubliée, cette proposition ne constitue pas — comme souvent dans ce genre d'exercice — une simple déclaration d'intention, mais la description d'un mécanisme précis. M. Guy Mélandain, député des Yvelines, a expliqué que, d'après ce texte, pourraient exiger des banques prêteuses une renégociation de leurs prêts, tous ceux qui ont obtenu, pour accéder à la propriété, une aide de l'Etat, c'est-à-dire ceux qui ont obtenu un prêt conventionné, un prêt d'accession à la propriété et qui bénéficient de l'APL ou de l'allocation logement; il faudrait aussi que leur « effort » de remboursement soit supérieur au tiers de leur revenu.

Pour que cet abaissement des taux de prêt ne soit pas préjudiciable aux banques, celles-ci seraient aussi autorisées, contrairement aux autres dispositions en vigueur, à renégocier les financements hypothécaires ou leurs ressources obligataires. Afin de financer cette opération, les banques concernées pourraient diminuer leurs versements au titre de la taxe sur les encours de crédits; mais comme cette disposition diminuerait les recettes de l'Etat, qui devrait aussi supporter une légère réduction de l'impôt sur le revenu du fait de nouveaux avantages accordés aux emprunteurs, cette même taxe sur les encours de crédits serait augmentée pour toutes les banques, qu'elles aient ou non prêté à des accédants à la propriété, afin de créer une *« solidarité »* entre elles.

M. Malandain a calculé que cent mille prêts à des particuliers d'un montant global de 35 milliards de francs seraient ainsi renégociés, cela coûterait à l'Etat, la première année, 175 millions de francs; la taxe sur les encours, actuellement de 0,11 % rapportant 1,16 milliard, il suffirait d'en porter le taux à 0,13 %.

Th. B.

DEPUIS 1925
LES PRESSES DU PALAIS-ROYAL
IMPRIMENT DES
THESES
CREDIT AUX UNIVERSITAIRES
UN AN SANS INTERET
65, rue Saint-Anne - TEL : 42 96 29 00

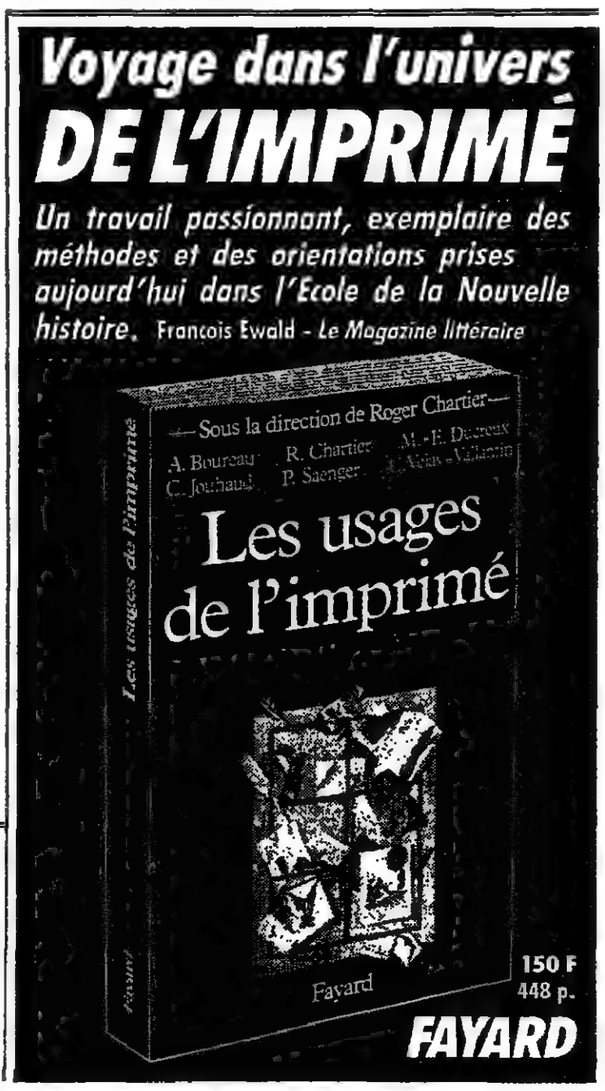

Société

Une encyclique de Jean Paul II sur la Vierge Marie

Un dialogue entre catholiques, protestants et orthodoxes

Jean-Paul II a publié, mercredi 25 mars, une encyclique intitulée *Redemptoris Mater*, consacrée à la Vierge Marie. Ce texte est à la fois une message politique adressé à Moscou et un message religieux. Le Père Bernard Sesboüé, jésuite, consulteur auprès du Secrétariat romain pour l'unité des chrétiens, présente ci-dessous ce texte et s'interroge sur l'impact qu'il pourrait avoir sur les relations entre l'Eglise catholique et les chrétiens des autres confessions.

La piété mariale du pape Jean-Paul II est bien connue. Aussi ne sera-t-on pas surpris qu'il consacre une encyclique à la Vierge Marie, au seuil de l'année mariale qu'il entend proclamer à la Pentecôte prochaine. Mais ce nouveau document vient au terme d'une trilogie trinitaire : le pape avait consacré sa première encyclique au Christ (*le Rédempteur de l'homme*, 1979), la seconde à Dieu le Père (*Riche en miséricorde*, 1980) et la troisième au Saint-Esprit (*Celui qui est Seigneur et donne la vie*, 1986). Marie arrive donc après, et se trouve naturellement située dans l'ensemble du mystère chrétien. De plus, Jean-Paul II aime les anniversaires spirituels : la perspective de l'an 2000 rend proche le jubilé du bimillénaire de la naissance du Christ ; elle invite à faire mémoire auparavant du deuxième millénaire de la naissance de Marie.

Cette longue méditation doctrinale sur Marie se distingue par son ton délibérément biblique et par sa référence constante au chapitre VIII de la constitution de Vatican II sur l'Eglise.

La place de Marie dans le plan du salut est le fruit de son élection par Dieu (Ep. 1, 4). La réponse de Marie à son élection est une longue démarche de foi. Car la foi est la « *clé* », dit le pape, pour comprendre Marie. Celle-ci est bienheureuse parce qu'elle a cru (Lc 1, 45). C'est par la foi qu'elle est devenue la mère du Fils. De même que Paul voyait en Abraham « *notre Père dans la foi* » (cf. Rm 4, 12), de même la foi de Marie à l'Annonciation inaugure en quelque sorte la Nouvelle Alliance. Comme Abraham, elle a espéré contre toute espérance (Rm 4, 18). Nos *frères issus de la Réforme* devraient être sensibles à cette lecture paulinienne du mystère de Marie, centrée sur les mots d'élection, de grâce et de foi.

Le document évoque longuement le mouvement œcuménique actuel qui cherche à reconstruire l'unité visible de l'Eglise. Celle-ci demande de surmonter les « *désaccords doctrinaux non négligeables au sujet du mystère et du ministère de l'Eglise et parfois aussi du rôle de Marie dans l'œuvre du salut* » (n. 30). La solidarité de ces deux aspects constitue le point de convergence des dialogues avec les Eglises et communautés ecclésiales d'Occident. Entre celles-ci et l'Eglise catholique, la communion de foi, en ce qui concerne la Vierge Marie, porte déjà sur des points fondamentaux. D'où cette interrogation fraternelle : « *Pourquoi, alors, ne pas considérer Marie tous ensemble comme notre Mère commune qui prie pour l'unité de la famille de Dieu et qui nous « précède » tous à la tête du long cortège des témoins de la foi... ?* »

Le pape fait un éloge appuyé des Eglises d'Orient, dans leurs diverses traditions, en raison de leur piété liturgique envers la mère de Dieu et de leur tradition iconographique riche et variée. Dans cet éloge, la Russie a une part importante : elle est mentionnée à deux reprises à cause du tout prochain millénaire du baptême de saint Vladimir (988), considéré comme point de départ de l'évangélisation de « *la Rous d'alors* » et d'autres territoires de l'Europe orientale. Jean-Paul II, le pape qui vient de l'Est, revient à son image des « deux poumons », oriental et occidental, de l'Eglise.

Cette section s'achève par un commentaire du Magnificat (dans ce contexte, comment ne pas penser à celui de Luther ?), qui lit dans le cantique de Marie un appel à l'amour préférentiel pour les pauvres.

Une médiation maternelle

La médiation maternelle est le point qui risque de faire difficulté à nos frères protestants. Mais il est expliqué en un sens qui lui enlève toute ambiguïté, du moins dans une perspective catholique.

La réflexion part de l'affirmation centrale de l'Ecriture [en la matière] : « *Il n'y a qu'un seul médiateur entre Dieu et les hommes, le Christ Jésus* » (Tm 2,5) et y revient sans cesse. La médiation de Marie découle d'une source unique, elle est *participée, subordonnée*, elle vient de ce que la Vierge *a été* généreusement associée au Rédempteur ; c'est une médiation *maternelle :* elle a son origine dans le consentement donné par Marie pour devenir la Mère de Dieu ; elle s'est exprimée à Cana dans l'intercession de la mère de Jésus. Cette médiation n'est rien d'autre que la « coopération » de Marie à l'action salvifique de son fils.

On sait que pour un Karl Barth la grande difficulté mariologique entre catholiques et protestants ne venait pas d'abord des privilèges définis par l'Eglise de Rome, mais de l'idée qu'une créature puisse « coopérer », dans la grâce et sous la grâce, à l'œuvre de l'unique Médiateur. Il s'agit là d'une difficulté qui concerne la compréhension de la justification par la foi dans son résultat, dans son efficacité de grâce. Cette difficulté prend dans la Vierge Marie une valeur symbolique, mais elle se pose pour tout homme justifié et elle engage la manière de comprendre le rôle de l'Eglise dans le salut. Cette enclycique ne devrait donc pas créer de difficulté mariologique particulière, mais elle attire l'attention sur un contentieux qui n'a pas tout à fait disparu. C'est sur ce terrain que le dialogue œcuménique doit encore parler.

BERNARD SESBOUÉ

Un message du pape à Moscou

ROME
de notre envoyé spécial

« *Je désire rappeler*, écrit le pape dans son encyclique du 25 mars, *que pendant l'année mariale aura lieu le millénaire du baptême de saint Vladimir, grand prince de Kiev (988) qui donna naissance au christianisme dans les territoires de la ROUS d'alors (1), et par la suite dans les territoires de l'Europe orientale (...). Nous voudrions spécialement*, ajoute Jean-Paul II, *nous unir par la prière à tous ceux qui célébreront le millénaire de ce baptême, orthodoxes et catholiques...* » Voilà un message destiné à Moscou, autorités et patriarcat orthodoxe compris.

La commémoration est prévue en juin et juillet 1988 à Moscou, Kiev, Leningrad, etc... Sa préparation est entre les mains du patriarcat de Moscou et des autorités orthodoxes de Kiev, (Ukraine) et de Minsk (Biélorussie) au grand dam des catholiques ukrainiens de l'étranger, en particulier soutenus par le cardinal Lubachevski, archevêque urkrainien résidant à Rome. Cette célébration du baptême de la Russie, événement culturel européen de première grandeur, comme le pape l'avait déjà souligné dans son encyclique de 1984 sur les saints Cyrille et Méthode « apôtres slaves », devient ainsi un enjeu important, à la fois pour l'œcuménisme et pour la politique du Vatican à l'égard des pays de l'Est. Jean-Paul II fait aujourd'hui de la dévotion à la vierge un « pont » vers l'orthodoxie et tous les chrétiens orientaux que la célèbrent dans leur liturgie. Ce qui, fait-on observer à Rome, constitue un désaveu adressé aux « fatimistes » (2), c'est-à-dire à ceux qui tentent d'exploiter le culte marial du pape à des fins anti-soviétiques.

Certains ajoutent même que s'il ne l'a pas fait volontairement Jean-Paul II doit être satisfait de la coïncidence des dates entre l'année mariale (juin 1987, juin 1988) et l'année du millénaire du christianisme russe. Les fréquentes rumeurs sur la probabilité d'un voyage du pape à Moscou à cette occasion sont cependant pour le moment qualifiées au Vatican de « fantaisistes ».

Le neuvième centenaire du christianisme lituanien sera célébré à Vilnius et à Rome le 28 juin prochain. Qu'elles émanent du Saint-Siège ou du conseil des conférences épiscopales d'Europe, toute demande de participation d'une délégation catholique aux manifestations de Vilnius a été jusqu'à présent refusée par les autorités lituaniennes.

HENRI TINCQ.

(1) ROUS : Ukraine, Biélorussie et Russie.

(2) A Fatima, au Portugal, la Vierge apparut en 1917 à des enfants.

La force subversive du Magnificat

« La grandeur du catholicisme romain est d'avoir purgé l'Eglise du venin du Magnificat. » Cette célèbre phrase de Charles Maurras (1), les généraux au pouvoir en Argentine il y a quelques années, l'avaient prise au pied de la lettre et fait retirer du Maginificat, dans les manuels religieux de leur pays, ce verset pris pour subversif : *« Déployant la force de son bras, il (Dieu) disperse les superbes, il renverse les puissants de leur trône. »*

En visite en Argentine à la fin de la guerre des Malouines de 1982, le pape lui-même avait lu en public cette version expurgée du Magnificat. Dans son encyclique d'aujourd'hui, il a rétabli le texte intégralement.

Jean-Paul II ajoute même *« l'amour préférentiel de l'Eglise pour les pauvres est inscrit dans le Magnificat de Marie. En puisant dans la profondeur de savoir exprimer par les paroles du Magnificat, l'Eglise prend toujours mieux conscience de ceci : on ne peut séparer la vérité sur Dieu de la manifestation de son amour préférentiel pour les humbles ».*

(1) Charles Maurras est revenu à plusieurs reprises dans son œuvre sur cette phrase qui lui avait été beaucoup reprochée. Elle figure dans un ouvrage inédit cité par Pierre Boutang : *la Merveille du monde* et on la retrouvera imprimée pour la première fois dans « Le conte des serviteurs », texte faisant partie du *Chemin de Paradis*.

MÉDECINE

Un enfant dans un état satisfaisant après avoir reçu une greffe d'intestin

Une fillette de neuf ans est dans un état satisfaisant et a pu commencer à boire après une transplantation d'intestin grêle subie samedi 21 mars, dans le service du professeur Deny Pellerin à l'hôpital Necker-Enfants malades de Paris.

L'enfant était nourrie exclusivement par perfusions depuis six ans, à la suite de la destruction complète de son intestin grêle lors d'un incident *post-opératoire*.

L'intestin greffé (1,20 mètre) a été prélevé chez un jeune homme décédé à la suite d'un accident de la route. Il s'agit de l'une des greffes d'organes les plus difficiles car l'intestin est très vascularisé, et il contient en grande quantité des tissus lymphoïdes, artisans des réactions de rejet. Les nouveaux médicaments (Cyclosporine) empêchant ces réactions faciliteront sans doute l'issue favorable de la tentative conduite aux Enfants malades. Une telle greffe avait déjà fait l'objet d'essais multiples et vains, depuis dix à quinze ans, tant à l'étranger qu'en France.

AUJOURD'HUI 25 MARS 1987
NOUS VOUS ANNONÇONS LA NAISSANCE
D'UNE NOUVELLE CHAÎNE HÔTELIÈRE

HOTEL
PULLMAN

Aujourd'hui 83 hôtels FRANTEL, ETAP, PLM changent d'enseigne : 44 d'entre eux deviennent des hôtels PULLMAN. L'hôtel PULLMAN est un hôtel que l'homme d'affaires international aime à fréquenter. Établissement de haut de gamme, il se situe dans les meilleurs quartiers des grandes métropoles. Chacun peut y trouver toutes facilités pour travailler, recevoir et se détendre. L'hôtel PULLMAN est un équilibre élégant entre tradition et modernité ; classe, charme et courtoisie y sont de rigueur.

AIX-EN-PROVENCE – AL BAHA – AMSTERDAM – ANKARA – ASSOUAN – BANDOL – BOLOGNE – BONN – BORDEAUX
BRAZZAVILLE – BRUXELLES – CABOURG – CANNES – CHATELGUYON – COLOGNE – DAKAR – FERNEY VOLTAIRE – FLORENCE
FRANCFORT – GENEVE – ISTANBUL – IZMIR – KHAMIS MUSHAYT – KOWEIT – LA HAYE – LE CAIRE – LOME – LUGANO – LYON
MADRID – MARSEILLE – NANTES – NICE – ORLY – OUAGADOUGOU – PARIS – ROME – ROUEN – SARREBRÜCK – SCHIPHOL
VENISE – VIENNE – ZURICH

PULLMAN INTERNATIONAL HOTELS/GROUPE WAGONS-LITS.

bélier

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

Société

DÉFENSE

Au conseil des ministres

Un texte-cadre pour réorganiser la sécurité civile

Le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, et le ministre de l'environnement, M. Alain Carignon, devaient présenter, au conseil des ministres du mercredi 25 mars, un projet de loi dont le titre premier propose une réorganisation fondamentale de la sécurité civile en France et dont le titre II traite de la prévention des risques majeurs. Ce texte institue une centralisation du commandement des opérations de secours au profit des collectivités et il rend obligatoire, notamment par l'affichage en mairie des plans d'intervention, l'information du public autour des principaux sites classés à risques. Enfin, ce projet de loi traite de la protection de la forêt contre l'incendie en aggravant les peines contre les incendiaires, en prévoyant des sanctions pour négligence et en fixant des astreintes quotidiennes par hectare à un propriétaire qui refuserait de débroussailler.

Pour la première fois, un projet de loi sert de texte-cadre à l'organisation, en France, de la sécurité civile qui met en œuvre les moyens de secours en cas d'accidents et de catastrophes de toute nature. Il précise l'organisation de la sécurité civile en temps de paix (les textes précédents étaient flous et épars) et en temps de crise (par référence à l'ordonnance de janvier 1959 qui fixe l'organisation de la défense).

Trois points retiennent plus particulièrement l'attention :

1) Il est institué une unité de commandement de la sécurité civile à plusieurs échelons de responsabilité. Un plan ORSEC national peut être décrété par le premier ministre. Un plan ORSEC, dit zonal, est créé au niveau de chaque zone de défense (Paris, Lille, Metz, Rennes, Bordeaux et Lyon, avec, toutefois, une responsabilité de sécurité civile propre à Marseille, qui n'est pas, en temps normal, une zone de défense), sous l'autorité du préfet de zone de défense. Un plan ORSEC départemental est établi sous la responsabilité du préfet du département.

A côté de ces plans ORSEC, il est institué des plans particuliers d'intervention, propres à des intallations présentant des risques particuliers (centrales nucléaires, dépôts d'hydrocarbures, barrages, usines chimiques, etc.), et des plans d'urgence (contre les pollutions, les inondations ou des accidents qui mettraient en cause la vie des populations environnantes).

Un plan particulier d'intervention ou un plan d'urgence peuvent être déclenchés sans entraîner de plan ORSEC. En revanche, ils peuvent être suivis de l'application d'un plan ORSEC départemental, zonal ou national si les moyens à mobiliser sont plus importants et requièrent une coordination administrative.

La direction des opérations de secours est confiée au maire des communes, à moins que les risques encourus ne nécessitent l'intervention du préfet du département (aidé de son centre opérationnel départemental) ou celle du préfet de zone (assisté de son centre interdépartemental de coordination de la sécurité civile). Ces différents centres opérationnels, qui disposeront de leurs transmissions et de leurs salles opérationnelles, sont en liaison avec le centre opérationnel national de la sécurité civile installé à Paris auprès du ministre de l'intérieur.

En cas de catastrophe grave, le ministre de l'intérieur pourra réquisitionner les moyens privés existants, en complément des moyens publics (de l'Etat et des collectivités territoriales). Ce pouvoir de réquisition des moyens privés, institué par le projet de loi dès le temps de paix, est une nouveauté.

2) Il est donné des pouvoirs importants à chaque préfet de zone, qui correspond au général commandant une région militaire.

Le préfet de zone établit un schéma directeur des moyens d'intervention, de façon à pouvoir éventuellement constituer, dans la zone de défense, des colonnes mobiles d'intervention contre les dangers chimiques, radiologiques ou les feux d'hydrocarbures. En particulier, il a le pouvoir de mobiliser certains moyens de la sécurité civile, de la gendarmerie, de l'armée, des SAMU ou du secteur privé au profit des départements.

3) Les services d'incendie et de secours seront mieux structurés, désormais, dans les départements et les communes.

Ainsi, le projet de loi tend à unifier les conditions de nomination et de promotion, dans leurs fonctions et dans leurs grades, des officiers de sapeurs-pompiers civils, qu'ils soient professionnels ou volontaires. Comme pour les officiers communaux, la désignation et la promotion des officiers de sapeurs-pompiers civils se feront sur la proposition du maire, du président du conseil général, mais l'Etat, par le biais du préfet, aura le pouvoir de contrôler les qualifications acquises par ces personnels.

Le projet de loi fixe, d'autre part, les modalités de financement des secours, lorsqu'ils sont engagés.

En règle générale, le principe est que la charge financière est assumée par la collectivité bénéficiaire du secours (la commune, par exemple). En revanche, en cas de plan ORSEC, notamment lorsque les moyens militaires sont mobilisés, ou si le service départemental est requis, la commune n'aura pas à rembourser.

JUSTICE

Après la découverte d'une cache d'armes

Les six terroristes arrêtés à Paris seraient d'origine iranienne

Le ministre tunisien des affaires étrangères, M. Hedi Mabrouk, qui était de passage, le mardi 24 mars, à Paris, en route pour Bagdad, s'est entretenu avec M. Pasqua des récentes arrestations de six présumés Tunisiens impliqués dans des activités terroristes.

S'il semble établi que les personnes arrêtées – dont les noms n'ont pas été divulgués par les autorités policières et judiciaires – étaient bien détentrices de passeports tunisiens, on ne connaît pas encore leur nationalité réelle.

Mercredi matin, l'ambassade tunisienne à Paris nous précisait que les vérifications faites aux cours des dernières heures semblaient indiquer que les terroristes étaient en réalité des Iraniens d'origine arménienne. Aucune confirmation officielle française n'a pu être obtenue mais cette information est à rapprocher de récentes confidences semblant lier ces dernières arrestations au sort des otages français détenus au Liban par des intégristes pro-iraniens.

Les autorités françaises ont en tout cas pris des mesures de discrétion inaccoutumées. Rien n'a filtré des découvertes faites par les enquêteurs au cours de ces dernières heures, on sait seulement que les explosifs saisis sont du nitrate de méthyle, explosif liquide dont la police allemande avait déjà saisi quelques échantillons lors de l'arrestation à Francfort, le 13 janvier, d'un terroriste Libanais, Mohamed Ali Hamadei impliqué dans le détournement du Boeing de la TWA, en juin 1985. Enfin, les deux pistolets-mitrailleurs seraient bien des WZ-63 de fabrication polonaise. Une telle arme avait été utilisée lors de l'attentat de la rue des Rosiers, en 1982.

Mardi après-midi, M. Jacques Chirac a réuni le conseil de sécurité intérieure pendant un peu moins d'une heure. Les services du premier ministre se sont refusé à tout commentaire sur cette réunion à laquelle participaient MM. Pasqua, Pandraud, Giraud, Raimond et Chalandon.

Par ailleurs, M. Bourguiba a condamné mardi, au cours d'une réunion spéciale avec ses collaborateurs consacrée au terrorisme, *« les agissements répréhensibles d'une minorité infime de Tunisiens entraînés dans des courants criminels et subversifs durant leur séjour en dehors du territoire national, qui portent ainsi atteinte au prestige de la Tunisie et à sa colonie qui a toujours fait preuve, partout dans le monde, de patriotisme, de sérieux et de droiture »*.

G. M.

Dans les Yvelines

Sept interpellations après l'arrestation de sympathisants des « Brigades rouges »

Sept ressortissants italiens ont été interpellés, le mardi 24 mars, à Paris par le service régional de police judiciaire de Versailles (Yvelines) dans le cours d'une affaire de faux papiers et de voiture volée.

Les sept personnes – dont l'identité n'a pas été révélée – ont été interpellées sur commission rogatoire, délivrée par M. Jean-François Dessagne, juge d'instruction à Evry (Essonne) à la suite de l'arrestation, le 22 octobre dernier, de deux Italiens, sympathisants présumés des Brigades rouges, Roberto Peli, trente et un ans, et Umberto Passgatti, trente-quatre ans, recherchés par la justice italienne pour incitation à la guerre civile, détention d'armes et fabrication d'explosifs.

Réseau d'espionnage Ariane : sept personnes inculpées

Les sept membres présumés du réseau d'espionnage de la fusée Ariane, arrêtés à Rouen et à Paris, ont été inculpés de *« rassemblement de nature à nuire à la défense nationale et intelligence avec une puissance étrangère »*, a indiqué, mardi 24 mars, M. Roger Tacheau, procureur de la République.

Cinq personnes ont été incarcérées : M. Pierre Verdier, trente-six ans, polytechnicien, enquêteur à l'INSEE à Rouen et considéré comme le « cerveau » du réseau, sa femme d'origine soviétique Ludmila Varyguine, trente et un ans, M. Jean-Michel Haury, cinquante-quatre ans, dessinateur industriel, Mme Antonetta Manole, quarante et un ans, travaillant à l'INSEE à Rouen, et M. Michel Fleury, trente-six ans, polytechnicien, travaillant à l'INSEE à Paris.

Les deux personnes laissées en liberté sous contrôle judiciaire sont M. Serge Notheaux, époux d'Antoneta Manole, et M. Philippe Maillard, trente ans, journaliste pigiste au *Figaro*.

A la cour d'appel de Montpellier

Avis favorable à l'extradition d'un indépendantiste basque

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Montpellier a rendu, mardi 24 mars, un avis favorable à la demande d'extradition formulée par l'Espagne à l'encontre de Jesus Gimenez Zurbano, vingt-sept ans, militant indépendantiste basque et membre présumé de l'ETA-militaire, incarcéré depuis le 2 octobre 1986 à Carcassonne (Aude). Les quatre défenseurs du militant ont annoncé l'intention de leur client de se pourvoir en cassation.

Les magistrats montpelliérins, qui avaient mis en délibéré leur jugement depuis le 18 mars, avaient déjà donné un avis favorable à la première demande des autorités espagnoles, à la fin de 1986. Originaire de Pampelune, Jesus Gimenez Zurbano est accusé d'avoir participé à l'assassinat d'un colonel de la garde civile en 1984.

AUJOURD'HUI 25 MARS 1987

NOUS VOUS ANNONÇONS LA NAISSANCE D'UNE NOUVELLE CHAÎNE HÔTELIÈRE

ALTEA
HOTEL

Aujourd'hui 83 hôtels FRANTEL, ETAP, PLM changent d'enseigne : 39 d'entre eux deviennent des hôtels ALTEA.
L'hôtel ALTEA est souvent le meilleur hôtel d'une capitale régionale ou d'un quartier d'une grande métropole. Situé au centre des affaires, en rythme avec sa ville, l'hôtel ALTEA est un hôtel de très bon confort à l'accueil sympathique et chaleureux.
Il répond aux attentes d'une clientèle d'affaires et de tourisme exigeante, qui sait apprécier un service souriant et efficace. Le rapport entre sa qualité et son prix est toujours excellent.

béller

ALBI – BEAUNE – BEEK MAASTRICHT – BELFORT – BESANÇON – CLERMONT-FERRAND – COLMAR – COLOGNE – DEAUVILLE
DIJON – DUNKERQUE – GRANDE-MOTTE – GRONINGEN – LOUVAIN-LA-NEUVE – LYON – MÂCON – MARSEILLE – METZ
MONDSEE – MONTPELLIER – MULHOUSE – NANCY – NANTES – NEMOURS – NIMÈGUE – ORANGE – ORLÉANS
PARIS-ORLY – REIMS – RENNES – ROUBAIX – ROUEN – ST-ÉTIENNE – ST-VALÉRY-EN-CAUX – STRASBOURG – TILBURG – TOULON
TOULOUSE – VIJELAND

PULLMAN INTERNATIONAL HOTELS/GROUPE WAGONS-LITS.

Débats

CENSURE

C'est reparti. De temps en temps, le rouge monte au visage du pouvoir à la vue des photos qui s'étalent sur les devantures de nos kiosques à journaux et le couperet de l'interdiction à l'affichage tombe. Mais attention aux cris poussés par les victimes ! Les « martyrs », nous dit Denis Perier-Daville, s'émeuvent surtout des pertes d'avantages fiscaux qui, curieusement, étaient accordés à certaines de ces publications.

Jean Bastaire s'étonne, lui aussi, d'une conception angélique de la liberté d'opinion, alors que quelques-unes de ses contraintes sont parfaitement acceptées par tous.

Une affaire de gros sous

Derrière le paravent de la liberté d'expression se dissimulent des motifs moins avouables

par DENIS PERIER-DAVILLE (*)

CINQ publications pornographiques viennent de faire l'objet d'une interdiction à l'affichage, à la publicité et à la vente à des mineurs.

La revue *Gai Pied* a fait l'objet d'un avertissement mais n'est plus menacée. Il lui est, semble-t-il, reproché d'insérer des « petites annonces » émanant de personnes s'intéressant d'un peu trop près à des mineurs. Quatre publications des éditions Filipacchi (faisant partie du groupe Hachette) ont reçu également un avertissement.

La riposte a été immédiate sur le thème : la liberté de la presse est en cause. A écouter les défenseurs de ces feuilles, des martyrs de l'information vont pousser leur dernier soupir étranglés par le bourreau dans un cul de basse-fosse.

La vérité est moins émouvante. Il s'agit tout simplement d'une affaire de gros sous, d'une opération de privilège fiscal à conserver.

Pour apprécier les intérêts en cause, il faut savoir qu'existe en France un régime d'aides à la presse sans équivalent dans le monde. Ce qui n'a rien de choquant dans son principe : la presse remplit, en effet, une fonction d'intérêt général d'information du citoyen. Le devoir de l'Etat est de l'aider à remplir sa mission.

Cette aide était primitivement destinée aux publications ayant *« un caractère d'intérêt général d'instruction, d'éducation, d'information du public »*, c'est-à-dire essentiellement aux quotidiens d'information générale et politique. Mais un jour a été subrepticement ajouté à cette énumération le mot *« récréation »* du public. Ce qui fait que ce régime a été progressivement étendu à l'ensemble des publications.

Cette « dérive » a fait l'objet en 1985 d'un rapport extrêmement sévère de la Cour des comptes, qui suggère une refonte totale du système et chiffre à 6 milliards de francs – 600 milliards d'anciens francs – la perte de recettes qui en résulte pour l'Etat.

Cette aide consiste essentiellement en réductions de tarifs postaux et en allégements très importants d'impôts aboutissant pratiquement à une exonération fiscale totale.

Pour bénéficier de ces aides, il suffit d'obtenir un numéro d'inscription auprès d'une commission paritaire des publications et agences de presse.

Les publications n'ayant pas obtenu un numéro d'inscription sont soumises à la TVA au taux normal (18,6 %), ou au taux majoré (33 %) si elles présentent un caractère pornographique.

Il peut également se faire qu'une publication assujettie à la TVA au taux réduit (2,1 % ou 4 %) soit privée de ce bénéfice. Il existe, en effet, auprès du ministère de la justice, une commission présidée par un conseiller d'Etat et composée d'une trentaine de personnes (représentants de divers ministères, de mouvements et organisations de jeunesse, d'associations familiales, d'éditeurs, dessinateurs, membres de l'enseignement, magistrats, députés et sénateurs). Elle signale aux autorités compétentes les agissements ou infractions de nature à nuire, par voie de presse, à l'enfance et à l'adolescence.

Les publications ayant fait l'objet, à la suite de cet avis, de deux des trois interdictions (d'affichage, de faire de la publicité ou d'être vendues à des mineurs) sont soumises au taux majoré de TVA de 33 %.

La subvention de publications pornographiques

Il existe toute une industrie de revues « porno » éditées par des personnes discrètes, changeant souvent d'adresse, domiciliées à des boîtes postales ou à l'étranger. Elles hésitent à solliciter un numéro d'inscription auprès de la commission paritaire. Lorsque de telles feuilles font l'objet d'interdictions – ce qui est fréquent, – personne ne les défend.

Mais il existe aussi des entreprises de presse ayant pignon sur rue, à la recherche de « cibles » rentables. Le sexe en est une qui permet de gagner *très vite beaucoup d'argent à peu de* frais. (Présentement, on assiste ainsi à une explosion de minitel axés sur le sexe (1), sur laquelle il y aurait beaucoup à dire en matière de TVA.)

Une telle publication de « récréation » prend sa place au sein du groupe de presse à côté d'autres titres souvent fort respectables. Son éditeur admet mal qu'une de ses productions fasse l'objet d'une différence de régime, ressentie comme un ostracisme. Diverses publications vouées au sexe ont ainsi leur numéro d'inscription à la commission paritaire et, par voie de conséquence, ne payent pas d'impôt. L'Etat subventionne ainsi nombre de publications érotiques ou pornographiques.

Pour bien comprendre la situation, un parallèle juridique s'impose.

Une personne a parfaitement le droit de se prostituer. Ce qu'on lui demande, c'est de le faire avec discrétion, de ne pas racoler trop ouvertement. Ce qui est interdit par la loi pénale, c'est le proxénétisme, c'est-à-dire de tirer profit de la prostitution d'autrui.

En matière de presse, les « pornos » ont parfaitement le droit d'exister. Ce qu'on leur demande, c'est de le faire avec une certaine discrétion, et notamment de ne pas s'attaquer aux mineurs. Ils poussent un peu loin le cynisme en cherchant à mobiliser l'opinion dans le seul but de perpétuer des privilèges fiscaux absolument injustifiés.

La liberté d'opinion n'a rien à faire dans cette affaire. La liberté de la presse est un pavillon prestigieux qui ne doit pas couvrir n'importe quelle marchandise frelatée.

(*) Président de la Fédération française des sociétés de journalistes.

(1) Lire l'article d'Alain Woodrow dans *le Monde* du 24 mars.

Débusquer l'hypocrisie

Comment faire pour que l'ordre moral ne soit ni bigot ni stalinien

par JEAN BASTAIRE (*)

TOUT le monde est contre la censure, bien entendu. Sauf quelques énervés et quelques hommes à poigne, personne n'approuve la moindre atteinte à la liberté d'expression. Il y a là un droit sacré, incontournable, imprescriptible, devant lequel chacun fait sa genuflexion.

En théorie. Car en pratique, tout le monde admet ou exige la censure en bien des domaines. L'apologie de la violence, par exemple. L'exaltation des crimes nazis. Le racisme et l'antisémitisme.

Là-dessus, les plus féroces libéraux deviennent des gardes-chiourme intolérants. A gauche comme à droite, on manie le couperet avec une indignation sincère et une allégresse vertueuse. Qui s'en plaindrait ?

Mais il faudrait alors débusquer l'hypocrisie d'une censure à la carte, dont on récuse en bloc l'éventualité en y recourant dans le détail. Il y a là un confort moral dont le caractère bien-pensant saute aux yeux et qui n'a rien de glorieux.

La véritable question, tout le monde le sait, n'est pas de trancher s'il faut ou non une censure, mais d'établir quand il la faut et selon quelles modalités. Ce qui est en cause, ce n'est pas la nécessité d'interdire, mais la volonté d'interdire à bon escient, sans arbitraire.

Cela signifie deux choses : qu'on se mette d'accord sur la matière à considérer et sur les limites à y apporter dans l'exercice de la liberté d'expression, et qu'on décide des agents et des procédures chargés d'appliquer cette censure.

Domaines réservés

Le second point ne devrait pas soulever beaucoup de difficultés, du moins quant au principe. Il revient à la loi, expression de la volonté commune, et non à des initiatives particulières, fussent-elles administratives, d'exercer le pouvoir de censure.

La controverse porte en fait sur le premier point. En quelle matière la censure peut-elle opérer ? Y a-t-il des domaines qui échappent à toute interdiction et où la liberté doit être sans limites ?

On serait tenté de penser à la liberté d'opinion. Mais on a déjà vu que la loi réprime à juste titre les opinions racistes et antisémites. On peut admettre que soient également proscrites les opinions qui introduisent une discrimination religieuse ou sexiste.

Pour ce qui regarde la liberté des mœurs, la plus grande confusion règne, et aussi la plus grande intimidation. Le chantage à la mode est celui de l'ordre moral auquel il ne faut pas succomber. Comme si, à les prendre dans leur sens strict, ces deux mots instauraient une abomination.

Le but de tout Etat de droit est pourtant de maintenir et développer un ordre moral. Le problème est de faire en sorte que cet ordre moral ne soit ni bigot ni stalinien, c'est-à-dire qu'il réponde à des critères où la raison compose avec la liberté afin de promouvoir une société vivante.

(*) Ecrivain.

COURRIER DES LECTEURS

De sept à cinq

Le quinquennat n'a d'intérêt que s'il s'accompagne, en plus de la concomitance de l'élection du président et des députés, d'une véritable réforme de nos institutions prévoyant notamment :

1. La suppression du droit de dissolution de l'Assemblée nationale ;

2. La suppression ou la modification de l'article 16 de la Constitution ;

3. La création d'une charge de vice-président de la République appelé à remplacer le président en cas de vacance du pouvoir et jusqu'au terme du mandat, et qui pourrait être de droit soit le président de l'Assemblée nationale, émanation du suffrage universel, soit le président du Sénat ;

4. L'interdiction d'exercer plus de deux mandats présidentiels consécutifs, comme cela se pratique dans la plupart des démocraties élisant un président au suffrage universel.

GABRIEL PERONNET,
ancien ministre.

L'Europe et les armements

Nous considérons qu'il est possible que les Etats-Unis refusent de se laisser entraîner dans une guerre nucléaire se déroulant en Europe ; nous admettons donc implicitement que le « parapluie nucléaire », qui est la principale justification de l'alliance atlantique, a *de facto* cessé d'exister en tant que système collectif de défense, mais refusons d'en tirer les conséquences diplomatiques et stratégiques qui s'imposent, sur le plan européen.

Fonder notre politique militaire sur une prétendue impossibilité de répondre par des armements classiques aux forces classiques soviétiques, c'est oublier que la capacité économique européenne nous en donne largement les moyens. C'est surtout nous condamner soit à dépendre de l'appui américain, soit à engager le feu nucléaire, c'est-à-dire à effectuer le saut dans l'inconnu, très tôt dans tout engagement militaire.

Notre dépendance militaire vis-à-vis des Etats-Unis implique notre dépendance diplomatique. La presse européenne ne savait s'il fallait regretter l'échec de Reykjavik, ou s'en féliciter. De même, nous ne savons s'il faut nous plaindre ou nous réjouir des dernières propositions de M. Gorbatchev, et de l'accueil que leur fait un président des Etats-Unis soucieux de redorer son image par un succès diplomatique, quel qu'il soit. L'Europe n'aura de poids que lorsqu'elle existera indépendamment de l'alliance atlantique, et militairement, et diplomatiquement (...).

MICHEL PRÉVOST,
ancien fonctionnaire international (Paris).

« PAROLES SUFFOQUÉES » de Sarah KOFMAN

Dire encore l'impensable

« *ÉVÉNEMENT absolu de l'histoire* », selon Maurice Blanchot, *« crime sans nom... crime vraiment infini dont l'horreur s'approfondit à mesure qu'on l'analyse »* pour Vladimir Jankélévitch, l'Holocauste ne peut donner lieu à aucun arrangement romanesque qui prétendrait reconstituer l'*« horreur »*. De la même manière, aucune perversion de l'esprit ne pouvait imaginer et construire une œuvre à l'image de cet *« événement »*.

Ces *Paroles suffoquées* de Sarah Kofman sont l'expression d'une double contrainte : celle du besoin irépressible de dire l'expérience impensable des camps, de ne pas laisser s'installer le silence, et celle de souffrir devant l'impossibilité de communiquer *cela* sans le ramener au pensable, sans le réduire à quelque chose de mesurable dans le langage commun.

« Auschwitz : *l'impossible du repos : mon père, un rabbin, a été tué pour avoir voulu respecter le shabbat dans les camps de la mort.* » Dédié à Berek Kofman, dont le nom figure dans le *Mémorial* de Serge Klarsfed, ce livre vient se placer sous la double égide de Maurice Blanchot et de Robert Antelme, dont Sarah Kofman cite et commente longuement deux textes.

Le premier, *l'Idylle*, est un court récit écrit par Blanchot en 1936 (1). Il est comme une étrange prémonition où tous les éléments qui, quelques années plus tard, se retrouveront sur la scène du réel, sont ici agencés sur celle de la fiction : rapports du bourreau et de la victime, *« toute-puissance formelle de la loi »*, subversion des valeurs humaines... Mais, parce qu'il obéit à sa loi et à son économie propre, le récit fictif du plus grand malheur, de la misère sans borne, reste encore *« idyllique »* comparé à ce qui s'est réellement produit et qui excède absolument l'imagination.

« Livre d'après Auschwitz », *l'Espèce humaine* de Robert Antelme, publié en 1947 (2), *« témoigne, en suffocant, pour l'incommensurable. »* Ce livre *« sublime »*, à la lecture duquel on devrait condamner ceux que l'on nomme pudiquement les « révisionnistes » (3), démontre qu'il faut prendre à la lettre la notion de « crime contre l'humanité ». Ce que les nazis ont eu pour ambition de faire, et devant quoi il n'ont pu qu'échouer (à un prix accablant), c'est *« de casser l'espèce humaine, de réduire en cendres son indestructible unité »*. Dans les camps de la mort, ce ne furent pas les droits, mais la condition, la qualité d'homme que le nazisme piétina.

« A peine commencions-nous à raconter, que nous suffoquions », écrit Robert Antelme. Dans son impuissance même, cette parole est toujours à reprendre. En retrait – mais non à l'abri – derrière les textes qu'elle a choisis, Sarah Kofman, à son tour, nous en persuade.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ Galilée, 94 p., 55 F.

(1) In *Après coup*, Ed. de Minuit, 1969.

(2) Gallimard, collect. « Tel ».

(3) Dans le numéro de février des *Temps modernes*, Claude Lanzmann présente un nouveau témoignage accablant, celui du maître-forestier allemand May, affecté à l'entretien de domaines situés dans les provinces polonaises annexées au Reich en 1940.

FNAIM

ZIMMKLER ACTION

Un fichier de 21.000 appartements et maisons à vendre à Paris et en région parisienne sur minitel

36.15 TAPEZ **LEMONDE**

puis FNAIM

Après avoir donné vos impératifs, vous obtenez une sélection personnalisée d'affaires disponibles, ainsi que les coordonnées des Agents Immobiliers FNAIM responsables de leur vente.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-86-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 464 F	1 880 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE

Imprimerie du « Monde », 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1988

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Communication

La privatisation de TF 1

Bouygues et Hachette au « finish »

Deux candidats – Bouygues, Hachette – pour une compétition tendue et une procédure qui, selon M. Gabriel de Broglie, président de la CNCL, se déroule *d'« une manière trop publique et trop vive »*.

A la veille de la date limite du dépôt, devant la CNCL, du dernier dossier de candidature consacré au contenu des programmes, chacun semble avoir pris ses marques. M. Francis Bouygue qui, après avoir renouvelé son offensive contre son concurrent (*le Monde* du 25 mars) et ses menaces de retrait – la CNCL devait lui adresser une lettre apportant quelques apaisements – semble décidé à poursuivre jusqu'au bout la compétition ; M. Jean-Luc Lagardère présentait, pour la première fois, mardi 24 mars, à la presse, l'ensemble de ses partenaires dans le tour de table pour la reprise de la Une. *« Nous voulons faire de TF 1 la première chaîne en Europe et un géant mondial de la communication »*, a-t-il déclaré, en estimant que le groupe candidat représentait *« l'association des meilleures compétences et de la plus grande expérience en matière de communication »*.

M. Lagardère qui était notamment entouré, outre ses associés, de Christine Ockrent, Christian Dutoit, et Thierry Caillou a exprimé son optimisme. *« C'est un challenge difficile, mais nous le réussirons »*, a-t-il dit, avant d'énumérer ses atouts. *« Le plus fort rassemblement de la presse quotidienne, avec cinquante-deux titres, cinq millions d'exemplaires vendus par jour »*, mais aussi *« le premier rassemblement de la presse périodique* (quatre-vingts titres, plus de douze millions de numéros vendus) » et *« le premier grand groupe de livres en France ainsi qu'un groupe international »*. Hachette, a encore indiqué son PDG, compte bien faire prendre à son groupe le tournant *« des télévisions hertziennes et du satellite »*.

La télévision, un choix d'entreprise

par Manuel Lucbert
président de la Société des rédacteurs du « Monde »

COMME ils l'ont fait à plusieurs reprises déjà depuis deux ans, les journalistes du *Monde* viennent de prendre une décision qui témoigne de leur souci de préserver les intérêts à long terme d'une entreprise dont ils sont le porteur de parts principal.

En approuvant le protocole d'accord conclu avec Hachette pour participer à l'acquisition de TF 1, nous n'avons pas cédé soudain à une folle passion pour le géant de l'édition (1). Nous avons fait un choix d'entreprise dans une compétition dont nous n'avons ni décidé le principe – contestable pour nombre d'entre nous – ni les circonstances : elles ne sont pas idéales, c'est le moins qu'on puisse dire.

Pourquoi *le Monde* s'intéresse-t-il à la télévision ? Eh ! bien, d'abord pour en faire ! Et dans le même esprit, la même déontologie, le même respect rigoureux des événements et des hommes que nous faisons aujourd'hui et continuerons à faire *le Monde*.

Notre souci principal, dans cette affaire, a été d'obtenir un financement de notre future production d'émissions par les recettes de la chaîne. Nous avions présenté cette demande, capitale à nos yeux, aux deux candidats repreneurs. Seul Hachette y a donné une suite favorable.

Les journalistes du *Monde* restent fondamentalement attachés à l'écrit, support majeur de la culture, et donc au quotidien et à ses publications. La télévision est, en ce qui les concerne, un moyen d'expression intéressant, certes, mais complémentaire.

Cette décision de participer au rachat de TF 1, nous n'avons pas été les seuls à la prendre. La plupart des grands quotidiens régionaux, certains groupes de presse et d'édition importants, comme Bayard Presse, ont fait le même choix. Est-ce un hasard ? Assurément pas. Compte tenu de ses conséquences prévisibles sur le marché publicitaire, la presse aurait toute raison de s'inquiéter d'une privatisation à laquelle elle ne participerait pas. Un seul chiffre : selon certaines prévisions, les recettes publicitaires de la TV augmenteront d'ici à 1991 à un taux annuel de + 12 %, celles de la presse à un taux de + 2,6 %. A quoi il faut ajouter la présence sur la cinquième chaîne de M. Robert Hersant. Face à l'expansion de cet empire, le réflexe de défense a joué.

Que les choses soient claires : grâce à la politique menée par son actuelle direction, TF 1 s'est imposée comme la première chaîne de télévision française, à la fois populaire et de qualité. Ses émissions d'information ont la meilleure audience. Le simple respect du public exige que le très beau travail accompli par ces professionnels soit poursuivi. Que nos collègues de TF 1 sachent, en tout cas, que nous nous trouverons à leurs côtés si, d'aventure, ils devaient être victimes, demain, de mesures arbitraires. Nos intérêts sont communs, dans cette perspective, avec ceux de la Société des journalistes de TF 1.

Le respect des règles fondamentales de la déontologie professionnelle et de la diversité des courants de pensée n'est pas simple affaire de profession de foi. Il serait indigne d'un pays comme la France, comme l'a dit M. Lagardère, que le futur repreneur de TF 1 ne soit pas foncièrement attaché, dans les faits, au pluralisme. C'est aussi, pour lui, une question d'intérêt.

Nul n'a à gagner à une télévision chloroforme. Dans le paysage audiovisuel uniformisé que nous risquons d'avoir bientôt sous les yeux, l'avenir est à ceux qui sauront faire preuve d'audace, d'innovation, d'ouverture, de qualité. Telle est, pour ce qui nous concerne, l'ambition qui nous anime.

L'aventure est excitante. Que l'on sache pourtant que, si des atteintes graves à ces principes devaient être commises, et aussi douloureuse à prendre que soit la décision, « Le Monde » n'hésiterait pas un instant à y mettre un terme.

(1) Sur 460 parts présentes ou représentées à l'Assemblée générale ordinaire de la Société des rédacteurs, réunie extraordinairement le lundi 23 mars, 392 parts (85,2 %) se sont portées sur le « oui », 34 (7,4 %) sur le « non » et il y a eu 34 (7,4 %) bulletins blancs ou nuls.

L'inquiétude des syndicats

Ils étaient hostiles à la privatisation de TF 1. Ils le sont toujours. Mais à deux semaines de la désignation du repreneur de la Une, le syndicat unifié de la radio-télévision CFDT (SURT-CFDT) et la Fédération nationale des syndicats du spectacle, de l'audiovisuel et de l'action culturelle CGT (FNSAC-CGT) tirent, chacun, les conséquences d'un chamboulement imminent. Et, au cours de deux conférences de presse séparées, les 24 et 25 mars, ils ont rappelé leurs principales revendications : priorité à l'emploi et négociation d'une nouvelle convention collective pour le premier, relance de la production audiovisuelle pour le second.

Si le SURT-CFDT demande au gouvernement de *« surseoir »* à la privatisation de TF 1 (*le Monde* daté 22-23 mars) et exige la publication des rapports des audits chargés d'expertiser la Une (un jugement en référé devait être rendu à ce sujet mercredi 25), il ne se fait guère d'illusions sur ses chances d'aboutir. Aussi, demande-t-il aux pouvoirs publics d'*engager des négociations* sur l'emploi, faute de quoi une *« explosion sociale et la grève deviendront inévitables »*. Près de six cents postes sont à pourvoir, dans les sociétés issues de l'ORTF, estime-t-il, malgré la diminution des effectifs voulue par le gouvernement.

Dans l'immédiat, le SURT-CFDT exige donc, par la voix de son secrétaire général, M. François Werner, des *« garanties de remplacement »*. Pour l'avenir, il demande l'ouverture de véritables négociations sur une nouvelle convention collective, s'appliquant tant au secteur public qu'au privé, et souhaite enfin que la possibilité offerte – par la loi – aux salariés de TF 1 de demeurer dans l'audiovisuel national, entre réellement dans les faits.

Plus largement, la CFDT réclame une redéfinition des missions du secteur public. Un point qui la rapproche de la FNSAC-CGT qui fait, à ce sujet, deux propositions : la mise en place d'une coopération planifiée entre les sociétés demeurées publiques et une augmentation – modulée selon les revenus – de la redevance.

Mais pour cette dernière organisation syndicale, traditionnellement très présente chez les artistes-interprètes, les auteurs et réalisateurs, l'essentiel des efforts à venir, doit porter sur la relance de la production audiovisuelle. *« Nous préconisons la création d'un véritable fonds de création audiovisuelle contrôlé par la profession »*, explique M. Claude Quémy, secrétaire général de la Fédération. Un fonds qui démarrerait avec le milliard de francs laissé en jachère, selon lui, dans le cadre de l'actuel « compte de soutien aux industries de programmes », ainsi qu'avec les trois milliards de francs versés à l'Etat par les repreneurs de TF 1 (*« Un patrimoine payé par la redevance et qui doit revenir aux téléspectateurs. »*) Dans le futur, le fonds serait alimenté par un *« prélèvement sur les bénéfices de la publicité »* et une taxe spéciale sur les achats de programmes...

P.-A. G.

Nouvelles propositions d'Hachette en faveur du cinéma

La mise en compétition a porté ses fruits. A peine le groupe Bouygues venait-il d'être déclaré vainqueur – provisoire – par les auteurs, réalisateurs et producteurs dans la compétition « au mieux-disant culturel » pour la reprise de TF 1 (*le Monde* du 21 mars), que le groupe *Hachette contre-attaquait*. Dans une lettre du 23 mars, adressée à la Fédération française des producteurs de films et de programmes audiovisuels, il a avancé de nouvelles propositions en matière de cinéma, tant pour la « part antenne », que pour la « part producteur », et les délais de diffusion des films coproduits. Le groupe Hachette s'aligne ainsi sur les offres de Bouygues. Les professionnels du cinéma se frottent les mains. Et espèrent maintenant un redémarrage des enchères.

« La Voix du Nord » entre au capital du « Courrier picard »

La Voix du Nord (Lille) détient désormais 25 % du capital du quotidien *le Courrier picard* (Amiens). Cette prise de participation s'est faite par le biais de l'achat de la moitié du capital de la société Picardie-communication (Picom). Picom est la filiale commune du Crédit agricole et des assurances mutuelles de Picardie, propriétaire de 49 % du *Courrier picard*, les 51 % restants étant détenus par les salariés du journal (*le Monde* du 15 avril 1986).

Le nouvel accord entre les deux journaux *« n'est absolument pas synonyme d'ingérence »* de *la Voix du Nord* dans *le Courrier picard*, a précisé M. Jean-Louis Prévost, directeur général du quotidien lillois. Cette association permettra de *« créer de nouveaux produits couvrant l'ensemble du secteur de la communication* (*réseaux télématiques, création d'une radio ou d'un hebdomadaire de télévision »* et de *« conforter l'indépendance de chacun des titres »*.

La Voix du Nord, qui avait pris en octobre dernier le contrôle majoritaire du quotidien *Nord-Littoral* (Calais), est déjà associée au *Courrier picard* depuis fin février au sein de la société Nord-Est-Picardie. Celle-ci est liée à la SET-Presse, regroupement d'une centaine de titres de la presse écrite, candidate avec Hachette à la reprise de TF1.

La BBC sur minitel

Les Anglais parlent aux Français...

Composez le 36-15, puis tapez BBC sur votre minitel. Vous verrez apparaître sur l'écran : BBC Télécordiale (entourée des douze étoiles qui symbolisent la Communauté européenne) et The BBC in France. C'est le dernier service proposé par le vidéotex Minitel, depuis le mardi 10 mars, et pour une période d'essai de six mois. Ainsi se verront reliés les deux réseaux vidéotex les plus importants du monde : le système français Télétel, avec plus de deux millions de terminaux minitel, et le service britannique BBC CEEFAX, capté par quatre millions de postes de télévision outre-Manche.

Ce que la BBC proposera aux usagers du minitel, en langue anglaise ? Tout d'abord – *réputation oblige !* – des pages d'information : l'actualité britannique et mondiale recueillie par les correspondants de la BBC et constamment mise à jour. Deuxième priorité : la finance, avec des nouvelles de la City, et les premiers indices de plus de cent cinquante titres en direct de la Bourse de Londres.

Et puis le sport, avec les derniers résultats des tournois et des compétitions à travers le monde, expliqués et commentés. La météo donnant les prévisions en Grande-Bretagne et en Europe. La cuisine avec une recette par jour, les prix au détail du marché britannique, et des nouvelles de l'agro-alimentaire. Sans oublier, *last but nos least*, l'humour.

Invoquant le succès grandissant de la télématique des deux côtés de la Manche, M. David Wilson, responsable britannique de ce secteur, est optimiste quant à l'accueil de ce nouveau service. *« Il existe au moins 40 000 habitants anglophones dans la seule région parisienne*, dit-il, *sans compter les très nombreux touristes et visiteurs. Nous espérons que les Français finiront, eux aussi, par apprécier ce service, à commencer par les élèves des lycées et des collèges où l'on enseigne l'anglais. »*

Côté français, M. Jean Grenier, de la direction générale des télécommunications, s'est félicité de l'expérience : *« La BBC est un nom qui coïncide pour beaucoup de Français avec information, qualité et indépendance*, dit-il. *Nul doute que cette expérience menée conjointement par CEEFAX et Intelmatique intéresse non seulement les anglophones résidant en France, mais aussi les Français à la recherche d'informations sur le Royaume-Uni. »*

Faisant remarquer que le réseau vidéotex français, interconnecté avec la plupart des réseaux européens et même aux Etats-Unis et en Australie, est devenu *« la plaque tournante européenne privilégiée des systèmes d'information »*, M. Grenier a lancé, pour conclure : *« De nouveau, la BBC parle aux Français ! »*

A. W.

Abandon de la procédure contre « Gai Pied hebdo »

Un premier apaisement a été donné, mardi 24 mars, par le ministère de l'intérieur, après la vague d'interdictions ou de menaces d'interdiction pesant depuis la semaine dernière sur différentes publications. Le ministère a en effet abandonné la procédure entamée contre *Gai Pied hebdo*, menacé d'interdiction de vente aux mineurs et de publicité.

Les dirigeants du journal homosexuel d'information avait réuni, le jour même, une conférence de presse au siège de la Ligue des droits de l'homme : *« Il est difficile, compte tenu de la vigilance de notre journal à l'égard de tout ce qui pourrait contrevenir à la loi, de trouver expressément un motif de poursuite »*, ont-ils précisé, en ajoutant que *« cette mesure est apparue pour beaucoup comme une atteinte aux droits des homosexuels »*.

● **Alexandre Baloud directeur de l'information de M 6.** – Alexandre Baloud, rédacteur en chef à RTL (dont il fut de 1979 à 1985 directeur de la rédaction) et ancien animateur du magazine scientifique Big Bang sur la « 5 », vient d'être nommé directeur de l'information de M 6. Il sera secondé par Dominique Chapatte, qui quitte la rédaction en chef du bureau parisien de RTL-Télévision pour prendre une fonction identique sur la nouvelle sixième chaîne.

● **Les obsèques de Pierre-Marie Doutrelant**, grand reporter à *l'Express*, ancien journaliste du *Monde*, décédé le 22 mars, auront lieu jeudi 26 mars à 11 h 15 en l'église de Gagny (Seine-Saint-Denis).

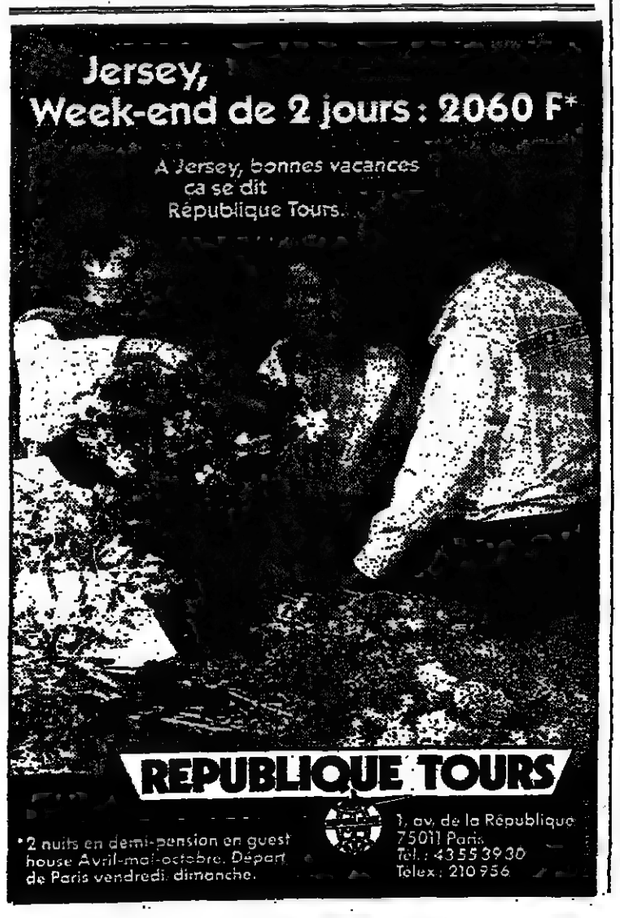

CAP SUR L'EXPOSITION SSII 1987 !

SICOB SERVICES ET INGENIERIE INFORMATIQUE.
Du 6 au 10 Avril 1987 - Palais des Congrès-Paris Porte Maillot

Pour les grandes et moyennes organisations :
Les solutions – Les services – Les logiciels – Les progiciels
présentés par les SSII

Chefs d'entreprise, décideurs et dirigeants opérationnels, venez découvrir la mise en application concrète des solutions présentées aux deux conventions : Convention Informatique et Convention Automatique Productique.

Informations au (1) 42 61 52 42 - 42 61 46 21
4, place de Valois 75001 Paris - Sicobtel : 36.15 code SICOB

Le Monde
EDUCATION

Les restos « U » sauvés par le fast-food

LES restaurants universitaires (prononcer « R U ») n'ont plus la cote. 71,5 millions de repas servis en 1972, 63 millions en 1978, et seulement 55 millions en 1983. Cette tendance à la baisse a toutefois été stoppée depuis cette date grâce à la mise en place par les CROUS de formules nouvelles (fast-food, snack...) répondant mieux à la demande des étudiants. Apparues en 1984, ces formes de restauration rapide représentaient deux ans plus tard 12,6 millions d'équivalents-repas (sur 60,3 millions) et 20 % du chiffre d'affaires de la restauration universitaire.

REPAS CLASSIQUES ET RESTAURATION RAPIDE

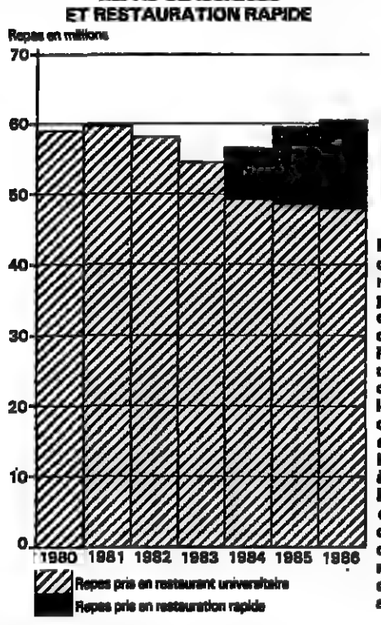

Les formules de restauration rapide offertes par les CROUS, depuis 1984, dans les restaurants universitaires ou dans les cafeterias, ont permis d'inverser la tendance à la baisse. Les repas « classiques » continuent de diminuer, mais le chiffre d'affaires global augmente.

Le développement du « fast-food universitaire » a permis d'attirer davantage d'étudiants issus des classes aisées, mais n'a pas contribué à guérir les RU du mal profond qui les ronge, et que mettent bien en lumière les chercheurs de l'IREDU (1) : la désaffection des « clients » d'origine populaire — boursiers, résidents des cités universitaires — qui constituent toujours leur public le plus fidèle, et, pour ainsi dire, leur raison d'être. Les chercheurs ont en effet constaté que la baisse de la fréquentation des RU se poursuivait en dépit de la progression de l'effectif total des étudiants, et en particulier de ceux d'origine populaire (+ 23,1 % de 1974-1975 à 1983-1984). Mais les usagers des RU sont à l'image de l'ensemble de la population étudiante : parmi ceux qui y prennent au moins six repas par semaine, 31,6 % sont issus des classes moyennes et 30,4 % des classes supérieures.

Les RU paraissent donc incapables de gagner la vaste clientèle virtuelle que constituent les nouveaux étudiants des classes populaires. La proximité de la famille, condition presque indispensable d'accès à l'université pour les jeunes de milieu modeste, explique en partie la désaffection dont sont victimes les RU, en particulier pour le repas du soir. Un autre facteur tient à la féminisation croissante du public populaire de l'université. Bien qu'habitant plus souvent que les garçons hors de chez leurs parents, les étudiantes d'origine modeste fréquentent les RU deux fois moins qu'eux, préférant préparer elles-mêmes leur repas.

Enfin le choix des étudiants varie fortement en fonction de la proximité des familles et des offres commerciales de restauration. Lorsque le campus est situé hors de la ville (Nanterre, Orsay, Toulouse-III, Perpignan, Dijon, par exemple), les RU sont bien fréquentés. A l'inverse, les étudiants des universités urbaines vont davantage dans les cafés et restaurants extérieurs, chez leurs parents, ou utilisent les distributeurs automatiques. Mais cet effet de proximité ne joue pas en dessous d'un certain niveau de ressources : la fréquentation du RU s'impose alors.

Paradoxalement, c'est probablement la multiplication des fast-food, fréquentés en priorité par des étudiants aisés qui, en dégageant des recettes nouvelles, pourrait permettre de financer l'amélioration des prestations classiques, et, peut-être de reconquérir la clientèle modeste. La récente réforme des œuvres universitaires, destinée à favoriser une gestion plus dynamique des CROUS, désormais autorisés à s'associer avec le secteur privé et à créer des sections locales plus proches des étudiants-usagers (*le Monde* du 6 mars), devrait encourager une diversification accrue des formules de restauration, sans doute plus adaptées aux demandes.

Cela suffira-t-il pour que l'image du resto « U », avec ses plateaux collants à alvéoles remplies de quelques échantillons de nourriture tombés d'une louche machinale, déjà passablement vieillie, disparaisse définitivement de la mémoire estudiantine ?

Ph. Be.

(1) Enquête effectuée en février et mars 1985 auprès d'un échantillon national de 4 530 étudiants. Une autre étude de l'IREDU, en cours de dépouillement, porte sur les opinions et les goûts des utilisateurs.

Les secrets de la réussite universitaire

Pour améliorer le rendement des études : encourager le travail personnel et les activités socio-culturelles.

QUEL est l'animal qui fait travailler sa tête plus de trente-cinq heures par semaine, a une activité intense à l'approche du mois de juin, va une fois par mois au cinéma, préfère le jogging à la politique et les « boums » aux cérémonies religieuses ? Réponse : l'étudiant moyen, tel que le décrit une enquête réalisée par l'Institut de recherche sur l'économie de l'éducation (IREDU) pour le compte du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS), qui vient de la rendre publique (1).

Cette étude, réalisée en 1985, par comparaison avec un travail effectué en 1973-1974 (2), fait apparaître une importante modification des habitudes de travail. Le temps global consacré aux études a diminué en moyenne de trois heures par semaine (35 h 42 contre 38 h 42). Les étudiants ont sensiblement restreint leur travail personnel (moins six heures), mais ils fréquentent davantage les cours (plus trois heures). Les auteurs de l'enquête expliquent ce phénomène par une certaine « *secondarisation de l'enseignement supérieur* », qui se traduit par un encadrement plus serré des étudiants.

Les enseignants absorbés par ces tâches nouvelles, non compensées par des moyens adaptés, ont tendance à exiger moins de travail. De sorte que les étudiants, habitués à un apprentissage plus scolaire, consacrent moins de temps au travail personnel d'approfondissement et donnent la priorité au travail rentable pour l'examen, autrement dit au bachotage.

D'une manière générale, l'enquête de l'IREDU met en évidence le poids du « court terme », et en particulier des examens dans les stratégies estudiantines. Intuitivement, les étudiants calculent leurs chances de succès. Les paramètres en sont nombreux : série du baccalauréat, origine sociale, sexe, type de formation et utilisation du temps. C'est ce dernier élément que les enquêteurs analysent en détail, comme facteur de la réussite universitaire.

Réussir ou pas. Telle est, en effet, la question que se pose implicitement chaque étudiant lorsqu'il organise son emploi du temps, choisit de sortir « en boîte » plutôt que de potasser ses « polys », ou au contraire sacrifie un week-end à la lecture de la presse. Certes, il n'y a pas de liaison mécanique entre le comportement le plus studieux et le succès, mais le mode de vie adopté influence le parcours universitaire. Pour analyser cette situation, le chercheur de l'IREDU a passé en revue l'emploi du temps d'étudiants de onze universités, cinq parisiennes et six de province.

L'étudiant moyen consacre un tiers de son temps disponible à ses études, mais avec d'énormes disparités selon les filières (les IUT et les facultés de médecine sont en pointe ; celles de lettres et de sciences économiques sont lanterne rouge) et il répugne à travailler le dimanche. Le reste du temps se partage entre le sommeil (huit heures quarante minutes en moyenne par nuit, mais les étudiants d'IUT dorment deux heures de moins que ceux de droit), le travail salarié (8 heures par semaine, en forte diminution) et les loisirs.

Parmi ces derniers, la télévision se taille la plus belle part (6 heures par semaine), mais 14 % ne la regardent jamais. Puis viennent les sports (2 heures en moyenne, mais un tiers des étudiants et près de la moitié des étudiantes n'en pratiquent aucun), avec en particulier toutes les formes de jogging et le tennis, alors que les sports d'équipe sont minoritaires. Les spectacles occupent environ une heure trente par semaine (mais 42 % seulement les fréquentent), avec une prédilection pour le cinéma et les sorties « en boîte ». Les étudiants passent en moyenne deux heures à s'informer (72 % le font). Les activités religieuses, syndicales ou politiques touchent moins de 8 % d'entre eux et l'informatique de 10 % à 20 %.

L'étudiant idéal

L'analyse des stratégies à l'égard des études que sous-tendent ces emplois du temps conduit l'IREDU à identifier trois types d'étudiant. Deux catégories minoritaires d'abord : l'étudiant idéal, qui a de bonnes raisons d'estimer que ses chances de réussite sont élevées et consacre un temps important aux études, un temps moyen aux activités d'investissement formatrices extérieures à l'université et peu aux loisirs. A l'opposé, les étudiants peu assurés de leur réussite sont tentés de profiter de leur statut pour « investir » dans les loisirs ou dans les activités formatrices extra-universitaires (militantisme, bénévolat...).

Mais la grande majorité des étudiants se situe entre ces deux extrêmes. « *Ils ne se sentent pas suffisamment forts pour miser à fond sur les études, mais savent qu'ils peuvent néanmoins réussir* », note l'étude de l'IREDU. Aussi n'affectent-ils qu'un temps moyen au travail scolaire — d'autant plus « moyen » que le système universitaire ne les incite pas à en faire plus — et ils se consacrent assez peu aux activités d'investissement extérieures qu'ils savent mal valorisées.

C'est vers cette dernière catégorie d'étudiants que devraient être tournés, en priorité, les efforts des pouvoirs publics, concluent les auteurs de l'étude. Pour inciter la grande masse des usagers de l'université à se consacrer davantage au travail scolaire, il conviendrait de renforcer l'encadrement (avec comme référence la situation des grandes écoles) et l'aide au travail individuel, en prévoyant par exemple des séances de lecture dirigée. Pour favoriser les activités d'investissement (animation de clubs, de radios, pratique théâtrale, chorale, activités sociales...), les auteurs suggèrent de les intégrer dans le cursus universitaire, afin de leur donner une rentabilité à court terme, comme c'est le cas pour les « juniors entreprises » dans les écoles de commerce.

Individualiser l'enseignement, intensifier l'encadrement tout en accueillant un nombre accru d'étudiants : l'avenir de l'Université tient probablement dans sa capacité à relever ces défis.

PHILIPPE BERNARD.

(1) *Mode de vie, emplois du temps et réussite universitaire*, par Jean Perrot, chargé de recherche CNRS.

(2) Etude réalisée par l'IREDU et le CREDOC publiée notamment dans *L'allocation des ressources dans l'enseignement supérieur*, par B. Millot et F. Orivel, Cujas 1980.

Un film sur le SIDA

« *OU est passé Stéphane ?* » La question surgit, brutale, dans un café où des lycéens révisent leurs cours au rythme d'une musique « branchée ». Stéphane ? Il a dû attraper une « *bonne crève* ». Le mot déclenche les larmes d'une administratrice. « *Il n'a quand même pas le SIDA !* », tente une copine charitable. Non, Stéphane n'a pas le SIDA, mais il est séropositif. La révélation glace l'assistance. Les sourires s'éteignent ; les gorges se nouent ; même le juke-box se tait. Pourtant, Stéphane n'est pas « homo » ; il ne se « shoote » pas, et n'a que dix-sept ans.

Le film dure quatre minutes (1). Il met en scène la plupart des questions que les adolescents se posent sur les maladies sexuellement transmissibles (MST). Des lycéens (des vrais) parlent de leur sexualité avec leurs mots, expriment leurs préjugés : « *Ça n'arrive qu'aux mecs de trente berges* », « *Les trucs en caoutchouc, ça me déprime.* »

Aucune vérité n'est assénée, et pourtant tout est dit : l'inquiétude mêlée au scepticisme, l'attitude différente des filles et des garçons devant les préservatifs (quand Marion sort ceux qu'elle a achetés, son copain s'offusque) et, pour ne pas verser dans la sinistrose, la conclusion optimiste : « *Y a des médecins qui cherchent ! (...) Forcément, un jour ils vont trouver ! On va quand même pas mourir à cause d'une saloperie qui sera démodée dans cinq ans !* »

Ce document, réalisé à l'initiative du docteur Didier-Max Jayle, chef de clinique dans le service de dermato-vénérologie du professeur Jean-Paul Escande, à l'hôpital Tarnier-Cochin de Paris (2), est un élément du dispositif expérimental d'information mis en place depuis quelques semaines dans une douzaine de lycées de la région parisienne (*le Monde* du 29 janvier 1987). Son scénario a été conçu après une enquête sur les connaissances et les ignorances des jeunes à propos du SIDA, et sa diffusion fait l'objet d'une évaluation.

Sonner l'alarme en douceur

Cent cinquante enseignants volontaires ont déjà été formés par l'équipe du professeur Escande qui, en présentant ce film, a annoncé sa décision d'ouvrir l'amphithéâtre de son service, chaque mercredi après-midi, aux enseignants désireux d'en savoir plus. « *Nous qui voyons chaque jour mourir des malades, savons qu'il faut informer* », a-t-il déclaré.

Stéphane n'est pas seulement un personnage de fiction. Des jeunes comme lui consultent déjà à l'hôpital Tournier. Le film sonne l'alarme, mais en douceur. Conçu pour déclencher des réactions, il sera utile aux professeurs de lycées qui veulent engager le dialogue sur le SIDA en évitant les ricanements et les silences gênés.

Ph. Be.

(1) *Où est passé Stéphane ?* a été réalisé par Jacques Renard sur un scénario de Bertrand Blier. Il est produit par le studio « Villa d'Alésia », la Mutualité française et la Caisse des dépôts et consignations.

(2) Hôpital Tarnier, 88, rue d'Assas — 75006 Paris. Tél. : (1) 43-29-12-89.

Mme Nadine Forest est élue présidente de l'université de Paris-VII

Mme Nadine Forest, professeur hospitalo-universitaire en biologie a été élue, le mardi 24 mars, à la présidence de l'université Paris-VII où elle remplace M. Jean-Jacques Fol dont le mandat arrivait à expiration.

[Née le 13 novembre 1938 à Provins (Seine-et-Marne), spécialiste de bio-odontologie, Mme Nadine Forest est assistante à Paris-VII en 1976, puis responsable du laboratoire de bio-odontologie en 1979.

Doyen de la faculté de chirurgie-dentaire depuis 1982, elle est nommée professeur hospitalo-universitaire en biologie et matières fondamentales en 1983. Elle a été conseiller pour l'odontologie au ministère de l'éducation nationale de 1981 à 1985.]

L'ANGLAIS... UN PROBLÈME ?
Pour moins de 250 F
vous pourrez apprendre l'anglais ou vous perfectionner avec
LES COURS DE LA BBC
Deux cassettes et un livre avec explications en français
Documentation gratuite :
ÉDITIONS BBC OMNIVOX (M)
8, rue de Berri, 75008 Paris
Tél. (1) 43-59-80-05

« Le Monde » dans les salons
Le Monde sera présent
— Au Salon de l'étudiant, à la Grande Halle de La Villette, du 27 mars au 1er avril, niveau 1, stand M 9-M 10
— A Expolangues, au Parc des expositions de la porte de Versailles, bâtiment 3-1, stand D 2, du 27 au 31 mars.

ChallengE
L'avenir des jeunes s'inscrit en anglais.
L'apprendre, le pratiquer, le vivre en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis.
GRANDE-BRETAGNE 9-17 ANS
Centres internationaux
Activités sportives à volonté
U.S.A. 14-19 ans
Séjours familiaux
Sports, excursions
34-36 South Street - Lancing West - Sussex (Angleterre)
Tél. de France : composer le 19-44-903-767-878 - A Paris 43-42-48-84

L'E.S.D.E A LE MEME AGE QUE SES ETUDIANTS : 20 ANS... ET LE PRESTIGE DE L'EXPERIENCE.
Ses origines : Fondée en 1967, l'Ecole Supérieure des Dirigeants d'Entreprises est une Grande Ecole de Commerce et de Gestion.
Sa vocation : Former les responsables d'Entreprises de demain : s'engager aujourd'hui pour diriger demain.
Son programme : 3 années d'études générales + 1 année de spécialisation : Marketing, Communication, Finances, Gestion des Ressources Humaines, Création d'Entreprises, Informatique.
Préparation au CPECF et au DECS.
Ses atouts :
• 12 mois de stages répartis sur le cycle d'études.
• Conférences hebdomadaires assurées par des dirigeants d'Entreprises.
• 35 IBM PC à la disposition permanente des étudiants.
• Une vie associative omniprésente.
L'ESDE, c'est aussi un passeport pour l'Amérique avec la possibilité de préparer un MBA aux USA (en 4e année).
Admission :
— en 1re année sur concours après le bac.
— en 2e ou 3e année pour les titulaires d'un diplôme de premier ou deuxième cycle.
Sur Minitel : 36.15 Code ESDE
ESDE
Ecole Supérieure des Dirigeants d'Entreprises.
JOURNÉE PORTE OUVERTE LE 25 MARS DE 10 H A 21 H.

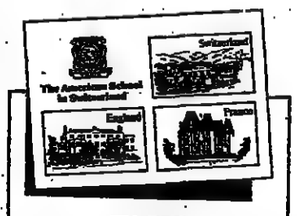

TASIS
STAGES LINGUISTIQUES
• Campus superbes près de Lugano, Londres et Paris.
• Cours intensifs d'anglais, de français, d'allemand et d'italien pour élèves de 12 à 18 ans.
• Deux séries de quatre semaines en juillet et août.
• Vacances studieuses internationales pour les enfants de 6 à 12 ans.
• Excursions, sports et d'autres activités.
• Théâtre, créations artistiques, musique, ordinateurs.
Programmes intensifs en anglais et en toute autre matière en vue des exigences universitaires aux Etats-Unis. Durée : une année scolaire.
Demander prospectus gratuit à : TASIS France, Ext. 19 Château Beauregard, F-72400 La Ferté-Bernard. Tél. (4393) 2268, Tlx. 722 871

Le Monde sur minitel
JOUEZ
Gagnez « L'année 1986 dans le Monde »
36.15 TAPEZ LEMONDE puis I AN.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le rendez-vous européen d'Expolangues

L'enseignement des langues est un formidable moyen d'améliorer et d'intensifier les échanges internationaux et la compréhension entre les peuples ; c'est aussi un marché considérable. Le succès grandissant du salon Expolangues, qui s'installe cette année du 27 au 31 mars au parc des expositions de la porte de Versailles à Paris, en témoigne avec ses deux cent cinquante exposants : organismes publics et privés chargés de la formation initiale ou continue, éditeurs et fabricants de matériels pédagogiques, organisateurs de séjours linguistiques. Il doit recevoir la visite de M. René Monory, ministre de l'éducation nationale, le mardi 31 mars.

La présence d'organismes officiels représentant les pays étrangers et des organisations internationales, celle d'écoles de langues, d'associations d'enseignants et d'éditeurs, illustrent la diversité des enjeux, tant culturels que commerciaux, comme la lutte des langues « minoritaires » contre l'hégémonie de l'anglais, la défense d'un enseignement diversifié des langues, la multiplication des voyages d'élèves et l'amélioration des méthodes d'apprentissage grâce aux techniques nouvelles comme l'informatique et le vidéodisque.

Ces évolutions concernent tout autant nos voisins européens que nous-mêmes : des Expolangues espagnol, allemand et peut-être italien ou portugais pourraient bientôt voir le jour. Comme leur grand frère français, qui propose cette année « un tour du monde en 90 langues », ils devraient aider le public à trouver son chemin dans le maquis des écoles de langues et des séjours linguistiques, et à réfléchir sur la modernisation des méthodes d'apprentissage. ■

LE QUERREC/MAGNUM

Les Français ne sont peut-être pas doués pour les langues. Mais ils en apprennent, à l'école, au moins autant que leurs voisins.

A force de répéter qu'ils n'entendent rien aux langues étrangères, les Français ont fini par le croire. L'anglais de Maurice Chevalier, tout droit sorti de Paname, s'est changé à l'approche du vingt et unième siècle en un véritable complexe national. Un handicap encombrant, réparé tant bien que mal à coups de leçons intensives, cassettes ou autres « méthodes miracle ».

Même s'il demande à être nuancé, l'état des lieux n'est en effet pas brillant. Un tiers des Français interrogés par sondage avouent n'avoir étudié aucune langue dans l'enseignement secondaire et 54 % de ceux qui en ont appris au moins une estiment l'avoir fait *« assez mal »* ou *« très mal »*. Parmi ceux qui ont fréquenté des cours d'anglais, moins de 15 % savent traduire « un peu » *(a tyre)* (1). Tous les observateurs s'accordent pour reconnaître les progrès considérables accomplis depuis une trentaine d'années, mais le sentiment de faiblesse persiste : il se nourrit des difficultés techniques réelles dues à la structure spécifique et aux particularités phonétiques de notre langue, mais surtout de la référence constante à un « niveau » général en réalité introuvable. *« La pratique d'une langue ne peut être appréciée dans l'absolu, mais seulement en fonction des besoins qui s'expriment dans un contexte donné »*, explique M. Claude Truchot, directeur du groupe d'étude sur le plurilinguisme européen à l'université de Strasbourg.

Quoi d'étonnant, par exemple, que les anglophones, pratiquant déjà la « langue universelle », soient assez peu attirés par les langues étrangères ? Quant aux Français, ils préfèrent se persuader qu'ils pourront toujours s'en tirer avec leur propre parler, épaulé en cas de « coup dur » par quelques bribes d'anglais tirées de leurs souvenirs de lycée. Le français n'a-t-il pas de beaux restes en tant que langue internationale ? Selon le sondage déjà cité, 66 % des Français se débrouillent pour parler leur langue lorsqu'ils voyagent à l'étranger et 80 % des actifs indiquent qu'ils n'ont jamais de discussion professionnelle dans une langue étrangère.

Le statut que conserve notre langue dans le monde ne nous a pas encore totalement contraints à franchir le cap de l'« anglais obligatoire », à la différence des pays nordiques, comme la Suède, où la plupart des élèves apprennent l'anglais pendant neuf ans. De même, aux Pays-Bas, où chacun sait dès l'enfance que le néerlandais est réservé à l'usage intérieur, l'appétit de langues étrangères et le statut des professeurs de langues dans l'institution scolaire sont bien supérieurs à ce que nous connaissons, comme le rappelle M. Jean-Pierre Van Deth, organisateur du Salon Expolangues. Le système scolaire français a en effet bien du mal à considérer les langues pour elles-mêmes, préférant les utiliser comme un outil de classement des élèves en fonction d'une hiérarchie officieuse.

L'anglais, considéré comme inévitable, est « choisi » par 99,5 % des élèves soit en première *soit en deuxième langue*. L'allemand et le russe, jugés difficiles, servent à sélectionner les meilleurs élèves ; les langues latines réputées plus faciles servent de supplément d'âme aux éléments moyens ou faibles. La grande difficulté d'ajuster l'organisation du système aux besoins linguistiques très mal définis de cinq millions d'élèves et le cloisonnement entre littéraires et scientifiques expliquent cette situation.

« On enseigne les langues aux élèves qui ne les utiliseront pas, estiment M. Claude Truchot. *Sauf s'ils deviennent professeurs de langues, les élèves littéraires ont moins de chances que les scientifiques d'en avoir besoin. Et pourtant, ils ont des horaires d'enseignement plus importants »*. Conséquence : *« Si les besoins en langues sont assez bien couverts dans les grandes entreprises, le niveau reste trop faible et inégal dans des secteurs comme la recherche scientifique. »*

Un grand malentendu

Accusée d'inefficacité, l'éducation nationale se trouve donc en première ligne. Sept ans d'étude d'une langue, cinq ans d'une autre dans le meilleur des cas, pour quels résultats ? Les réponses individuelles sont rarement à l'honneur de l'institution. Celle-ci se défend : il s'agit d'un *« très grand malentendu »*, explique M. Marc Nicolaï, inspecteur général d'anglais. *« Enseigner une langue vivante aujourd'hui, c'est enseigner une discipline construite par prélèvement sur un ensemble énorme. Or l'opinion publique juge des résultats concrets de l'enseignement de l'anglais par référence à une langue globale, planétaire, omniprésente, très dynamique. La multiplication des voyages, la diffusion de la presse ou de la musique anglo-saxonnes, mettent les élèves en position d'évaluation permanente. La capacité de suivre une conversation touristique est souvent considérée comme la référence minimum ; or elle représente une des situations les plus difficiles à maîtriser. »* D'évidence, l'éducation nationale ne peut satisfaire les besoins individuels de chacun des futurs adultes qu'elle a en charge, d'autant que les langues ne constituent qu'une discipline scolaire parmi beaucoup d'autres.

« Des stéréotypes vieux de dix ou vingt ans »

La France a choisi l'enseignement de masse des langues vivantes avec une devise : *« Faire le plus possible pour le maximum d'élèves »* : elle s'efforce de lutter contre le « tout anglais » en maintenant le choix – théorique – entre quatorze langues vivantes. Tous les jeunes apprennent une langue étrangère pendant quatre ans minimum, et 85 % d'entre eux choisissent d'étudier une seconde langue.

Même si certaines sections de l'enseignement technique, privées de tout enseignement de langue, contredisent ces beaux principes, le tableau est statistiquement très honorable, comparé à la situation de certains pays voisins. En Grande-Bretagne, l'étude d'une langue vivante n'est obligatoire que pendant trois ans, et l'Italie n'enseigne pas de seconde langue. Une enquête américaine classe la France en troisième position pour la qualité de son enseignement des langues, derrière la RFA et l'URSS, mais devant les Etats-Unis, le Japon et la Grande-Bretagne (2).

Les Français seraient-ils moins « nuls » qu'ils ne le pensent ? *« Nous vivons sur des stéréotypes qui datent de dix ou vingt ans*, répond M. André Gauthier, professeur de linguistique anglaise à l'institut Charles-V (université Paris-VII).

PHILIPPE BERNARD.

(Lire la suite page 18.)

(1) Sondage SOFRES réalisé en 1985 pour l'Union latine auprès de 978 personnes âgées de vingt-cinq à cinquante ans.

(2) Enquête publiée par le magazine *US News and World Report* du 19 janvier 1987.

L'anglais qui monte... l'allemand qui baisse

Evolution de la répartition des élèves étudiant l'anglais, l'allemand ou l'espagnol dans l'enseignement public (en pourcentage).

Première langue en sixième

	1958-1959	1968-1969	1978-1979	1980-1981	1982-1983	1984-1985	1985-1986
Anglais	76,2	79,2	81,6	82	83,4	84,9	85
Allemand	20,7	16,6	14,7	14,4	13,4	12,5	12,5
Espagnol	2,7	3,8	2,7	2,4	2,1	1,6	1,5
Autres langues	0,4	0,4	1	1,2	1,1	1	1

Seconde langue en quatrième

	1958-1959	1968-1969	1978-1979	1980-1981	1982-1983	1984-1985	1985-1986
Anglais	21,8	22,8	20,2	20,9	20,7	19,4	18,5
Allemand	32,5	35	30,7	28,7	26,9	26,9	26,5
Espagnol	29,8	31	40,8	42,1	44,4	45,7	47,3
Autres langues	15,9	11,2	8,3	8,3	8	8	7,7

Source : Service des statistiques du ministère de l'éducation nationale.

PRESSES UNIVERSITAIRES DE BORDEAUX

PAYS IBÉRIQUES

BERGER (Ph.), BOTREL (J.-F.), LOPEZ (F.), MARRAST (R.). Histoire du livre et de l'édition dans les pays ibériques. La dépendance ..... 70 F

[COLLECTIF], Les moyens d'information en Espagne ..... 120 F

LETAMENDIA (P.), Nationalismes au Pays Basque ..... 90 F

[COLLECTIF], Le cinéma de Carlos Saura ..... 60 F

AMÉRIQUE DU NORD

GUILLAUME (P.), LACROIX (J.-M.), SPRIET (P.), Canada et Canadiens... 90 F

CAZEMAJOU (J.), (dir.), Les Minorités hispaniques en Amérique du Nord (1960-1980) 85 F

CAZEMAJOU (J.), (dir.), L'immigration européenne aux États-Unis (1880-1910).... 90 F

GEORGE (P.), dir.). La géographie du Canada ..... 90 F

- Diffusion -
P.U.B.
Université de Bordeaux III
Domaine Universitaire
33405 TALENCE Cedex
Tél. : 56 80 84 83, poste 371

SÉJOURS LINGUISTIQUES pour jeunes,
Grande-Bretagne
Allemagne • Espagne
Etats-Unis
Stages intensifs pour adultes et prépas
documentation gratuite sur demande
RICHARD ORGANISATION
Depuis 1928 le plus ancien spécialiste des Séjours linguistiques
7, rue de l'Eperon, 75006 PARIS
métro : Odéon
Tél. (1) 43.29.76.31

EXPOLANGUES 87 44,00 F franco
TOUT (ou presque) sur les LANGUES ÉTRANGÈRES
FILIÈRES SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES - QUELLES LANGUES CHOISIR - DIPLOMES ET ORIENTATIONS - FORMATION DES ADULTES - MÉTHODES - SÉJOURS A L'ÉTRANGER, etc.
UNE MINE D'INFORMATIONS POUR TOUS + de 1 000 adresses et conseils utiles
352 pages indispensables
44,00 F franco au lieu de 70,50 F
Commande écrite avec règlement (tous moyens, y compris timbres-poste) au :
CIDEF, Inf. 396,
147, r. Jules-Guesde, 92309 Levallois
Téléphone : (1) 47-37-50-32

LYCÉE CANADIEN EN FRANCE
12, rue Dupetit-Thouars, 75003 PARIS
Tél. : 48.87.97.97
Programme d'échange juillet-août 87 :
Cet été, partagez la vie d'un(e) jeune nord-américain(e), puis accueillez-le (la) chez vous.
Transports, accueil en famille, 2 séjours découverte : rafting sur l'Ottawa River, détente au bord du Lot : 8 420 F
Nous proposons également d'autres programmes de qualité :
• Stage haut niveau d'anglais intensif à Cambridge, jeunes et adultes
• Etude des techniques du cinéma à UCLA, 14/25 ans
• Grande traversée du Canada de Terre-Neuve au Pacifique, 14/18 ans

Grande-Bretagne - Irlande - U.S.A. - R.F.A.
L'A.L.C.F.B. association culturelle agréée par le ministre chargé du Tourisme sous le n° 80120, membre fondateur de l'U.N.O.S.F.L., rappelle les possibilités qu'elle propose à tous les élèves de la 6e à la terminale, durant les congés scolaires de Pâques et d'été :
- Formule A : cours + excursions et visites
- Formule B : cours + activités sportives
- Formule C : cours intensifs
- Formule D : séjour libre
- Formule E : cours + activités artistiques
- Formule F : vacances à la campagne
DE PLUS : cours intensifs pour adultes, toute l'année
A.L.C.F.B., 17, avenue F.-Roosevelt, 78200 MANTES-LA-JOLIE - Tél. (1) 34-76-92-50
LYON - Tél. 78-52-73-43 - MARSEILLE - Tél. 91-70-42-94
Nom ..... Adresse : n° ..... Rue : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Souhaite recevoir sans engagement la brochure de l'A.L.C.F.B.
☐ Séjours "Jeunes" ☐ Séjours "adultes"

HOMESTAY
AMERICA
VACANCES LINGUISTIQUES AUX ETATS-UNIS
NEW-YORK • CALIFORNIE
WISCONSIN (MID-WEST)
13-17 ans JUILLET/AOUT
HOMESTAY
5, rue Boudreau – 75009 PARIS
Tél. : 42-65-50-40
Transport organisé par GALLIA Lic. A 249

La terre est notre salle de classe
ANGLETERRE, ALLEMAGNE, ESPAGNE, U.S.A. ● ELEVES, ETUDIANTS, ADULTES BRITISH EUROPEAN CENTRE. 5, R. RICHEPANSE - PARIS 8 ● 42.60.35.57

OISE
OXFORD INTENSIVE SCHOOL OF ENGLISH
agréée par le British Council
21 rue Théophraste Renaudot 75015 PARIS Tél. (1) 45 33 13 82
Ens. loi 1901 - Lic. A1180
L'ANGLAIS EN ANGLETERRE
Stages linguistiques :
● matin : 15 h de cours par semaine par groupes de 8 élèves maximum.
● après-midi : tennis, équitation, golf, natation, voile, planche à voile.

A EXPOLANGUES
Décollez en anglais allemand espagnol italien.
EUROCENTRES
FONDATION SANS BUT LUCRATIF
13 G. PASSAGE DAUPHINE 75006 PARIS
TÉLÉPHONE 43-25-81-40

Apprenez l'ITALIEN en vacances en TOSCANE
Séjours linguistiques à Florence et à la mer
● Cours le matin ;
● Leçons d'information socio-culturelle l'après-midi ;
● Visites guidées.
Hébergement en famille d'accueil ou à l'hôtel.
Inscriptions et renseignements :
CENTRE KOINE
27, via Pandolfini
50122 FLORENCE
Tél. : 1939 (055) 285088
Rens. Nouvelles FRONTIÈRES
87, bd de Grenelle
75738 PARIS. Tél. : 45-68-70-00

(Publicité)
COURS DE VACANCES D'ALLEMAND
● A Göttingen : l'allemand le plus pur.
● Intensif : 6 heures de cours par jour en très petits groupes ; pour les adultes (à partir de seize ans).
● Avec des informations socio-culturelles.
● Vivre ensemble dans une maison domaniale ou hébergement en ville en famille d'accueil ou à l'hôtel.
● DM 215 (environ 700 F) par semaine.
SPRACHZENTRUM EINE WELT e.V.
Postfach 3309
D-3400 Göttingen
R.F.A.

STAGES D'ANGLAIS
ADULTES TOUS NIVEAUX
UNIVERSITE DE DUBLIN
Euro-Irish Summer School — 12e année
12 Juillet-2 Août — 3-24 août
Hébergement sur campus — Cours — Repas — Tennis — Squash — Salle T.V. — Excursions — Animatrice.
Nous vous proposons à PARIS en petits groupes
● Stages intensifs le samedi
● Cours de Pâques
● Cours traditionnels
LINGUA CLUB
61, rue de l'Amiral-Roussin — 75015 PARIS
Tél. (1) 48-28-00-38 — 47-83-80-47

Bain Linguistique®
SPECIAL U.S.A.
● NEW YORK
● VIRGINIE
● région BOSTON
● WISCONSIN ● FLORIDE
● CALIFORNIE DU NORD
● CALIFORNIE DU SUD ● TEXAS
● LOUISIANE ● NEW-HAMPSHIRE
L'Association sans but lucratif "Séjours Internationaux Linguistiques et Culturels" (S.I.L.C.), agrements Jeunesse et Sports (nº 16.64) et Tourisme (nº 70.027) offre aux jeunes etudiants. de nombreuses formules de sejours linguistiques aux USA : sejours economiques "etudes-famille" (plus de 18 ans), cours super-intensifs.
1500 professeurs correspondants locaux France, D.O.M., T.O.M. et Afrique.
SEJOURS INTERNATIONAUX LINGUISTIQUES ET CULTURELS
16022 ANGOULÊME CEDEX
DOCUMENTATION GRATUITE
S.I.L.C. (service 79) 16022 ANGOULEME CEDEX Tél : 45.95.83.56
Paris : Mme Bemse 45.48.58.66
Mme Vauzelle 46.56.81.15
Mme Bastelica 45.20.21 49
Mme Wazé 47 09 53.50
Nord 27.86.30.21 - 22.47.31.19
20.93.58.30 - Est 83.96.11.74
88.31 03 10 - Rhône 78.25.66.91
78 95.28 59 - 74.22.31.95
Alpes 76.42.74.76 - 76.51 12.13
Sud-Est 42.27 68.42 - 90.25.40.00
56.23.06.29 - Sud-Ouest 61 23 98.53
56.92.83.45 - 61 21 68 17 - 59.24 33.17
53.65.51.51 - Bretagne 51.94 41.25
98.87.05.85 - 40 70 46.71 - 43.85.82.50
99 58 51 66 - 40 83 04 55
Normandie 35.88.63 70
Languedoc 67 69.25.97 - Centre 55 08.10.70

Education

Le rendez-vous européen d'Expolangues

(Suite de la page 17.)

Aujourd'hui, tous les bacheliers baragouinent l'anglais. C'est le résultat d'un bouleversement dans les méthodes : on est passé en trente ans d'un enseignement intellectuel fondé sur le déchiffrage de textes littéraires à une pratique de la communication. »

Cette révolution correspond à l'explosion scolaire. Il n'était plus possible d'imposer Shakespeare, Goethe ou Cervantès à la masse des élèves entrant en sixième. Le succès des méthodes « audio-visuelles » dans les années 60, relayé par l'apprentissage audio-oral, la diffusion massive de l'anglais, confortaient l'avènement d'une nouvelle conception de l'enseignement des langues, considérées désormais plus comme des moyens de communication que comme des éléments culturels. Le dialogue avant la grammaire, l'utile avant les grands textes.

Incapables d'aligner trois mots

L'importante réflexion menée par le Conseil de l'Europe pour définir, à partir non plus d'éléments grammaticaux mais de besoins concrets, des « *niveaux seuils* », sortes de rations de survie dans chaque langue européenne, pesa dans cette évolution vers une « *approche communicative de l'enseignement des langues* » aujourd'hui adoptée par les vingt-trois Etats membres.

Les élèves actuels ne sont pas forts en thème mais, à la différence de leurs parents, incapables d'aligner trois mots, ils n'hésitent généralement plus à se jeter à l'eau pour s'exprimer. Les langues méritent mieux qu'autrefois leur qualificatif de « vivantes » et les professeurs cherchent de plus en plus à animer leurs cours en reproduisant des situations concrètes.

Cette évolution, opérée sous la poussée du modèle anglo-saxon, n'est pourtant pas à l'abri des critiques : privés de toute analyse culturelle (surtout en anglais), les élèves sont incapables de transposer à d'autres disciplines les types de raisonnement mis en œuvre pour apprendre une langue et d'utiliser ces connaissances nouvelles pour mieux comprendre leur propre culture, et progresser seuls. « *Nos élèves n'ont aucune base pour continuer seuls leur apprentissage. Ils ont seulement juxtaposé, d'une manière qui a mis entre parenthèses le développement de leur intelligence, des stocks de phrases toutes faites* », écrit M. Daniel Thomières, de l'Association des professeurs de langues vivantes (APLV), qui voit là « *un nouveau type de dressage, superficiel et bien limité* » (3).

Le triomphe de la « communication », censé favoriser l'accession de tous les élèves, même peu favorisés, aux langues étrangères, n'a pas toujours produit cet effet. « *On a sous-estimé la complexité des opérations qu'exige la langue parlée* », constate M. André Gauthier. Autre effet pervers : à force de préférer le baragouin au silence, on a accrédité l'idée chez certains élèves qu'il n'était pas nécessaire d'aller plus loin qu'une connaissance approximative.

Pourtant, dès 1975, l'engouement pour le « tout oral » s'est calmé et l'écrit a retrouvé ses droits dans l'éducation nationale. « *Comprendre ce que l'on entend, comprendre ce qu'on lit, parler, écrire dans une langue de communication simple, authentique et contemporaine* » étaient les objectifs officiels de l'enseignement de l'anglais dès 1977. En 1984, une épreuve de compréhension d'un texte écrit est introduite à l'épreuve écrite du baccalauréat, et l'on s'efforce depuis 1986 de lutter contre le bachotage en obligeant le candidat à s'exprimer sur un document non préparé, écrit ou enregistré.

Des pratiques très diverses

Mais la pratique réelle des professeurs de langue de l'éducation nationale, si elle s'adapte aux fluctuations des exigences officielles, reste très diverse, ne serait-ce que parce que trente années séparent les plus jeunes enseignants des plus âgés. L'éducation nationale n'a d'ailleurs jamais défini une méthode officielle et ne prétend pas former les élèves aux compétences requises pour leur future vie professionnelle. Elle éprouve même bien des difficultés à rassembler ses propres anglicistes, germanistes et hispanisants sur des objectifs communs. Les premiers insistent sur les aspects pratiques de la langue, les seconds sur ses vertus formatrices, les troisièmes critiquent une conception strictement utilitariste. « *Comment apprécier l'efficacité d'un enseignement dont les objectifs sont mal définis ?* », interroge Claude Truchot, qui plaide pour que la priorité soit donnée dans le secondaire à une formation aux langues utile même pour les élèves qui ne poursuivent pas leurs études, l'enseignement opératoire, lié aux exigences professionnelles, n'intervenant que dans le supérieur, complété par la formation continue, dont l'importance est de plus en plus évidente.

D'autres enseignants critiquent le saupoudrage des heures d'enseignement des langues, le jugeant peu mobilisateur. « *Mieux vaudrait cinq cents heures sur deux ans que sept cents heures sur sept ans* », estime André Gauthier. Après deux années de cours intensifs, un enseignement d'entretien serait dispensé, par exemple sous la forme de cours de géographie ou d'autres disciplines en langues étrangères, comme c'est déjà le cas dans les lycées internationaux.

Une utopie dans le contexte matériel et corporatif actuel de l'éducation nationale, mais qui pouvait être envisagée, grâce à une politique de réciprocité, dans le cadre d'une Europe des langues dont la future Europe des peuples ne pourra faire l'économie.

PHILIPPE BERNARD.

(3) On lira avec profit *le Citoyen de demain et les langues*, ouvrage qui rassemble les contributions à un colloque de l'APLV sur ce thème (APLV, 19, rue de la Glacière, 75013 Paris).

L'enseignement des langues vivantes dans les pays de la Communauté européenne

● Pendant combien de temps étudie-t-on les langues ?

Enseignement \ Pays	R.F.A.	Belgique	Danemark	Espagne	France	Grande-Bretagne	Grèce	Irlande	Italie	Luxembourg	Pays-Bas	Portugal
Elémentaire	2 à 3	3	2,5							4 à 9	1	Non communiqué
Secondaire 1er cycle 1re langue vivante	4 à 5	3 à 5	2,5	3	3	2,5	4	3	3	6	2 à 4	
2e langue vivante	3 à 5	2 à 3	2,5 à 3		2 à 3	2,5				4	2 à 4	
3e langue vivante	5 à 6	2	3							5 à 6	2 à 4	
Secondaire 2e cycle 1re langue vivante	3 à 6	3 à 4	3 à 5	3 à 6	2 à 3	2,5 à 4,8	3	3	3 à 4	5	3 à 6	
2e langue vivante	3 à 5	2	2,5 à 4	2 à 3	3	2,5 à 4,5	4,5	3		3 à 5	3 à 6	
3e langue vivante	3 à 5	2 à 3	2,5 à 4		3	(1)				3 à 5	3 à 6	

● A quel âge commence-t-on à étudier les langues ?

Enseignement précoce	Expérimental	Obligatoire	Anglais obligatoire		Expérimental (2)	Expérimental (3)	En projet		Expérimental	Obligatoire	Obligatoire	
1re langue	11	8 ou 10	10	12	11	11	11	12	11	6	9	
2e langue	13	13	16	15	13	13	15	16		7	12	
3e langue	15	15	16		15					13	13	

(1) En Ecosse, une troisième langue facultative est enseignée pendant un an en fin de scolarité secondaire.
(2) En France, 150 000 élèves de CM1 et CM2 apprennent une langue étrangère, soit environ un sur dix.
(3) En Grande-Bretagne, un enseignement de français est dispensé dans environ 20 % des écoles élémentaires.

4 ←— Nombre de séquences hebdomadaires.
4 ←— Nombre d'années d'études.

Source : Eurydice, réseau d'information sur l'éducation de la CEE. 1984, 1987.

Le Nord se différencie du Sud dans l'Europe des langues. La coupure est assez nette même si l'extrême diversité des systèmes scolaires rend difficiles les comparaisons. Les petits pays du Nord, dont la langue n'est pas parlée à l'extérieur, et ceux où cohabitent plusieurs communautés linguistiques consentent le plus d'effort pour enseigner les langues (Luxembourg, Pays-Bas, Belgique, Danemark) avec en particulier une initiation précoce dès le cycle élémentaire.

A l'opposé, les pays méditerranéens n'enseignent une seconde langue qu'à partir du second cycle du secondaire, c'est-à-dire à une minorité d'élèves. L'Italie reste le seul pays à ignorer totalement la seconde langue. En Grande-Bretagne, l'enseignement précoce, introduit dès les années 60, s'est révélé décevant, mais l'expérience est poursuivie. Dans le secondaire, l'étude d'une langue n'est obligatoire que pendant trois ans.

La France et la République fédérale d'Allemagne viennent en tête parmi les grands pays. Mais l'ensemble des Etats de la Communauté européenne qui se sont engagés en juin 1984 à « *promouvoir l'acquisition avant la fin de l'obligation scolaire, (...) de deux langues en plus de la langue maternelle* » ont encore des efforts à accomplir.

Les séjours linguistiques
De la Ligue Française de l'Enseignement
c'est
• UNE ORGANISATION COMPETENTE ET EFFICACE
— Des cours adaptés au niveau de connaissance.
— Des professeurs du pays d'accueil.
— Un encadrement recruté à l'issue de stages de formation.
c'est aussi
• UN CHOIX DE FORMULES
— Pour tous les âges, répondant à tous les besoins.
G.-B., Irlande, USA, RFA, Espagne, etc.
VACANCES POUR TOUS
Association loi 1901 Affiliée à l'UNAT
Agrément Tourisme nº 58 008
21, rue Saint-Fargeau, 75989 Paris cedex 20
Téléphone 43 58 95 66
VACANCES POUR TOUS à Expolangues STAND B 28

ef LES LANGUES POUR TOUS
SPECIAL SALONS
EF vous réservera le meilleur accueil à : EXPOLANGUES Porte de Versailles Stand D 21 du 27 au 31 mars.
au SALON DE L'ETUDIANT La Villette - Stand H 5 du 27 mars au 1er avril.
COURS INTERNATIONAUX DE LANGUES
■ Plus de 16 ans et adultes, toute l'année. Angleterre, Allemagne, Etats-Unis.
■ En famille, collèges et universités. 2 à 50 semaines de cours tous niveaux.
■ Préparation intensive aux examens de langues.
COURS PROFESSIONNELS DE LANGUES
■ Angleterre, Allemagne, Etats-Unis.
■ 1, 2, 3 semaines toute l'année.
■ Formation professionnelle intensive.
SEJOURS LINGUISTIQUES
■ 11/20 ans, à Pâques et en été. Angleterre, Irlande, Allemagne, Etats-Unis.
■ Accueil en famille et collège. 2, 3, 4 semaines.
■ Options sports/études, informatique, sejours en immersion.
UNE ANNEE SCOLAIRE AUX USA
■ De 15 à 19 ans, scolarité dans une high school.
■ Accueil dans une famille américaine.
■ Une expérience unique et un atout pour votre avenir.
the world's language school ef
EF - 9 rue Duphot 75001 Paris - Tél. (1) 42 61 50 22 - Depuis la province appel gratuit : NUMERO VERT 05.33.12.98
Veuillez m'adresser gratuitement et sans engagement, votre documentation :
☐ cours internationaux de langues
☐ cours professionnels de langues
☐ séjours linguistiques
☐ une année scolaire aux USA
NOM .... Prénom .... Age ....
Adresse ....
Code postal .... Ville ....

AMERICAN SCHOOL OF PARIS
ANGLAIS INTENSIF
SESSION D'ÉTÉ : 29 juin-24 juillet
• Elèves - étudiants
• Nombreuses options
Renseignements : American School of Paris
41, rue Pasteur, 92210 Saint-Cloud - TÉL. : 46-02-54-43

PARLONS DES LANGUES
Quelles langues apprendre ? et comment ?
Un livre pour les PARENTS, les ÉDUCATEURS...
Ed. Nathan, 112 p., 65 F
ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LANGUES VIVANTES
19, rue de la Glacière, Paris-13e
(47-07-94-82)

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

Education

Le programme d'Expolangues

VENDREDI 27 MARS :

15 h-17 h : Analphabétisme et illettrisme (avec l'UNESCO).

16 h-19 h : Traducteurs et interprètes, agents moteurs de la compétitivité des entreprises.

17 h 30-19 h : Nouveaux médias et enseignement à distance.

SAMEDI 28 MARS :

11 h 30-13 h 30 : La politique langagière de la Commission des Communautés européennes.

11 h 30-12 h 30 : La langue arménienne aujourd'hui.

14 h 30-15 h 30 : Enseignement de l'allemand et littérature.

15 h-17 h : Présentation de l'Institut du monde arabe et de ses technologies de pointe.

16 h-19 h : L'espagnol dans l'enseignement secondaire.

17 h 30-19 h : Le chauvinisme, un mal français ?

LUNDI 30 MARS :

11 h-12 h : Les examens d'anglais d'Oxford (avec l'Office britannique du tourisme).

14 h-17 h 30 :

La formation aux langues étrangères, élément pour réussir.

Les nouvelles pédagogies et la formation en entreprise.

La construction de programmes de formation aux langues étrangères.

L'intégration de la formation linguistique à la formation management.

La formation sans cours, rêve ou réalité ?

15 h-17 h : L'enseignement précoce de l'allemand en France et du français en Allemagne (scolaire et extrascolaire) avec l'Office franco-allemand pour la jeunesse.

17 h-19 h : Terminologie et ingénierie professionnelle.

19 h-21 h : Le livre d'enfant dans l'enseignement de l'allemand.

MARDI 31 MARS :

10 h-13 h : Les stratégies de communication en commerce international.

17 h-19 h : Continent africain et langues africaines : réalité et perspectives de communication.

* **Expolangues**, Parc des expositions, porte de Versailles, 75015 Paris.

GUIDES ET MÉTHODES

WEISS/RÉA

L'inspecteur est sans pitié

Les Britanniques ont parfois la réputation de négliger les langues étrangères. La leur, en revanche, ne doit pas être apprise à la légère. Il existe, en Grande-Bretagne, quelque six cents établissements spécialisés dans l'enseignement de l'anglais aux étrangers. Un tiers de ces écoles adhèrent au groupement professionnel Arels-Felco. Outre le respect d'un certain nombre de règles de conduite, cette organisation exige de ses membres qu'ils obtiennent l'agrément du British Council (centre culturel britannique).

Soixante inspecteurs du British Council circulent en permanence à travers le pays pour passer en revue les écoles ayant demandé un agrément. Ces visites doivent se renouveler tous les trois ans pour chaque établissement. Durant trois jours, les inspecteurs assistent à tous les cours, s'intéressent à la pédagogie et au nombre d'élèves réunis dans chaque classe, vérifient la durée des conférences... et même la superficie des locaux.

Un comité d'admission se penche ensuite sur les candidatures et décide d'accueillir ou de rejeter une école. « *Croyez-moi*, affirme en souriant M. Pierre Bergasse, directeur adjoint de l'Office britannique de tourisme à Paris, *beaucoup d'organismes préfèrent être inspectés par le fisc que par le British Council !* »

* **British Council** : 9, rue de Constantine, 75007 Paris. Tél. : 45-55-95-95.

* **Office britannique de tourisme** : 63, rue Pierre-Charon, 75008. Tél. : 42-89-11-11.

Where and How

Pour tout apprendre sur les séjours linguistiques à l'étranger et les écoles de langues dans différents pays. Editoriaux en cinq langues et description détaillée de divers centres. Ceux qui trouveront le mode d'emploi de ce guide complexe pourront découvrir tous les renseignements nécessaires à l'apprentissage du portugais en Allemagne ou de l'urdu au Pakistan.

* **International Where and How**, Am Hofgarten 5, Postfach 2464, D5300 Bonn 1, République fédérale d'Allemagne ; 85 F.

Six langues sur minitel

Six langues étrangères à portée de minitel. C'est ce que propose Linguatel, programme d'apprentissage et de perfectionnement aux langues des chambres de commerce et d'industrie accessible par le réseau télétel. Un choix de tests, exercices, jeux, traductions, petites annonces permet à l'utilisateur de cheminer au gré de ses capacités, de ses besoins et de son humeur.

En anglais, allemand, espagnol, italien, néerlandais et français, Linguatel permet aussi aux élèves de correspondre entre eux ou avec un professeur qui répondra en différé à leurs demandes de conseils et d'explications. Des exercices personnalisés complétant des cours par téléphone sont aussi possibles. Le service est complété par deux rubriques, l'une d'information sur les examens de langues et l'autre d'offres et de demandes d'emplois.

* **Linguatel** assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie, 45, avenue d'Iéna, 75116 Paris. Tél. : (1) 47-23-01-11. Sur minitel 3615 + Linguatel.

L'arabe par les contes

Enseigner l'arabe par la lecture de contes. Telle est l'ambition d'Anne-Marie Delcambre, auteur d'une méthode dont l'originalité est de lancer des passerelles entre l'arabe classique (celui du Coran) et le dialectal (la langue parlée). Après un long et indispensable préambule sur l'écriture et la grammaire, l'élève plongera dans le texte de *la Belle au bois dormant*, puis de *Abou Ouir et Abou Sir*, un conte tiré des *Mille et une nuits*, disséqué mot par mot avec explication de chaque difficulté. Quatre cassettes enregistrées par l'auteur complètent la méthode.

* **La Belle au bois dormant** ; premier roman pour apprendre l'arabe, Editions Mentor 12, avenue du Plan-de-l'Eglise, 78960 Voisins-le-Bretonneux. Tél. : (1) 30-43-51-89.

OISE
OXFORD INTENSIVE SCHOOL OF ENGLISH
agréée par le British Council
21 rue Théophraste Renaudot 75015 PARIS - Tél. (1) 45.33.13.02
Ass. loi 1901 - Lic. A 1169

L'ANGLAIS A OXFORD

Stages individuels intensifs à Oxford, toute l'année, toute durée, pour adultes et étudiants

VACANCES INTERNATIONALES JEUNES DE 4 A 20 ANS
LE THEIL : équitation, golf, bicross.
SAINT-JACUT : voile, canoë, vidéo, micro-informatique.
ANGLET : poterie, judo, tennis.
SAINT-QUAY : planche à voile, tennis, cyclotourisme.
Plus de 50 réalisations vous attendent.
Les vacances des jeunes : c'est notre spécialité.
(1) 42-61-53-84
C.C.C.S
Association agréée par le ministère de l'éducation nationale et le secrétariat d'État auprès du premier ministre chargé de la jeunesse et des sports.
26, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 PARIS

ESPAGNE
participent
les ministères des Affaires Étrangères, de l'Education et de la Culture.
L'ESPAGNOL
langue maternelle de 280 millions de personnes. Désormais, langue officielle des Communautés européennes.
STAND F 22
supports vidéo, cassettes, revues, etc.
Ambassade d'Espagne, 11, avenue Marceau 75116 PARIS.

Langues & Affaires
Vous avez étudié une langue. Vous voulez maintenir votre niveau, progresser à votre rythme et rentabiliser vos connaissances en préparant un diplôme de langue utile dans la vie professionnelle.
Langues & Affaires assure des enseignements à distance, tous niveaux, en anglais, allemand, espagnol, italien, russe, grec... accessibles à tous.
Langues & Affaires, Service 4597, 35, rue Collange 92303 Paris-Levallois - Téléphone : 42-70-81-88
Etablisement privé fondé en 1947. Sous contrôle pédagogique de l'Education nationale. Organisme de formation agréé.

COURS DE LANGUE ARABE
« AL ARABIA par les méthodes pédagogiques les plus modernes »
Nouvelle méthode audiovisuelle - Tous niveaux - Plusieurs formules
Quelle que soit votre disponibilité
Brochure détaillée : INSTITUT INTERNATIONAL DE LANGUE ARABE ET DE COMMUNICATION
148, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010 PARIS
Tél. : 45-26-02-04
EXPOLANGUES, allée B, stand 12

AGRÉÉ PAR L'UNOSEL
SEJOURS LINGUISTIQUES ET SPORTIFS
Angleterre - Ecosse - Irlande - U.S.A.
Allemagne - Espagne
Jeunes de 8 à 22 ans
OFACIL
12, Rue de Miromesnil – 75008 PARIS
Tél. : (1) 42 68 01 23

INSTITUT SUPÉRIEUR D'INTERPRÉTARIAT ET DE TRADUCTION
Langues et Carrières Internationales
i.s.i.t. INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS
21, rue d'Assas - 75270 PARIS Cedex 06 - Tél. : (1) 42-22-33-16

Vacances linguistiques pour les jeunes de 7 à 21 ans
EUROLANGUES

Angleterre
Irlande
Allemagne
Espagne
Etats-Unis
Canada
Australie

Vie de famille et cours de langues
Stages intensifs.
Stages "Spécial Bac", "Pré-Prépa"
Stages "immersion"
Options : sports, théâtre, cinéma, journalisme, informatique, etc.
Un seul hôte par famille.
Encadrement 24 heures sur 24.
Méthodes pédagogiques exclusives.

Angleterre/Allemagne
Stages intensifs à haut rendement
5e à terminale
Express English / Deutsch Express — 36 h de cours en deux semaines
Spécial "Bac écrit" / Spécial "Bac oral" — 45 h de cours en deux semaines
Spécial "Pré-Prépa" — 60 h de cours en deux semaines

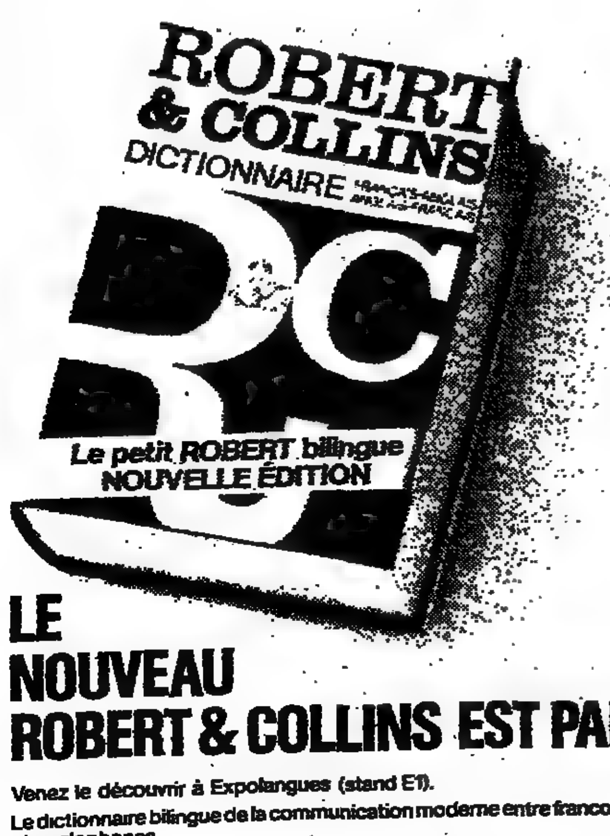

LE NOUVEAU ROBERT & COLLINS EST PARU.
Venez le découvrir à Expolangues (stand E1).
Le dictionnaire bilingue de la communication moderne entre francophones et anglophones.
Plus de 220 000 mots et locutions. 1728 pages.
ROBERT & COLLINS : L'ANGLAIS PASSION.

NOTRE ANGLETERRE a le don de vous faire parler.

Grand spécialiste du voyage en Angleterre, Brittany Ferries s'y connaît aussi pour vous faire parler l'anglais. En un temps record! La recette: un stage Anglo-Continental, de 15 jours ou plus, à Bournemouth, sur la côte sud. Adulte ou adolescent, allez-y à tout moment de l'année, en individuel ou en groupe, comme élève débutant ou confirmé. Les professeurs britanniques de l'Anglo-Continental ont les clefs de votre succès en anglais: pratique intensive dans une ambiance décontractée "à l'anglaise" (culturelle et sportive).
STAGES agréés par la Formation Professionnelle Continue. (Sous réserve d'acceptation du dossier). Ecole reconnue par le Ministère de l'Education Britannique.
Anglo Continental
Avec des cours "sur mesure", allant de l'anglais courant à celui des affaires. En partant de Caen ou de Saint-Malo avec Brittany Ferries, vous avez droit à un forfait très avantageux (traversée A/R + hébergement + stage Anglo-Continental). Chez Brittany Ferries, nous avons le don de vous faire plaisir!

Brittany Ferries
Tél. : 98 69 76 22
Pour recevoir très rapidement une documentation gratuite sur l'Anglo-Continental et le forfait Anglo-Continental Brittany Ferries.
M., Mme, Mlle
Prénom
Adresse
Ville
Code Postal
Tél.
Retournez ce bon à Anglo-Continental Brittany Ferries BP 72 29211 Roscoff

Séjours sous surveillance

Les séjours linguistiques ne sont pratiquement pas contrôlés. C'est pourquoi plusieurs organismes envisagent la création d'un « office de garantie »

RÉCOMPENSE ou punition, les voyages linguistiques jalonnent la vie scolaire. Chaque année quatre cent mille à cinq cent mille jeunes Français s'expatrient pour découvrir, l'espace d'une semaine ou d'un mois, les charmes d'une langue étrangère. Tous ne reviennent pas bilingues, loin de là. Sans tourner au désastre, comme l'expédition caricaturée par le film *A nous les petites Anglaises*, certains voyages passent aux pertes et profits des acquis linguistiques.

La qualité des séjours dépend, en fait, de ceux qui les préparent. Dès lors, le choix d'un organisme spécialisé devient essentiel. Tandis que les enfants s'apprêtent à découvrir une terre inconnue, les parents affrontent un monde tout aussi mystérieux : celui des organisateurs de séjours linguistiques, profession jeune, contrastée et peu réglementée.

Plus de cent cinquante associations et sociétés proposent des séjours en Grande-Bretagne ou en Allemagne, en Espagne ou aux Etats-Unis. Ensevelis sous des montagnes de brochures publicitaires, les parents les mieux intentionnés peuvent y perdre leur latin. Au départ, tout paraît pourtant simple : un séjour linguistique ordinaire se compose d'un cocktail de cours et de loisirs divers, les jeunes étant généralement hébergés par une famille. Mais derrière ce schéma se cachent des différences que les brochures ne signalent pas toujours clairement.

Les structures d'accueil, par exemple, peuvent varier d'un organisme à un autre. La plupart des organisateurs assurent des permanences pendant la durée des séjours. Les parents qui cherchent à localiser leurs chers petits ou à leur transmettre un pécule de secours trouvent ainsi des services capables de les renseigner. Mais le mois d'août venu, certains bureaux ferment boutique, laissant les appels en suspens et les problèmes sans solution.

L'accueil des enfants peut, lui aussi, prêter à discussion. Au cours des voyages ou des sorties en tout genre, les jeunes doivent être accompagnés d'animateurs dont le nombre n'est pas constant. *« Il faut prévoir au minimum un adulte pour quinze enfants »*, estime M. Pierre Bergasse, directeur adjoint de l'Office britannique du tourisme. Or certains se contentent d'un animateur pour trente jeunes, d'où quelques risques de débordement.

Les organisateurs essaient souvent de « tirer » sur le prix de revient d'un voyage pour accroître leurs bénéfices. Cette attitude explique la misère relative de certains séjours. Les locaux qui abritent les cours, notamment, laissent souvent à désirer. *« On trouve quelquefois des salles en sous-sol, à peine chauffées et complètement obscures »*, souligne Mme Sylvie Belotte, auteur d'une enquête sur le sujet parue dans le numéro d'octobre-novembre-décembre 1986 de la *Revue des comités d'entreprise et collectivités (CEC)*. Quant aux cours eux-mêmes, ils ne contribuent pas toujours à améliorer le niveau des élèves. *« Il m'est arrivé de suivre des classes d'anglais avec des Espagnols*, explique Vincent, un lycéen de quatorze ans, grand habitué des séjours linguistiques. *Nous n'avions pas les mêmes difficultés et je n'ai pas appris autant que je l'aurais pu. »* Les enseignants, enfin, auraient parfois besoin de progresser. *« Il faut bien faire la différence entre des enseignants professionnels et des étudiants sympas qui veulent gagner un peu d'argent durant leurs vacances »*, affirme Mme Madeleine Chenon, de la société Eurolangues, spécialisée dans les séjours linguistiques.

Un marché de l'hébergement

En dehors de ces activités scolaires, les organisateurs promettent des loisirs. Or le mot peut recouvrir des réalités diverses : toujours alléchantes sur les dépliants publicitaires, elles se révèlent souvent maigres et décevantes. L'équitation, le tennis ou le squash, annoncés à grand renfort de photos, se transforment parfois inopinément en après-midi « libres », qui font la joie des jeunes et le désespoir des parents.

Enfin, les familles d'accueil peuvent se révéler plus ou moins satisfaisantes. Celles qui reçoivent des enfants pour des raisons strictement financières n'offrent pas toujours, en prime, la chaleur humaine nécessaire à une bonne intégration. Il arrive aussi trop souvent que les petits « invités » se retrouvent à deux, quatre ou six francophones par famille... ce qui ne facilite pas l'apprentissage de la langue.

Prises séparément, ces caractéristiques ne sont pas forcément rédhibitoires. Telle famille peut préférer, pour un enfant fragile, la compagnie d'un ou de plusieurs autres Français. Telle autre peut estimer que l'intensité des cours importe moins que celle des échanges culturels et humains. Mais, de façon générale, les parents souhaitent savoir à quoi s'en tenir au moment de signer le contrat et de débourser des sommes non négligeables. (L'étude parue dans la revue *CEC* montre que le prix d'un séjour de trois semaines en Grande-Bretagne oscillait, en 1986, entre 4 500 F et 6 500 F par enfant.)

Les familles les plus scrupuleuses cherchent donc à obtenir des garanties officielles pour se prémunir contre les surprises désagréables. Or ce n'est pas aisé : l'organisation de séjours linguistiques à l'étranger fait l'objet d'un vide juridique quasi total. Les associations ou sociétés peuvent obtenir un agrément du secrétariat d'Etat au tourisme, mais cette garantie ne s'applique pas spécifiquement aux séjours linguistiques. Cette situation, d'autant plus étonnante qu'elle concerne un grand nombre de mineurs, remonte au milieu des années 1970.

« Avant cette date, nous délivrions des agréments officiels à certains organismes qui prenaient en charge des mineurs, déclare M. Jean-Luc Pequeux, membre du service juridique de la direction jeunesse du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports. *Aujourd'hui, nous n'en donnons plus qu'aux centres de vacances que nous pouvons visiter, c'est-à-dire à ceux qui se trouvent sur le territoire français. »*

Les autorités françaises n'étant pas en mesure d'inspecter les centres basés à l'étranger, le paysage s'est brusquement figé. Résultat : *« Certains organismes qui avaient obtenu notre agrément avant 1975 ne le méritent plus*, explique M. Pequeux. *D'autres, au contraire, n'en ont jamais reçu et en seraient dignes. »*

Pour remédier à cette confusion, diverses initiatives ont vu le jour. Les professionnels, tout d'abord, ont tenté d'organiser leurs activités. En l'absence de toute garantie officielle crédible, ils cherchent, le plus souvent, à fabriquer leur propre label de qualité. Des « chartes » de conduite (plus ou moins précises) ont ainsi été établies par trois groupements d'organisations : la Fédération française des organisations de séjours culturels et linguistiques (FFOSC), l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (UNAT) et l'Union nationale des organisations de séjours linguistiques (UNOSEL). Le respect de ces chartes conditionne, en principe, l'accès d'un organisme à l'un de ces groupements. Les nouveaux venus s'engagent, par exemple, à assurer *« des cours par groupes de niveau (classes de quinze élèves au plus) dispensés par des professeurs qualifiés »* (UNOSEL) ou *« la présence sur place d'un ou plusieurs professeurs du pays d'accueil, assurant les cours et pouvant participer à certaines activités »* (UNAT).

Vérifications peu fréquentes

Pour renforcer le sérieux de sa garantie, l'UNOSEL a même mis en place un système de contrôle des centres de vacances de ses membres. Un enseignant, membre de l'Association des professeurs de langues vivantes (APLV), inspecte chaque année un certain nombre d'organismes. *« Une inspection dure environ deux jours*, explique M. Daniel Thomières, enseignant mandaté par l'UNOSEL. *Je n'effectue pas de contrôle pédagogique, mais j'interroge les enfants durant les récréations. En leur posant des questions générales sur les conditions de leur séjour, j'essaie d'évaluer l'organisme qui les envoie. Puis je regarde les locaux, je teste la qualité des loisirs proposés, etc. »* L'importance de la tâche rend malheureusement ces vérifications peu fréquentes : la plupart des organismes peuvent vivre quatre ans sans subir l'ombre d'une inspection. Pour éliminer ce risque, la FFOSC envisage de pratiquer des contrôles annuels.

Ce luxe de précautions n'élimine ni les incertitudes ni les tensions entre les différents groupements. Une ébauche d'unification se profile toutefois à l'horizon. Un « office de garantie », association paritaire dirigée par des représentants de l'Etat et des organismes linguistiques, pourrait prochainement voir le jour. Cette association (qui possède déjà un conseil d'administration provisoire) aurait un statut d'organisme de droit privé, et pourrait donc inspecter les centres situés hors de France. *« Les contrôleurs seraient*, a priori, *des fonctionnaires payés par l'Etat et mis à disposition auprès de cet office »*, explique M. Pequeux.

Pour adhérer à cet office, les organismes s'engageraient à respecter certaines normes, à subir des inspections et à payer une cotisation. Il ne s'agirait pas d'une réglementation générale, puisque l'adhésion n'aurait pas de caractère obligatoire. Mais la réputation de cette association pourrait, le cas échéant, inciter un grand nombre d'organismes à souhaiter s'y intégrer. *« Cet office permettrait ainsi d'assurer le bon fonctionnement des séjours de mineurs à l'étranger »*, conclut M. Pequeux. Garantie semi-officielle, le label délivré par l'office pourrait aussi, dans un premier temps, aider les familles à s'orienter dans le maquis des séjours linguistiques.

RAPHAËLLE RÉROLLE.

★ Fédération française des organisations de séjours culturels et linguistiques (FFOSC) : LEC, 52, rue de Londres, 75008 Paris. Tél. : (1) 45-22-28-11.

★ Office britannique du tourisme : 63, rue Pierre-Charron, 75008 Paris. Tél. : (1) 42-89-11-11.

★ Union nationale des associations de tourisme (UNAT) : 8, rue César-Franck, 75015 Paris. Tél. : (1) 47-83-21-73.

★ Union nationale des organisations de séjours linguistiques (UNOSEL) : 69, avenue du Maine, 75014 Paris. Tél. : (1) 43-21-29-74.

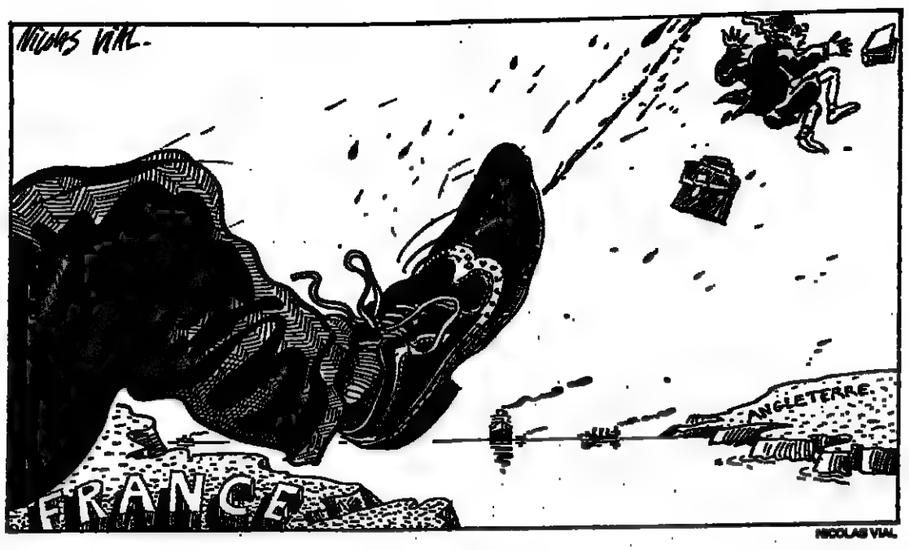

NICOLAS VIAL

Trois chartes

Trois chartes ont été élaborées par la Fédération française des organisations de séjours culturels et linguistiques (FFOSC), l'Union nationale des organisations de séjours linguistiques (UNOSEL) et l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (UNAT). Pour adhérer à ces groupements, les organismes de séjours linguistiques doivent obéir à plusieurs conditions, parmi lesquelles :

Hébergement : les familles hôtesses doivent être sélectionnées avec soin ; leur adresse est communiquée au plus tard huit jours avant le départ. L'UNAT et l'UNOSEL prévoient un seul francophone par famille. La FFOSC recommande cette mesure, mais s'engage à *« respecter le choix des parents à cet égard »*. Les membres de la FFOSC doivent *« changer l'hébergement de l'élève (...) dans les cas de mésentente grave »*.

Cours : Classes de quinze élèves, assurées par *« des professeurs du pays ou des professeurs français »* à l'UNOSEL et par *« un personnel d'enseignement qualifié »* à la FFOSC. Groupes de niveaux à l'UNAT et à l'UNOSEL. Un directeur pédagogique organise les équipes d'enseignement de la FFOSC.

Encadrement : Le personnel d'encadrement doit être âgé d'au moins vingt ans à la FFOSC, et à l'UNOSEL avoir une bonne connaissance de la langue du pays d'accueil et pouvoir justifier d'une formation appropriée (cette formation doit être suivie avant le départ pour la FFOSC). L'UNOSEL et la FFOSC prévoient un accompagnateur pour quinze mineurs, lors des déplacements dans le pays. L'UNAT assure la présence d'un animateur français et d'un responsable local.

de vraies écoles de langues

USA – Angleterre – RFA

Garantie : un nombre limité de Français

Adultes : Séjours intensifs en Universités.
Juniors : Vacances en Collèges.

Association VELA - 36, rue de Chézy
92200 Neuilly - Tél. : (1) 46-37-35-88

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

La C.C.I.P. c'est aussi, au travers de ses établissements d'enseignement,

la formation aux langues étrangères et à la communication internationale.

B.I.O.P. *Bureau pour l'information, l'orientation et le perfectionnement*
47 rue de Tocqueville, 75017 Paris
Tél. (1) 47 66 72 73 — MINITEL : 36.14 - Code CCIP

Examens de français des affaires et des professions
Examens de russe des affaires
Stages pour enseignants ; stage « Gérer le culturel »
Programmes pour cadres et dirigeants étrangers

RELATIONS INTERNATIONALES
DE LA DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT
42 rue du Louvre, 75001 Paris — Tél. (1) 45 08 37 35

STAND C.24

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

« Platoon », d'Oliver Stone

La guerre en face

IL y a l'avant-*Platoon*. Voilà comment désormais on racontera l'histoire de la guerre du Vietnam aux enfants américains. Avant *Platoon*, kids, cette guerre, déjà, était montée à l'assaut des écrans. Dès 1964, en fait. Mais la plupart du temps on ne la montrait que pour évoquer ses *ravages, après. Métaphysique, lyrique, satirique, christique*, sa représentation ne visait qu'à mettre en scène des vétérans qui avaient tout perdu. Et par là même les absoudre.

Qu'avaient-ils perdu ? La vie le plus souvent. Ou alors la tête, les jambes, ou d'autres parties très utiles de leur corps et de leur âme. D'*Apocalypse Now* à *Taxi Driver*, de *Voyage au bout de l'enfer* au *Retour*, sans oublier le revers musclé de la médaille, le détournement de culpabilité au bénéfice du biceps triomphant, les « ramboteries » de tout poil... Ça, c'étaient l'*avant-Platoon*.

Puis Oliver Stone, qui avait vu, est venu et a vaincu. Vingt ans après, il *raconte enfin ce qui s'est passé pendant*.

Et ce qu'il soutient, ce qu'il démontre, est formidablement malin. Malin ? Oh ! le vilain mot réducteur...

Malin. Car, avec la caution que lui accorde son authenticité (« j'y étais, moi, monsieur »), Oliver Stone, soignant le mal par le mal, et montrant l'étendue du désastre vietnamien (c'était pire que tout ce que vous croyez), parvient à l'inespéré : déculpabiliser un peuple qui se demande encore pourquoi ce conflit l'a autant déprimé, et pour un temps dévalué. Oui, dit Stone, on se camait pour oublier, oui, on brûlait des villages, oui, on devenait des bêtes féroces, oui, on s'est canardé entre nous. Et dans le dos même...

Le succès remporté par *Platoon* aux Etats-Unis (84 millions de recettes en *soixante-six jours*) accrédite cette thèse de l'expiation collective et sublimée : « N'avons nous pas trop souffert pour ne pas être pardonnés ? » Là réside, une fois encore la bonne vieille ambiguïté. Elle n'empêche pas le film d'être d'une permanente efficacité. « Platoon » signifie « section ». Dans cette section, une poignée de fantassins, un gamin candide, engagé volontaire pour épater sa grand-mère (Charlie Sheen), et des baroudeurs patentés (impressionnants Tom Berenger et William Dafoe). Jungle bruissante en dolby stéréo, tripes au soleil, horreur à toutes les images et, au bout du voyage, l'apothéose du chagrin guerrier, où seuls les cadavres peuvent se réconcilier. Photo magnifique. Trop ? La guerre en face en tout cas.

Bien sûr, vous vous posez l'éternelle question. Pourquoi, nous, Français, sommes nous incapables de donner un *Platoon* à la guerre d'Algérie ? Un quart de siècle est passé. Peut-être devrions-nous ? Peut-être pourrions-nous ? Si vous avez les réponses...

DANIÈLE HEYMANN.

Charlie Sheen

Survivre c'est tout

MÉDAILLÉ militaire, Oliver Stone a fait plusieurs unités : frontière du Cambodge ; 1e bataillon de cavalerie, près de Hué ; 25e d'infanterie à Da-Tieng, « *une base française, avec piscine et villa, et des forêts entières d'arbres à caoutchouc. C'était une ancienne usine Michelin, au nord-ouest de Saïgon* ».

Le scénario de *Platoon* remonte à dix ans. « *Je l'ai écrit en 1976. C'était... ma réponse à la guerre. Ça m'a pris huit ans pour le mener à bien. Huit ans avant que les nuages se dissipent. Personne n'en voulait, tout le monde le trouvait « trop déprimant, trop dur, trop sombre ». Puis sont venus* Apocalypse Now *et* Voyage au bout de l'enfer. *J'ai pensé que le cycle des films sur le Vietnam était terminé, que* Platoon *était enterré. Puis est venu le deuxième cycle, celui de* Rambo, *de* Missing in Action *(Chuck Norris), de* Uncommon Valor... *En 1984, Cimino m'a demandé d'écrire* l'Année du dragon *pour lui. Je ne voulais pas le faire. Il a insisté. « Si tu le fais, je te produirai* Platoon. *» Mais qui se fout de* Platoon *? C'est terminé ! Mais non ! Le Vietnam reviendra. Il y aura une réévaluation, plus réaliste. Il faut que tu le fasses. » Il a fini par me convaincre. A moitié. Je suis resté cynique. Les Américains eux aussi ont la mémoire courte.* »

Rencontres avec la mort

Avant de partir pour le Vietnam, Oliver Stone ne connaissait la guerre que par le cinéma. « *J'ai été très influencé par Audie Murphy et le John Wayne des* Sands of Iwo Jima. *De la guerre considérée comme la pire des expériences humaines. De la guerre considérée comme rite de passage. Si vous survriviez à la guerre, vous pouviez survivre à tout. Ça a en tous cas été la raison majeure de mon départ. J'étais jeune, je voulais connaître le pire.* » Il a été servi.

Le film est vu au travers du personnage de Chris Taylor, un fils de famille, un engagé volontaire qui, comme le faisait Oliver Stone, écrivait à sa grand-mère et lui racontait sa guerre.

Premier acte, première rencontre avec la mort. Une embuscade, la nuit, alors qu'il est de garde. « *Ça a été mon baptême du feu. Une semaine à peine après mon arrivée au Vietnam. C'était de nuit, nous sommes tombés dans une embuscade. C'étaient des NVA, des soldats de l'armée nord-vietnamienne. De très bons soldats, bien équipés. C'est là que j'ai vu l'ennemi pour la première fois.* »

A ce moment-là, sans doute, Stone se rend compte que pouce ! ce n'est plus un jeu. « *Non. J'ai compris tout de suite que j'avais fait une grosse erreur, que j'avais eu une vision romantique de la guerre, que c'était une chose bien plus brutale et bien plus dégradante que je l'aurais jamais imaginé. A partir de là, il n'a plus été question que de survie. Nous n'avions tous qu'une idée en tête : nous en sortir. Entiers, si possible. On ne se disait jamais : On les aura mais il me reste deux cents jours, cent huit jours, soixante jours à tirer.* » Pas de côté « J'ai une Mission — M majuscule — à remplir ? ». « *Non. C'était trop, c'était insupportable. La seule mission était d'en sortir vivant. Nous ne remettions pas la guerre en question ; de toute manière, nous n'y comprenions rien. Au fond de nous-mêmes, on savait que c'était une connerie, que quelque chose avait foiré. En plus, ce n'était même pas une guerre — elle n'a jamais été officiellement déclarée — et on n'y envoyait pas tout le monde. Uniquement les pauvres. Les étudiants des grandes écoles, le plus souvent, y échappaient. Il n'y avait pas d'approche morale de cette guerre. De but unique. Pour nous.* »

Deuxième acte, deuxième rencontre avec la mort. Avec son bataillon, Charlie Sheen entre dans un village. Le sergent Barnes, chef de peloton, met le village à feu et menace de tuer tout le monde. Le village pourrait s'appeler My-Lai. « *Non, il s'agissait d'incidents de moindre ampleur. Une femme se faisait tabasser à mort, mais c'était fait discrètement, on écrasait le coup. On a brûlé beaucoup de villages, tué énormément de bétail... J'ai sauvé une jeune fille du viol et de la mort. Dans cet ordre.* »

« *J'ai combattu, j'ai tué, j'ai failli être tué. Le combat est affaire de hasard. Rien à voir avec l'héroïsme. Le courage et la lâcheté, c'est la même chose — la peur — qui s'exprime différemment. J'ai eu de la chance.* »

Oliver Stone est né à New-York le 15 septembre 1946 d'une mère française que le père avait rencontrée à Paris alors qu'il était GI. Il fait ses études dans un collège chic de Manhattan, puis en Pennsylvanie. Après le divorce de ses parents — qu'il prend très mal, — il entreprend des études supérieures à l'université de Yale, d'où venait son père.

Il quitte l'université de Yale — « *parce que je voulais voir... autre chose.* » Direction Saïgon. « *Je n'y connaissais personne. C'était superbe.* » Il est instituteur pour enfants chinois dans une école catholique de la banlieue de Cholon. « *J'allais souvent au Cercle sportif jouer au tennis avec des riches planteurs français, des gens de la CIA et même le général Westmoreland... J'ai tenu six mois.* »

Au bout de ces six mois, il entre dans la marine marchande, traverse le Pacifique, arrive sur la côte Ouest des Etats-Unis, descend sur le Mexique, y écrit son premier livre, *Child's Night Dreams* (Rêves nocturnes d'un enfant). « *Je n'y parlais que de moi. Mes Mémoires, en quelque sorte ! Une sorte d'autobiographie — épaisse comme un dictionnaire — sur mon premier voyage au Vietnam. Le livre n'a jamais été publié, mais j'ai eu l'impression d'avoir commis un péché capital, à ne parler comme ça que de moi. Je me sentais coupable, je savais qu'il me fallait payer — je me suis donc fait couper les cheveux et je suis entré dans l'armée. Pour n'être plus qu'un numéro. C'est moi qui ai demandé le Vietnam.* »

Une lutte fraticide

C'était aussi la meilleure manière de fuir la famille. Il quitte un père... pour en retrouver deux. Deux officiers. Deux frères ennemis. En fin de parcours, Charlie Sheen se confronte avec l'homme, le démon, la machine à tuer qu'il a failli devenir. *Platoon* est clair sur ce point : « *Nous nous battions contre eux, mais aussi et surtout entre nous. C'était une guerre fratricide. Le vieux schisme entre droite et gauche, entre libéraux et conservateurs, entre les oppresseurs et les progressistes.* »

Le retour du Vietnam est pour Stone un formidable choc. « *L'indifférence de la masse... c'est ce qui faisait le plus mal. Personne ne semblait se rendre compte que ses enfants étaient en train de mourir là-bas.* » Quelques jours à peine après son retour du Vietnam, Stone se fait arrêter pour possession de marijuana dans la guerre que livrait Nixon sur la frontière mexicaine. Il est jeté en prison à San-Diego. Crime fédéral, trafic, contrebande, il risque d'en prendre pour cinq à vingt ans. « *J'étais furieux ! C'était donc comme ça qu'on traitait les rescapés du Vietnam ! Certains ont mis des années à comprendre ; moi, ça m'a pris cinq jours.* » Il s'en sort... grâce à son père. « *Il a graissé la machine. Il m'a payé un avocat, qui s'est débrouillé je ne veux pas savoir comment. La plainte a été retirée, le dossier a disparu, ce qui veut dire qu'ils ont tous été achetés.* »

Il ne rentre pas pour autant dans le giron familial, il va se perdre dans la jungle de New York. « *La révolution hippie, c'était pour moi de la connerie. Je les méprisais tous. J'avais tort. Je ne comprenais pas l'efficacité de la contestation. J'étais un solitaire, un sauvage. Si vous voulez un parallèle exact, j'étais Travis Bickle, le personnage de De Niro dans* Taxi Driver. *Moi aussi, j'ai conduit un taxi dans les rues de New York. Moi aussi, j'ai eu du mal à me refaire à la vie civile. J'étais trop violent. J'avais envie de tuer. Je voulais faire tomber le gouvernement à coups de canon. J'étais un anarchiste. J'aurais été un Black Panther. Je flottais dans un monde de paranoïa et de drogue.* »

Le cinéma sera pour Oliver Stone le bouée de sauvetage. « *Je traînais dans le Lower East Side. Je fréquentais des gens bizarres. J'en ai entendu certains parler d'une école de cinéma. Je ne pensais pas que ça existait. J'adorais le cinéma, ma mère était une fanatique qui m'y emmenait quand j'étais gamin, mais je ne pensais pas que ça pouvait être une affaire sérieuse.* »

La lumière est au bout du tunnel. L'homme clé : son premier professeur de cinéma, Martin Scorsese. « *C'était un illuminé, avec des cheveux jusque-là. Les élèves étaient complètement barges, mais il y avait une énorme dose d'énergie. Positive. Ça m'a remis dans une sorte de droit chemin, ça m'a permis d'assumer le Vietnam de manière plus... créative.* » Stone réalise trois courts métrages d'étudiant, dont un sur le Vietnam. « *Mon Marienbad à moi. Ça s'appelait* l'Année dernière au Vietnam. *C'est un petit film intéressant. Un vétéran racontait « sa » première guerre mondiale. Je me suis servi de larges extraits du* Voyage dans la nuit *de Louis-Ferdinand Céline...* »

En même temps, ses options politiques changent. Il était farouchement de droite, il vire à gauche. « *Le Vietnam y a été pour beaucoup. Quand j'étais de droite, j'étais sourd, je n'écoutais personne, je ne voulais rien entendre. Retour du Vietnam, j'ai commencé à écouter les autres. En 1973 est survenu le Watergate, qui a cristallisé ma méfiance vis-à-vis du gouvernement. C'est pour ça que j'ai écrit* Platoon. *Pour dire la vérité telle que je l'avais connue, avant qu'elle soit déformée ou totalement oubliée. Ça a été comme... un oignon qu'on épluche.* »

Le scénario de *Platoon* est refusé par tout le monde, Olivier Stone rejeté par tout le monde, ou presque : la Columbia aime suffisamment la facture du scénario pour lui demander d'écrire *Midnight Express* pour David Puttnam et Alan Parker. Cela lui rapporte un oscar. Il se laisse alors noyer par le succès. L'insuccès de sa première réalisation, *The Hand*, lui fait l'effet d'une douche froide. Hollywood ne veut pas de Stone metteur en scène. Il écrit *Conan* pour John Milius, et *Scarface* pour Brian de Palma, qu'il rédige à Paris après de longues et dangereuses recherches en Amérique latine. A la sortie de *Scarface*, il est déjà en train d'écrire *l'Année du dragon* et *Huit millions de manières de mourir*. Deux flops au box-office américain ; Stone est un maudit. Aux oubliettes, *Platoon*. Aucun producteur américain, même indépendant, aucun distributeur américain, même indépendant, ne veut toucher à la guerre du Vietnam. Même Dino De Laurentiis, prêt à financer le projet, ne réussit pas à décrocher l'accord d'un de ses distributeurs habituels. Désespéré, Stone écrit *Salvador* (il est, bien entendu, en désaccord total avec la politique latino-américaine de Reagan), il convainc la compagnie Hemdale de produire le film. Ce sera elle qui produira également *Platoon*. Hemdale est une maison de production britannique...

La guerre du Vietnam, pour Stone, ne s'est terminée que le dernier jour de tournage. « *C'était une fin de nuit de tournage — c'était en mai, — l'aube se levait... Ça a été l'un des plus beaux jours de ma vie. Je me sentais... bien. Libéré de cette bête dans la jungle... Je suis rentré seul, en voiture. Sans personne. J'étais épuisé, mais heureux. Une journée de bonheur pour compenser tous ces jours de merde.* »

Aujourd'hui, Oliver Stone est marié pour la deuxième fois, il a un enfant de deux ans. *Platoon* est encensé par la critique et, plus important aux yeux de l'industrie, fait un carton au box-office. Stone est de nouveau en vogue.

HENRI BÉHAR.

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

CINÉMA

« Le Thème », de Gleb Panfilov

« La vérité est comme un médicament amer »

Le voyage du faussaire

L'ambiance vieille Russie d'une petite ville provinciale dans la neige. Les désarrois d'un intellectuel épuisé. « Le Thème », de Panfilov, interdit depuis 1979, bénéficie du « printemps » de Gorbatchev.

L'AIR de l'hiver est pur, la campagne calme et belle sous une couche de neige immaculée. Avec ses églises à bulbes, ses rues étroites, la ville de Souzdal évoque l'ancienne Russie, un autre monde. Venant de Moscou en voiture, Kim Essenine, dramaturge célèbre d'une cinquantaine d'années, arrive à Souzdal avec une jeune fille, une « élève » bêlant d'admiration devant son génie, et son ami Pachtchine, écrivain qui fait flèche de tout bois pour s'assurer succès et argent. Essenine veut se retremper dans le passé, pour écrire une pièce sur le prince Igor. Il va loger, avec ses compagnons, chez une vieille institutrice, Maria Alexandrovna.

Un mouvement d'appareil qui s'arrête pour enregistrer une manifestation de mauvaise humeur d'Essenine sur la route, un plan fixe pour capter, à l'entrée de la ville, un incident entre le dramaturge, qui croit avoir le droit de ne pas respecter un sens interdit, et un jeune milicien faisant passer l'application de la loi avant l'adoration de la célébrité : Gleb Panfilov donne à comprendre, d'emblée, avec une rigueur totale de la mise en scène, ce qu'il y a de faux chez Essenine.

Cet homme orgueilleux et grognon dont l'entourage reflète la médiocrité (mais Pachtchine est, du moins, sans illusions sur lui-même) a besoin d'être rassuré sur son talent. Alors, il cabotine, il provoque, il clame ses doutes pour qu'on lui fasse des compliments. Mais Sacha Nikolaieva, une jeune fille rencontrée au musée de la ville où elle guidait des touristes français, n'entre pas dans son jeu. Au cours du dîner chez Maria Alexandrovna, elle assène tranquillement à Essenine sa vérité : il tourne à vide, il est à bout de souffle, il a besoin de se renouveler.

La rigueur de la mise en scène ne se dément pas. Chez Panfilov, l'utilisation du plan fixe, qui peut devenir plan-séquence, est une façon admirable et subtile (pas très courante dans le cinéma soviétique) de ne pas donner un jugement sur les personnages, de refuser le dilemme manichéen : figure positive, figure négative.

Au centre de ce miroir à vérité que devient la petite ville de Souzdal, il y a Sacha, intellectuelle intransigeante, qui déclenche un processus d'agitation. Pour le dîner, on dirait que la table a été mise chez Tchekhov, mais l'immobilisme social et la nostalgie tournent à la comédie burlesque. Essenine se saoule de cris et de pitreries. Sacha lui a rivé son clou. Il est ou croit être amoureux d'elle. Le lendemain, il la retrouve au cimetière et, après avoir aidé à porter un cercueil, il la suit de tombe en tombe. Sacha gratte la neige pour lui faire lire les épitaphes composées par un obscur poète local (celui du musée), qui représente, pour elle, la pureté de l'art.

Essenine cherche à retourner la situation à son profit : Sacha va devenir son inspiratrice. Adieu le prince Igor, elle lui a fourni un thème. Mais la jeune femme se dérobe. En se glissant, la nuit, dans son appartement vide dont la porte n'est pas fermée à clé, Essenine, caché dans la cuisine, va surprendre, comme un voleur, le douloureux secret de Sacha, éprise d'un écrivain juif contraint de se faire fossoyeur. Comme un voleur, il s'enfuire, enjambant le corps de Sacha évanouie. Que va-t-il rester de lui, au bout de la route ?

Voilà donc le portrait d'un écrivain officiel usé, rongé par les compromissions, rusant avec la vérité qu'on le force à voir, placé au bord d'une sorte de rédemption. Voilà donc le tableau d'une société provinciale agitée par les remous de la vie intellectuelle moscovite. Voilà donc un film de 1979 — superbement interprété, en particulier par Mikhaïl Oulianov et Inna Tchourikova — qui, sujet et langage cinématographique, pourrait être aussi bien d'aujourd'hui. Voilà donc un film soviétique abordant de front des problèmes, en fait, universels, et bercé par la petite musique lancinante des chefs-d'œuvre moraux. Tout près d'Ingmar Bergman, par exemple.

J. S.

GLEB PANFILOV *a cinquante-trois ans. Depuis 1967, il a tourné* Pas de gué pour le feu, le Début, Je demande la parole, le Thème, Valentina *et* Vassa. *Six films sur des personnages en mutation, aux prises avec les accidents de la vie, des caractères obstinés évoluant entre le drame et la tragédie. Personnages féminins, interprétés par la merveilleuse, la brûlante, la volontaire Inna Tchourikova, épouse du réalisateur.*

Dans le Thème, *pour une fois, son rôle n'est pas dominant — l'histoire étant construite sur le personnage interprété par Mikhaïl Oulianov — mais il apparaît essentiel. Terminé en 1979,* le Thème, *sauf une unique projection au Festival de Moscou 1981, ne fut pas diffusé en URSS avant 1986. Le film vient de remporter l'ours d'or du Festival de Berlin. Il sort en France où ni Panfilov, ni Tchourikova, ni Oulianov ne sont des inconnus. On peut bien parler d'événement.*

« Tout le monde pose la même question, dit *Gleb Panfilov*. Pourquoi *le Thème* a-t-il été retenu sept ans ? Pendant longtemps, je n'ai pas pu le comprendre. On a expliqué que l'Union des écrivains s'était vexée en voyant ce film, parce que je n'avais pas montré de façon positive les problèmes des dramaturges. Quelqu'un comme Essenine ne pouvait pas exister. On estimait donc qu'il ne fallait pas montrer au peuple un tel écrivain. Et puis le personnage du fossoyeur juif, qui se veut dissident, déplaisait. C'était un thème actuel, mais on prétendait que, pour le traiter comme il fallait, un film entier était nécessaire. Moi, je l'avais fait dans une seule grande scène. Tout cela était à la fois précis et vague. Et puis, un jour, j'ai eu une conversation avec un fonctionnaire. Je lui ai demandé pourquoi on ne laissait pas sortir mon film, puisque tout le monde était au courant de ce dont je faisais état, qu'on en parlait dans les journaux. Il m'a dit :

Mikhaïl Oulianov

« On en parle, oui, c'est évoqué. Mais, dans la presse, cela ne remue pas profondément les gens. Le film, c'est autre chose. »

» Ce fonctionnaire l'avait vu deux fois, il en avait été très remué, alors il pensait que ce n'était pas bon de troubler le public à ce point, même avec des problèmes réels et connus. J'étais content qu'il m'ait tout expliqué. Avant lui, on ne m'avait pas renseigné. Et maintenant, le film est sorti. Il touche les gens, et ce n'est pas mauvais.

» J'ai tourné à Souzdal, à 200 kilomètres au nord-est de Moscou, ville totalement dépaysante. J'ai compris que la nature même de cet endroit m'aiderait à faire sentir ce que je voulais dire. Après la première impression de planète lointaine, de décor social à l'abri des conflits, on s'aperçoit que Souzdal connaît aussi les problèmes brûlants de Moscou. Ils existent partout. Essenine a cru se dégager de ses préoccupations, de sa faillite. A Souzdal, il les retrouve, et il est obligé de les affronter plus directement encore.

» Le poète local, cet homme d'une autre époque, auteur des épitaphes du cimetière, représente beaucoup de choses pour moi. Il vient du peuple. Sa qualité principale, que j'apprécie beaucoup, est l'absence de compromis et de compromissions. Il a toujours dit la vérité. Il a écrit comme il pensait, il a agi comme il pensait, il l'a dit d'une voix très ferme, même s'il s'est fait du tort à lui-même. On a du mal à aimer la vérité. On la respecte peut-être, mais elle fait peur. La vérité est comme un médicament amer, désagréable à prendre, indispensable pour vivre dignement. Des gens comme ce poète naïf se sentent toujours seuls. A l'inverse, Essenine et ses semblables s'écartent de la vérité, se forgent une façade brillante qui leur assure une « clientèle ». Pachtchine, qui passe son temps à mentir, est apprécié.

» L'écrivain-fossoyeur n'est pas un nouvel aspect du poète local. Celui-ci a eu une existence extrêmement difficile, mais il est resté à Souzdal. L'écrivain juif, empêché d'écrire, ne le supporte pas et décide d'émigrer en Israël. A-t-il tort, a-t-il raison ? Je n'ai pas à juger, l'écran n'a pas à juger. Je laisse l'alternative ouverte ; en fonction de la situation. De toute façon, le fossoyeur ne pourrait pas devenir un Essenine. Il est honnête.

» Sacha, le personnage féminin, fait le lien entre le mort et les vivants, entre ces gens totalement opposés qu'elle a tous aimés, celui qui est resté, celui qui s'en va et Essenine, quand il écrivait véritablement. Sacha a une bonté qui s'exprime envers chacun. C'est l'essence de sa nature. Elle croit qu'on peut changer les gens par la bonté. Et, pour moi, la bonté est ce qu'il y a de mieux dans l'homme. C'est le début de l'humanité, de l'approche du Christ. C'est actuel et éternel. Essenine, caché dans la cuisine de Sacha, assistant à la scène avec le fossoyeur, comprend enfin sa bonté. C'est un choc, comme s'il était atteint par une balle. Il réagit en salaud, il se sauve, il est touché. Après ce qui arrive à la fin du film, je pense qu'il a une chance de renaître. Une petite chance. »

Propos recueillis par
JACQUES SICLIER.

● *Rectificatif :* Luigi Comencini n'est pas obligé de connaître l'histoire de France dans le détail. Mais il nous appartenait de préciser que Louis Barthou n'était pas président de la République, mais ministre des affaires étrangères, et qu'il fut assassiné en 1934 avec le roi Alexandre de Yougoslavie, et non pas Pierre.

CHAIOT THEATRE NATIONAL
PRODUCTION LE GRAND HUIT
L'ECOLE DES BOUFFONS
Michel de Ghelderode • PIERRE DEBAUCHE
THÉATRE GÉMIER 47 27 81 15
DU 13 MARS AU 4 AVRIL À 20h30
DIMANCHE À 15H. RELÂCHE DIMANCHE SOIR ET LUNDI

Théâtre de la Bastille 43 57 42 14
UN PEU DE TEMPS A L'ETAT PUR
ANNE TORRES
24 mars / 11 avril
UNE ANNEE SANS ETE
CATHERINE ANNE
20 mars / 18 avril

CRETEIL Maison des Arts
48 99 94 50
Crédit Mutuel de Créteil
DU 27 MARS AU 5 AVRIL 1987
9e FESTIVAL INTERNATIONAL DE FILMS DE FEMMES

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS
11, quai Malaquais (6e) - 42-60-34-57
MATISSE
le rythme et la ligne
avec la participation exceptionnelle de la Bibliothèque nationale
Conçu et réalisé par Jacqueline et Maurice GUILLAUD
T.Lj. de 10 h à 19 h - Nocturne mercredi jusqu'à 22 h - Du 25 février au 10 mai

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
58, RUE DE RICHELIEU, PARIS (2e) 47-03-81-19
REMBRANDT
La figuration humaine
Tous les jours, de 10 à 19 heures, nocturne le mercredi jusqu'à 22 heures
DU 22 JANVIER AU 3 MAI

JARO HILBERT
70 années de peinture — 26 mars-12 avril
CHATEAU DE VILLE-D'AVRAY
8, rue de Marnes
t. l.j. 15-18 h et dimanches 11-20 h

GALERIE DINA VIERNY
36, rue Jacob - 75006 PARIS - 42-60-23-18
40 ans de galerie - 1947-1987
MAILLOL
Peintures - Dessins - Sculptures
Du 24 mars au 31 mai

centre culturel jean arp
Direction : Cécile Monnichini
Mercredi 25 MARS à 20 h 30
L'ECOLE DES FEMMES DE MOLIÈRE
Mise en scène de Jacques SEREYS
avec Jean LE POULAIN et Jacques SEREY sociétaire de la Comédie Française
...l'un des meilleurs moments du Festival d'Anjou. 1986.
Mardi 7 AVRIL à 20 h 30
LA CANTATRICE CHAUVE
Mise en scène de Nicolas Bataille
et LA LEÇON
Mise en scène de Marcel CUVELIER
DE IONESCO
Tournée officielle du Théâtre de la Huchette qui fête la 30e année de représentation dans le même théâtre
22, av. Paul-Vaillant-Couturier, 92140 CLAMART - Tél. 46-45-11-87

Bal du Moulin Rouge
femmes, femmes, femmes...
EXTRAORDINAIRE !
un aquarium géant sur scène
20 h dîner dansant, champagne et revue : 495 F.
22 h et 0 h : champagne et revue : 340 F.
Pr nets - Service compris
MONTMARTRE - PLACE BLANCHE
Tél (1) 46.06.00 19 ET AGENCES
J.R.B.

THEATRE CONTEMPORAIN DE LA DANSE
CENTRE GEORGES POMPIDOU
présentent
Antiquités
création
Chorégraphie
Georges APPAIX
25, 26, 27, 28 mars 87 à 20h30
dimanche 29 mars à 16h
Centre Georges Pompidou
Grande Salle
RESERVATIONS
42.74.44.22 42.74.42.19
photo G. Stefanson

Beretta/
Beresford
une rencontre exceptionnelle entre une styliste et un musicien
140 modèles d'Anne-Marie Beretta présentés par 30 mannequins sur une musique originale de Steve Beresford interprétée sur scène par le compositeur et son groupe le mardi 7 avril à 20 h 30 à la MC 93 Bobigny dans le cadre de Banlieues Bleues.
RENSEIGNEMENTS 43 85 66 00.
LOCATION FNAC, BANLIEUES BLEUES ET MC 93 BOBIGNY 48 31 11 45.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

MODE

Les journées du prêt-à-porter

Yuppies et chimères

Aux journées du prêt-à-porter, c'est l'automne et l'hiver qui défilent en chaude laine, en mousseline, en soie, en fourrure, en écossais, en noir, en chic, en extravagant, en luxe, en clins d'œil... Il y en a pour tous les rêves.

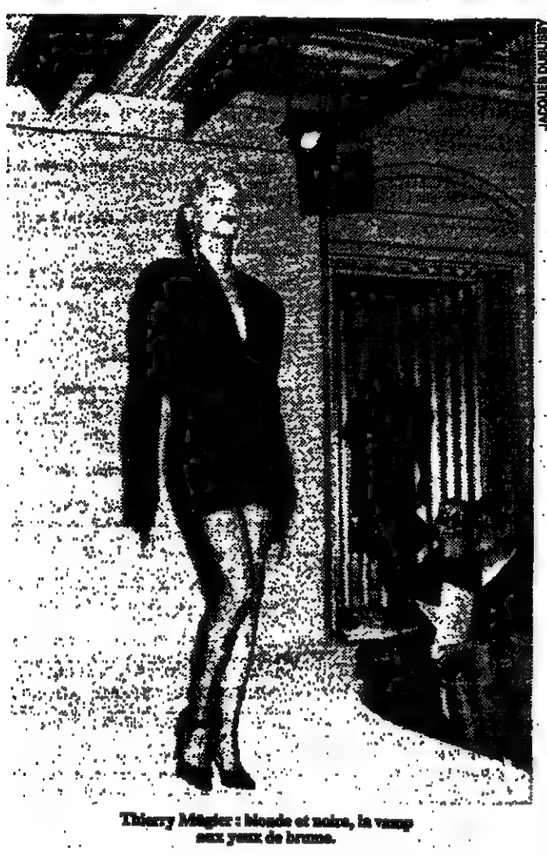

JACQUES DUBUISSY

Thierry Mügler : blonde et noire, la vamp aux yeux de brume.

NOIR c'est noir, la mode du prochain automne-hiver a les couleurs de la sévérité, avec tous les bruns, tous les gris et les bleu marine. Yohji Yamamoto, extra-superclasse, se permet juste de temps en temps l'éclat d'un col blanc et attend le dernier moment pour faire arriver quelques grands manteaux rouges, qui, du coup, éblouissent.

Alors les blancs duveteux, les lainages lumineux de Castelbajac reposent l'œil, et aussi les paysages avec animaux, les cerfs et les Rintintin façon Douanier Rousseau qui couvrent ses longs pulls. Chez Daniel Hechter, c'est la ouate. Les tissus s'enroulent mollement, en roses douillets, doucement mouchetés, larges manteaux, robes confortables sur des caleçons. Des collines vallonnées bordent les tricots-tuniques portés avec des jambières qui évoquent vaguement un Moyen Age revu par Pierre Loti.

Hiroko Koshino dessine des jacquards sur ses tuniques, qui côtoient des créatures minérales, des femmes rocailles que l'on dirait travaillées dans l'ardoise, et les silhouettes sinueuses des premières sportives du début de notre siècle.

Bien entendu, rien n'est uniforme dans la mode, ce serait contre nature. Après une dizaine de défilés, on a l'impression que chaque styliste se replie sur ses positions, les radicalise.

C'est flagrant chez Marc Audibet, où tous les éléments se conjuguent pour une ambiance de monastère : le lieu du défilé à la Bourse du commerce sous le jour pâle d'une verrière, le visage blanc, les yeux agrandis des mannequins, dont les cheveux se déroulent presque jusqu'à terre, ou bien étalent à l'horizontale des ondulations serrées. Sur une musique sourde, elles déambulent avec des gestes ralentis. Secrètes, fermées sur elles-mêmes, elles ressemblent à des nonnes hypnotisées se préparant à quelque rite clandestin. Leurs épaules graciles émergent de robes à larges godets lourds et souples qui portent le buste en avant. Elles se cachent dans une sorte de gandoura, en dégagent les bras, le tissu tombe, glisse, enveloppe les hanches. Les couleurs vont du beige au marron, du blanc cassé au doré clair. Les crêpes de laine, les soies, les gabardines élastifiées se prêtent à tous les mouvements, les accompagnent, leur donnent la grâce des anges de cathédrale. Il manque juste une respiration, un brin d'ironie, de connivence tout au moins.

Au moins l'ironie ne manque pas chez Rei Kawakubo (Comme des garçons). Ses habituelles collégiennes gardent leur arrogance vénéneuse dans des chemisiers stricts, des pantalons sages, sans abandonner pourtant l'élégance déglinguée, dégingandée des jupes qui semblent rageusement découpées, et des boutonnages décalés, et toute cette désinvolture savante, fascinante, qui crée des personnages durs comme l'acier et vulnérables.

A cette grande parade de la mode se rencontrent deux types de femmes : la créature d'un autre monde, féerique, maléfique peut-être, chargée de mystère. Et puis la yuppie désinvolte, sûre d'elle, de sa séduction, le geste gracieux, la démarche ferme. On les trouve toutes les deux chez Anne-Marie Beretta. Son défilé commence par des capes, des manteaux bien épaulés, des jupes austères mais qui s'ouvrent largement au moindre pas, des robes fermées jusqu'au cou mais avec un dos largement décolleté – du pur Beretta. Puis arrivent les étrangères, filles-fleurs dont le long buste mince, sur des jupes boules soyeuses, est barré d'un aileron qui part droit sur le côté. Bernard Perris, en revanche, ne pense qu'à la femme cadre, indépendante, sportive, mais attentive au chic, moulée dans des bodies scintillants, qui apparaissent dans les creux de lainages bien chauds aux couleurs d'automne.

Popy Moreni, elle, joue sur les harmonies : il y a les passages verts, roses, violets, les vert amande, les jaune anis. Il y a les bouillonnés, le transparent, le satiné, le velouté, il y a des étoiles qui brillent sur le gris de la nuit, il y a l'art subtil de l'auto-représentation, la douceur lascive et chaleureuse de la séductrice éternelle. Le contraire de la vamp Mügler, beauté froide au teint de neige, aux cheveux pâles et dont les yeux transparents se dérobent.

Thierry Mügler crée une femme androgyne, en tailleur, dont la jupe étroite, arrondie sur le devant, dégage le genou, marqué par les bas noirs à double couture, à moins que la jambe soit nue ou en collant chair, et que de fines socquettes s'enroulent aux chevilles. Les vestes de tailleurs ont des dos blousants, des basques en corolles. Parfois, ils sont boutonnés, ce qui permet de les déboutonner, rapide strip-tease qui dévoile des pans de mousseline. Des fourreaux s'ouvrent dans le dos, par un large décolleté drapé, dit « dos bénitier », dans lequel sont disposées des roses en tissu. Mügler invente des PDG, luxueuses, dominatrices, avec une élégance couture et très coûteuse.

« *La fourrure est un tissu comme un autre* », clame Karl Lagerfeld, qui, effectivement, utilise l'astrakan pour toutes sortes de vêtements, sobres par ailleurs, ils peuvent se le permettre.

Claude Montana ne reste pas en arrière avec ses visons teints en corail, en vert – vison façon acrylique, – ses chinchillas et naturellement les cuirs, souples, luisants, ajourés en grillages, qui se coulent sur les corps, doux et troubles comme la tendresse d'un chat. Ce n'est plus tout à fait du prêt-à-porter, mais c'est la volupté même.

COLETTE GODARD.

Poupées et fantomettes

QU'ELLES sont coquettes et friponnes, les « college girls » de l'hiver prochain. Cambrées dans des jupes de patineuses à godets bien dansants, des combinaisons collantes à la *Fantomas*, les fillettes d'un mètre quatre-vingts ont défilé pendant une semaine sous les chapiteaux de la cour vitrée des Beaux-Arts et de la cour Carrée du Louvre.

Mille quatre cents journalistes, six cent cinquante acheteurs transis, gavés de pastilles Pull-moll, de Paris-beurre et de petits fours, couraient d'un parloir à un autre. Ecœuré par la « sévérité inouïe du contrôle », adouci par la gentillesse des « placeurs » à cravate rouge, on allait admirer des poupées au teint rose et aux lèvres rouge opéra, des apprenties espionnes, des conventines à double vie et des Lolita aux seins haut perchés.

« *Quelle petite fille n'aimerait pirouetter dans une envolée tourbillonnante de jupes et de lingeries* », se demandait Nabokov ? « *Elles aiment toutes* », répondent les créateurs. Papa-gâteau et mères-poules, ils gonflent les hanches, resserrent les tailles avec des smocks ou des corselets, aèrent les manches de ballons, de bouillons, et rétrécissent le buste. La femme active ne se déplace jamais sans son sac-cartable et sa gourde remplie d'orangeade, écrit ses rapports à la plume sergent-major et, entre deux séminaires, écoute *Alice au pays des merveilles* en livre-cassette.

Les épaulettes disparaissent, servent à rembourrer les hanches (Jean-Paul Gaultier) ou à protéger les genoux (collants Chantal Thomass), la coupe au carré batifole ou s'étire : chignon sage, perruque afro ou mèches bouclées au fer, l'ingénue professionnelle avance, les doigts sur la bouche ou dans le dos, tire sur ses cuissardes en rayonne élastique gris métallisé (Jean-Paul Gaultier), croque une pomme en faisant tournoyer sa jupe plissée écossaise du haut de sa bicyclette (Enrico Coveri) ou lance des cacahuètes au public (mini-robe à poil noir pour chimpanzé sexy de Jean Rémy Daumas).

« *Que c'est mimi !* », s'écrièrent les rédactrices en doudonne noire lors de la séquence « Monceau » de Stéphane Plassier : annoncées par les musiciens de l'Armée du salut, les pensionnaires arboraient des manteaux cabans gris à bouton argent, des tailleurs à imprimés grille de parc. La récré a continué chez Guy Paulin : jupes ovales en mohair géranium, jaune citron, robe sarrau en flanelle grise surpiquée, spencer en taffetas blanc à pois noirs, froncé comme un pourpoint de mignon Henri III, longs tutus de tulle noir à reflets fauves et blouse d'organza à transparence rose nacré, bleu porcelaine. Plus de vingt-cinq ans s'abstenir. Choisir éventuellement la robe Borgia en jersey viscose à poitrine haute et matelassée, la jupe-culotte paréo, ou le trench ample à ceinture laisse de chien. Mais là, gare aux portillons automatiques : de la peau de pêche à la doublure de mohair violette, on ne compte pas moins de douze mètres de tissu !

Celles qui achètent – selon une enquête de l'INSEE, le budget habillement de la Française de quatorze à quarante-quatre ans est de 4 482 F – vont devoir agrandir leur dressing ou le vider. Parce qu'un robe toupie « à souplesse swingante », une jupe abat-jour, ça prend de la place. Les Italiens l'ont habilement prouvé : Enrico Coveri avec ses énormes robes ballons resserrées à chaque bout comme les papillotes du Jour de l'an, ses jupes bulles café au lait injectées de paillettes, ses robes en velours prune qui commencent en pourpoint et se terminent en bol géant drapé façon Christo, nouvelle ligne « After five... ». Pas question de se priver non plus de tortellini à la crème chez Tan Guidecelli. « *J'ai retrouvé mon Tan !* », déclarait une conseur de *Vogue*. Le desdichado a montré qu'il savait encore faire des blagues, et des bonnes : robes courtes en satin élargies au bassin par une capeline, un bob ou un breton géant en relief, robe manteau à pois verts et péplum détachable (quand on l'enlève, il reste un fourreau). C'est pratique, et cher : « *Au-dessus de 9 000 F* », précisait la fiche de presse...

JACQUES DUBUISSY

Comme des garçons : en noir et blanc, l'armée des collégiennes.

Que reste-t-il pour celles qui détestent aller danser dans les préaux des écoles ? Pas grand-chose... Quand elle ne tournoie pas, la femme de l'hiver 1987 s'allonge... Ainsi a-t-on vu chez Sonia Rykiel des tiges montées en graine, évoluant dans des soliflores de maille noire à col Claudine réservés aux poitrines de garçonne, des brassières du soir reliées au pantalon par un filet de strass. Qu'il soit de panne de velours, de jersey ou de crêpe noir ou mauve, le vêtement s'enfile plus que jamais comme une seconde peau. Les jupes sont courtes, découpées en arrondi derrière, ce qui rend nécessaire un boxer en cachemire pour les premiers frimas...

Si tu n'es pas Aggie, tu seras Olive (la femme de Popeye). Lolita Lempicka a prévu des pulls maillots arrondis à la taille par des mini-basques, des jupes de jersey à étages de volants, des petits blousons cache-cœur, et des décolletés en goutte d'eau... Tel est le sexy aujourd'hui : moins glamour, innocemment provocateur. Il donne envie de défaire les nœuds multicolores qui chahutent au-dessus des seins moulés dans un petit pull, de cueillir les roses rouges plantées au creux d'un fourreau noir à dos nu...

Chez Chantal Thomass, qui organisait son défilé dans un show-room transformé en salle de spectacle d'un *Queen-Elizabeth* high-tech (rambardes grises et champagne pour tout le monde), les dessous prennent le dessus avec l'insolence d'une écolière qui s'enferme dans la chambre de sa mère : corset-guêpière astrakan lacé sur une robe grise aux col et poignets blancs. Les coquines finissent par perdre la tête. Les voici, tantôt Robin des bois (caleçon de lainage et tunique à ceinture coulissée), tantôt groupies d'officier Empire : robes à taille sous la poitrine, queue-de-pie intégrée à une tenue de Bunny en tricot. Les mannequins ne portaient pas de tricorne, mais des bonnets à natte, des lunettes rondes et argentées comme celles d'Elton John.

Depuis le temps qu'on les guettait, les années 70 sont de retour. On a vu leur petit nez rond, orange, rouille se pointer plus d'une fois pendant les collections, entre les passages vert sapin, safran, bourgogne. La baby doll des sixties, l'écolière perverse, croise des femmes qui ressemblent à celles de ses dessins...

Cosmonaute psychédélique ou Clodette en short, elle s'infiltre un peu partout. Ainsi Issey Miyaké a présenté des robes pulls d'Arlequines « pop » à gros losanges turquoise et vert pomme, des imperméables couleur saumon fumé pré-tranché acheté en hyper, des knickers bouffants et des shorts en fausse fourrure. Pour un Japonais, c'est vraiment très osé. Dorothé Bis, elle, retrouve les nanas dans le vent, les envoie en stage de formation à Londres. A côté des robes moulantes à baby godets noisette ou cyclamen, on retrouve des vestes violettes longues à double boutonnage (très *Sergeant Pepper*), des pulls chaussettes et des minis – jupes plissées côté face, shorts côté pile... Sa fille, Corine Cobson, se montre aussi optimiste : elle a créé pour cet hiver des pulls salopettes qui se transforment en porte-jarretelles le soir.

Les gadgets qui font crac-boum-hue sont de retour : imper parasol (Elisabeth de Senneville), cagoule à oreille (Jean Rémy Daumas), sacs-bagues (Sonia Rykiel), belette zippée cachant dans son ventre un mantelet de pluie (Stéphane Plassier).

Chez Jean-Paul Gaultier, les gimmicks deviennent franchement intersidéraux. A bord d'un astronef garé dans la Grande Halle de La Villette, il a lâché des Barbarella de bric et de broc : robe en rayonne élastique noire, plastron en mailles torsadées, manches-gants en polyuréthane prolongées par des pochons de taffetas... Les Américains appellent cela le « patch effect ». Les tissus et les références historiques sont secouées dans un shaker géant en plexi. Résultat ? Du kitsch futuriste, qui va du duffle-coat à manches matelassées aux seins en aluminium à antennes, aux toupies en fausse panthère et aux corsets-guêpières en plastique rigide verni noir... Comme l'expliquait un Tintin punk en sortant : « *Dans la boutique, il ne présente pas tout...* »

LAURENCE BENAIM.

(1) Enquête sur l'habillement parue dans *Economie et Statistique*, février 1987.

LES SEMAINES DE LA MARIONNETTE À PARIS
15 compagnies
60 représentations
Théâtre et formes animées
Cinéma d'animation
à LA VILLETTE
du 26 mars
au 10 avril
LOC. • La Villette
Accès Porte de Pantin
211, Av. J.-Jaurès - 75019 PARIS
Tél. 48 03 34 66
• aux trois FNAC

AUBERVILLIERS
GROUPE TSE
LE JEU DE L'AMOUR ET DU HASARD
MARIVAUX
Mise en scène : Alfredo ARIAS
THEATRE DE LA COMMUNE
location : 48.34.67.67 et FNAC

26

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

PARLEZ-VOUS FRANÇAIS ? Galerie de la BPI. Jusqu'au 11 mai.

HANS HOLLEIN. Rétrospective d'architecture des années 50 à nos jours. CCI. Jusqu'au 8 juin.

OBSERVATOIRE BANLIEUES Nº 2. Sculpture de lumière, Complex 34. Grand Foyer. Entrée libre. Jusqu'au 27 avril.

STUDIO TOTEM ET MUSEODESIGN. CCI. Mezzanine Nord. Jusqu'au 18 mai.

Musées

LUMIÈRES DU NORD : La peinture scandinave (1885-1905). Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill (42-65-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 17 mai.

LE TROISIÈME ŒIL DE JACQUES-HENRI LARTIGUE, photographies en relief. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (42-56-09-24). Sauf mardi et mercredi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 25 mai.

COSTUME-COUTUME. Jusqu'au 15 juin : TERRAE MOTUS. Naples. Tremblement de terre. Entrée place Clemenceau. Du 27 mars au 11 mai : TANIS. L'or des pharaons. Entrée avenue Winston-Churchill. Jusqu'au 20 juillet. Galeries nationales du Grand Palais (42-56-09-24). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F ; le samedi : 18 F.

SUBLEYRAS (1699-1749). Musée du Luxembourg, rue de Vaugirard (42-34-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; le jeudi, nocturne jusqu'à 22 h. Jusqu'au 26 avril.

LES DOSSIERS DU MUSÉE D'ORSAY. La vie de bohème ; L'ouverture de l'Opéra ; La carrière de l'architecte au dix-neuvième siècle ; L'industrie Thonet ; Les journalistes au dix-neuvième siècle ; Stars et monstres sacrés ; Autour d'une sculpture de Maillol. Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse (45-49-11-11). Sauf lundi, de 10 h 30 à 18 h ; le jeudi, nocturne jusqu'à 21 h 45 ; le dimanche de 9 h à 18 h. Entrée 21 F.

DOMELA. Soixante-cinq ans d'abstraction. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf le lundi, de 10 h à 17 h 30 ; le mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 10 mai.

LES MACHINES SINGULIÈRES DE PIERRE ANDRES. Musée d'art moderne de la Ville de Paris *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 26 avril.

DAN GRAHAM, SOL LEWITT, VLADIMIR SKODA. ARC Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 19 avril.

JAN SAUDEK. Photographies 1953-1986. Musée d'art moderne de la Ville de Paris. (Voir ci-dessus.) Jusqu'au 10 mai.

L'ARCHE DE NOÉ. Jusqu'au 3 mai. DANIEL BUREN. Comme Lien. Situation 2. Jusqu'au 26 avril. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h ; dimanche de 11 h à 18 h.

HOMMAGE A CHRISTIAN DIOR 1947-1957. Musée des arts de la mode, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h ; le dimanche, de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Tarif réduit : 18 F. Jusqu'au 4 octobre.

FRANÇOISE GIMENEZ. Bibliothèque nationale. Galerie Colbert, 4, rue Vivienne, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). Sauf dimanche, de 12 h à 18 h 30. Entrée libre. Jusqu'au 18 avril.

L'ART ET LE TIMBRE. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h à 17 h. Du 27 mars au 9 mai.

VOYAGEURS... EN DÉLIRE. Sculptures de Augeard ; Baharit ; De Ribier ; Peyrel. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-53-31-70). Jusqu'au 17 mai.

GRAFFITI MARINS DU VAL DE SEINE. Musée de la marine, palais de Chaillot (45-53-31-70). Sauf mardi et jours fériés, de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 avril.

DESSINS FRANÇAIS DU DÉBUT DU XVIIIe SIÈCLE DE WATTEAU A LEMOYNE. Musée du Louvre. Pavillon de Flore (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 1er juin.

« L'ILLUSTRATION », UN SIÈCLE DE VIE PARISIENNE, jusqu'au 26 avril ; RODOLPHE HAMMADI. De marches en escaliers, jusqu'au 17 mai. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40.

REMBRANDT, les étapes de la création. Galeries Mazarine et Mansart. Tous les jours, de 10 h à 19 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 3 mai.

LE TRÉSOR DE GARONNE. IIe siècle après Jésus-Christ. Des monnaies dans la Grave. Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (43-29-12-48). Sauf dimanche, de 11 h à 17 h. Jusqu'au 30 mars.

COLLECTIONS DU VIEUX MONTMARTRE. (Trois salles Gen-Paul) ; Festival de la poupée. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). Entrée : 20 F. Sauf lundi, de 14 h 30 à 18 h ; dim. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 29 mars.

Centres culturels

MATISSE. Le rythme et la ligne. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 11, quai Malaquais (42-60-34-57). Tous les jours de 10 h à 19 h. Jusqu'au 10 mai.

ISTANBUL, LUMIÈRES SUR LA VILLE. Itinéraire à travers l'architecture turque. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, Chapelle des Petits-Augustins, 14, rue Bonaparte (42-60-34-57). Sauf mardi et le 20 avril, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 3 mai.

MYTHOS BERLIN (Concepts). Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna (47-23-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h à 20 h. Jusqu'au 8 avril.

RAFAEL CANOGAR. Rétrospective 1949-1987. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). Jusqu'au 30 avril.

WEEGEE. New-York 1935-1960. Espace photographique de Paris, 4 à 8, Grande-Galerie (42-86-87-89). Jusqu'à fin avril.

PREMIERS TEMPS CHRÉTIENS EN GAULE MÉRIDIONALE. IIIe-VIIIe siècle. Pavillon des arts. Les Halles. Terrasse Rambuteau. Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 28 juin.

BJORN BRUSEWITZ. Eaux-fortes ; SVEN-ERIK JOHANSSON. Centre culturel suédois, hôtel de Marle, 11, rue Payenne (42-71-82-20). Du lundi au vendredi de 12 h à 18 h ; samedi et dimanche de 14 h à 19 h. Jusqu'au 8 avril.

TABLEAUX FLAMANDS ET HOLLANDAIS DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE QUIMPER. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 26 avril.

MIRIAM CAHN. Centre culturel suisse. Salle des arbalétriers, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). Jusqu'au 26 avril.

PICHA. Centre Wallonie-Bruxelles, 7, rue de Venise (42-71-26-16). Jusqu'au 8 juin.

ABSTRACTIONS AUX ROYAUMES DES KUBA. Fondation Dapper, 50, avenue Victor-Hugo (45-00-01-50). Sauf dimanche, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 16 mai.

L'ARTISTE ET SON DESSEIN. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). Tous les jours, sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 26 avril.

R.E. GILLET. Rétrospective. Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 19 avril.

Galeries

UNION DES ARTISTES MODERNES (UAM). Exposition autour d'un livre. Galerie Via, 1, rue Sainte-Opportune (42-33-14-33). Jusqu'au 11 avril ; galerie Nicki-Odéon, 3, rue Casimir-Delavigne (46-34-79-92). Jusqu'au 11 avril.

CARTE BLANCHE A ANNE DAGBERT. « Narrative mon amour ». Galerie Bercovy-Fugier, 27, rue de Charonne (48-07-07-79). Jusqu'au 18 avril.

PAYSAGES CONTEMPORAINS. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 2 mai.

HENRI FOUCAULT. MARIE-HÉLÈNE POUPART. Galerie Nikki Diana Marquardt, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 4 avril.

PAPIER A LA UNE. J.-P. Bourquin, J.-L. Guérin, C. Lagoutte, T. Souillé, P. Valentiner. Galerie 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 3 avril.

CORPS ÉTRANGERS. Bruce Nauman, Giulio Paolini, Niele Toroni. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 22 avril.

QUARANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA GALERIE DINA-VIERNY. Hommage à Maillol. Galerie D.-Vierny, 36, rue Jacob (42-60-23-18). Jusqu'à fin mai.

PEINTURE CORÉENNE ET PEINTURE FRANÇAISE : HYUNSOO CHOI ; CLÉMENT ROSENTHAL. Galerie Leif-Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 25 avril.

C. ANDRÉ ; D. FLAVIN ; D. JUDD ; S. LEWITT ; B. NAUMAN ; R. SERRA ; F. ROUAN. Galerie D.-Templon, 1, impasse Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 25 avril.

GILLES AILLAUD. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 30 avril.

CENT ALANTAR. Archétype. 1, rue des Francs-Bourgeois (42-72-18-15). Jusqu'au 18 avril.

LARRY BELL. Galerie Gilbert-Brownstone et Cie, 17, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 18 avril.

RENÉ BERTHOLO. Galerie Lucien-Durand, 19, rue Mazarine. Jusqu'au 4 avril.

BROTO. Gravures. Galerie Adrien-Maeght, 42, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 7 avril.

JEAN-PAUL CHAMBAS. Epreuve de la Mémoire. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 31 mai.

HENRI CHOPIN. Galerie Brigitte-Schehadé, 44, rue des Tournelles (42-77-96-74). Jusqu'au 10 avril.

CIESLEWICZ. Pas de nouvelles, bonnes nouvelles. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (43-26-85-51). Jusqu'au 25 avril.

ENZO CUCCHI. L'ombra cerée. Sculpture installation. Galerie Crousel-Hussenot. 5 *bis*, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Du 28 mars au 13 mai.

ROEL D'HAESE. Sculptures et dessins. Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 18 avril.

JOS DECOCK. Galerie Bolia, 10, rue de Seine (43-26-36-54). Jusqu'au 4 avril.

BERNARD DUFOUR. Peintures abstraites de 1954 à 1959. Galerie J.-Barbier. 19, rue Guénégaud (46-33-92-98). Jusqu'au 4 avril ; Le surgissement de la figure. Galerie A.-Loeb, 12, rue des Beaux-Arts (47-33-06-87). Jusqu'au 4 avril.

DUVILLIER. Galerie 1950-Alan. 26-28, rue Mazarine (40-46-00-49). Jusqu'au 19 avril.

RUPERT GARCIA. Galerie Claude-Samuel, 18, place des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 4 avril.

JACQUES HEROLD. Galerie Patrice-Trigano, 4 *bis*, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 30 avril.

JUERGEN KLAUKE. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 9 mai.

MICHELLE KNOBLAUCH. Galerie Bixen, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 18 avril.

JOHN FRANKLIN KOENIG. Galerie Bonlakia, 20, rue Bonaparte (43-26-56-79). Jusqu'au 11 avril. Galerie Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49).

JEAN-FRANÇOIS LACALMONTIE. Galerie Samia-Saouma, 2, impasse des Bourdonnais (42-36-44-56). Jusqu'au 11 avril.

MICHEL LECHNER. Travaux récents aux crayons, encre du Japon et aquarelle. Galerie Jeanne-Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 4 avril.

BERNARD LOUEDIN. Galerie M.-Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-71). Jusqu'au 5 avril.

URS LUTHI. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-92-20). Jusqu'au 18 avril.

JO MARCHAND. Galerie M. Bromhead, 46, rue de Seine (43-25-34-70). Jusqu'au 4 avril.

ÉLISABETH MERCIER. Galerie Marie-Paccard, 3, rue Jacques-Callot (40-46-03-08). Jusqu'au 4 avril.

TAKASHI NARAHA. Galerie D.-René, 196, boulevard Saint-Germain. Jusqu'au 21 avril.

PIERRE NIVOLLET. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (32-77-19-61). Jusqu'au 11 avril.

DENIS OPPENHEIM. Galerie Yvon Lambert, 5, rue Grenier-Saint-Lazare (42-71-04-05). Jusqu'au 22 avril.

XAVIER ORIACH. Galerie Nane-Stern, 25, avenue de Tourville (47-05-08-46). Jusqu'au 11 avril.

MELIK OUZANI. Peintures et sculptures. Galerie l'Art-et-la-Paix, 35, rue de Clichy (48-74-35-86). Jusqu'au 25 avril.

PAGES. Sculptures. Galerie Maeght Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 18 h ; samedi de 14 h à 19 h. Jusqu'au 31 mars.

MALGORZATA PASZKO. Galerie Claire-Burrus, 30-32, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 19 avril.

GIUSEPPE PENONE. Galerie Liliane et Michel Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 18 avril.

GILLES PLAZY. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 7 mai.

JACQUES POLL. Galerie du Roi-de-Sicile, 20, rue du Roi-de-Sicile (40-27-07-27). Jusqu'au 25 avril.

FRANÇOIS ROUAN. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 22 avril.

SAINT CRICQ. Reliefs, assemblages. Galerie Convergence, 39, rue des Archives (42-78-57-45). Du 27 mars au 22 avril.

TAL-COAT. Galerie Adrien-Maeght, 46, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 4 avril.

DAVID TREMLETT. Galerie L. et M. Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 18 avril.

RICHARD TEXIER. Galerie G.-Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 18 avril.

HANNAH VILLIGER. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 4 avril.

GENEVIÈVE ZONDERVAN. Galerie Jaquester, 85, rue Rambuteau (45-08-51-25). Jusqu'au 11 avril.

En région parisienne

LE BLANC-MESNIL. « Autour d'un monde » : peintures de Brochen ; Dehlé ; Plandr ; Flacik ; Vachez. Place Gabriel-Péri. Hall de l'hôtel de ville. Jusqu'au 15 avril.

BONDY. Maurice Estève. Hôtel de ville. Jusqu'au 4 avril.

BRÉTIGNY-SUR-ORGE. Quand les formes génèrent les existences. Centre culturel Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (60-84-38-68). Jusqu'au 11 avril.

CORBEIL-ESSONNES. Michel Gérard. Centre d'art contemporain Pablo Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (60-89-00-72). Jusqu'au 27 avril.

LA DÉFENSE. Samouraï, l'art guerrier du Japon. Galerie Art 4 - Patrimoine du monde (49-00-15-96). Jusqu'au 10 avril.

MONTREUIL. Théophile Alexandre Steinlen. Rétrospective 1885-1922. Centre des Expositions. Esplanade Benoît-Frachon. Jusqu'au 31 mai.

PONTOISE. Véra Pagava. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (place de l'Hôtel-de-Ville) (30-38-02-40). Jusqu'au 19 avril.

SAINT-DENIS. Despierre. Musée d'art et d'histoire, 22, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). Jusqu'au 26 avril.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Pleurdie, berceau de la France. Clovis et les derniers Romains. Musée des Antiquités nationales (34-51-53-65). Jusqu'au 1er juin.

VITRY-SUR-SEINE. Herbin. Œuvre de 1905 à 1960. Galerie municipale, 59, rue Guy-Moquet (46-82-80-00). Jusqu'au 19 avril.

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

RIVE DROITE

ARMAND 6, rue Beaujolais, 1er (Palais-Royal) F. sam. midi et dim.	Dans une ancienne et belle cave voûtée du XVIIe s., la mer livre ses trésors : poissons fins, turbot, bar, homard... Gibier. Menu 120 F. Accueil j. 1 h du matin. Recomm. par Gault et Millau. Tél. 42-60-05-11.
CAVEAU FRANÇOIS-VILLON 64, rue de l'Arbre-Sec, 1er 42-36-10-92	Caves du XVe. Déj., souper j. 24 h. Soirée animée par troubadour. Coquilles saint-jacques fraîches à la vanille, petit salé de canard aux choux, saumon frais au beurre d'orange. F. dim., lundi. 170/200 F.
DARKOUM 42-96-83-76 44, rue Sainte-Anne, 2e F. mardi	Spécialités MAROCAINES, TAGINES, COUSCOUS, MÉCHOUI. Cadre typique et raffiné. Déj. d'affaires et dîners. Accueil jusqu'à 23 h 30.
LE SARLADAIS F. sam. midi. dim. 2, rue de Vienne, 8e 45-22-23-62	Déj., dîner j. 22 h. Cuisine périgourdine. CASSOULET, CONFIT, FOIE GRAS, CÈPES, MORILLES. Menu 180 F t.c. avec spécialités. CARTE 180/200 F.
TY COZ 48-78-42-95 35, rue Saint-Georges, 9e F. dim., lundi	NOUVEAU TY COZ A LYON (1er), 15, rue Royale. Fermé dimanche et lundi. 78-27-36-29. MÊMES SPÉCIALITÉS DE POISSONS, CRÊPES, GALETTES. J. 23 h.
AU PETIT RICHE 47-70-68-68/47-70-86-50 25, rue Le Peletier, 9e F. dim.	Son étonnant menu à 100 F s.n.c. Vin de Loire. Décor 1880. Salon de 6 à 50 personnes. Déjeuners, dîners, soupers de 19 h 30 à 0 h 15. Parking Drouot.
CEACOVIA 43-70-36-72 33, av. Philippe-Auguste, 11e Mo Nation	Spécialités polonaises et slaves. Ouvert tous les soirs sauf dimanche. Ambiance avec musiciens.
CLOSERIE SARLADAISE Ts les jours 94, bd Diderot, 12e 43-46-88-07	SPÉCIALITÉS DU PÉRIGORD Déjeuners d'affaires - Dîners - Salon pour groupes

RIVE GAUCHE

LE MAHARAJAH 43-54-26-07 72, boulevard Saint-Germain, 5e	OUVERT TOUS LES JOURS jusqu'à 23 h 30. « GRILL D'OR 86 » de la gastronomie indienne.
TIEMKO 46-33-12-12	Nouveau décor. Cuisine russe traditionnelle : spécialités porc Stroganov de Lettonie, canard « OGORODNIK », chachlyck façon « Tartare ». MENU 90-130 F et carte, grand choix de VODKAS. Dîners aux chandelles. Musiciens.
ABÉLARD, quai Montebello, 43-25-16-46 1, rue des Grands-Degrés, 5e	Tout nouveau décor. Face à l'archevêché de Notre-Dame. MENUS : déj. 85 F, dîner 115 F et carte. Spécialités de poissons 7 jours sur 7. Service jusqu'à 23 h 30.
LE JOCKEY 46-34-23-00 127, bd du Montparnasse, 6e	Déjeuner, dîner. Tous les jours jusqu'à 2 heures du matin. Foie gras. Poisson. Huîtres toute l'année. Plats traditionnels. PARKING en sous-sol (partie rue de Chevreuse).
LE SYBARITE 42-22-21-56 6, rue du Sabot, 6e F. sam. midi et dim.	CUISINE DE FEMME. DÉJEUNERS D'AFFAIRES et DINERS aux CHANDELLES. spécialités françaises traditionnelles. 150 F s.c. Ouvert sam. soir.
CHEZ FRANÇOISE 47-05-49-03 Aérogare des Invalides, 7e F. dim. soir et lundi	Toujours son MENU PARLEMENTAIRE à 95 F s.n.c. et au dîner MENU exceptionnel à 170 F. Vin et service compris. Parking assuré devant le restaurant : face au no 2, rue Fabert.
RESTAURANT THOUMIEUX 47-05-49-75 79, rue Saint-Dominique, 7e	Spécialité de confit de canard et de cassoulet au confit de canard. Service jusqu'à 22 h 30. Ouvert dimanche. Fermé lundi.
LE SIRTAKI 43-22-24-74 69, boulevard Vaugirard, 15e	TAVERNE AVEC ORCHESTRE GREC, Spécialités et ambiance grecques. Réceptions. Banquets. Repas d'affaires. Fermé le dimanche.

SOUPERS APRÈS MINUIT

CHARLOT, « ROI DES COQUILLAGES »

12, place de Clichy - 48-74-49-64 - Accueil jusqu'à 1 heure du matin
GOUTEZ L'AIR DU LARGE TOUTE L'ANNÉE
DANS CE RESTAURANT VOUÉ A TOUTES LES SPÉCIALITÉS DE LA MER.
L'UNE DES MEILLEURES BOUILLABAISSES DE PARIS.

LES RESTAURANTS DE LA NUIT OUVERTS MÊME LE JOUR

AU PIED DE COCHON
6, rue Coquillière - 42-36-11-75
« LE FAMEUX RESTAURANT DES HALLES. »
Un monument pantagruélique de la vie nocturne parisienne.
Huîtres et fruits de mer toute l'année.

LE GRAND CAFÉ CAPUCINES
4, bd des Capucines - 47-42-75-77
« LE RESTAURANT DE LA MER DE L'OPÉRA »
La fraîcheur des poissons. La finesse des cuissons.
Magnifique banc d'huîtres.
Époustouflant décor 1900.

LA MAISON D'ALSACE
39, Champs-Élysées - 43-59-44-24
« L'AMBASSADE GASTRONOMIQUE D'ALSACE »
Vous y dégusterez des fruits de mer de toute première fraîcheur.
La brasserie du Tout-Paris.

MASTER Art
SALON INTERNATIONAL DE LA
CONSERVATION ET RESTAURATION DES ŒUVRES D'ART.
PORTE DE VERSAILLES : 11 H - 22 H
DU 27 AU 30 MARS

Théâtre de la Potinière
7, rue Louis Legrand 75002 Paris
Mo Opéra
POUR 50 REPRÉSENTATIONS
A partir du 25 Mars 87
JOURNAL D'UN CURE DE CAMPAGNE
DE GEORGES BERNANOS
AVEC THIERRY FORTINEAU
Adaptation et mise en scène François Bourgeat
Décor et Costumes Jacques Angeniol.
Lumières André Collet
Tous les soirs à 20 h 30, sauf Dimanche soir et Lundi.
Matinée Dimanche à 15 h.

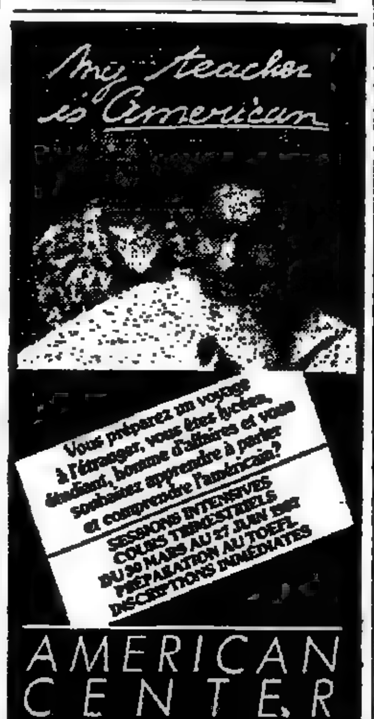

AMERICAN CENTER
261, bd Raspail - 75014 Paris
RER Denfert-Rochereau - Tél. (1) 43 35 21 50

En [DOLBY STEREO] dans les salles équipées
V.O. : MARIGNAN CONCORDE PATHÉ - HAUTEFEUILLE PATHÉ
STUDIO DE LA HARPE - PARNASSIENS - MAILLOT - 14 JUILLET BEAUGRENELLE
14 JUILLET BASTILLE - KINOPANORAMA
GEORGE V THX - GRAND FORUM HORIZON THX
V.F. : FRANÇAIS PATHÉ - MAXEVILLE - WEPLER PATHÉ - MONTPARNASSE PATHÉ
FAUVETTE - MISTRAL - GAMBETTA - UGC CONVENTION

L'innocence est la première victime de la guerre

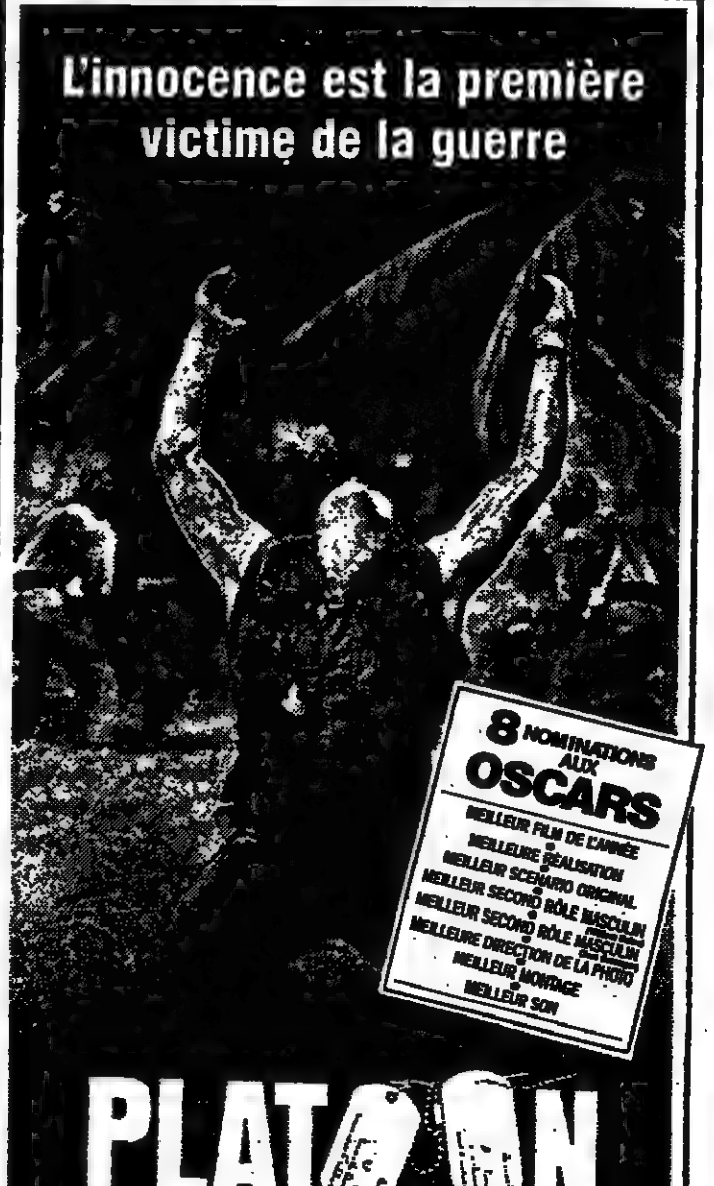

PLATOON
HEMDALE FILM CORPORATION
Une production ARNOLD KOPELSON - Un film de OLIVER STONE
"PLATOON" TOM BERENGER WILLEM DAFOE CHARLIE SHEEN
Musique de GEORGES DELERUE Coproducteur A. KITMAN HO
Produit par ARNOLD KOPELSON
Producteurs exécutifs JOHN DALY et DEREK GIBSON
Écrit et réalisé par OLIVER STONE
ORION PICTURES international — Distribué par TWENTIETH CENTURY FOX FRANCE
Interdit aux moins de 13 ans
V.F. : VERSAILLES Cyrano - PARLY 2 - ST-GERMAIN C2L - RUEIL Ariel - POISSY Rex
VELIZY 2 - ORSAY Ulis 2 - 9 DÉFENSE 4 Temps - COLOMBES Club - ENGHIEN Français
ARGENTEUIL Gamma - THIAIS Belle Épine Pathé - CHAMPIGNY Multiciné Pathé
GAUMONT Ouest - EVRY Gaumont - ASNIÈRES Tricycle - PANTIN Carrefour - ROSNY Artel
MARNE-LA-VALLÉE Artel - SARCELLES Flanades - AULNAY Parinor - LA VARENNE

THEATRE
LES SPECTACLES NOUVEAUX
LA NUIT D'AV
SIDNEY LUM

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

HEDDA GABLER. Athénée (47-42-67-27). Salle L. Jouvet (dim., lun.), 20 h 30 ; mar. 19 h.

A. WOBBLER. Athénée (47-42-67-27). Salle Ch. Bérard. Mar. à 18 h 30 ; de mer. à sam., 20 h 30.

LE FESTIVAL DU CANNIBALE. Essaïon (42-78-46-42), 19 h (25).

LA BELLE FAMILLE. Poche (45-48-92-97), 21 h (25).

ALEXANDRE-LE-GRAND. Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 (26).

L'ÉTERNEL MARI. Odéon (43-25-70-32), 20 h 30 (31).

LE MALADE IMAGINAIRE. Atelier (46-06-49-24), 21 h (31).

FLEURS DE PAPIER. Guichet Montparnasse (43-27-88-61), 21 h (31).

VIE D'ANDRÉ COLIN. Marie Stuart (45-08-17-80), 22 h (31).

MACUNAIMA. Nemours, Amandiers (47-21-22-25), 20 h 30 (31).

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), sam. à 19 h 30 : Don Carlo.

SALLE FAVART (42-96-06-11), Concert : mar. et sam. à 20 h : Eugène Onéguine ; jeu. et ven. à 19 h 30 : les Puritains.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), mer. et dim. à 14 h 30 ; jeu., sam., mar. à 20 h 30 : Polyeucte ; mer., ven., dim., lun. à 20 h 30 : Turcaret.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer : (dim.) mer. à 14 h 30, jeu. et ven. de 10 h à 14 h 30 ; sam. à 15 h : les Voyages de Monsieur Costic ; Récitations/Conversations : lun. à 20 h 30 : Gaïlya, de L.-P. Guégnen ; Grand Théâtre : (lun.) 20 h, dim. à 14 h : le Mariage de Figaro ; Théâtre Gémier : (lun.) 20 h 30, dim. à 15 h : l'École des Bouffons.

ODÉON, mar. à 20 h 30 : l'Éternel mari, d'après Dostoïevski.

PETIT ODÉON (43-25-70-32) : (lun.) 18 h 30 : Barrio Chino, de Christine Albanel.

TEP (43-64-80-80) (lun.) 20 h 30, jeu. à 19 h, dim. à 15 h : les Trois Sœurs ; Cinéma : sam. à 14 h 30, dim. à 20 h : Dans la ville de S., de Iosif Kheifitz (v.o.) ; le Récit d'un inconnu, de V. Jalakevicius (v.o.).

BEAUBOURG (42-77-12-33) (mar.) Débats/Rencontres : Café littéraire, 5e étage : Carrefour francophone ; Rencontres sur « le français et la francophonie » ; mer., sam., dim., lun. à 18 h 30 ; jeu. à 12 h, 18 h et 20 h ; ven. à 18 h ; mer. à 18 h, Carte blanche : la ville contemporaine ; jeudi à 18 h 30, Neurosciences et systèmes de pensée : médecine et philosophie ; lun. à 18 h 30, Art de voir, art de décrire ; 21 h, Le tourment de Dieu, d'A. Bouquet ; Cinéma Vidéo : Salle Garance (42-78-37-29) (mar., mer.), cinéma brésilien : Se reporter à la rubrique Cinéma/Cinémathèque ; Vidéo-information : (mar.) à 13 h, Sacha Guitry, de M. Jullien ; 16 h, Jennifer Muller, de L. Ott ; 19 h, Léonard Bernstein ; FIFARC 3 : Sélection de films présentés à la Biennale internationale de films d'architecture à l'Entrepôt Lainé à Bordeaux ; mer., jeu. de 14 h 30 à 23 h ; ven. de 17 h 30 à 23 h ; Vidéo/Musique : (mar.) à 13 h, La fille mal gardée, de F. Herold ; 16 h, Léo Ferré, de R. Sciandra ; 19 h, Madame Butterfly, de Puccini ; Concerts/Spectacles : Danse, mer., jeu., ven., sam. à 20 h 30 ; dim. à 16 h, Compagnie La Liseuse ; jeu. et ven. à 18 h 30, Répétitions publiques ; Concert : ven. à 20 h 30 : Cours d'analyse musicale ; lun. au Théâtre de la Ville à 20 h 30, Michel Tabachnik (Varèse, Masson, Tabachnik par l'ensemble Intercontemporain).

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83). Danse : Ballet du XXe siècle/M. Béjart, les 27, 28, 31 à 20 h 30 ; le 29 à 15 h, Trois études pour Alexandre (avec Fernando Bujones) ; Concert : le 30 mars à 18 h 30, R. Panerai, Dominique Gless, E. Cooper (Rossini, Bellini, Verdi).

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77) (dim. soir, lun.) 20 h 45 ; dim. à 14 h 30 : Ce soir on improvise ; Théâtre de la Ville au Th. de l'Escalier d'or : lun. à 20 h 30, Michel Tabachnik ; de mer. à sam. à 18 h 30, I Musici di Roma.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34) (jeu.) 20 h 30 ; dim. à 16 h, Britannicus, de Racine.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), le 31 à 21 h, Groupe théâtral de Macunaima : Akora avec de agusto matraga.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-12-17) (D., L.), 20 h 30 : Transport de femmes.

ANTOINE (42-08-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 15 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Harold et Maude.

ARCANE (43-38-19-70), mar., sam. 20 h 30 : Contes de Maupassant ; mer., jeu., ven. 20 h 30 : la Sonate au clair de lune.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23) (D. soir, L.), 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h : Adieu les Julia.

ASTELLE-THÉÂTRE (42-38-35-53), mer., jeu. 20 h 30 : la Sainte Nitouche ; mar. 20 h 30 : Cocteau-Jarry ; ven., sam. 20 h 30, dim. 16 h : Mon Isménie.

ATALANTE (46-06-11-90) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 17 h : Roulette d'escroc.

ATELIER (46-06-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : le Malade imaginaire (à partir du 31).

ATHÉNÉE (47-42-67-27) salle L.-Jouvet, (D., L.), 20 h 30, mar. 19 h : Hedda Gabler. Salle C.-Bérard, mer., jeu., ven., sam. 20 h 30, mar. 18 h 30 : A. Wobbler.

BASTILLE (43-57-42-14) (L.) 19 h 30 : Un peu de temps à l'état pur ; (D. soir, L.) 21 h, dim. 17 h : Une année sans été (à partir du 20).

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Tourniquet.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15) (D., L., Mer.) 21 h : Mélissa la vie (dern. le 28) ; lun., mar. 22 h, dim. 15 h : Doch.

CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (43-28-36-36) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Alexandre le Grand (à partir du 26) ; Atelier du Chaudron (43-28-97-04) (D. soir, L., Mer.), 20 h 45, dim. 16 h : la Presque Inconnue ; 22 h : Terminal Dissident. Aquarium (43-74-99-61) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 16 h : le Procès de Jeanne d'Arc, veuve de Mao Tsé-toung. Épée de bois (48-08-39-74), jeu., ven., sam. 20 h, dim. 15 h 30 : Caligula (dern. le 29).

CHATEAU ROUGE (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Le serpent noir (dern. le 29).

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre (D., L., Mar.), 20 h 30, mar. 14 h 30 : Yasmina ; La Resserre (D., L.), 20 h 30 : Hernani ; La Galerie (D., L.) 20 h 30 : Ecoute petit homme.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41) (D. soir, Mar.) 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Élysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h 30 : Fleur de cactus.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D. soir, L.) 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : Beau Rivage.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Orlando Furioso.

DÉCHARGEURS (42-26-47-77) (D. soir, L.), 18 h 30, dim. 15 h : Sidonie ; 20 h 30, dim. 15 h : Miss Emily.

DIX HEURES (42-64-35-90) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 16 h : Maman, donne-moi ton linge, je fais une machine.

ÉDOUARD VII (47-42-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Clients.

ESCALIER D'OR (voir Th. Subventionnés).

ESPACE CARDIN (42-66-17-81) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Rufus.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00), mar., jeu., ven., sam. 21 h : Les trains sans gares.

ESSAION (42-78-46-42) (D. soir, L.), 19 h, dim. 15 h : le Festival du cannibale (à partir du 25).

FONTAINE (48-74-74-40) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : Un beau salaud.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-20-60-56) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Bonsoir maman.

GALERIE 55 (43-26-63-51) (D., L.), 19 h : Sir Gawain and the Green Knight ; 21 h : Master Harold and the Boys.

GRAND EDGAR (43-20-90-09) (D.), 20 h 15 : Palier de crabes ; 22 h : la Drague.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06) (D. soir), 20 h 45, dim. 18 h 30 : La diligence de l'Ouest avait perdu le nord.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61) (D., L.), 19 h : Paul Léautaud, ce vieil enfant perdu ; le 31 à 21 h : Fleurs de papier.

HUCHETTE (43-26-38-99) (D.), 19 h : la Cantatrice chauve ; 20 h : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : la Femme sauvage.

LIERRE THÉÂTRE (45-85-55-83) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 16 h : Electre.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Moi, moi et moi. – II : 20 h : le Petit prince ; le 29 à 15 h 30 : Santiago Form Ramos.

MADELEINE (42-65-07-09) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h 30 : Dis-moi Blaise.

MARAIS (42-78-03-53) (D.), 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MARIE-STUART (45-08-17-80) (D., L.), 18 h 30 : P. Brunel (dern. le 28) ; (D. soir, L.) 20 h 30 : Métamorphoses d'une mélodie (dern. le 28) ; à partir du 31 : Vie d'André Colin ; (D., L.) 22 h : Une vache.

MARIGNY (42-56-04-41) (D. soir, L.), 20 h, dim. 15 h : Kean ; Petite salle (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : la Galipette.

MATHURINS (42-65-90-00) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Idiot.

MICHEL (42-65-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22) (D. soir), 20 h 30, dim. 15 h, sam. 18 h 30 et 21 h : Double mixte.

MOGADOR (42-85-28-80) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 30 : Cabaret.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Ce sacré bonheur. Petite salle (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : Conférence au sommet.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Mais qui est qui ?

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-93). (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Dom Juan.

ŒUVRE (48-74-42-52) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : Léopold le bien-aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h : S. Joly. Petite salle : (D., L.), 20 h 30 : Laisse tomber la neige.

PLAINE (42-50-15-65) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 17 h : Images de Mussolini en hiver.

POCHE (45-48-92-97) (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h 15 : la Belle famille (à partir du 25).

POTINIÈRE (42-61-44-16) (D. soir, L.) 20 h 30 : Journal d'un curé de campagne.

ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20) (D.) 21 h : la Pie rouge.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45 ; sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : les Soins de Lola.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) (D. soir, L.), 19 h 30 ; Dim. 14 h : Voyage au bout de la nuit ; (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h 30 : le Pool en eau.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), lun., mer., sam. 20 h 30, dim. 15 h : Antigone ; jeu., ven., 20 h 30, sam. 22 h, dim. 17 h : l'Écume des jours ; sam., lun., mar. 20 h 30, dim. 17 h : Huis clos ; mer. 20 h 30 : Maîtres et Valets.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h + sam. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. GREVIN (42-46-84-47) (D., L.) 20 h 30 : L'Otage.

TH. DE L'HEURE (45-41-46-54) Mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 : Périchole 1919.

TH. DE L'ILE ST-LOUIS (46-33-48-65) Mer., jeu. 20 h 30 : le Scorpion.

TH. DE MÉNILMONTANT (43-66-60-60) le 28 à 17 h, le 29 à 15 h : la Passion à Ménilmontant.

THÉÂTRE 13 (45-88-16-30) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h : A pied.

TH. 14 J.-M. SERREAU (45-45-49-77) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 17 h : Vera Baxter.

TH. DE L'OMBRE QUI ROULE (48-74-30-11) (D.) 21 h : Vincent.

TH. DU LIERRE (45-86-55-83) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 16 h : Electre.

THÉÂTRE DE PARIS (43-59-39-39) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : les Brumes de Manchester (dern. le 29).

TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h 30 : Conversations après un enterrement.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, les 25, 26, 31 à 20 h 30, le 29 à 15 h : Mon Faust ; les 27, 28, 30 à 20 h : Richard de Gloucester. Petite salle (D., L.), 18 h 30 : Thomas B ; 20 h 30 : la Salle d'attente.

THÉÂTRE DU TEMPS (43-55-10-88) Mer., jeu., sam. 20 h 30 : Antigone ; mer., ven. 20 h 30 : Electre.

TOURTOUR (48-87-82-48) (D., L.), 20 h 30 : Bablboum ; (D., L.) 18 h 45 : la Fête à Eugène Guillevic ; 22 h 30 : Au secours du mort.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) (D., L.), 20 h 30 : l'Anniversaire.

VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h 15 et 21 h, dim. 15 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Théâtre des Amandiers Nanterre

Soirée 20 h 30
Dimanche 16 h 30

LE SUICIDÉ
une comédie de Nicolaï Erdman
mise en scène de Claude Stratz

«Une pièce... d'une drôlerie coupante» LE FIGARO
l'Humanité «Cette pièce est une façon de chef d'œuvre satirique»
«Aussi échevelé que Hellzapoppin...» Télérama
LE MATIN Bernard Ballet est un «Suicidé» de grande classe, marrant et renversant.

47 21 18 81

v.o. : TRIOMPHE • STUDIO DE LA HARPE

CINÉ BEAUBOURG LES HALLES 3e • GOBINS 5e • LE TRIOMPHE 8e • LES 14 JUILLET BASTILLE 11e • LES 7 PARNASSIENS 14e • CONVENTION ST CHARLES 15e

LE THÈME
OURS D'OR FESTIVAL DE BERLIN 87
... Inna Tchourikova et Mikhail Oulianov

AUJOURD'HUI

théâtre de gennevilliers 86/87

CRE ANC IERS
d'August Strindberg
mise en scène :
Charles Tordjman
du 20 mars au 16 avril

47 93 26 30

... Un spectacle très beau... superbement porté par les comédiens. La Croix

Un effet de téléfilm à la Bergman tout à fait captivant. Libération

Féroce, haletant, musical... L'Humanité

V.O. : GAUMONT CHAMPS-ÉLYSÉES • PAGODE • HAUTEFEUILLE PATHÉ • PUBLICIS ST-GERMAIN
GAUMONT LES HALLES • GAUMONT PARNASSE • GAUMONT OPÉRA • MAYFAIR PATHÉ
V.F. : PARAMOUNT OPÉRA • MAXEVILLE • MIRAMAR • GAUMONT CONVENTION
GAUMONT ALÉSIA • FAUVETTE • NATION • CLICHY PATHÉ • SAINT-LAZARE PASQUIER
CYRANO Versailles • STUDIO Vélizy 2 • Enghien FRANÇAIS • Thiais BELLE ÉPINE PATHÉ
Saint-Germain C2L • 4 TEMPS La Défense • Evry GAUMONT • Boulogne GAUMONT OUEST
Créteil ARTEL • Nogent ARTEL • Argenteuil ALPHA

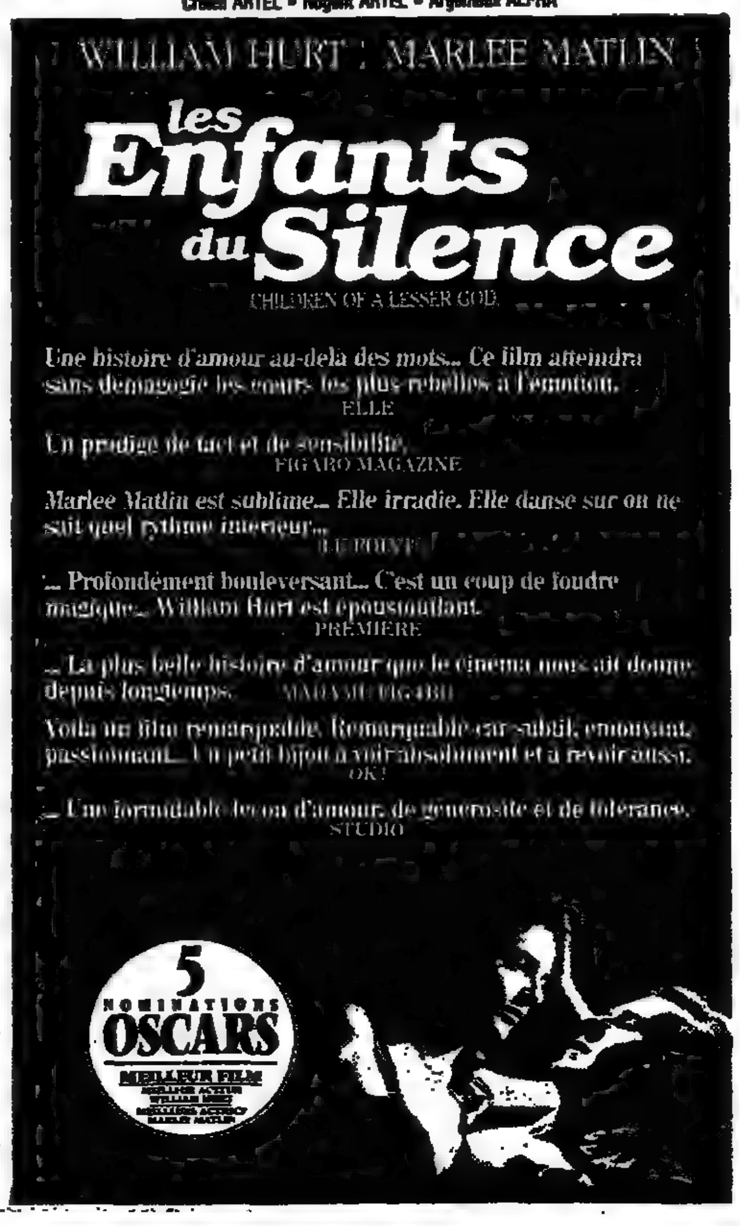

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 25 MARS

16 h, Le feu aux poudres, de H. Decoin ; 19 h, Sans pitié, de A. Lattuada (v.o.) ; 21 h, Bring your smile along, de B. Edwards (v.o.).

JEUDI 26 MARS

16 h, D'où viens-tu Johnny ?, de N. Howard ; 19 h, Le chevalier mystérieux, de R. Freda (V.o.s.t.f.) ; 21 h, Rira bien, de B. Edwards (v.o.).

VENDREDI 27 MARS

16 h, Mon frangin du Sénégal, de G. Lacourt ; 19 h, Exodus, de D. Coletti (v.o.) ; 21 h, L'extravagant Mr Cory, de B. Edwards.

SAMEDI 28 MARS

15 h, La tour de Nesle, d'A. Gance ; 17 h 15, Au nom de la loi, de P. Germi (v.o.) : 19 h 15, Palmarès du Festival de Chamrousse 1987, les films primés.

DIMANCHE 29 MARS

15 h, Le démon de midi, de B. Edwards ; 17 h, Vacances à Paris, de B. Edwards ; 19 h, Les nouveaux hommes sont nés, de L. Comencini (v.o.) ; 21 h, Molti Sogni per strade, de M. Camerini (v.o.)

LUNDI 30 MARS

Relâche.

MARDI 31 MARS

16 h, Si jeunesse savait, de A. Cerf ; 19 h, Le moulin du Pô, de A. Lattuada (V.o.s.t.f.) ; 21 h 15, Opération jupons, de B. Edwards (V.o.s.t.f.)

MERCREDI 25 MARS

15 h, Bonnes à tuer, de H. Decoin ; 17 h, Dames, de R. Enright ; 19 h, Dix ans de cinéma français : La diagonale du fou, de R. Dembo,

JEUDI 26 MARS

15 h, Le dernier milliardaire, de R. Clair ; 17 h, Les chemises rouges, de G. Alessandrini (v.f.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français : La trace, de B. Fabre.

VENDREDI 27 MARS

15 h, Lady Paname, de H. Jeanson ; 17 h 15, Le Maître du gang, de Joseph H. Lewis (v.f.) ; 19 h 10, Dix ans de cinéma français : Laisse béton, de S. Le Péron.

SAMEDI 28 MARS

15 h, Maîtres de ballet, de M. Saint-Clair (v.o.) ; 17 h, Steamboat round the bend, de J. Ford (v.o.) ; Dix ans de cinéma français : 19 H, Prisonniers de Mao, de V. Belmont ; 21 h 15, Divine, de B. Delouche.

DIMANCHE 29 MARS

Rencontres cinématographiques d'Epinay-sur-Seine, à 15 h et 17 h : Dix ans de cinéma français : 19 h, La fille prodigue, de J. Doillon ; 21 h, La chanson du mal-aimé, de C. Weiz.

LUNDI 30 MARS

15 h, Indiscret, de L. McCarey ; 17 h, Young people, de A. Dwan ; Dix ans de cinéma français : 19 h, S'il vous plaît, la mer, de M. Lancelot.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
SALLE GARANCE (42-78-37-29)
Le cinéma brésilien

JEUDI 26 MARS

14 h 30, Braza Dormida, de H. Mauro ; 17 h 30, Migrantes, de J. Batista de Andrade ; Rio 40°, de N. Pereira dos Santos ; 20 h 30, O Patio, de G. Rocha ; Barravento, de G. Rocha.

VENDREDI 27 MARS

14 h 30, Brasilianos n° 1 ; Sangue Mineiro, de H. Mauro ; 17 h 30, Aruanda, de L. Noronha ; Rio Zona Norte, de N. Pereira dos Santos ; 20 h 30, Deus e o Diabo na terra do sol, de G. Rocha.

SAMEDI 28 MARS

14 h 30, Um Apologo ; Ganga Bruta, de H. Mauro ; 17 h 30, Boca de Ouro, de N. Peireira dos Santos ; 20 h 30, Maranhao, de G. Rocha ; Terra em transe, de G. Rocha.

DIMANCHE 29 MARS

14 h 30, A Velha a fiar ; O canto da Saudade, de H. Mauro ; 17 h 30, Vitalino Lampiao, de G. Sarno ; Os Cafajestes, de R. Guerra ; 20 h 30, Amazonas, amazonas, de G. Rocha ; O dragao da Maldade contra o santo Guerreiro, de G. Rocha.

LUNDI 30 MARS

14 h 30, Brasilianos n° 2 ; Argila, de H. Mauro ; 17 h 30, A cabra na Regiao semi-arida, de R. Vieira ; O Desafio, de C. Araceni ; 20 h 30, 1968 ; Cancer, de G. Rocha.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82), h.sp.

AJANTRIK (Ind., v.o.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-84-65).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEAU TEMPS MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE BIG BANG (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-94-40) ; UGC-Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-54) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

BIGGLES (Brit., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-29-32-20) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BONS BAISERS DE LIVERPOOL (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-bois, 5e (43-37-57-47).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CLUB DE RENCONTRES (Fr.) : Français, 9e (47-70-33-88).

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CROCODILE DUNDEE (Aust., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), h. sp.

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-90-09) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES EXPLOITS D'UN JEUNE DON JUAN (Fr.-It.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Lumière, 9e (42-96-49-07) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

EXTRÉMITIES (A., v.o.) (*) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Mercury, 8e (45-62-96-82) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (H., s.p.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

FUEGOS (Fr.-It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

GARÇON SAUVE-TOI (Tch., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

GOTHIC (Brit., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio-de-la-Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES HÉRITIERS (Autr., v.o.) : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; v.f. : Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

JEUX D'ARTIFICES (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-40-04).

JUMPIN' JACK FLASH (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LABYRINTHE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Bastille, 11e (43-42-16-80).

LES LAURIERS DE LA GLOIRE (Holl., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71).

LE MAITRE DE GUERRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MASQUES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MAUVAIS SANG (Fr.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MÉLO (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE MIRACULÉ (Fr.) : Forum 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

MISSION (A. v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

MOSQUITO COAST (A. v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LA MOUCHE (A. v.o.) (*) : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.), v.angl. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

POUSSIÈRE D'ANGE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

PROMESSE (Jap., v.o.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

QUATRE AVENTURES DE REINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ROSA LUXEMBOURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA RUMBA (Fr.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., RDA, v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).

SANS PITIÉ (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

SLEEPWALK (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

LE SOLITAIRE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-01) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

STAND BY ME (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LA STORIA (It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TÊTE DE TURC (All., v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-48-18).

THÉRÈSE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

UN ADIEU PORTUGAIS (Port., vo) : Latina, 4e (42-78-47-86).

VIENNE POUR MEMOIRE (Autr., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

WAND'AS CAFE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : St-Germain Village, 5e (46-33-63-20).

Les festivals

FILMS VIVANTS DE MARIA KOLEVA, 43, boulevard Saint-Michel, 5e (43-54-78-36). Mar. 19 h 30, jeu. 19 h, sam. 12 h, dim. 19 h : l'Internationale des fonctionnaires ; lun. 18 h, mer. 20 h 30, sam. 18 h, dim. 17 h : John le dernier des ouvriers sur terre.

GODARD, République-Cinéma, 11e (48-05-51-33). En alternance : Pierrot le Fou ; Deux ou trois choses que je sais d'elle + Denfert, 14e (43-21-41-01). En alternance : Sauve qui peut (la vie) ; Pierrot le Fou ; Je vous salue Marie ; Deux ou trois choses que je sais d'elle ; Détective.

GRANT (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60). Mer., dim., mar. : Rien ne sert de courir ; jeu., sam. : Elle et lui ; ven. : Sylvia Scarlett ; lun. : Un soupçon de vison.

HITCHCOCK DES ANNÉES D'OR (v.o.), Action-Christine, 6e (43-29-11-30). Mer. : Mais qui a tué Harry ? ; jeu. : L'homme qui en savait trop ; ven. : la Corde ; sam., mar. : Fenêtre sur cour ; dim. : Sueurs froides ; lun. : Pas de printemps pour Marnie.

SEMAINE DU CINÉMA HONGROIS (v.o.), UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). En alternance : Compte à rebours ; Un peu toi, un peu moi ; l'Amour jusqu'au premier sang ; Fleurs de chimère ; Daniel prend le train.

JOUVET, Reflet-Médicis, 5e (43-54-42-34). Mer. : Le Drame de Shangaï ; jeu. : Entrée des artistes ; ven. : la Fin du jour ; sam. : Une histoire d'amour ; dim. : les Bas-Fonds ; lun. : Quai des Orfèvres ; mar. : Hôtel du Nord.

KEATON, Studio 43, 9e (47-70-63-40). En alternance : Steamboat Bill Jr ; les Lois de l'hospitalité ; Ma vache et moi ; Collège ; le Mécano de la General ; la Croisière du navigator ; le Dernier Round ; Sherlock Junior ; Fiancées en folie ; les Trois Ages.

THE LUBITSCH TOUCH (v.o.), Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07). Mer. : Le ciel peut attendre ; jeu. : Une heure près de toi ; ven. : That Uncertain Feeling ; sam. : Ninotchka ; dim. : la Huitième Femme de Barbe-Bleue ; lun. : The Shop around the Corner ; mar. : Sérénade à trois.

MONTY PYTHON (v.o.), Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

ROHMER, République-Cinéma, 11e (48-05-51-33). En alternance : les Nuits de la pleine lune ; Pauline à la plage ; Perceval le Gallois ; la Marquise d'O ; le Beau Mariage ; la Femme de l'aviateur ; le Testament du Dr Mabuse + Denfert, 14e (43-21-41-01). En alternance : la Marquise d'O ; les Nuits de la pleine lune ; le Beau Mariage ; Perceval le Gallois ; Pauline à la plage ; la Femme de l'aviateur.

TARKOVSKI (v.o.), République-Cinéma, 11e (48-05-51-33). En alternance : Andreï Roublev ; Stalker + Denfert, 14e (43-21-41-01). En alternance : Nostalghia ; Solaris ; Andreï Roublev ; Stalker ; l'Enfance d'Ivan.

TRUFFAUT, République-Cinéma, 11e (48-05-51-33). En alternance : Jules et Jim ; l'Enfant sauvage + Denfert, 14e (43-21-41-01). En alternance : les 400 Coups ; L'Homme qui aimait les femmes ; Jules et Jim ; Tirez sur le pianiste ; la Peau douce.

T. WILLIAMS (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60). Mer., dim. : la Chatte sur un toit brûlant ; jeu., sam., lun. : Baby Doll ; ven., mar. : la Rose tatouée.

Les grandes reprises

L'ARNAQUEUR (A., v.o.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; Reflet Logos, 5e (47-20-76-23).

BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CENDRILLON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (**) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA GARCE (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

HUSBANDS (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LOLITA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

MARY POPPINS (A., v.o.) : Colisée, 8e (43-59-29-46). v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

OTELLO (It., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

OUR MOTHER'S HOUSE (Brit., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

PEAU D'ANE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).

LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).

LA RONDE DE L'AUBE (A., v.o.) : Action Rive-Gauche, 5e (43-29-54-40).

SI J'AVAIS UN MILLION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (47-72-94-56).

LES FILMS NOUVEAUX

DÉMONS 2 (*). Film italien de L. Bava. V.o. Normandie, 8e (45-63-16-16). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE GRAND CHEMIN. Film français de Jean-Loup Hubert. Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'HISTOIRE DU CAPORAL. Film français de Jean Baronnet. Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE LENDEMAIN DU CRIME. Film américain de Sydney Lumet. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PLATOON (*). Film américain d'Olivier Stone. V.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE THÈME. Film soviétique de Gleb Panfilov. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 25 MARS

Salle Pleyel, 20 h 45 : Orchestre de Paris, dir. : Boulez (Messiaen, Stravinsky).

Radio-France, Auditorium 105, 18 h 30 : Cycle Acousmatique (Calon, Dorival/Giroudon), 20 h 30 : (Fort, Mion, Mazeron...).

Centre Bösendorfer, 22 h 45 : P. Von Siebenthal (Beethoven).

Schola Cantorum, 20 h 30 : R. McCowen, O. Depenheuer.

Auditorium des Halles, 15 h et 20 h 30 : Bastien et Bastienne.

Auditorium des Halles, 12 h 30 : F. Kondo (Mozart, Puccini, Gounod...).

CC Yougoslavie, 20 h : D. Lakovic (Pergolèse, Haendel, Mozart).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre de Chambre de Varsovie, dir. : M. Lawrynowicz (Telemann, Bach, Mozart).

JEUDI 26 MARS

Lucernaire, 18 h 30 : (Mozart, Beethoven, Chopin...).

Auditorium des Halles, 12 h 30 : voir le 25.

Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 25.

Salle Gaveau, 20 h 30 : M. Reinhard, I. Declève (Bach, Mozart, Brahms).

Eglise St-Louis des Invalides, 20 h 45 : Chœurs de Paris, dir. : Ch. Gouinguené (Mozart).

Mairie du VIe (46-34-27-35), 20 h : M. Goldstein (Bach).

Salle Chopin-PLeyel, 15 h : Sextuor de Harpes de Paris (Boccherini, Haendel, Debussy...).

Salle Cortot, 20 h 30 : Ph. Allègre (Bach, Mendelssohn, Poulenc...).

VENDREDI 27 MARS

Lucernaire, 18 h 30 : voir le 26.

Eglise St-Louis-en-l'Ile, 20 h 30 : Orchestre de chambre ; B. Calmel (Mozart).

Eglise des Billettes, 20 h 30 : L.-M. Diego, G. Nunez.

Sorbonne, amphi Richelieu, 12 h 30 : Ensemble Erwartung (Schoenberg, Ravel, Stravinsky).

Centre culturel suisse, 20 h 30 : Ensemble Contrechamps, (Ives, Gaudibert, Schoenberg.

Salle Cortot, 20 h 30 : Atelier Musique de Ville-d'Avray (Chaynes, Gassein, Tosi, Bon...).

Salle Pleyel, 20 h 30 : N. Magaloff, Y. Bashmet (Schumann, Bach...).

Eglise St-Germain-l'Auxerrois, 20 h 30 : Ensemble orchestral du Nouveau Monde, Ensemble d'instruments à vent de Göteborg, dir. : Th. Ahren (Mozart, Telemann, Grieg...).

SAMEDI 28 MARS

Centre culturel suisse, 20 h 30 : Ensemble Contrechamps (Zimmermann, Jarrell, Berio).

Radio-France, Grand Auditorium 15 h : (Schaeffer, Risset, Levinas...).
18 h : Ensemble de l'Itinéraire, dir. : D. Cohen (Decoust, Jarsky, Battedou...).
20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : M. Panni (Decoust, Maderna, Moussorgsky...).

Salle Gaveau, 20 h 30 : A. Brazil (Mozart, Villa-Lobos, Schumann).

Salle Pleyel, 17 h 15 : Orchestre des Concerts Pasdeloup (Dukas, Saint-Saëns, Bizet...).

Théâtre 18, 16 h 30 : C. Molinaro (Sauguet, Villa-Lobos, Piazzola).

Eglise St-Merri, 21 h : G. Boneu-Courtade (Schumann, Liszt).

Eglise suédoise, 18 h : Ensemble d'instruments à vent de Göteborg (Mozart, Ravel, Atterberg).

DIMANCHE 29 MARS

Eglise St-Merri, 16 h : J.-Y. Sebillotte, B. Fromanger (Mozart, Beethoven, Verdi).

Auditorium des Halles, 17 h 30 : Ensemble Perceval (musique du Moyen Age).

Th. du Rond-Point, 11 h : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : A. Marion (Vivaldi).

Notre-Dame de Paris, 17 h 45 : G. Falcin (Bach, Bossi, Langlais...).

Eglise des Billettes, 10 h : Y. Sotin (Correa de Arrausco)
17 h : J. Pontet, Ch. Wolff (Bach, Soler, Mozart).

FIAP, 20 h 30 : Quintette à vents de l'Ile-de-France (Françaix, Rossini, Ligeti...).

Eglise St-Roch, 17 h : Chorale St-Thomas d'Aquin (Schutz, Buxtehude).

Galerie Héronet, 17 h : Y. Desportes (Sauguet, Desportes, Ibert...).

LUNDI 30 MARS

Th. 14 J.-M. Serreau, 20 h 45 : Orchestre de chambre B. Calmel (Bach).

Th. de la Cité internationale, 20 h 30 : Concert des Résidents de la Cité.

Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : Ensemble Alternances (Donatoni), 20 h 30 : Ensemble Contrechamps (R. Nunes, Donatoni).

Comédie des Champs-Elysées, 20 h : B. Antoine, J.-J. Justafré, J.-F. Heisser (Ravel, Dukas, Roussel).

Th. Grévin, 20 h 30 : Ch. Bastide, M. Volnet (Verdi, Massenet, Catalani...).

Auditorium des Halles, 20 h 30 : J. Bowman, S. Sempe (Purcell, Monteverdi, Byrd...).

Salle Cortot, 21 h : Orchestre de chambre J.-F. Paillard, E. Fernandez.

Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral Diaphonie, dir. : R. Andreani (Mozart, Schubert).

Th. de Dix-Heures, 20 h 30 : J. Galabru, M. Laleouse (Bach, Mozart, Massenet...).

MARDI 31 MARS

Eglise St-Séverin, 20 h 30 : Ensemble vocal et instrumental BWV, dir. : B. Berstel (Bach).

Salle A. Marchal, 20 h 45 : Chœurs Orphée, dir. : F. Vollard (Fauré, Ravel, Milhaud).

Eglise Saint-Eustache, 21 h : Les Petits Chanteurs de Ste-Croix de Neuilly, dir. : F. Polgar (Tallis, Byrd, Palestrina...).

Salle Cortot, 20 h 30 : Ensemble des Deux-Mondes (Crumb, Debussy, Messiaen).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, dir. : M. Plasson (Bach, Lalo, Mozart...).

Radio-France, 18 h 30 : J.-J. Justafré, X. Gagnepain, D. My... (Martinet, Boulez, Migg...).
20 h 30 : A. Rossler (Messiaen).
22 h 30 : D. Bellard, E. Bonnardot (Chants liturgiques médiévaux).

Auditorium des Halles, 20 h 30 : Quatuor Arcana (Bartok, Ligeti, Debussy...).

CC Suédois, 20 h 30 : V. Pellissero, F. Lagarde (Bach, Messiaen, Chopin...).

Lucernaire, 18 h 30 : Trio G. Fauré (Schubert, Tchaïkovski).

Opéra

RANELAGH (42-88-64-44) : les Marionnettes de Salzbourg : les 25, 27 à 20 h 30 : Don Giovanni ; le 26 à 20 h 30 : Don Giovanni ; le 26 à 20 h 30 : la Flûte enchantée ; les 28, 29 à 15 h 30 et 20 h 30 : les Contes d'Hoffmann.

Opérettes, comédies musicales

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), mer. 14 h 30, sam. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : Fandango.

PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20) (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h : les Plaisirs du palais.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 20 h : la Petite Boutique des horreurs.

Le music-hall

BATACLAN (47-00-55-22), le 30 à 21 h : Ligue d'improvisation française (D. soir, L.), 21 h, dim. 18 h : J. Birkin (dern. le 29).

CITHEA (43-57-99-26), les 26, 27, 28 à 21 h : A bateau rompu (D., L.), 22 h 15 : J. Quer.

CONNETABLE (42-77-41-40) (D.), 22 h 30 : A. Vanderiove.

18-THÉATRE (42-28-47-47) (D. soir, L., Mar.), 21 h, dim. 16 h : The Show must go on.

ESCALIER D'OR, voir Théâtres subventionnés.

MOGADOR (42-85-28-80), le 30 à 20 h 30 : F. Cabrel.

OLYMPIA (47-42-25-49), le 28 à 20 h 30 : J. Bosco ; le 29 à 14 h 30 : G. Lenorman ; le 31 à 20 h 30 : D. Dufresne.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) (D., L.), 20 h 30 : P. Dupoyet (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h : S. Joly.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), mer. 15 h, ven., mar. 20 h 30, sam. 14 h 15, 17 h 30, 21 h, dim. 14 h 15 et 17 h 30 : Holiday on Ice.

PIGALL'S, (42-46-29-49) (D. L.), 21 h, sam. 19 h et 22 h : J. Danno.

TH. GREVIN (42-46-84-47), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 18 h 30 : S. Mabille.

TH. DU JARDIN (47-47-77-86), le 31 à 20 h 30 : S. Kaval.

TLP DÉJAZET (42-74-20-50) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : M. Jolivet ; le 29 à 20 h 30 : C. et M. Cortes.

LA VILLETTE (48-03-34-66) : Semaines de la marionnette ; les 26, 28 à 19 h, le 27 à 19 h et 22 h 30 : L'honneur de Rodrigue ; les 26, 27 à 20 h 30 : Désirs parade ; les 28, 29 à 20 h 30 : Histoire des contes futurs ; le 29 à 15 h, 16 h : Histoires de Mansaou ; le 29 à 22 h, le 30 à 10 h, 14 h 30 et 19 h : Derrière la façade ; le 30 à 21 h 30, le 31 à 20 h 30 : La mère et le fou ; le 31 à 19 h et 22 h : Le Horla.

Jazz, pop, rock, folk

(Voir aussi th. subventionnés)

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 21 h : Jazz fusion, dern. le 29 ; le 30 : Raina Rai, le 31 : Jazz d'échappement.

BERCY (43-41-72-04), le 28 à 20 h 30 : Santana, les 29, 30, 31 à 20 h : Tina Turner.

CASINO DE PARIS (42-85-00-39), le 26 à 20 h : Carmel.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : M. Saury.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), le 25 à 22 h 30 Fleuve noir ; les 24, 28 à 22 h 30 : Transit Caraïbes.

CITHEA (43-57-99-26), le 26 à 20 h : Music Noise ; le 28 : Pagros et sortie de bain ; le 31 : PDG.

DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30 : les 26, 27, 28 Ch. Lavigne, J. Mahieux, J.-L. Ponthieux.

EXCALIBUR (48-04-74-92), le 25 : Chance Orchestra RNB ; le 26 Dourfal tonton ; le 28 : H. Cavelier.

FIAP (44-89-89-15), le 26 à 21 h : O. Piro, Quintet tango, M. Mentana.

GREENE STREET (48-87-00-89), 22 h, le 25 : F. Renard, P. Sarton, les 26, 27, 28 : V. Charbonnier, A. Chandron, B. Rangel ; les 29, 30, 31 : F. Renard, P. Sarton, P. Thouvenin.

LA LOUISIANE (42-36-58-98), mer., mar. : De Preissac Jazz Group.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : Roy Hayns quartet, (dern. le 28) ; le 31 : Jay Jay.

MONTANA (45-48-93-08) : 22 h 30 : R. Urtreger, le 29 à 22 h 30 : G. Arvanitas.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30, le 25 : Oregon, le 26 : Tito Puente, le 27 : Siboney, les 28, 30, 31 : McCoy Tyner.

OLYMPIA (47-42-25-49), le 25 à 20 h 30 : C Bley.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 22 h : mer., jeu., ven. : N. Croisille ; sam. : Quintette de Paris ; mar. : Ellingtonmania.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), mer. : Watergate Seven + One ; jeu. : M. Zanini ; ven. : Tin Pan Stompers ; sam. : Stop Chorus ; lun. : Alligator Jazz Band ; mar. : Cl. Bolling trio.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), mer, 23 h : Ch. Rouse ; le 28 à 20 h 30 ; F. Lund.

LA PINTE (43-26-26-15) les 25, 26 à 22 h : Touching Home ; les 27, 28 : Royal Jazz Agressions ; les 30, 31 : Trio Galzoni Katz Gaffiaro.

SPLENDID (42-08-21-93), le 29 à 18 h : Sue et les Salamandres.

SLOW CLUB (42-33-84-30), à 21 h 30 : S. Guerault, B. Vasseur, dern. le 28 ; le 31 : D. Doriz Sextet.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), le 30 à 22 h : Gomina ; mer., jeu., mar. 22 h, ven., sam. 22 h et 24 h : Josefina.

ZÉNITH (42-40-60-00), le 25 à 20 h : Alpha Blondy ; le 28 à 14 h 30 : La Souris déglinguée, Raina Rai, Oth...

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), les 25, 26, 27, 28 à 20 h 30, le 29 à 17 h : Barmoon.

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), mer. et sam. 15 h et 20 h 30, mar., jeu., vend. à 20 h 30, dim. 15 h : Ballets Moisseïev.

TH. UNION (47-70-90-94), les 25, 26, 27, 28 à 20 h 30 ; le 29 à 17 h : T. Kreusel.

IVT (43-65-63-63), les 30, 31 à 21 h : les Terres à rebours.

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi.

Mercredi 25 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20.35 Série : L'heure Simenon.
21.35 Magazine : Points chauds. Emission présentée par Alain Denvers. Le Liban.
22.35 Football. 28e journée du championnat de France.
0.15 Journal.
0.25 Magazine : Premier plan.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20.30 L'heure de vérité. Invité : Jacques Chirac. Le premier ministre répondra aux questions d'Alain Duhamel, Albert du Roy, Jean-François Kahn, François-Henri de Virieu et Jean-Louis Lescène.
21.50 Documentaire : Le corps vivant.
22.20 Magazine : Sexy folies.
23.25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20.35 Variétés : C'est aujourd'hui demain. Emission de Guy Lux.
21.55 Magazine : Thalassa.
22.45 Journal.
23.15 Variétés : Bleu outre-mer.
0.05 Archi-clips : Quand le bâtiment va...

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Le prête-nom. ■■ Film américain de Martin Ritt (1976). Avec Woody Allen, Zero Mostel, Michael Murphy, Andrea Marcovicci. *Un juif, caissier de nuit dans un bar, accepte de prêter son nom à un ami d'enfance, écrivain célèbre de télévision réduit au chômage et à la clandestinité par la liste noire. Le premier film américain qui s'en soit pris ouvertement au maccarthysme et à la « chasse aux sorcières » du début des années 50. Comédie dramatique, où l'on découvre un climat de suspicion, de paranoïa, de persécutions sournoises. Woody Allen venge les victimes.* **22.30 Basket : Finale de la Coupe Korac.** Limoges-Barcelone. **0.00 Cinéma : Reds.** ■■■ Film américain de Warren Beatty (1982). Avec Warren Beatty, Diane Keaton, Jerzy Kosinski, Jack Nicholson, Maureen Stapleton (v.o.).

LA 5

20.30 Feuilleton : Racines II (1er épisode). **22.10 Série : Hill street blues. 23.10 Série : L'inspecteur Derrick. 0.15 Série : Mission impossible. 1.05 Série : K 2000. 1.55 Série : Jaimie. 2.45 Série : Kojak.**

M 6

20.30 Série : Dynastie. Les titans (2e partie). **21.30 Téléfilm : Les prémonitions de Sheila. 23.15 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Magazine : Club 6. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Musique : 6 Nuit. 0.15 Flash d'informations.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Pour aimer dire. Invité : Zeno Bianu ; Reportage : traversée poétique par le collectif *Horloge de la sagesse* ; Revue : Créativité et folie *n°* 3 ; Portrait : Paul Valet. **21.30 Musique :** Bourges, musiques haut-parlantes. XVIe Festival international des musiques expérimentales (juin 1986). **22.30 Nuits magnétiques. 0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 10 février 1987 à Paris) : Intégrale des airs de concert de Mozart (2e partie), par le London Mozart Players, dir. Jane Glover ; sol. Sylvia McNair, soprano, Sheri Greenawald, soprano, Augustin Dumay, violon. **23.00 Les soirées de France-Musique.** A 23.08, Jazz-club, en direct du Magnetic Terrace.

Jeudi 26 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF1

13.50 Feuilleton : Comme tu veux, mon chéri.
14.45 Feuilleton : Cœur de diamant.
15.15 Quarté à Auteuil.
15.30 Ravi de vous voir.
16.00 Flash d'informations.
16.02 Série : Alfred Hitchcock présente...
16.30 Ravi de vous voir. (Suite.)
17.00 Variétés : La chance aux chansons.
17.30 La vie des Botes.
18.00 Feuilleton : Hôtel, ça suffit.
18.25 Mini-journal, pour les jeunes
18.45 Jeu : La roue de la fortune.
19.10 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.40 Cocoricocobey.
20.00 Journal.
20.30 Questions à domicile. Emission d'Anne Sinclair, Pierre-Luc Séguillon et Alexandre Tartz. Chez Pierre Mauroy, ancien premier ministre.
21.50 Série : Columbo. Le livre témoin.
23.05 Journal.
23.25 Magazine : C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

13.45 Feuilleton : Les diamants du président.
14.45 Magazine : Ligne directe.
15.40 Feuilleton : Rue Carnot. (21e épisode.)
16.10 C'est encore mieux l'après-midi.
17.35 Recré A2.
18.05 Feuilleton : Madame est servie.
18.30 Magazine : C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Actualités régionales.
19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.25 D'accord, pas d'accord.
20.30 Cinéma : Archimède le clochard. □ Film français de *Gilles Grangier* (1958). Avec Jean Gabin, Darry Cowl, Bernard Blier, Julien Carette, Paul Frankeur, Dora Doll.
21.55 Magazine : Actions. Dossier du mois : Où va la SNCF trois mois après un conflit dur et long ? Parions d'argent : les successions ; *Le* jeu boursier : Lyon contre Marseille ; Titres en jeu ; Actions sur minitel.
23.10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14.00 Magazine : Thalassa (rediff.).
14.30 Documentaire : L'enracinement. Jacques Lacarrière.
16.00 Documentaire : Les guerriers du soleil. Les Aztèques : splendeur du Mexique ancien.
16.50 Jazz off.
17.00 Feuilleton : Demain l'amour.
17.25 Dessin animé : Lucky Luke.
17.30 Dessin animé : Belle et Sébastien.
18.00 Feuilleton : Edgar, détective cambrioleur.
18.25 Dis, raconte-nous les animaux.
18.30 Feuilleton : Flipper le dauphin.
19.00 Le 19-20 de l'information.
19.55 Dessin animé : Ulysse 31.
20.05 Jeux : La classe.
20.35 Cinéma : Délivrance. ■■ Film américain de John Boorman (1972). Avec Jon Voight, Burt Reynolds, Ned Beatty, Rommy Cox, James Dickey. *Quatre jeunes Américains descendent en canoë une rivière du nord de la Géorgie. Leur randonnée écologique et romantique se transforme en cauchemar. Une fable tragique rappelant que la vie primitive, considérée comme un retour aux sources de la nature, est aussi la sauvagerie. Interrogation sur le comportement humain. Mise en scène, interprétations, très fortes.*
22.25 Journal.
22.55 Magazine : Pare-chocs.
23.20 Archi-clips.
23.25 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Annie. ■ Film américain de John Huston (1982). Avec Albert Finney, Carol Burnett, Bernadette Peters, Ann Reinking, Aileen Quinn. **16.05 Cinéma : Les loups entre eux.** □ Film français de José Giovanni (1985). Avec Claude Brasseur, Bernard-Pierre Donnadieu, Gérard Darmon, Niels Arestrup. **18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessins animés. 18.15 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.45 Top 50. 19.15 Zénith. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Feuilleton : Objectif sud. 20.05 Starquizz. 20.35 Cinéma : Lien de parenté** ■ Film français de Willy Rameau (1985). Avec Jean Marais, Serge Ulbrette, Anouk Ferjac, Roland Dubillard, Diane Niederman. *Un vieux paysan du sud de la France est chargé de l'éducation de son petit-fils, métis délinquant des bas quartiers de Londres, qu'il ne connaissait pas.* **22.05 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : Un fauteuil pour deux** ■■ Film américain de John Landis (1983). Avec Dan Aykroyd, Eddie Murphy, Ralph Bellamy, Don Ameche, Jamie Lee Curtis (v.o.). **0.10 Cinéma : Electric dreams.** ■ Film anglais de Steve Barron (1984). Avec Lenny Jon Dohlen, Virginia Madsen. **1.40 Cinéma : La revanche de Freddy.** ■ Film américain de Jack Sholder (1985). Avec Mark Patton, Kim Myers, Robert Rusler.

LA « 5 »

14.00 Série : L'inspecteur Derrick. 15.05 Série : Supercopter. 16.00 Série : Chips. 16.50 Dessin animé : King Arthur. 17.15 Dessin animé : Princesse Sarah. 17.45 Série : Arnold et Willy. 18.15 Série : Jaimie. 19.05 Série : Happy days. 19.35 Série : Mission impossible. 20.30 Cinéma : American gigolo. ■■ Film américain de Paul Schrader (1980). Avec Richard Gere, Lauren Hutton, Hector Elizondo, Nina Van Pallandt, Bill Duke. *Un beau garçon gagne sa vie en vendant ses services à des femmes riches et esseulées de Los Angeles. Il fait la connaissance de l'épouse d'un sénateur. Puis il est soupçonné du meurtre d'une de ses clientes.* **22.35 Série : Hill street blues. 23.25 Série : L'inspecteur Derrick. 0.30 Série : Mission impossible. 1.30 Série : Supercoopter. 2.15 Série : Jaimie.**

M 6

14.00 Feuilleton : L'homme du Picardie. (15e épisode). **14.30 Henri Guillemin raconte...** Mes grandes rencontres (1re partie.). **15.00 A.M. Magazine. 16.45 Jeu : Mégaventure. 17.30 Musique : OV Laser. 19.00 Série : La petite maison dans la prairie.** Le divorce (1re partie.). **19.30 Journal. 19.50 Série : La petite maison dans la prairie.** Le divorce (2e partie.). **20.20 Jeu : Le 20.20.20. 20.30 Série : Starsky et Hutch.** La cible. **21.30 Cinéma : Serpico.** ■ Film *américain de Sidney Lumet* (1973). Avec Al Pacino, John Randolph, Jack Kehoe, Biff McGuire. *Un flic new-yorkais, d'origine italienne, perd ses illusions sur l'intégrité de son métier.* **23.45 Magazine : Club 6. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Magazine : Club 6. 0.15 Flash d'informations.**

FRANCE-CULTURE

20.30 La peau de chagrin, d'Honoré de Balzac. **21.30 Musique.** Musique traditionnelle chypriote. **22.30 Nuits magnétiques. 0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 22 mars 1987 à Paris) : Musiques traditionnelles de l'Inde du nord. **23.00 Nuits parallèles.** La sonate de printemps.

Audience TV du 24 mars 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience francophonie, région parisienne

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA T.V. (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	47,4	17,2	13,5	1	3,6	10,4	1,6
19 h 46	53,6	22,4	16,1	1,6	4,2	8,9	1
20 h 16	67,7	23,4	22,4	8,9	3,1	8,3	1,6
20 h 41	71,4	14,1	37	9,3	1,6	8,3	4,2
22 h 06	60,4	5,2	31,3	17,7	2,1	3,6	2,1
22 h 44	32,8	36	16,1	2,6	1,6	8,3	1

Informations « services »

EN BREF

● **COLLOQUES : l'avenir de l'estuaire de la Loire.** — « Vivre l'estuaire » : tel est le thème du colloque organisé les 27 et 28 mars à Nantes et à Saint-Nazaire par l'Association pour le développement et la maîtrise de la recherche et de la technologie (ADEMART). Plusieurs personnalités du monde économique, politique, universitaire, industriel, scientifique s'interrogeront sur l'avenir de l'estuaire de la Loire.

★ ADEMART, 44026 Nantes Cedex 03. Tél. 40-30-06-20.

● **EXPOSITION : « T'as de beaux yeux... ».** — L'hôpital des Quinze-Vingts, spécialisé dans l'ophtalmologie, présente du 30 mars au 15 mai une exposition de photos d'yeux d'insectes (libellules, moustiques, guêpes, abeilles, mouches...) *observés au microscope électronique* et photographiés par Yves Lanceau.

★ Du lundi au vendredi, de 10 heures à 16 heures. Laboratoire de l'hôpital ophtalmologique des Quinze-Vingts, 28, rue de Charenton, 75012 Paris. Entrée libre.

● **FORUM : « A quoi ça sert un vieux ? »** — *« Personnes âgées, personnes usagées ? A quoi ça sert un vieux ? A quoi ça pourrait servir ? »* Tel est le titre, provocateur, du forum d'une journée que plusieurs associations s'occupant du troisième âge, dont l'Association gérontologique en milieu ouvert, AGEMO, organisent le samedi 4 avril, salle Lacordaire, 20, rue des Tanneries, 75013 Paris.

★ Inscriptions : DHS, 127, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris. Renseignements : AGEMO, 54, rue Gabriel-Péri, 92120 Montrouge. Tél. : 46-55-25-35.

● **Histoire des mouvements familiaux populaires.** — Dans le cadre de ses recherches sur l'histoire *et l'action des mouvements familiaux*, le Groupe de recherche sur les mouvements familiaux (GRMF) vient de publier *Monde ouvrier*, un recueil de témoignages sur la presse des mouvements familiaux populaires de 1937 à 1957. Cet ouvrage (256 pages, 85 F) est le quatrième d'une série réalisée par les militants et les chercheurs du GRMF depuis 1983. Titres déjà parus : *les Mouvements familiaux populaires et ruraux* (1939-1955), *De l'action catholique au mouvement ouvrier* (1941-1950), *l'Action familiale ouvrière et la politique de Vichy*. Ces quatre cahiers sont disponibles sur commande au GRMF, 3, hameau des Lacs-Forest-sur-Marque, 59510 Hem.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 27 MARS

« Jardins et chapelles de la Montagne Sainte-Geneviève », 14 h 30, église Saint-Etienne-du-Mont (Paris pittoresque et insolite).

« Le couvent des Carmes et ses drames », 14 h 30, 70, rue de Vaugirard (S. Rojon).

« L'Empire au musée Marmottan », 15 heures, 2, rue Louis-Boilly (AITC).

« *Saint-Germain l'Auxerrois et son quartier*, le massacre de la Saint-Barthélemy, l'assassinat d'Henri IV », 15 heures, métro Pont-Neuf, sortie (G. Botteau).

« La Montagne Sainte-Geneviève, le quartier Mouffetard, ses hôtels, l'abbaye des genovefains », 14 h30, 1, rue des Carmes (Vieux Paris).

« Religion orthodoxe et art russe en la cathédrale Saint-Alexandre Newsky », 14 h 45, 12, rue Daru, et « Du café à l'absinthe : le café *Procope* », 16 heures, 13, rue de l'Ancienne-Comédie (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

« Exposition Samouraï », 15 heures, RER La Défense, sortie côté autobus (Paris et son histoire).

« Exposition : l'Illustration, un siècle de vie parisienne », 14 h 30, musée Carnavalet, 25, rue de Sévigné, caisse (V. Turpin).

« Le Musée d'Orsay » 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, entrée groupes (Approche de l'art).

« L'histoire des jésuites, un destin comparable à celui des templiers », 15 heures, 195, rue du Temple (I. Hautler).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles du Palais (M. Ch. Lasnier).

« Degas, Manet, les impressionnistes au Musée d'Orsay », 10 h 15, 1, rue de Bellechasse, entrée accueil groupes, et « L'hôtel de Biron, musée Rodin », 14 h 30, 77, rue de Varennes, caisse (D. Bouchard).

« Le Musée d'Orsay », 10 h 30, 1, rue de Bellechasse, et « L'hôtel de Lauzun », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (Paris passion).

« Hôtels de l'Ile Saint-Louis » 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« Le Marais, la place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « L'évidence de la réincarnation ».

Salle Chaillot-Galliéra, 28, avenue George-V, 15 heures : « La Tunisie » (Mme O. Boucher).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25 MARS 1987 A 0 HEURE TU

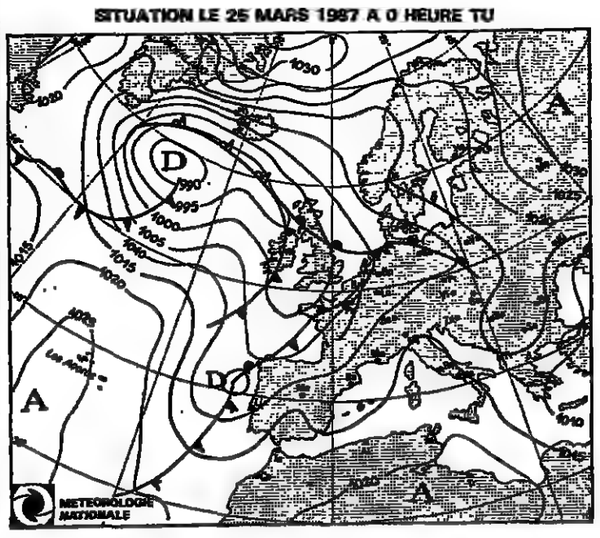

PRÉVISIONS POUR LE 27 MARS A 0 HEURE TU

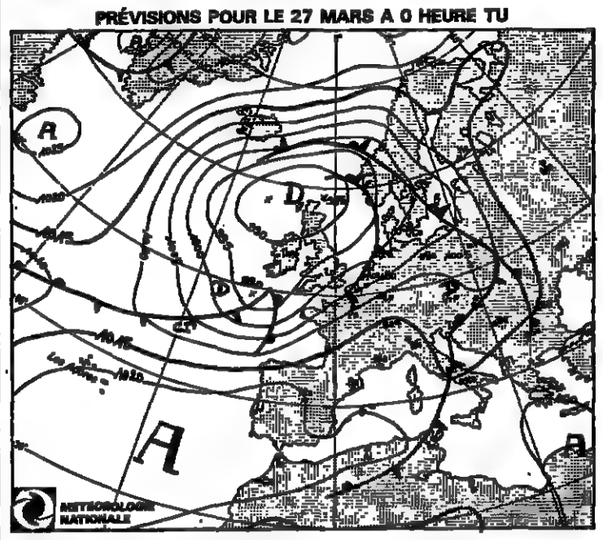

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 25 mars à 0 heure et le jeudi 26 mars à 24 heures.

Le front « CH » s'évacuera jeudi en cours de matinée hors de nos frontières de l'Est, tandis qu'une nouvelle perturbation affectera nos régions de l'Ouest. Entre les deux, une hausse temporaire du champ de pressions ramènera le soleil principalement sur la moitié sud du pays.

Jeudi matin : le ciel sera encore très nuageux ou couvert des Pyrénées orientales au sud du Massif Central, au Lyonnais, aux Alpes et au Jura ainsi que sur tout le pourtour méditerranéen avec des pluies parfois fortes sur le sud du relief et de la neige à partir de 1 200 à 1 500 mètres, mais l'après-midi verra une très nette amélioration. Sur la Bretagne et le Cotentin le ciel se couvrira. Sur le reste du pays, au nord de la Loire les nuages matinaux seront nombreux, mais au sud de la Loire après la dissipation des brouillards fréquents dans les vallées du Sud-Ouest et du Centre le soleil apparaîtra.

L'après-midi des pluies faibles arriveront sur la Bretagne, le Cotentin et la Vendée. Par contre, sur tout le reste de la France, l'après-midi sera ensoleillée. A noter une peu plus de nuages et un soleil plus furtif toutefois sur les régions du Nord, sur les Alpes et la Corse.

Les vents de sud-ouest seront assez forts en Manche et en Atlantique. Les vents de sud seront modérés dans l'intérieur du pays.

Quant aux températures, au lever du jour il fera 5 à 7 degrés en Bretagne et en Normandie, 8 à 10 degrés dans le Sud-Est et près du golfe du Lion, 2 à 5 degrés ailleurs. L'après-midi elles atteindront 10 à 12 degrés en Bretagne et 12 à 16 degrés sur le reste de la France du nord au sud.

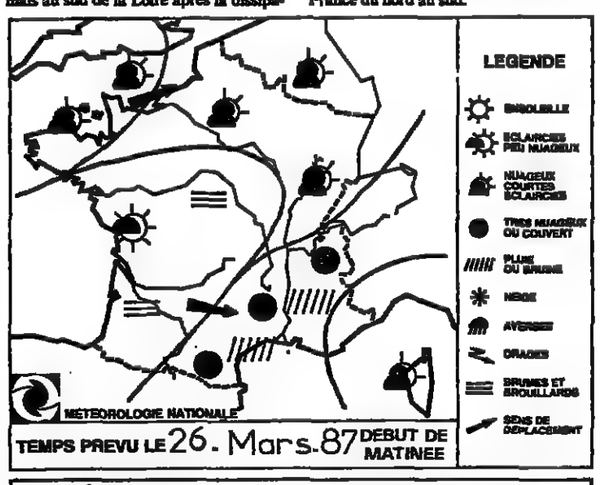

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 24-3 à 6 h TU et le 25-3-1987 à 6 h TU — le 25-3-1987

FRANCE				ETRANGER							
AJACCIO	15	7	N	TOURS	12	10	P	LOS ANGELES	18	10	O
BIARRITZ	20	14	P	TOULOUSE	20	10	C	LUXEMBOURG	10	8	P
BORDEAUX	18	11	P	POINTE-A-P.	31	26	D	MADRID	16	8	P
BOURGES	14	9	C	ALGER	21	13	D	MARRAKECH	23	13	C
BREST	11	9	P	AMSTERDAM	9	7	P	MEXICO	28	16	B
CAEN	14	11	C	ATHÈNES	15	8	N	MILAN	15	2	D
CHERBOURG	12	9	P	BANGKOK	35	26	N	MONTRÉAL	15	– 1	D
CLERMONT-FERR.	17	10	P	BARCELONE	18	8	D	MOSCOU	– 1	– 6	N
DIJON	16	8	P	BELGRADE	10	1	D	NAIROBI	30	16	N
GRENOBLE St-M-H	20	6	P	BERLIN	8	6	P	NEW-YORK	21	4	D
LILLE	12	10	P	BRUXELLES	11	10	P	OSLO	3	– 8	B
LIMOGES	12	9	P	LE CAIRE	19	16	N	PALMA-DE-MAL.	17	11	C
LYON	18	9	P	COPENHAGUE	3	0	*	PÉKIN	2	– 5	D
MARSEILLE-MAR.	16	10	C	DAKAR	28	18	D	RIO-DE-JANEIRO	27	24	N
NANCY	14	8	P	DELHI	32	19	N	ROME	17	4	D
NANTES	12	10	A	DJERBA	20	8	D	SINGAPOUR	32	26	D
NICE	14	9	C	GENÈVE	16	4	C	STOCKHOLM	3	– 1	C
PARIS-MONTS.	13	11	C	HONGKONG	26	20	P	SYDNEY	23	18	N
PAU	20	9	P	ISTANBUL	7	1	P	TOKYO	10	9	D
PERPIGNAN	16	12	C	JÉRUSALEM	20	8	B	TUNIS	18	7	D
RENNES	12	11	P	LISBONNE	15	13	A	VARSOVIE	6	1	P
ST-ÉTIENNE	18	9	C	LONDRES	12	10	P	VENISE	14	2	D
STRASBOURG	13	7	P					VIENNE	12	7	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

« Services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4449

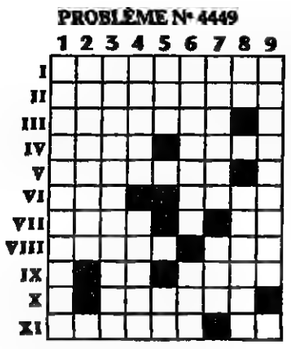

HORIZONTALEMENT

I. Les chalands qui passent. – II. Chère aux Américains. – III. Largeur d'étoffe. – IV. Est promis à un avenir des plus heureux. Porte à la « cave ». – V. Jeux de clefs. – VI. On peut en faire un grand avec un petit. N'a donc pas l'air renfermé. – VII. Possessif. Ouverture de compte. – VIII. Façon de pointer. Nul aux échecs. – IX. Préfixe. Maisons des cardinaux ou des papes. – X. Connaît une certaine usure des cordes. – XI. Fait voir rouge. Peut donc être « rendu » sans difficulté.

VERTICALEMENT

1. Plus douce qu'une mule. – 2. Commence par le bloc et finit avec de la tôle. – 3. Travaillent à l'œil. – 4. Contour à retourner. Non ancien. – 5. Déserte. Grand axe. – 6. Ornement de cheminée. Le premier homme « noir ». – 7. Met de la poudre pour brunir. Plus musical. – 8. Article. Envois de chevaux par le train. – 9. Mauvais plis difficiles à faire disparaître.

Solution du problème n° 4448

Horizontalement

I. Prête-noms. – II. Romarin. – III. Oter. Ceps. – IV. Hure. Oies. – V. Ili. Allie. – VI. BE. Lyell. – VII. La. La. – VIII. Transiger. – IX. Io. BO. – X. Ossuaire. – XI. Nécessité.

Verticalement

1. Prohibition. – 2. Rotule. Rose. – 3. Emeri. La. SC. – 4. Tare. Langue. – 5. ER. Ay. As. – 6. Nicole. Ibis. – 7. O'Neill. Gorl. – 8. Peille. Et. – 9. Sasse. Ara.

GUY BROUTY.

Culture

La rencontre entre M. Mitterrand et M. Léotard

L'aile Richelieu du Grand Louvre

M. François Mitterrand a reçu, le mardi 24 mars, M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, pendant près de trois quarts d'heure. L'entretien aurait essentiellement porté, comme il était prévu, sur la question du Grand Louvre, projet sur lequel le président de la République et le ministre se présentent comme parfaitement d'accord au-delà de leurs divergences politiques *(le Monde* du 20 mars).

C'est en effet dans le propre camp de M. Léotard que se rencontrent encore les plus vives réticences et les seuls obstacles réels à l'achèvement des travaux dans les délais initialement prévus. M. Edouard Balladur, ministre de l'économie et des finances, n'a pas varié d'un iota sur son refus de déménager des bureaux qu'il occupe dans l'aile Richelieu, et de s'installer dans le bâtiment construit pour ses services quai de Bercy par l'architecte Paul Chemetov.

M. Balladur, qui aurait dépensé quelque 80 millions de francs pour réaménager les bureaux remis par son prédécesseur à l'Etablissement public du Grand Louvre en février 1986, s'appuie, pour défendre sa position, sur des arbitrages financiers dont il fixe lui-même les règles. La diminution de plus de 100 millions de francs, en 1987, des crédits nécessaires à l'achèvement de la première tranche des travaux lui permet de repousser d'autant un départ qui paraît pourtant relever du bon sens.

Sans la libération de l'aile Richelieu, l'ouverture au public des premiers équipements, notamment les accès souterrains qu'éclaire la fameuse pyramide de l'architecte I.-M. Pei, restent impossibles, comme le devient la deuxième tranche des travaux, étape décisive de la création du Grand Louvre.

M. Balladur, qui vient assez logiquement de recevoir l'appui de M. Juppé, ministre du budget, également installé dans l'ancien palais, sait qu'il se trouve en porte-à-faux avec une majorité de l'opinion française, beaucoup des détracteurs du projet, avant mars 1986, s'y déclarant désormais favorables depuis le changement de gouvernement. Nos confrères du *Figaro* et du *Quotidien de Paris*, qui avaient accordé une large place aux plus vifs opposants au projet, ont tendance à accorder désormais cette place aux positions de M. Léotard et à craindre, comme beaucoup, que ces atermoiements ministériels ne débouchent sur un gâchis.

Un autre point de discusson entre le président de la République et M. Léotard aura sans doute été la nomination du successeur de M. Hubert Landais, directeur des musées de France, qui part à la retraite et abandonne donc, lui, ce Louvre où il a fait toute sa carrière. Cette nomination devrait intervenir lors du conseil des ministres du mercredi 25 mars. Sauf surprise de dernier moment, c'est M. Olivier Chevrillon, ancien PDG du *Point*, et auteur d'un rapport sur l'Opéra de la Bastille, qui serait nommé à ce poste.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

M. Juppé ne veut pas quitter la rue de Rivoli

« Il n'est pas question, pour l'instant, que le ministre des finances, celui du budget et les mille deux cents fonctionnaires appartenant aux directions du budget et du Trésor quittent le Louvre pour Bercy. » Répondant aux questions de la presse municipale parisienne, M. Alain Juppé, ministre du budget, a confirmé, le mardi 24 mars, que le déménagement des fonctionnaires des finances dans les nouveaux bâtiments construits près de la gare de Lyon ne concernait que le personnel actuellement dispersé dans Paris.

Selon M. Juppé, il est d'autant plus *« urgent d'attendre »* qu'aucun crédit n'est prévu pour réaménager l'aile Rivoli du Louvre. *« D'ailleurs,* a-t-il ajouté, *si c'est pour y installer des bureaux de la culture ou des musées de France ceux-ci peuvent aller ailleurs. »*

SALON DU LIVRE

« Au temps qu'il fait » : cinq ans d'édition à Cognac

Editer en province n'est pas, tous les éditeurs vous le diront, une sinécure. Loin de la presse nationale, loin des auteurs aussi, loin en tout cas de ces rumeurs mondaines qui font (trop) souvent les succès, les éditeurs provinciaux souffrent de l'hypercentralisation française.

Mais il y a aussi des avantages : un recul par rapport aux modes, le temps que l'on peut prendre, la disponibilité à la lecture des œuvres, toutes ces choses qui font qu'on ne considère pas tout à fait l'édition d'un livre à Cognac comme à Saint-Germain-des-Prés.

Au temps qu'il fait est un bel exemple des bonheurs de l'édition de province. La maison a été fondée il y a cinq ans à Cognac par un couple d'amoureux du livre, Marie-Claude et Georges Monti. Sans tambour ni trompette, sans best-seller, avec des tirages initiaux qui ne dépassent jamais un millier d'exemplaires, les Monti ont construit une véritable maison, de celle où aiment se retrouver les amis, qu'ils soient auteurs ou lecteurs.

Choisissant leurs textes avec soin, en seule fonction de la passion qu'ils lui portent, apportant tout leur goût et toute leur vigilance à la mise en page et à l'impression, avec le souci que le livre soit également un bel objet artisanal où le texte trouve toutes ses chances de plaisir, les deux éditeurs ont inscrit à leur catalogue des auteurs et des œuvres rares, précieuses, discrètes, souvent indispensables : Armand Robin, Jean-Loup Trassard, Baptiste Marrey, Perroz, Dadelsen, Lubin, Jude Stephan qui publie également dans une grande maison – Gallimard – mais qui écrit, dans le petit livre que les amis d'Au temps qu'il fait viennent de publier pour les cinq ans de la maison (1) : *« Le petit public est préférable au grand et gros, et le petit éditeur ne peut que lutter, à armes inégales, mais à la longue victorieuses, avec le supermarché. Que souhaiter donc de mieux que d'être édité à la fois par le grand éditeur et au temps qu'il fait ? »*

P. L.

(1) *L'Amour des livres.* Cinq ans d'édition Au temps qu'il fait. Editions Le coteau sous la pluie.

La cousine du premier étage

(Suite de la première page.)

Le ministre des affaires étrangères a, en dernier ressort, (*le Monde* du 21 mars), estimé qu'un Salon du livre francophone *« n'était peut-être pas une bonne idée »*. C'est possible, mais la France avait pris là-dessus un engagement devant quarante nations avant que M. Jean-Bernard Raimond ne soit nommé à la tête du Quai d'Orsay.

Cela dit, comme on l'a répété jadis de l'unité italienne, la francophonie *fara da se*. Elle se fait même déjà avec une véritable explosion d'œuvres en français sur les cinq continents : six mille titres par an pour les six millions de Québécois ; la Côte-d'Ivoire et le Maroc qui créent eux-mêmes leur encyclopédie (Nouvelles Editions africaines, Abidjan, et Grandes Editions du Maroc, Rabat) ; des écrivains comme l'Algérien Rachid Mimouni ou le Congolais Maxime Ndébéka qui viennent dire à Paris non plus pourquoi ils écrivent en français, mais ce qu'ils écrivent dans cette langue avec une pensée qui leur est propre ; des éditeurs parisiens enfin, de Karthala à l'Harmattan, en passant par certaines maisons plus importantes, de moins en moins fermées aux écritures et recherches non hexagonales. Bref, ce qui aurait dû apparaître au Salon francophone avorté et qui a encore été renvoyé *sine die*.

Et pour finir cette interrogation : si Paris est incapable de tenir un engagement aussi limité, qu'en sera-t-il pour tous les autres pris en même temps et qui sont autrement importants financièrement et politiquement ? Rendez-vous au deuxième sommet à Québec, en septembre !

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Le Monde sur minitel
MESSAGES
Pour écrire au *Monde*. Pour dialoguer. Pour réagir.
36.15 TAPEZ LEMONDE

Sciences

La recherche et l'Europe

Les Douze donnent un accord de principe au financement d'un programme communautaire

BRUXELLES
Communautés européennes
de notre correspondant

Les ministres de la recherche de la CEE ont abouti, le mercredi 25 mars, à un accord de principe sur le financement d'un programme communautaire pour les années 1987-1991. Les délégations ouest-allemande et britannique ont demandé un délai de réflexion jusqu'au 3 avril pour donner leur réponse. *« En cas de désaccord de l'Allemagne fédérale et du Royaume-Uni,* a estimé M. Guy Verhofstadt, le ministre belge, qui assure la présidence des travaux des Douze, *on sera à ce moment-là dans une impasse totale. »*

Malgré les recommandations du dernier conseil européen de Londres (décembre 1986) et la réduction du montant initialement prévu par la Commission de Bruxelles (7,7 milliards d'ECU, soit 53 milliards de francs), la RFA et la Grande-Bretagne ont maintenu leurs réserves. De guerre lasse, les dix autres Etats membres sont convenus, après toute une nuit de tractations, de fixer l'enveloppe quinquennale à 6,5 milliards d'ECU (45 milliards de francs).

Le plan européen se propose de poursuivre la recherche au titre de programmes lancés ces dernières années, dont les plus importants sont ESPRIT (technologies de l'information), RACE (réseaux à larges bandes) et BRITE (coopération technologique dans les secteurs autres que l'électronique, l'informatique et les télécommunications). 1,1 milliard d'ECU (7,5 milliards de francs) devraient être consacrés à des actions nouvelles dans les secteurs de la sécurité et de la fusion nucléaire.

M. S.

Echec du lancement d'une fusée indienne

L'Inde a échoué dans le lancement, mardi 24 mars, d'un satellite d'environ 150 kilogrammes dont la charge utile était composée d'un ensemble d'enregistrement de données, d'une expérience de poursuite d'objectif par faisceau laser et d'un instrument d'observation des rayons gamma.

La mise en orbite devait être assurée par un lanceur de 35 tonnes, l'ASLV (Augmented Satellite Launch Vehicle), entièrement conçu par les Indiens.

Ce nouveau lanceur est en fait une variante de la fusée SLV-3 que les Indiens ont déjà lancée à quatre reprises (deux succès et deux échecs) depuis le 10 août 1979 et dont les performances ont été améliorées, grâce à l'adjonction de deux fusées d'appoint. Des lanceurs plus performants, le PSLV (Polar SLV) et le GSLV (Geostationary SLV), capables de mettre en orbite des charges de plus d'une tonne, devraient lui succéder en 1989 pour le premier et en 1992 pour le second.

Mission américaine sur Mars en 1998

La NASA envisage d'envoyer en 1998 un vaisseau spatial inhabité sur la planète Mars. Selon l'hebdomadaire spécialisé américain *Aviation Week and Space Technology* qui rapporte la nouvelle dans sa dernière édition, un engin automatique tout terrain parcourra la planète à la recherche d'échantillons de sol qui seront ensuite rapportés sur Terre.

Une réunion entre experts doit avoir lieu prochainement sur ce thème. Les ambitions des Soviétiques qui se proposent d'envoyer un engin sur Mars en 1992 (et non en 1994 comme ils l'avaient initialement programmé) y seront vraisemblablement évoquées.

● **EXPOSITION : Moeritherium.** – Le Musée en herbe du jardin d'acclimatation consacre à partir du 1er avril une exposition aux éléphants et à leurs ancêtres : le *Moeritherium*, le plus lointain ancêtre connu ; (45 millions d'années) qui avait à peu près la taille d'un cochon, et le mammouth qui, à l'époque glaciaire, vivait en Europe, en Asie et en Amérique.

Des photos et dessins de Puig Rosado font découvrir tous les secrets de l'éléphant (taille, poids, nourriture, etc.). Un circuit avec jeux de piste est particulièrement destiné aux enfants.

★ Tous les jours de 10 heures à 18 heures. Plein tarif : 12 F. Tarif réduit : 8 F. Renseignements : 47-47-47-66.

Le Carnet du Monde

Mariages

– Geneviève DELIBY
et
Jean-Jacques OSTIER

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité le 21 mars 1987.

1, allée Georges-Leblanc,
93300 Aubervilliers.

Décès

– Brioude.

M. et Mme Jean-Pierre Jucker,
M. et Mme Philippe Brylinski,
M. et Mme Jean-Marc Debats,
M. et Mme Bernard Brylinski,
M. et Mme Philippe Lefebure,
ses enfants,
Jean-Michel, Caroline, Cécilia, Nathalie, Pascaline, Nicolas, Christophe, Thomas, Stéphane, Cécile, Arnaud et Camille,
ses petits-enfants,
Les parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Francis A.D. BRYLINSKI,

survenu à Brioude, le 23 mars 1987, à l'âge de soixante et onze ans.

La cérémonie religieuse, présidée par le pasteur Aublet, a lieu le 25 mars 1987, à 15 heures, en l'église de la Borie-d'Arlet de Brioude.

9, rue du 14-Juillet,
43100 Brioude.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Henri LOEWE
ingénieur des Arts et manufactures,

survenu le 22 mars 1987.

De la part du
Docteur Simone Loewe-Lyon,
M. et Mme François Giroudot
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Loewe,
Des familles Mossé, Lyon et Pecker
Et Mme Yvette Espinosa,

4, square Leroy-Beaulieu,
75016 Paris.

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu du

Père Albert PETITCOLAS,

survenu le 27 février 1987, à Dijon.

De la part de sa famille
Et de ses nombreux amis.

– Le Père Jean Renard,
Mme E. Libault,
M. et Mme Michel Knecht,
M. et Mme François Renard,
ses enfants,
Véronique et Denis Tournier,
Dominique, Eric Libault,
Chantal et Philippe Proux,
Gérard, Olivier, Gilbert,
Claire, Anne, Alain,
Christine Renard,
ses petits-enfants,
Matthieu, Bénédicte,
Clarisse Tournier,
Nathalie, Emmanuel Proux,
ses arrière-petits-enfants,
Le Père Joseph Basseville PSS,
M. et Mme François Basseville,
ses beaux-frères et belle-sœur,
recommandent à vos prières,

Pierre RENARD,
ingénieur ECP,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

décédé le 21 mars 1987, dans sa quatre-vingt-dixième année, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5e, le vendredi 27 mars, à 10 h 30.

Ni fleurs ni couronnes,
Les offrandes seront destinées à célébrer des messes pour les défunts.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, place du Cardinal-Amette,
75015 Paris.
39, rue de l'Annonciation,
75016 Paris.
16, rue de la Paroisse,
78000 Versailles.

– On annonce le décès survenu à Vevey, le samedi 21 mars 1987, de

M. Manfred SIMON,
chevalier de la Légion d'honneur,
président de la Chambre Honoraire
de la Cour d'Appel de Paris
Ancien conseiller d'Etat
en service extraordinaire,
Ancien de la France libre.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 24 mars, au cimetière israélite de Prilly, Lausanne (Suisse).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Michel Borney
et leur fille,
M. et Mme Charles Guillemet,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jack Petersen,
leurs enfants et petits-enfants
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gaston STEFANI,
professeur honoraire
à l'université Paris-II,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris le 23 mars 1987, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 26 mars, à 8 h 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

L'inhumation aura lieu le vendredi 27 mars, à 11 h 30, au cimetière d'Avignon (Vaucluse).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Nice.

On nous prie de faire part du décès de

Mme veuve THEUBET,

survenu à Nice le 21 mars 1987.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

– M. Charles Veverka,
son époux,
M. et Mme Jean-Baptiste Bouzigues
et leurs enfants,
M. et Mme François Veverka
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Coursimault
et leurs enfants
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Régine VEVERKA,

survenu à Paris le 19 mars 1987.

Ses obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité le 24 mars 1987.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue des Bauches,
75016 Paris.
1, rue Georges-Douret,
93220 Gagny.
22, boulevard du Président-Roosevelt,
78110 Le Vésinet.

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques ..... 69 F
Abonnés ..... 60 F
Communicat. diverses ... 72 F
Renseignements : 42-47-95-03

Remerciements

– André Benezra
Claude Benezra,
M. et Mme J. Pinto,
M. et Mme E. Lasry,
Et leurs familles,

dans l'impossibilité de répondre personnellement aux témoignages de sympathie qui leur ont été prodigués à l'occasion du décès de

Mme Léa BENEZRA,

vous prient de trouver ici l'expression de leurs remerciements et de leur reconnaissance émue.

Anniversaires

– En ce 26 mars,
jour anniversaire de sa mort,

une pensée est demandée pour

Jacques VIVOLI,

ingénieur ESE.

Services religieux

– Un service religieux sera célébré le jeudi 26 mars, à 11 h 15, en l'église Saint-Germain, à Gagny (Seine-Saint-Denis), 12, avenue du Général-Leclerc, pour les obsèques de

Pierre-Marie DOUTRELANT,
journaliste,

décédé le dimanche 22 mars.

(*Le Monde* du mercredi 25 mars.)

Communications diverses

– La paroisse Saint-Merri organise, le jeudi 26 mars, à 20 h 30, une conférence-débat de Carême sur le thème : « La paroisse, communauté missionnaire », par le Père Riquet, ancien prédicateur de Notre-Dame. 76, rue de la Verrerie, Paris-4e.

Soutenances de thèses

– Université Paris-I, le 26 mars, à 9 h 30, salle Louis-Liard (centre Sorbonne), M. Alain Delcamp : « Le Sénat et la décentralisation (1969-1986) ».

– Université Paris-II, le 31 mars, à 17 heures, salle des Conseils, M. Eric Peuchot : « L'obligation de désintéressement des agents publics ».

– Université Paris-II, jeudi 26 mars, à 10 heures, salle des conseils, M. Emmanuel Ducasse : « Les groupements momentanés d'entreprises dans le secteur du bâtiment et des travaux publics ».

– Université Paris-III, jeudi 26 mars, à 14 heures, salle Bourjac, M. Darwin Smith : « Edition critique du Jeu Saint Loys, manuscrit BN, Fr. 24331 ».

– Université Paris-III, samedi 28 mars, à 9 heures, salle Bourjac, M. Baorong Gong : « Entre Je » et « Ils ». L'esthétique et l'histoire du théâtre d'Arthur Adamov ».

– Université Paris-III, lundi 30 mars, à 14 h 30, salle Bourjac, M. Hessine Hellali : « Littérature et crise en Italie de 1865-1880 ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 25 mars 1987 :

DES DÉCRETS

● Du 24 mars 1987 portant création d'un établissement public chargé de l'aménagement du secteur IV de Marne-la-Vallée et portant création d'une agglomération nouvelle dans le secteur IV de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée.

● N° 87-195 du 19 mars 1987 relatif au montant de la taxe perçue à l'occasion du renouvellement des autorisations de travail délivrées aux étrangers.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Les Prix de l'Energie Remonteront Inéluctablement...

❦ La France et l'Europe sont très vulnérables pour leur approvisionnement et leur production d'énergie et de matières premières. ❦ La compétition entre les pays industrialisés est féroce et, pour survivre, notre industrie doit demeurer compétitive. ❦ Les usagers veulent se dégager de la contrainte énergétique : c'est possible, les économies à faire restent considérables dans tous les secteurs. ❦ Le développement nécessaire au tiers monde passe par l'utilisation rationnelle de l'énergie.

LA MAITRISE DE L'ÉNERGIE
ET DES MATIÈRES PREMIÈRES EST UNE NÉCESSITÉ ABSOLUE
POUR AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN

Forte de Douze Années d'Expérience,

❦ Forte des résultats acquis, par la continuité de ses actions, de la recherche à l'application, ❦ forte de ses programmes contractualisés avec la recherche, les entreprises, les régions, les collectivités locales, ❦ forte de sa capacité de conseil au consommateur.

❦ Une structure nationale (Paris et Sophia-Antipolis) et décentralisée (22 délégations régionales), ❦ 500 personnes, un réseau national et international de partenaires.

L'AGENCE FRANÇAISE POUR LA MAITRISE DE L'ENERGIE
MET, ENCORE PLUS, EN 1987, SA COMPÉTENCE,
SON EXPÉRIENCE, SES MOYENS, AU SERVICE DES USAGERS

Pour l'Energie, le 21ème Siècle, c'est Demain...

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA MAITRISE DE L'ENERGIE
27, rue Louis-Vicat, 75015 PARIS
Tél. : (1) 47 65 20 00

NOTA BENE..

REPRODUCTION INTERDITE

The European Space Agency

is seeking for its Space Operations Centre (ESOC) located at ***Darmstadt (West-Germany)(m/f)***

for the METEOSAT EXPLOITATION PROJECT

n° 1: MISSION CONTROL ENGINEER

to be responsible for the specification of requirements, validation and operation of the satellite control software, and for the coordination of the mission requirements and their subsequent implementation.
Experience in the development of complex control software, preferably in the aerospace field required; practice of software languages (FORTRAN, PASCAL and C and/or Prolog or Lisp) desirable.

for the SATELLITE EARTH STATIONS

n° 2: GROUND NETWORK ENGINEER

to provide engineering support to ESA's world-wide network, including definition of earth station configurations, operational validation and testing, maintenance of station equipment and its interfaces to the Control Centre.
Experience in installation, testing, and operations of a wide range of equipment covering RF, data handling, data communications, mini/microprocessor applications required.

n° 3: COMMUNICATIONS ENGINEER

to provide engineering support to ESA's data communications network, including monitoring, operation, and maintenance of a packet-switching system, the definition of future requirements, system testing/acceptance and liaison with PTT authorities.
Experience with analogue and digital terrestrial and satellite communications systems as well as in design, implementation and maintenance of conventional and packet-switching data equipment required. Good knowledge of German essential.

for the COMPUTER DEPARTMENT

n° 4: COMPUTER COMMUNICATION ENGINEER

to provide engineering support to ESA's computer networks and office communication facilities including the planning, specification, procurement/implementation of computer and office communication facilities serving the different ESA establishments and connecting them with partner organisations.
Experience in design and implementation of computer communication facilities - both on the hardware and software side - required, as well as good knowledge of communications protocols and computer network concepts.
Familiarisation with DECNET and SNA and with the relevant ISO/CCITT standards desirable.

for SPACECRAFT DATA IN GROUND STATION NETWORKS

n° 5: INFORMATICS ENGINEER

to work in the area of Communication for Spacecraft data in ground station networks, and control of such networks, both according to the OPEN-System concept.

Applicants for these posts should have a university degree in appropriate fields (Dipl. Ing. TH, FH, Informatics Sciences) plus some experience (at least 2 years) in the relevant subjects. A good knowledge of English or French is required; some knowledge of the other language is desirable.

International working conditions, including expatriation and family allowances, social security and pension scheme. Relocation expenses are paid.

Please send detailed curriculum vitae giving the reference number of the post(s) in this advertisement to the Head of Personnel of ***ESOC***, *Robert-Bosch Straße 5, 6100 Darmstadt (F.R.G.).*

esa

E U R O P E A N   S P A C E   A G E N C Y

Transport aérien

Une entreprise FRANCAISE de transport aérien, leader sur son marché, recherche le

DIRECTEUR GENERAL

de sa filiale en **AFRIQUE DE L'OUEST**
Il sera responsable, devant le holding parisien, du développement (marché très porteur), du maintien d'une situation financière d'ores et déjà excellente et du management d'un effectif dont un bon tiers est constitué d'européens.
Ce poste s'adresse à un cadre généraliste diplômé, maîtrisant la langue anglaise et ayant une expérience significative du management des hommes.
Après 3 ou 4 ans, il pourra prétendre à d'autres responsabilités, soit à l'étranger, soit en France.
Le poste est situé dans une ville de bord de mer. Les conditions de vie y sont très agréables.
Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle, sous la référence 703 128/M(à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC
PARIS-LYON-NEW-YORK-MILAN

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac 75007 Paris.

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE CONSEIL EN GESTION OPÉRANT EN EUROPE, DANS LES DEUX CONTINENTS AMÉRICAINS ET EN EXTRÊME-ORIENT

recherche des

CADRES COMPTABILITÉ (ventes)

VOUS AVEZ :
- au moins dix ans d'expérience dans la vente au niveau direction et un dossier qui la justifie ;
- la capacité de diriger et développer votre zone de marché avec supervision minimale ;
- un désir inné de réussite et de succès supérieur à la moyenne ;
- une bonne connaissance de l'anglais ;
- des connaissances dans toute autre langue constituent un plus apprécié.

NOUS OFFRONS :
- un service d'excellente qualité couvrant tous les secteurs industriels ;
- aucun avantage autre que celui de pouvoir gagner plus de 100 000 livres sterling ;
- une formation intensive et un travail sur le terrain inégalable.

Si vous êtes un professionnel des ventes et si vous cherchez des récompenses de professionnel, veuillez écrire :

Mr. Mike Caldon,
44 Fitzwilliam Square,
DUBLIN 2, IRELAND.

ASSOCIATION D'AIDE À L'ENFANCE recherche

CANDIDAT

POUR DIRIGER VILLAGE D'ENFANTS A

MADAGASCAR

Expér. éducative et connaissances de gestion et de construction appréciées.
Env. C.V. et prét. s/réf. 11.806 à PIERRE LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75002 PARIS, qui trans.

Cherche d'URGENCE

3 MÉDECINS

avec, si possible, expérience de terrain

a) pour notre programme nutritionnel et curatif de Bohicon, au Bénin :
UN MÉDECIN
Connaissances et expérience en réanimation.

b) pour notre centre de santé de Sagon, au Bénin, et pour notre programme de santé à Nouakchott, en Mauritanie :
DEUX MÉDECINS GÉNÉRALISTES
Connaissances et expérience en obstétrique, pédiatrie et nutrition.

Les personnes intéressées par l'un ou l'autre de ces postes, disposées à s'engager pour une période de deux ans au moins, demanderont les notices explicatives et le formulaire de candidature à :
TERRE DES HOMMES
- Rue de Maupas 49,
CH-1000 LAUSANNE 9.

BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT (BID)

OFFRE D'EMPLOI

L' Institut Islamique de Recherche et de Formation (IIRF), organisme relevant de la Banque Islamique de Développement, Institution financière internationale, à Jeddah, en Arabie Saoudite, offere des emplois stimulants à des cadres qualifiés connaissant parfaitement l'une des trois langues utilisées à la Banque, à savoir l'Arabe, l' Anglais et le Francais. La connaissance des autres langues de la Banque est souhaitable.

A. Postes vacants dans le Centre de Données.

1. Chef de la section de traitement des données.

Cette section est responsable du traitement des données, du calcul des indicateurs sociaux, économiques et de développment en vue de leur publication.

Qualifications et expérience.

a) M.A. en economie, économétrie ou statistiques.
b) Minimum de 10 ans d' expérience dans le traitement des données
c) Aptitude à traiter avec les ordinateurs personnels (PC) IBM et l' ordinateur central IMB/ 4331 et 4381.

2. Chef de la section du réseau d' information

Cette section est responsable de la mise en place et du fonctionnement du réseau d' informations pour lays pays membres de la Banque et des données y afférentes.

Qualifications et expérience

a) M.A. en télécommunications ou en informatique.
b) 10 ans d' expérience au moins dans le domaine des communications dont 3 au moins dans le fonctionnement et la maintenance des réseaux ou dans le traitement en temps réel.

B. Poste vacant dans le service de traduction.

Traducteur francais- anglais et vice - versa.

Le candidat doit être capable de traduire de l' anglais au français et vice- versa, des textes techniques d' économie Islamique, d' études de recherches de Fiqh ainsi que d' autres documents courants.

Qualifications et expérience.

Le candidat doit être titulaire d'une licence ou d'une maîtrise en traduction ou en linguistique, avoir une expérience d'au moins cinq ans, de préférence dans des organisations internationales ou dans la traduction de documents académiques et travaux de recherche en économie. En outre, il doit avoir une connaissance de la Chari'a.

Le salaire annuel sera fixé selon les qualifications et l'expérience et varie entre 25.000 et 50.000 dollars Américains.

Outre le salaire, les autres avantages comprennent une prime de transport, une prime d'installation, une indemnité de logement, des billets d'avion au titre du congé annuel, des allocations familiales, des frais de scolarité, des soins médicaux, une assurance groupe- vie et cintre les accidents, le bénéfice de la retraite, etc.....

La date limite de reception des demandes est fixée à un mois à partir de la publication de cette annonce .

Les candidats intéressés peuvent adresser leur curriculum vitae ainsi que les copies de leurs diplômes et certificats de travail à:

Monsieur le Chef des services administratifs et financiers
Institut Islamique de Recherche et de Formation
Banque Islamique de Développement
B.P. 9201 Jeddah 21413
ROYAUME D' ARABIE SAOUDITE

Le Monde CADRES

CHARGEURS S.A.

Première entreprise privée française dans le domaine des transports, CHARGEURS S.A. est aussi un groupe industriel en Europe et sur le continent américain, CHARGEURS S.A. compte parmi ses principales filiales Causse Walon, Chargeurs Réunis, Paquet, Spontex, UTA.

Assistant Trésorier HF

De formation supérieure avec environ 3 ans d'expérience en banque ou en entreprise.

Vous avez acquis de solides connaissances dans le domaine des obligations françaises et étrangères, les mécanismes de gestion des risques de change et de taux d'intérêt.

Le poste est basé à Paris. La connaissance de la langue anglaise est nécessaire.

Opportunités de carrière au sein des sociétés de Chargeurs S.A.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, C.V., photo et lettre manuscrite à CHARGEURS S.A.
3, boulevard Malesherbes - 75008 PARIS.

ORGANISATION DE TOURISME

recherche pour poste à Paris

CADRE

devant suivre la gestion immobilière et l'entretien des équipements en province et au siège comprenant :
- la préparation et réalisation des investissem. annuels,
- l'organisation et l'exploitation des équipements,
- le suivi du service matériel du siège.

Expérience de tourisme en résidence et village de vacances indispensable.

Transm. C.V. avec ph. s/nº 8450 LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

Organisme important (Nº 1 du secteur) recrute des COLLABORATEURS COMMERCIAUX H.F.
Sens des relations publiques, formation financière et ccial. rémunération importante.
Tél. pour postes sur :
- Paris : 45-00-28-87
- Banlieues périphériques : 45-53-20-00.

I.N.R.A.

recrute à Rennes

CHARGÉ(E) DE RECHERCHES

en génie séparation sur membranes ultrafiltration, titulaire thèse de doctorat. Date limite de candidature : 1-4-87.

Rens. par tél. au 99-28-53-22.

Le Centre d'Informations Financières organise un stage pour recruter des CONSEILLERS COMMERCIAUX H.F.
sur Paris et ses agences périphériques. Tél. pour Rvs.
- Paris : 45-00-28-87
- Banlieues Nord et Ouest : 45-83-81-00.
- Banlieue Sud : 45-53-81-30.

URGENT
Dirigeant d'entreprise culturelle recherche

SECRÉTAIRE

Très bonne dactylo (sténo souhaitée), bonne expér. nécessaire en secrétariat classique exercé en profession artistique ou libérale, libre de suite.

Env. CV + photo sous nº 8.481 M LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

Sté Pompes Funèbres, rech. RÉGLEUR formation assurée très bne présent. sens commercial exigé. Poste à respons. dans l'avenir. Niveau exigé BAC + 2 ans de droit. Env. CV, photo à L.T. ASSCOM, nº 190, 39, rue de l'Arcade, 75008 Paris.

secrétaires

Dynamique et méthodique SECRÉTAIRE DE DIRECTION

28 ans, anglais courant, 7 années d'expérience dans les domaines du marketing, commercial et de la communication, recherche emploi stable dans les secteurs presse, publicité, radio ou tous autres secteurs dynamiques.
Tél. : 42-62-16-44 après 19 h.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

INTERNATIONAL

The European Space Agency

is offering several posts in the **Finance Department**

• In its Space Research and Technology Centre (ESTEC) located at Noordwijk (The Netherlands)

nº 1: SUPERVISOR,
Bookkeeping Office

Responsible for the maintenance of the budgetary and financial accounts of the Agency's establishment in Noordwijk, representing annual expenditure of around 900 M. ECU. Large experience required.

nº 2: ADMINISTRATIVE ASSISTANT,
Contract Payments Office

Responsible for the verification of contractors' claims (invoices). Duties also entail financial monitoring of the contracts and initiating corrective actions. Experience in the area of contractual agreements/payments required.

• In HEADQUARTERS in Paris (FRANCE)

nº 3: CHIEF ACCOUNTANT,
Treasury and Accounting Division

Responsible for running the budgetary and financial accounts; for consolidating the ESA's accounting statements; for the maintenance of the Agency's accounting systems; for the supervision of the accounts and corresponding procedures in the ESA Establishments. Extensive experience in accountancy with a chartered accountant firm required.

nº 4: FINANCIAL CONTROLLER,
Budget Division

Will be involved in drawing and implementing budgets and long and medium term forecasts and in following costs-to-completion and level of resources. Experience in budgetary aspects of scientific or technological projects.

Applicants should have a university degree (except post nº 2) in accountancy plus some experience (at least 2 years) in an environment using computers. A good knowledge of English or French is required together with a working knowledge of the other language.

International working conditions, including expatriation and family allowances, social security and pension scheme. Relocation expenses paid.

Please send detailed curriculum vitae giving the reference number of the post(s) in this advertisement to:

- *ESTEC, Personnel Dpt., Keplerlaan 1, 2201 AZ Noordwijk ZH (The Netherlands)* **(for the posts Nº 1 & 2).**
- *ESA-HQ, Personnel Dpt., 8-10 rue Mario-Nikis, 75738 Paris Cédex 15 (France)* **(for the posts nº 3 & 4).**

esa

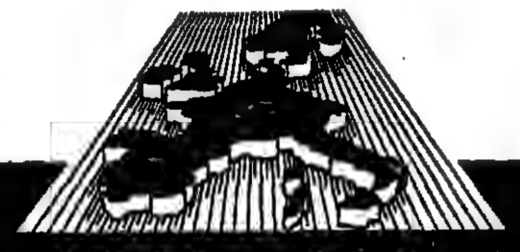

EUROPEAN SPACE AGENCY

DEMANDES D'EMPLOIS

BATISSONS ENSEMBLE VOTRE INFORMATIQUE COMPTABLE ET FINANCIERE

Formation :

Doctorat de 3e cycle en informatique.
Certificat comptable du DECS + ICG.

Expérience :

15 ans en conception et mise en place de systèmes comptables et financiers.

Recherche :

Direction Service informatique/Etudes ou poste de responsabilité dans Direction Financière.

Ecrire s/nº 8449 M - LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

RELATIONS PUBLIQUES. – 30 ans, anglais, portugais, espagnol courant. licence DUT Carrières de l'information.

MET sa compétence à la disposition d'agence de conseil en relations publiques ou toute entreprise dans secteur communication, France ou étranger. (BCO/JV 991.)

ANALYSTE PROGRAMMEUR. – 23 ans, formation licence de mathématiques et informatique, bonnes connaissances des langages Basic, Pascal, Fortran.

RECHERCHE poste similaire dans PME/PMI Paris/RP. (BCO/MAB 992.)

CADRE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE. – Formation IFG, 13 ans exp. PME Comptabilité jusqu'au bilan, comptabilité générale, analytique, budgétaire, paies, déclarations sociales, tenue secrétariat commercial. notions informatiques.

RECHERCHE poste Paris/RP. (BCO/MS 993.)

ÉCONOMISTE COMMERCIAL. – DESE 5 ans exp. enseignement universitaire école, lycée. 5 ans exp. études régionale/entreprise, 7 ans grande exportation/filiale étranger, langue de travail : anglais, allemand.

RECHERCHE organisme de formation privé/public pour séminaire, cours, RECHERCHE études, économie internationale marchés export. (BCO/JV 994.)

ANPE

ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

Homme 38 a. sérieux Possédant permis PL. Recherche emploi stable et évolutif. entretien, mécanique générale. Ouvert à toutes suggestions. Tél. : 60-05-16-17.

Homme cherche place comptable de chantier, responsable service paies, sérieuses références. M. VALLOT. 45-42-57-78.

Vous recherchez un gestionnaire pour votre centre de vacances :
J'ai 35 ans, 15 ans d'expérience, de sérieuses références et un fort désir de réussir.
Adressez-vous à J. Gelle, 8, rue Monet, 95120 Ermont. Tél. week-end et ap. 18 h. 39-15-44-64.

J.F. 25 a. diplômé d'all. et hist. de l'art, ch. emploi accueil et aide dans galerie parisienne. Tél. : 45-66-53-63.

J.H. 26 ans Bac D, DEUG-Sc-Éco, angl., all., esp., télex, ch. emploi agent de change import-export, agence de voyages. Ecrire sous nº 8.443 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.H. 23 a. SÉRIEUX. Recherche place de gardiennage dans PMI-PME ou dans société de surveillance. Tél. : 39-85-01-24. Apr. 20 h : 39-85-42-58. Apr. 19 h : 60-17-38-31.

RELAT. PUBLIQUES-GESTION BIL. total. Fme 37 a., 15 a. exp. resp., ch. tps part./mies. Tél. : bur. 43-55-33-23.

J.H. 23 ans sérieux, recherche place de gardiennage dans PMI-PME ou dans société de surveillance. Tél. : 39-85-0 1 - 2 4 Après 19 h, 60-17-38-31 Après 20 h, 39-85-42-58.

J.H. 22 a. TRÈS SÉRIEUX OPÉRATEUR DE SAISIE NIVEAU 5 étud. ttes propos. Tél. au 48-76-50-24.

INSTITUT dip. à part. sept. 87 ch. emp. à L'ÉTRANGER. Étud. ttes prop. J. Fernandez, 7, bd La Capelle, 12100 Millau. Tél. : 65-59-07-09.

J.F. 24 ans exp. rech. tous emplois administratifs, opératrice de saisie. 43-04-22-47.

J.F. 30 a. bilingue Esp. 4 ans d'exp. de cabinet d'expertise comptable et 7 ans de banque, ch. poste d'aide comptable ou employée de banque. Ecrire sous nº 8.444 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Homme 38 ans, sérieux, possédant permis PL, recherche emploi stable et évolutif, entretien, mécanique générale. Ouvert à toutes suggestions. Tél. : 60-05-16-17.

Vous recherchez un gestionnaire pour votre centre de vacances :
J'ai 35 ans, 15 ans d'expérience, de sérieuses références et un fort désir de réussir.
Adressez-vous à J. Gelle, 8, rue Monet, 95120 Ermont. Tél. week-end et après 18 h : 39-15-44-64.

J.F. 37 ans, 10 ans expérience gestion du personnel, suivi de la formation permanente et mise en place du système informatique, ch. emploi motivant dans société dynamique. Tél. : 48-76-39-44 ou Ecrire sous le nº 6944 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

1er arrdt

VUE IMPRENABLE
RÉNOVATION LUXE 3 P., 90 m², 2 bains. Michel Bernard. 45-02-13-43.

2e arrdt

HALLES
LOFT 210 m²
En duplex 140 m² + 70 m², gde verrière, entrée indép. 2.950.000 F. 43-58-60-70.

4e arrdt

PRÈS NOTRE-DAME
Appt original, 135 m² env., rez-de-chaussée s/courette privée. Liv.-atelier (verrière), 3 chbres, calme, 2 bns, cuis. équipée, chauff. indiv., peinture à prévoir. 2.650.000 F. Park. poss. Profession libérale autorisée. SERGE KAISER (1) 43-29-60-60.

5e arrdt

MONGE 3-4 P. + service, tt cft, soleil. 1.440.000 F. 43-25-97-16.

8e arrdt

EUROPE 90 m²
Pied à terre de charme, bel hôtel particulier, séj. + chbre. Tél. : 45-67-22-86.

ÉTOILE 180 m², 4e ét.
GARBI - 45-67-22-88.

11e arrdt

AVENUE PARMENTIER
Immeuble ravalé. Beau studio + petite pièce, plein soleil, rénové, cuisine équipée, bains, w-c, calme, 4e ét., sans asc. PRIX : 350000 F. Téléph. en matinée ou soirée au 46-55-61-69.

13e arrdt

PLACE D'ITALIE
Imm. ancien, beau 2 p., cft. 575.000 F.
NOTAIRE 42-01-05-22 le matin.

15e arrdt

RUE BLOMET
Imm. récent, charmant 2 p., tt cft + terrasse 32 m², calme, soleil, verdure. 780.000 F.
NOTAIRE 42-01-05-22 le matin.

16e arrdt

FLANDRIN
LUXUEUX STUDIO + CHBRE en DUPLEX. 1.100.000 F. EMBASSY 45-62-16-40.

MICHEL ANGE MOLITOR séj. + 2 chbres, cft, soleil, park. 1.670.000 F. 45-74-73-77.

BD MONTMORENCY, 4 p., 81 m², ét. élevé, sur verdure. 1.900.000 F. 41-05-61-71.

77 Seine-et-Marne

NOISIEL-LE-LUZARD. 18 mn Nation vends appt duplex 4/5 p. neuf impeccable dans résidence de standing verdoyante. 1 mn à pied station RER, proximité commerces, écoles et lycées. Cols. aménag., box, terrasse. PRIX DEMANDÉ : 600.000 F. Bur. 60-05-15-31 ; domicile 60-05-50-51.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE, Pont de Sèvres Beau 3 p. tt cft, sur Seine, park. 1.050.000 F. 45-77-29-29.

MONTROUGE Mairie. Bon imm. ancien, calme 4 p., 90 m² impeccable + petite terrasse, grenier privatif. 890.000 F. AGENCE VAILLANT Tél. : 42-53-41-45.

Province

(34) GRDE-MOTTE, part. vde studio, cab., terrasse sud, pisc., golf, tennis. 61-92-31-71.

appartements achats

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS, recherche à l'achat ou en location APPARTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE corps diplomatique et cadres de stés multinationales.
TÉL. : 45-62-16-40.

Recherche 1 à 3 p. Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE COMPT. chez notaire. 48-73-20-67 même le soir.

SERGE KAYSER
RECHERCHE A PARIS pour clients en portefeuille 1, 4, 5, 6, 7, 11, 14e ARRDTS
Studios jusqu'à 900.000 F
Liv. + ch. » 1.500.000 F
Liv. + 2 ch. » 2.200.000 F
Liv. + 3 ch. » 3.500.000 F
VOLUMES A RÉNOVER (1) 43-29-60-60.

RECHERCHE URGENT PARIS, NEUILLY, BOULOGNE Appartements même à rénov. 47-23-55-07, poste 312.

capitaux propositions commerciales

Assurons importations, exportations aux meilleures conditions. Ecrire à FIMACO, rue de Lausanne, BP 799. CH 1701 Fribourg.

VOTRE BUREAU A ZURICH Suissesse expér. div. secteurs vous propose gestion administr. et commerciale de votre maison à Zurich. Ecrire à Brignoli, Oberhusstr. 4, CH-8134 Adliswil, tél. à part. 17 h : 1941/1/710 15 72.

propositions diverses

« Emplois et Carrières de la Fonction publique », nº spécial de FRANCE CARRIÈRES chez votre marchand de journaux en région parisienne.

deux-roues

VENDS YAMAHA 500 XT 2 200 kms. Nombreuses modifications, prix 9000 F. T. 45-01-50-00, p. 229, h.b.

automobiles ventes

de 8 à 11 C.V.

B.M.W. 528
1976, bon état, Prix 15.000 F. Tél. : 48-58-70-52.

immeubles

150 KM DE PARIS vend d'un bloc
IMMEUBLE(S) de rapport.
Tél. : (16) 22-92-11-24 (mat.)

ACHETONS COMPTANT
Immeubles, terrains, propriétés. Paris région Ouest, Versailles, Saint-Germain.
KATZ - 39-02-30-30.

locations non meublées offres

Paris

ABBE GROULT Mº Vaugirard, dans bel imm. anc., 1er ét. asc., 5 p. cft. Très bon état. 9.000 F + ch. Tél. le matin SEGECO 45-22-69-92.

TROCADÉRO
Dans immeuble gd standing, très luxueux.
STUDIO 45 m²
6.500 F. T. bur. 45-56-12-83 Domicile 47-22-03-34.

Mº CAMBRONNE, rue du Laos, dans bel imm. anc., calme, très bon état, 4e ét., asc., 2 p., cft. 4.500 F + ch. STUDIO cft. 3.500 F + ch. Tél. matin : SEGECO : 45-22-69-92.

Région parisienne

BOULOGNE BOIS Beau studio, tt cft, calme, soleil. 3.870 F. 45-77-29-29.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction. Beaux appts de standing. 4 pces et plus. 45-26-18-95.

fonds de commerce

Ventes

Groupe cède fonds de comm. partiel à exploitant meges. pr.-à-port. ht gamme hommes et femmes, excell. emplac. Pointe-à-Pitre : (18.590) 82-85-27/45-01-92-06.

viagers

LIBRE Lamarck-Caulaincourt 3 p. cuis., dche, 5e sans asc. 380.000 + 1.770 F. Fme 75 ans. Viagers F. Cruz. 42-66-19-00.

BD SUCHET RARE
récent 5 p. + box sur jard. occupé 72/73 a. 675.000 F + 3.850. LAPOUS 45-54-29-66.

immobilier information

Pour Vendre ou Acheter Maison - Appartement Château - Propriété Terrain - Commerce sur toute la France. LAGRANGE 9, r. Le Chatelier, 75017 Paris. Tél. : 16 (1) 40-54-08-06.

bureaux

Locations

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + bureaux neufs. Démarches R.C. et R.M. SODEC SERVICES Champs-Elysées 47-23-55-47 Nation 43-41-81-81

Domiciliation depuis 80 F/ms. Av. des CH.-ÉLYSÉES (Étoile). Rue ST-HONORÉ (Concorde). Rue CRONSTADT PARIS-15e. 21 bis, rue de TOUL, PARIS-12e. Constitution SARL. 2.000 F/HT Inter Dom. Tél. : 43-40-68-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM Constitutions de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICIL. CCIALE 8e TELEX/SECRÉT. TÉL. BURX
AGECO - 42-94-95-28

DOMICILIATIONS Location Burx et ATELIERS permanence téléphonique (Télex, télétex, télécopie, photocopie, secrétariat). Constitution Sociétés, commerçants, artisans. « CENTRE D'AFFAIRES INITIATIVES 2000 »
– PARIS 1er. Tél 42-60-91-63. (Rue Saint-Honoré).
– PARIS 15e Tél 40-58-02-82.
– 95-GONESSE. 39-87-31-63.

locaux commerciaux

Ventes

EXCELLENTE AFFAIRE
STATION ÉTÉ-HIVER
LOCAUX COMMERCIAUX
en toute propriété tous commerces à partir de 218.000 F.
S.C.I. LES GLOVETTES
38250 Villard-de-Lans. (16) 76-95-10-75. (1) 34-89-16-57.

L'AGENDA

Séjours linguistiques

POURQUOI ACCEPTER LES CONTRAINTES IMPOSÉES PAR UNE FAMILLE ANGLAISE?
Vous pouvez dépenser MOINS pour suivre des cours et loger en pension complète dans notre HÔTEL de réputation internationale!
PENSION COMPLÈTE ET LEÇONS A PARTIR DE 20 £/ JOUR
Ecrire à : REGENCY SCHOOL OF ENGLISH, Ramsgate-on-Sea, Kent, England. Tel: 843 591212 Telex: 96454
Ou: Mme Bouillon, 4 Rue de la Perseverance, 95 Eaubonne Tel: 39 59 26 33 (le soir).
ou: FRENCH IN FRANCE
The Regency, Palais de la Scala, Monaco
The Regency Langues, 1 rue Ferdinand Duval, Paris 4 ème.

Particuliers (offres)

Vends magnétoscope VHS Brandt 3.000 F. Chaîne HI-FI Philips 2 x 40 W. 3.500 F 4 éléments. CIREUSE ELECTROLUX avec produits 1.000 F. Factures à l'appui. T. : ap. 20 h 64-30-54-15.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100 % PURE LAINE
PRIX POSÉE : 99 F/m² Tél. : 46-58-81-12.

Relations humaines

Centre ABAC
VAINCRE LA SOLITUDE moins de 35 ans s'abstenir Paris, tél. : 45-70-90-94

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus grand et formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles » écrit le fameux guide « Paris pas cher » en alliances, brillants, solitaires, etc., bagues, rubis, saphirs, émeraudes, tte la bijouterie or, argenterie
PERRONO OPÉRA
Angle bd des Italiens, 4, Chaussée-d'Antin. Achat tt bijoux ou échanges, autre magasin, autre gd choix. Étoile 37, av. Victor-Hugo.

GILLET
ACTUELLEMENT 20 % SUR LES BIJOUX ANCIENS Bagues romantiques, broches, bracelets... 19, rue d'Arcole, Paris-4e. Mº Cité. T. : 43-54-00-83.

Stages

AVIGNON, stages, métiers d'art, ateliers du Palais des Papes. Rens. : D. ROBERT, LA-ROUVIÈRE, 84210 VENASQUE.

Minéraux

RENNES
deuxième bourse exposition-vente
MINÉRAUX FOSSILES

Samedi 4 et dimanche 5 avril 1987 de 9 heures à 19 heures
salle Rennes congrès 27, boulevard Solferino.

Vacances Tourisme Loisirs

VACANCES AUVERGNE Loue à la semaine MOBIL HOME 4/5 p. tt cft, piscine, équit. Tél. 73-38-17-11.

A TIGNES (VAL-CLARET) Part. loue du 5 au 12 avril, studio 4 pers. Grand cft. Tél. : 34-51-45-41.

Economie

SOCIAL

Un an de relations entre M. Mitterrand et les syndicats

Cohabitation silencieuse

L'Elysée serait-il devenu, en une année de cohabitation au sommet de l'Etat, un *« palais endormi »* pour les syndicats et les partenaires sociaux ? Officiellement, M. François Mitterrand n'a reçu aucun dirigeant syndical en audience depuis le 16 mars 1986, à l'exception de M. François Perigot, venu lui présenter son nouveau bureau après son élection à la présidence du CNPF (1). Comme le disait M. Edmond Maire, le 1er mars, au Forum RMC-FR 3, *« l'économique et le social, c'est le domaine du gouvernement. On ne cherche pas à introduire la présidence de la République et les problèmes de la cohabitation dans le social »*.

De là à conclure qu'une mutuelle indifférence serait observée depuis un an entre M. Mitterrand et les syndicats il n'y a qu'un pas... qu'il serait cependant hâtif de franchir. Officiellement d'abord, le chef de l'Etat a eu l'occasion de rencontrer la plupart des dirigeants syndicaux, et notamment MM. Maire, Marchelli, Bornard et Pommatau, lors de manifestations protocolaires (cérémonies des vœux début, janvier, pour les *« forces vives »*, inaugurations de colloques ou de réunions commémoratives, dîners à l'occasion de visites officielles de chefs d'Etat étrangers).

Mais il y a surtout la partie non immergée de l'iceberg, à savoir les rencontres discrètes, non officielles et non annoncées... A la CFDT comme à la CFTC et à la CGC, on assure que de telles entrevues n'ont pas eu lieu depuis un an. A la FEN, M. Pommatau a fait état de *« confidences »* de M. Mitterrand. Quant à M. André Bergeron, il est plus catégorique : *« Je n'ai pas eu de rencontre avec M. Mitterrand depuis le 16 mars 1986, mais il n'est pas dit que je n'en aurais pas. Les affaires sociales sont traitées à Matignon. »* Le secrétaire général de FO ajoute qu'il continue d'intervenir auprès de lui sur les droits de l'homme dans le monde et qu'à chaque fois *« il »* répond, *« parfois avec des résultats »*. Dans l'entourage du président, on se garde de lever totalement le mystère, mais on laisse clairement entendre que M. Mitterrand s'est entretenu discrètement depuis un an avec la plupart des dirigeants syndicaux.

Il y a incontestablement une nouvelle règle du jeu avec la cohabitation. *« Les syndicats*, dit-on à l'Elysée, *ne veulent pas introduire le président dans le débat économique et social qui concerne le gouvernement. Venir ostensiblement le voir serait le placer dans une situation fausse. »* Ainsi, lors du débat, à la fin de 1986, sur l'aménagement du temps de travail, les syndicats se sont volontairement gardés de faire appel officiellement à M. Mitterrand alors même que c'était de lui seul que dépendait la décision de signer ou non l'ordonnance.

« Le président, indique-t-on à l'Elysée, *savait parfaitement bien ce que pensaient les organisation syndicales. Une telle intervention sur l'ordonnance sur le temps de travail aurait eu une connotation politique. Des audiences publiques n'auraient eu que des inconvénients. Le 16 mars a fait diminuer le volume d'audiences publiques, mais les contacts se sont poursuivis. »* L'audience accordée par M. Mitterrand, le 1er janvier, à des cheminots, en pleine grève de la SNCF, appartient à un autre registre. Les cheminots ont été reçus à Brégançon, à leur demande, à l'occasion des vœux, mais la réception, jugée inconvenante à Matignon, a eu un retentissement politique important. Presque aussi fort que s'il s'était agi des fédérations elles-mêmes.

A l'écoute de la société

L'Elysée est d'autant moins un *« palais endormi »* pour les syndicats que ceux-ci ont su garder et entretenir les contacts noués avec une partie de l'état-major présidentiel depuis 1981. Ils continuent de transmettre informations et prises de position à la présidence de la République. Si l'interlocuteur privilégié des syndicalistes à l'Elysée est le conseiller technique chargé des affaires sociales, M. Jean-François Colin, d'autres conseillers techniques sur des dossiers ponctuels prennent langue avec des responsables syndicaux. Ces derniers — du sommet des confédérations aux *« échelons intermédiaires »* — rencontrent également M. Jean-Louis Bianco, secrétaire général de la présidence de la République, et Mme Michèle Gendreau-Massaloux, secrétaire général adjoint. Ni la CGT ni le patronat — CNPF et fédérations — ne sont, dit-on, à l'écart de tels contacts.

La grande novation représentée par la cohabitation amène les conseillers du président à se mettre davantage *« à l'écoute de la société »*. *« Ce qui se passe dans la société française*, dit-on à l'Elysée, *est peut-être mieux perçu qu'avant le 16 mars. Avant, on était davantage pris par le mouvement de l'action. »* Les conseillers multiplient donc les rencontres informelles avec des responsables fédéraux ou départementaux de syndicats de salariés, mais aussi de syndicats d'agriculteurs ou de médecins, quitte à ce qu'elles débouchent parfois sur des entretiens avec un président *« qui voit beaucoup de monde »*. Ce *« travail de terrain »* permet en tout cas de mieux préparer les déplacements en province de M. Mitterrand.

Autre signe de cette cohabitation silencieuse entre le président de la République et les syndicats : le courrier émanant de syndicats *« de base »*. Il a certes diminué depuis un an, mais il continue à être *« important »*. L'Elysée, saisi d'un problème de fermeture d'usine, de licenciements ou de conditions de travail, joue alors *« le rôle de superparlementaire, d'assistante sociale ou de correcteur de dysfonctionnement »*. Ces lettres syndicales sont transmises au ministre qui a en charge le dossier en question. Celui-ci s'efforce d'y répondre, même si — comme avant le 16 mars — il ne le résout pas automatiquement.

Même si cela apparaît parfois dans le discours de la CGT (2), il est clair que, sur le plan économique et social, les syndicats comme l'Elysée ont parfaitement compris qu'il y avait partage et distinction de responsabilités entre M. Mitterrand et M. Chirac. Une cohabitation Elysée-syndicats peut-être silencieuse, mais à l'abri de toute confusion.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Après son congrès en juin, le président de la CGC, M. Marchelli demandera audience à M. Mitterrand pour lui présenter officiellement son nouveau bureau.

(2) L'Union syndicale CGT du Doubs a appelé à *« élever le ton dans toutes les entreprises »* à l'occasion de la visite du chef de l'Etat en Franche-Comté les 30 et 31 mars.

TRANSPORTS

Le plan de la marine marchande

Deux décrets, cinq arrêtés et trois circulaires en forme de bouée de sauvetage

Une abondante série de textes (deux décrets, cinq arrêtés, et trois circulaires) préparés par le secrétaire d'Etat à le mar, M. Ambroise Guellec, ont été publiés au *Journal officiel* du 24 mars, donnant ainsi une consécration juridique au plan de la marine marchande, qu'avec M. Jacques Chirac il avait présenté le 2 octobre 1986.

Un plan qui, à la fin de l'an dernier, avait été à l'origine de grèves longues et parfois violentes, préjudiciables à la réputation des ports et de certaines compagnies de navigation.

Pour les armateurs qui sont gens formalistes, les dix documents qui viennent d'être rendus publics et qui s'ajoutent d'ailleurs à une dizaine d'autres à tonalité sociale déjà entrés en vigueur depuis quatre mois (1) constituent *« la marque évidente de la part du gouvernement d'un intérêt pour l'avenir de la marine marchande »*. Le président du comité central des armateurs (CCAF), M. Philippe Poirier d'Angé d'Orsay, l'a dit sans ambages le 23 mars à l'issue de l'assemblée générale de cet organisme : *« Le plan Guellec se substitue à un mécanisme qui, jusqu'à mars 1986 tournait à vide. C'est un bon prétexte pour ceux qui veulent agir. »*

Tous les collègues de M. Poirier d'Orsay ne partagent pas cependant son indéfectible optimisme. L'année 1986 s'est traduite par des restructurations parfois douloureuses qui ont touché des compagnies aussi diverses que Worms, Louis Dreyfus ou les Chargeurs réunis. Irrémédiablement, la flotte française s'internationalise et se réduit : 326 navires pour 8,1 millions de tonneaux au début de 1985, 297 pour 5,8 millions un an plus tard et 270 pour 5,1 aujourd'hui. Si l'on recense le nombre de navires contrôlés par des sociétés françaises, mais qui naviguent sous des pavillons étrangers, voire de complaisance, il faut rajouter une soixantaine de navires.

Un signe d'amélioration cependant : le relèvement très substantiel depuis neuf mois du niveau des taux de fret sur le marché mondial des transports de céréales ou de minerai, ce qui permet aux entreprises qui ont eu l'habileté de transférer à temps une partie de leur flotte sous des pavillons économiques, de se mettre à gagner de l'argent. Une tendance à laquelle les armateurs du secteur dit du vrac n'étaient plus habitués depuis longtemps.

« D'ailleurs, a précisé M. Poirier d'Orsay, *on peut dire que la quasi-totalité des compagnies françaises de navigation ont été déficitaires l'an dernier, sauf une. »* Cette exception est connue : il s'agit de Delmas-Vieljeux, qui règne en maître en gestion sur la côte occidentale d'Afrique et qui, depuis l'an dernier, a racheté à Worms son fonds de commerce sur l'océan Indien et sur la Réunion où les affaires vont bien.

Parmi les nombreuses mesures administratives rendues publiques par M. Guellec, trois forment le socle de la politique maritime gouvernementale :

— Les conditions d'immatriculation des navires (trente au maximum, non compris les bateaux d'entretien et de ravitaillement des plates-formes pétrolières) sous le pavillon des îles Kerguelen sont explicitées dans leur moindre détail. Pour les armateurs qui peuvent ainsi embaucher du personnel étranger à bord, c'est une source d'économies substantielles et nécessaires si la France veut continuer à tenir tête à ses concurrents étrangers.

— Une aide au financement des investissements (10 % à 15 %) est prévue, y compris pour l'achat de navires d'occasion. Elle pourrait accélérer quelques projets, notamment dans le secteur du cabotage des paquebots et des car-ferries.

— Enfin, MM. Guellec et Balladur innovent par la formule originale de l'aide structurelle aux entreprises. C'est une sorte de contrat passé entre l'Etat et les sociétés qui veulent améliorer leurs structures juridiques, leur réseau commercial, leurs méthodes de gestion, leurs structures financières. A lire la circulaire publiée le 24 mars au *Journal officiel*, les pouvoirs publics se montreront très curieux, voire inquisiteurs sur la situation et les perspectives de l'entreprise avant de lui attribuer éventuellement leur soutien. N'empêche : vingt-huit armateurs se sont déjà déclarés intéressés par la procédure.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) M. Guellec a annoncé, en outre, pour les prochaines semaines la sortie de lois, décrets ou arrêtés sur la réforme du code du travail maritime, la protection des transports vers les territoires d'outremer ou encore le régime fiscal des propriétaires de navires et l'introduction de jeux d'argent à bord des navires.

Pour enrayer la désaffection des voyageurs

La SNCF crée deux cent mille places « charter »

Du 15 juin au 15 septembre, la SNCF mettra en vente deux cent mille places « chartérisées » à des prix inférieurs de 40 à 45 % aux tarifs normaux. Ces places seront vendues à des guichets spécifiques pendant une période s'étendant de soixante à vingt jours avant le départ. Comme dans le cas des places d'avions charters, le billet ne pourra pas être remboursé en cas d'annulation.

La SNCF a retenu douze destinations pour cette expérience. Dix sont desservies au départ de Paris : Bordeaux, Biarritz, Brest, Lorient, Marseille, Montpellier, Nantes, Perpignan, Quimper, Strasbourg. Deux liaisons transversales sont concernées : Lyon-Lille et Bordeaux-Marseille.

Il ne s'agira en aucun cas de trains spécialement affectés. Sur deux trains par jour désignés à l'avance, une centaine de places « charter » seront réservées. Ces trains pourront être aussi bien des Corail classiques que des TGV. Dans ce dernier cas, le contingent de places « charter » pourrait être réduit à une cinquantaine.

Les prix sont particulièrement attractifs. Ainsi, un aller simple Paris-Toulouse coûtera 170 F au lieu de 298 F pour le plein tarif de deuxième classe. Les jeunes, titulaires de la carte Carré jeune, paieront seulement 148 F.

Ce produit, qui semble se dénommer *« spot »*, est lancé plutôt timidement, car la SNCF ne veut pas reconnaître qu'il représente une amorce de parade aux charters aériens que le voyagiste Nouvelles Frontières a lancés, le 30 avril, notamment vers Toulouse, avec la compagnie Corse Air. Grâce à son nouveau tarif (170 F), la SNCF peut espérer être concurrentielle face à un transport aérien bon marché (250 F + 50 F le vendredi et le dimanche).

En fait, la société nationale va devoir élaborer une stratégie commerciale beaucoup plus sérieuse qu'une simple annonce de places charter (200 000 places à comparer avec les 300 millions de billets vendus par an hors banlieue parisienne) si elle veut enrayer la désaffection des Français à l'égard du train. La baisse du prix des carburants a donné, en 1986, un coup de fouet au trafic aérien (+ 11 % de passagers pour Air Inter) et à la circulation automobile (+ 6,8 % pour le trafic sur les autoroutes) au détriment de la SNCF, handicapée par les grèves (— 4,4 % pour le trafic voyageurs).

Contrainte par le gouvernement, qui fixe toujours ses prix en fonction de l'évolution de l'indice, la société nationale n'a plus de solution pour boucler ses comptes que dans une dépérequation de ses tarifs amorcée l'an dernier et qui aboutira à faire payer plus cher les voyages courts, occasionnels et sur les lignes les moins fréquentées.

ALAIN FAUJAS.

CONJONCTURE

Le rapport du Conseil économique

Pour un régime fiscal d'amortissement libre

Le taux de l'impôt sur les bénéfices des sociétés passera à 42 % en 1988 contre 45 % en 1987, a confirmé, le mardi 24 mars, M. Edouard Balladur, devant le Conseil économique et social (CES). Intervenant lors du débat consacré à la conjoncture en France au premier semestre, le ministre d'Etat a également fait part de son intention de diminuer en 1988 les impôts sur les revenus des ménages, *« notamment pour les catégories intermédiaires »*. Reçu le 2 mars par M. Chirac, M. Marchelli, président de la CGC, avait déclaré avoir reçu l'assurance que l'impôt sur les revenus des cadres baisserait dans le budget de 1988.

Le ministre, qui a insisté sur les *« marges de manœuvre limitées »* dont il disposait en matière de politique économique, a affirmé à nouveau que *« toute relance intempestive »* des investissements pèserait sur l'équilibre des échanges commerciaux. Réaffirmant la priorité qu'il accorde à la baisse du déficit budgétaire — qui sera ramené à 115 milliards de francs en 1988 — et au désendettement de l'Etat, M. Balladur a souligné qu'il serait *« extrêmement vigilant »* quant à l'affectation du produit des privatisations, sujet que M. Chirac devait évoquer mercredi sur Antenne 2 au cours de l'émission *« L'heure de vérité »*.

L'impératif absolu

« L'impératif absolu est l'objectif d'une inflation aussi faible que possible, en référence notamment à la situation de la RFA », écrit M. Philippe Neeser (FNSEA) dans son rapport de conjoncture au Conseil économique et social.

« La lutte contre l'inflation ne saurait cependant justifier une régression des rémunérations. Dans le secteur concurrentiel, les gains de productivité doivent, dorénavant, permettre à la fois une amélioration raisonnable du pouvoir d'achat des revenus du travail et l'accroissement de l'investissement. Dans l'administration et le secteur public, les prévisions d'augmentations salariales, généralement fixées à 1,7 % en glissement, devront être corrigées pour assurer, au minimum, le maintien du pouvoir d'achat. »

Selon le CES, qui considère que *« la croissance risque fort de ne pas atteindre en 1987 celle de 1986 »*, en raison notamment de la *« faiblesse de la consommation due à la rigueur de la politique salariale »*, *« la modération promise de l'impôt sur le revenu doit accompagner l'évolution des salaires, de manière à soutenir le marché intérieur »*.

En ce qui concerne l'équipement des entreprises, dont l'insuffisance est inquiétante, « le Conseil économique émet à nouveau le souhait que soit mis en pratique un régime fiscal d'amortissement libre pour les investissements en matériel de production.

» Le Conseil renouvelle également le souhait que soit conçue, pour les entreprises individuelles, une mesure qui leur permette de profiter d'un avantage comparable à l'abaissement de l'impôt sur les sociétés.

» Enfin, par des dispositions fiscales appropriées, il conviendrait, selon le CES, d'inciter les professions libérales à développer leurs investissements, notamment en adoptant le régime fiscal des amortissements libres pour les investissements en informatique et en transmission de données ».

Le Conseil suggère enfin un programme de grands travaux. *« Des besoins manifestes existent en matière d'infrastructures nouvelles : autoroutes, routes « hors gel » comme en Belgique et en Hollande, canaux... Leur satisfaction contribuerait positivement à l'activité économique, sans aggraver notre commerce extérieur. »*

Malgré une amélioration de ses résultats

Le CEPME va supprimer quatre cents emplois en deux ans

Après avoir annoncé des résultats en forte hausse pour 1986, M. Jean-Pierre Aubert, le président du directoire du Crédit d'équipement des PME, a présenté mercredi 25 mars à la presse le *« plan de redéploiement »* qu'il compte mettre en œuvre pour permettre à son établissement de faire face aux conditions nouvelles de son activité. Ce plan doit se traduire par quatre cents départs volontaires (sur un effectif total de 2 105 personnes) d'ici à la fin de 1988.

Les difficultés du CEPME (Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises), cette institution financière spécialisée dans le financement à long terme des PME et contrôlée par l'Etat, ne sont pas nouvelles. Dès sa naissance, en 1981, le CEPME a souffert d'une insuffisance de fonds propres. Aujourd'hui, l'établissement est affecté par une forte contraction de son fonds de commerce.

Certes, les résultats financiers du CEPME de 1986 sont en nette amélioration. Le résultat brut d'exploitation, déficitaire de 9,2 millions de francs en 1985, a été excédentaire de 102 millions de francs l'an dernier : *« Une performance convenable pour une entreprise en difficulté »*, a commenté M. Jean-Pierre Aubert. Elle a été obtenue grâce à une forte augmentation du produit net bancaire (plus 10,4 %) et à une maîtrise des frais généraux. Ces derniers galopaient à un rythme de 13 % en 1984. *« Grâce à des efforts dans tous les domaines, ils n'ont augmenté en 1986 que de 1,6 % »*, a indiqué M. Aubert.

Cette amélioration du résultat doit cependant beaucoup à la bonne situation des marchés financiers en 1986. Le CEPME a en particulier réalisé l'an dernier, en vendant une partie de son portefeuille de titres, quelque 130 millions de francs de plus-values exceptionnelles. Les perspectives quant à son activité sont beaucoup moins favorables, d'où le « plan de redéploiement » de M. Aubert.

L'avenir des activités dites « de place » assurées par le CEPME apparaît d'abord bien compromis. Le CEPME assurait jusqu'à présent la garantie, contre commission, de crédits dits de « l'article 8 » accordés aux PME par des banques. Les établissements bancaires y trouvaient un moyen pour contourner l'encadrement du crédit. Celui-ci a désormais disparu. Le montant des opérations réalisées dans ce cadre est ainsi passé de 10,7 milliards de francs en 1985 à 7,6 milliards l'an dernier. En réduisant le montant de la commission, M. Aubert espère tout au plus enrayer la baisse.

Une démarche commerciale plus agressive

L'objectif est le même pour le financement des marchés publics — une autre activité de place. L'encours des crédits de ce type est passé de 5 milliards en 1985 à 4 milliards en 1986. L'extension de la loi Dailly aux créances publiques a banalisé cette activité, désormais assurée par toutes les banques.

Institution privilégiée dans la distribution de prêts bonifiés pour les petites et moyennes entreprises, le CEPME est victime ensuite de la forte réduction des crédits aidés décidée par l'Etat depuis 1984. Le montant des prêts bonifiés accordés par le CEPME est tombé de 7,7 milliards en 1985 à 4,2 milliards l'an dernier. Il est de 3 milliards seulement pour cette année.

Face, donc, à cette forte contraction de son fonds de commerce initial, le CEPME a bien tenté de vendre des prêts classiques à sa clientèle. Mais là, il se trouve en concurrence directe avec l'ensemble des autres banques, particulièrement offensives en direction des PME, les grandes sociétés délaissant plus ou moins les guichets des banques pour se financer sur les marchés.

Dans ces conditions, M. Aubert n'a pu finalement résisté aux pressions de ses actionnaires, notamment de la direction du Trésor du ministère de l'économie. Le CEPME va désormais concentrer l'essentiel de ses moyens à son activité de prêteur direct pour l'investissement dans les PME, adoptant une démarche commerciale plus agressive. Mais pour améliorer sa rentabilité, il lui faut réduire ses effectifs. Le plan social présenté par M. Aubert prévoit quatre cents suppressions d'emplois. Il a d'ores et déjà été totalement provisionné (pour 126 millions de francs) dans les comptes de 1986. *« Il n'y aura pas un seul licenciement avant le 1er juillet 1988 »*, a indiqué M. Aubert. Le président compte sur des départs volontaires.

ERIK IZRAELEWICZ.

MOBILITE :
ETES-VOUS UN CADRE VENTOUSE ?
SCIENCE & VIE ECONOMIE
AVRIL

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

Etranger

L'apprentissage du libéralisme en Guinée

Encore loin du but

Le Groupe consultatif des créanciers de la Guinée, qui comprend, notamment, la France, la RFA, les Etats-Unis et le Japon, ainsi que plusieurs institutions internationales (dont la Banque mondiale et le FMI), s'est réuni pour la première fois à Paris, les 19 et 20 mars. Ses membres se sont engagés à fournir à Conakry, entre 1987 et 1989, une assistance financière extérieure, qui répondra *« substantiellement »* aux besoins du pays, évalués à 870 millions de dollars (670 millions de dollars d'investissements et 200 millions de dollars sous forme de soutien à la balance des paiements).

CONAKRY

de notre envoyé spécial

Un soir de fête à Conakry. Du stade de football au marché du Niger, la nouvelle a parcouru la ville comme un souffle euphorisant. Quelques minutes plus tôt, ce 3 mars, le « onze » guinéen a battu le Mali en finale de la coupe Cabral, une compétition régionale de prestige que le pays n'avait, sous Sékou Touré, jamais organisée. Le général Lansana Conté, président depuis le coup d'Etat du 3 avril 1984, a des raisons de se réjouir. L'été dernier, il a fait rénover le terrain et les tribunes, malgré les réserves de son entourage qui jugeait la dépense excessive. Un joli but a tranché. Cette nuit, l'homme de la rue va oublier que, à Conakry, le vrai maître du jeu n'évolue pas sur une pelouse, mais quelque part entre le palais présidentiel et les somptueuses villas de la Banque mondiale du Fonds monétaire international (FMI).

Une fois déjouée la tentative de coup d'Etat de son rival Diara Traoré, le général Conté a engagé l'économie guinéenne, ou ce qu'il en restait, sur la voie du libéralisme. Chacun, dans la capitale, peut dater ce changement de cap. C'est le 22 décembre 1985, par sa déclaration de politique générale, que le président a franchi le pas.

Réforme du système monétaire et bancaire, restructuration du secteur industriel et commercial par la privatisation, relance de la production agricole, suppression massive de postes de fonctionnaires et décentralisation. Un raz de marée de bonnes intentions gagnait le *« pays des cent mille rivières »*. L'objectif était clair : il s'agissait de réveiller l'initiative privée, cassée par vingt-six ans d'un régime autoritaire, où chaque source de richesse était taxée et détournée au profit d'une poignée de fonctionnaires tout-puissants. Le président a-t-il réussi ? *« Les choses vont lentement mais le couvercle de la marmite est levé. Un retour en arrière est impossible »*, affirme un observateur européen.

Dans les jours qui ont suivi la déclaration du 22 décembre, toutes les banques d'Etat ont été fermées : *« On aurait dit une scène de Z »*, rappelle un témoin, faisant allusion au caractère militaire de l'opération. Mais la mesure a reçu l'approbation populaire. Plus personne à Conakry n'avait confiance dans un système bancaire où les dépôts, à peine versés, disparaissaient engloutis par une taxation aussi lourde que frauduleuse. Aujourd'hui, quatre banques privées seulement ont pignon sur rue : la Bicigui (émanation de la BNP), la banque arabe Dar Islami, la BIAG et la Société générale. Leur activité reste pourtant modeste. *« Tout le problème est de regagner la confiance des Guinéens. Il faudra du temps »*, reconnaît un banquier.

Une tentation dirigiste

Le système monétaire a sans conteste été assaini par la dévaluation du syli de quinze fois sa valeur et par la création du franc guinéen (1), étape préalable à un possible retour dans la zone franc. Ces mesures ont mis fin au sport national des commerçants, qui utilisaient à leur profit le double taux de change. Avec l'appui de fonctionnaires corrompus, ils obtenaient des devises au taux officiel de 1 dollar pour 25 sylis, qu'ils revendaient ensuite, sur le marché parallèle, sur une base de 250 à 300 sylis. Cette duplicité n'a pas totalement disparu et les devises – le dollar en particulier – s'échangent encore au noir, avec une prime sur la parité officielle.

La privatisation du secteur public a apporté son lot de déconvenues. Sur quarante sociétés d'Etat, quinze seulement ont été jugées récupérables. Et il a fallu attendre la fin de 1986 pour que sept d'entre elles (allumettes, bières, jus de fruits, etc.) soient privatisées. Ce ne sont pourtant pas les offres d'achat qui manquaient. Des hommes d'affaires français (dont Bernard Tapie), mais aussi des privés nationaux ou installés à l'étranger, ont déposé leur candidature. Ils ont découvert à cette occasion que le libéralisme guinéen restait emprunt d'une tentation dirigiste permanente.

L'Etat a opté pour une gestion d'économie mixte des sociétés privatisées, soucieux de conserver un droit de regard. Mais au nom de ce principe, nombreux sont les fonctionnaires qui multiplient les tracasseries à l'encontre des investisseurs. Craignant de perdre leurs avantages matériels acquis sous Sekou Touré, ils pratiquent l'obstruction. Leur puissance est l'obstacle majeur à l'avancée des réformes en Guinée.

Les agents publics sont d'autant plus néfastes qu'ils se savent menacés. Il est prévu de réduire leurs effectifs de 85 000 à 50 000, en offrant aux partants des primes et des crédits s'ils décident de créer une entreprise.

« A ce jour, pas un n'est parti, commente un observateur, *exceptés 2 500 agents mis en préretraite ». « Les fonctionnaires font semblant de travailler, et le gouvernement fait semblant de les payer »*, disent les mauvaises langues à Conakry. Tant qu'ils resteront en place, toute augmentation des salaires sera compromise. Or, le coût de la vie dans la capitale s'est considérablement élevé. Si la période est révolue où seule une minorité avait accès à bon marché aux produits de première nécessité, le citadin sent malgré tout peser sur lui l'austérité.

Une impression paradoxale dans un pays qui recèle des richesses naturelles considérables. La bauxite fournit 95 % des recettes en devises. Les gisements de fer, d'or et de diamant foisonnent. Le café prolifère *en zone forestière. La production de* riz atteint un tonnage proche de l'autosuffisance. Les ressources représentées par la pêche sont énormes.

Mais les choses iraient mieux si la Guinée bénéficiait réellement de cette donne privilégiée. Ce n'est pas toujours le cas : 50 % de la bauxite de Kindia (le second site du pays) passe directement aux mains des Soviétiques, en remboursement de la dette contractée par Conakry envers Moscou (entre 500 et 800 millions de dollars).

Autre anomalie : les fonctionnaires tolèrent que les licences de pêche (150 000 dollars par an) octroyées aux privés soient payées en poisson. Les pouvoirs publics revendent ensuite cette marchandise au prix subventionné de 30 francs guinéens le kilo, alors que le « bon prix » est de 300 francs. Le manque à gagner annuel s'élève à 15 millions de dollars, pour un pays dont l'endettement total atteint 1,5 milliard de dollars. Quant à l'exploitation du minerai de fer du mont Nimba, que la Banque mondiale encourage, elle est encore bloquée par l'absence de partenaire privé étranger susceptible de débloquer des capitaux à risque.

Ici comme partout en Guinée, dans les communications ou les infrastructures routières, les réformes vont lentement. *« C'est à ce prix qu'il n'y a pas eu d'émeute »*, estime un résident français. A Conakry, la population a admis jusqu'ici les sacrifices. Elle guette maintenant les premiers signes palpables d'une reprise.

ERIC FOTTORINO.

(1) *1 franc guinéen = 1,8 centime.*

En Yougoslavie

Le gouvernement veut sauver l'essentiel de la loi sur les salaires

L'Assemblée fédérale yougoslave se réunit le jeudi 26 mars pour décider un *« aménagement »* de la loi sur les salaires *qui provoque une vague d'agitation* sociale. Déjà, en Croatie, où les mouvements de protestations ont été les plus forts, le Parlement a relevé de 50 % le salaire *minimum garanti désormais fixé* à 65 400 dinars (environ 800 FF) et le premier ministre a annoncé qu'un nouveau train de mesures anti-inflation serait décidé d'ici *à quinze jours.*

BELGRADE

de notre correspondant

Pour sauver le pays de la ruine, le gouvernement de M. Mikulic, entré en fonctions en mai 1986 et auquel on reprochait déjà de trop hésiter, a préparé discrètement une loi *« d'assainissement et de liquidation »* adoptée par l'Assemblée nationale fédérale. Elle a contraint des dizaines de milliers d'ouvriers à rembourser une partie de leur salaire pour avoir contourné les prescriptions légales. Son entrée en vigueur a déclenché immédiatement des grèves. Celles-ci ne sont pas interdites mais ne sont pas autorisées non plus. Dans tout le pays, et plus spécialement en Croatie, il y a eu de grands débrayages comme on n'en avait jamais vus en Yougoslavie et à Zagreb. La télévision les a *transmis en direct et on a pu entendre* des ouvriers stigmatiser le gouvernement sans mâcher leurs mots.

Dans certains endroits, les mouvements de protestation ont pris un *tour quelque peu particulier.* A Kranjska-Gora, en Slovénie, plusieurs dirigeants, dont MM. Dolanc, membre de la direction collégiale de l'Etat, Mikulic, premier ministre, et Ivan Stambolic, numéro un de Serbie, étaient arrivés pour assister à une compétition internationale de ski. Dès leur entrée au restaurant de l'hôtel où ils s'étaient installés, les serveurs ont déclenché une grève, visiblement pour ne pas avoir à les servir. Un périodique de Belgrade signale que même les dactylos de la présidence du conseil qui tapaient le projet de loi sur les salaires ont arrêté pendant un certain temps leur activité lorsqu'elles se sont aperçues qu'elles-mêmes allaient subir les conséquences de la loi.

Cette législation ne prévoit pas seulement la baisse des salaires mais également la liquidation, à partir du 1er juillet, des entreprises qui n'ont pas de chance d'être renflouées et qui sont *« autant de pierres attachées au cou de l'économie et qui l'empêchent de se maintenir à la surface »*. Cette loi, selon l'hebdomadaire *NIN*, concerne trois cent mille ouvriers. Que vont-ils devenir ? Certains seront recasés dans d'autres entreprises, une partie restera sans travail. Ces derniers obtiendront une sorte d'allocation chômage très modeste, les experts étant arrivés à la conclusion qu'il est *plus rentable pour la société de fer*mer une entreprise et de payer ses ouvriers à ne rien faire que de couvrir indéfiniment ses pertes.

Il y a aussi de vastes projets de développement de la *« petite économie »*, qui pourraient offrir des emplois, estime-t-on, à plusieurs centaines de milliers de personnes. Mais ces projets sont déjà anciens et provoquent un certain scepticisme.

De toute manière, le gouvernement fera tout ce qui est en son pouvoir pour réduire la consommation et harmoniser les salaires avec la production et la productivité. Il y va de l'avenir de son plan de lutte contre l'inflation devenue le *« cancer »* de l'économie nationale.

La *« réforme »* Mikulic, compte tenu des innombrables problèmes économiques, politiques et sociaux auxquels le pays doit faire face pourrait être celle de la dernière chance.

PAUL YANKOVITCH.

LOBBIES :
LES VRAIS POUVOIRS DES GROUPES DE PRESSION
SCIENCE & VIE ECONOMIE AVRIL

MONNAIES

Pour stopper la baisse du dollar

Intervention des banques centrales

Les cours du dollar, qui avaient fortement chuté le lundi 23 mars dans l'après-midi et le mardi 24 dans la matinée, se sont raffermis mercredi 25 après une vigoureuse intervention des banques centrales sur le marché es changes. A Tokyo, le billet vert, qui avait battu ses records de baisse à 148,50 yens contre 151,50 yens la veille du week-end, a remonté à 149,30 yens. En Europe, où il avait beaucoup moins fléchi qu'au Japon, il s'est inscrit en nette reprise à 1,8270 DM contre 1,81 DM sur la place de Francfort et à 6,08 F contre 6,0360 F sur celle de Paris. Son redressement a été favorisé par l'annonce d'une augmentation de 6 % des commandes de biens durables aux Etats-Unis, en février, après une diminution de 7,9 % en janvier.

Le montant des interventions a été assez élevé : plus de 2 milliards de dollars pour la seule Banque du Japon, dont 1,5 milliard mardi et plus de 400 millions mercredi matin, et 1 milliard pour la Banque d'Angleterre, la Réserve fédérale des Etats-Unis et la Bundesbank. On se demande toutefois si, dans le cas de ces dernières banques, elles ne sont pas intervenues pour le compte de la Banque du Japon, qui supporterait, ainsi, tout le poids de la bataille. On sait (*le Monde* du 25 mars) que la chute surprise du dollar à Tokyo a été provoquée par l'aggravation du conflit commercial entre les Etats-Unis et le Japon, Washington se servant de la baisse de sa monnaie comme une arme dans les négociations. Sont entrées également en ligne de compte, les opérations d'ajustement des sociétés japonaises à l'approche de la clôture de leurs bilans, le 31 mars, qui se sont traduites par des ventes massives de dollars pour couvrir leurs opérations.

A Paris, le cours du mark, qui s'était élevé au-dessus de 3,33 F, est retombé mardi à 3,3290 F, comme auparavant. M. Edouard Balladur, *ministre de l'économie et des* finances, a déclaré mardi, au cours du dixième congrès de l'ETHIC, qu'il n'était *« pas possible d'abaisser les taux d'intérêt en France sans que cela s'inscrive dans un mouvement mondial de baisse, l'accord du Louvre, qui fonctionne bien, devant permettre une détente généralisée des taux »*. M. Balladur a précisé que les taux « réels » à long terme étaient légèrement inférieurs aux taux allemands, tout en reconnaissant que la situation était inverse pour les taux à court terme.

Dans le cadre de sa collection

« ANALYSES DE COMPORTEMENTS »

La société EUROSTAF-DAFSA vient de publier trois études sur les secteurs suivants

– L'exportation des enseignes dans la distribution.

L'internationalisation de la distribution a connu une nouvelle phase au cours de la dernière période : moindre croissance du marché intérieur, saturation relative de certaines formes de commerce, dispositifs législatifs limitant les implantations commerciales sont certes à l'origine de cette forme particulière de diversification ; toutefois, l'avance prise par quelques groupes qui ont su conjuguer innovation et rigueur dans la gestion leur a permis de participer à la nouvelle vague d'exportation de savoir-faire et de capitaux dans un domaine encore très largement « domestique ».

Les groupes français de la distribution, dont le poids relatif dans l'économie nationale s'est accru, connaissent, pour certains d'entre eux, une forte poussée internationale. De leur côté, les groupes étrangers se sont intéressés à la distribution française dans des domaines où le dispositif technologique et commercial laisse entrevoir certaines faiblesses (meuble, habillement) ou encore là où le distributeur exportateur possède une avance réelle (fast-food).

L'investissement à l'étranger, s'il peut être de rentabilité intéressante comporte aussi des risques réels et importants, notamment au plan financier ; cet aspect rend particulièrement utile une approche du comportement des entreprises dans un domaine en évolution rapide, où l'information économique et financière disponible est encore notoirement insuffisante.

– Les grandes entreprises mondiales de la construction automobile.

Entre 1982 et 1985, les dix-huit constructeurs automobiles étudiés (1) ont évolué dans un contexte marqué par une reprise de la production mondiale ; elle a été particulièrement sensible aux Etats-Unis après la forte inflexion de ce marché au cours des années précédentes, la croissance des groupes japonais s'étant maintenue et l'Europe enregistrant des évolutions différenciées selon les constructeurs, en raison des surcapacités existantes dans cette zone géographique.

Cette reprise a notamment conduit à des réajustements sélectifs des groupes, confrontés au problème de l'ajustement des capacités aux besoins du marché.

La plupart des firmes étudiées ont adopté des stratégies analogues, mais avec d'importants décalages dans le temps qui expliquent la grande dispersion des rentabilités, étant entendu que bon nombre d'entre elles, par les associations qu'elles nouent avec des entreprises à haute technologie, paraissent vouloir combler ces décalages.

(1) Qui représentent près de 69 % de la production mondiale.

– Les groupes mondiaux de l'industrie pharmaceutique.

L'évolution des vingt et un grands groupes de l'industrie pharmaceutique étudiés a été, au cours des trois dernières années, marquée par la mise sur le marché de très nombreux nouveaux médicaments, soit génériques, soit issus de substances nouvelles ; elle s'inscrit dans le cadre d'une consommation pharmaceutique globalement croissante au niveau mondial.

Pour pouvoir participer à ce développement, la plupart des groupes ont dû renforcer de façon significative leurs efforts de recherche, celle-ci constituant la « barrière à l'entrée » essentielle dans cette industrie.

A l'issue de la période, et malgré les progrès accomplis dans ce domaine, les groupes européens demeurent en deçà de l'effort de leurs concurrents américains.

Ce sont les contraintes que représentent les coûts de la recherche et la masse critique qu'elle implique qui expliquent qu'un grand nombre de firmes étudiées aient cherché à accroître leur portefeuille d'activités, afin d'asseoir leur croissance sur une base élargie tout en diversifiant leur risque opérationnel. Cette stratégie s'est traduite par la poursuite :

– de la diversification des activités vers la parfumerie-cosmétologie, les biotechnologies, le matériel hospitalier...
– de l'implantation à l'étranger ou du développement des exportations.

Pour recevoir gratuitement une présentation détaillée de ces études, téléphoner à EUROSTAF (42-61-51-24). Bureau de vente : 16, rue de la Banque, 75002 PARIS.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Midland Bank s.a.

Le Conseil de Surveillance de la Midland Bank S.A. s'est réuni le 19 mars 1987 sous la présidence de M. Hervé de Carmoy, pour examiner, avant approbation par l'Assemblée Générale, les comptes de l'exercice 1986 arrêtés par le Directoire présidé par M. Léon Bressler.

Le bénéfice net consolidé s'élève à F. 208,6 millions, contre F. 105,8 millions en 1985.

Il se décompose en un bénéfice net courant de F. 102,2 millions (contre F. 65,5 millions en 1985) et un bénéfice net exceptionnel de F. 106,4 millions (contre F. 40,3 millions en 1985), essentiellement lié à la cession d'une partie de la participation de la Midland Bank S.A. dans le capital de la Banque Internationale de Placement.

M. Léon Bressler a souligné que la Midland Bank S.A. a bénéficié en 1986 d'un contexte favorable dans ses deux grands secteurs d'intervention : les activités de marchés et la distribution de crédits spécialisés et de produits financiers aux particuliers.

Le Directoire proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire, qui se réunira le 21 mai 1987, la distribution d'un dividende de F. 10, – par action assorti d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de F. 5, – donnant une rémunération globale de F. 15, – contre F. 11,25 en 1985, soit une augmentation de 33 %.

Le Directoire proposera également, à l'Assemblée Générale Extraordinaire, qui se tiendra le même jour, de procéder à la distribution d'une action gratuite nouvelle pour 5 actions anciennes ; les actions ainsi créées porteront jouissance au 1er janvier 1987.

Pour permettre la réalisation de cette opération, il a été décidé de suspendre le droit de conversion des porteurs d'obligations convertibles 6,25 % – juin 1973 et 11 % – mai 1983 pendant une période commençant le 12 mai 1987 et expirant le 30 juin 1987.

Les bases de conversion des emprunts convertibles seront ajustées conformément au contrat d'émission et les conversions reprendront à compter du 1er juillet 1987, sur ces nouvelles bases.

Intoff

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CODETEL

Le conseil d'administration de Codetel, réuni le 19 mars 1987, sous la présidence de M. Eric Dufoix, a examiné l'activité et les résultats de la société au cours de l'année 1986.

L'activité de financement des télécommunications est restée soutenue : 360 millions de francs de nouveaux contrats ont été signés au cours de l'exercice ; ils concernent dix-sept marchés d'équipements qui viennent s'ajouter aux sept cent seize contrats en exploitation et en cours de construction représentant un investissement total brut de 6 775 millions de francs.

L'activité immobilière s'est développée ; les engagements nouveaux pris pendant l'exercice concernent douze immeubles d'une valeur de 190 millions de francs. A la fin de 1986, le montant total des engagements représentait 702 millions de francs dont 149 millions de francs en crédit-bail et 553 millions de francs en location simple, soit un taux de couverture des fonds propres de 60 %.

Les comptes de 1986 ont été arrêtés et le bénéfice net fixé à 128,4 millions de francs, contre 118 millions de francs en 1985, après dotation aux amortissements et aux provisions de 508 millions de francs ; sur ce montant, 456 millions de francs concernent les opérations de crédit-bail et 52 millions de francs l'amortissement des immobilisations de la société et des frais d'établissement.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, qui sera réunie le 25 mai 1987, la distribution d'une somme totale de 116 millions de francs, soit un dividende de 14,50 francs par action, contre 14,25 francs l'année précédente.

CNA

CAISSE NATIONALE DES AUTOROUTES

Gérée par la Caisse des Dépôts et Consignations

EMPRUNT MARS 1987

3 milliards de F

8,50 %

Emission de 600 000 obligations de 5 000 F

Prix d'émission : 4 805 F

Jouissance, règlement : 6 Avril 1987

Durée de l'emprunt : 15 ans

Amortissement : en trois tranches égales à partir de la treizième année

Taux actuariel brut :

9 %

Souscription auprès des Banques, Bureaux de Poste, Caisses d'Epargne, Agents de Change et Comptables du Trésor. Une fiche d'information (visa C.O.B. n° 87-88 du 19/03/87) peut être obtenue sans frais auprès de la CNA, 56, rue de Lille 75007 Paris et des Etablissements chargés du placement. Clôture sans préavis.

SOUSCRIVEZ AUX EMPRUNTS DE LA CNA pour l'extension du réseau français d'autoroutes.

bail investissement

Le conseil d'administration réuni le 20 mars 1987 sous la présidence de M. Maurice Gontier, a examiné les comptes de l'exercice 1986.

Les engagements nouveaux pris au cours de l'exercice se sont élevés à 332 millions de francs, en augmentation de 12,54 % sur ceux du précédent exercice. Sur ce montant, les opérations de location simple représentent 146 millions de francs, en progression de 8,75 % par rapport à 1985 et ce malgré les levées d'option intervenues. Ces opérations se répartissent à raison d'un tiers en patrimoine propre, deux tiers en crédit-bail.

Les éléments caractéristiques des comptes de l'exercice 1986, comparés à ceux de 1985, se présentent ainsi :

En millions de francs	1985	1986	Variations (en %)
Recettes totales	563	600	+ 6,5
Amortissements et provisions	139	151	+ 8,6
Frais financiers nets	190	181	– 4,7
Résultat courant	177	204	+15,3
Bénéfice net	163,5	178,8	+ 9,4
Bénéfice net par action (en francs)	59,7	64,3	+ 7,7

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale, qui se réunira le 27 mai 1987, la mise en distribution d'un dividende de 56 F par action contre 52 F en 1985, soit une augmentation de 7,7 %.

Le conseil a en outre coopté M. Michel Hemar, directeur général de la société, en qualité d'administrateur en remplacement de M. Charles Roger-Machart.

SITUATION AU 3 FEVRIER 1987

PARLONS CHIFFRES.

Au 3 février 1987, la situation s'établit à F 736 088 millions contre F 773 202 millions au 2 janvier 1987.

Ces chiffres traduisent principalement l'évolution du dollar qui forme 40 % environ du bilan et dont le cours a diminué de 5,6 % entre le 2 janvier et le 3 février 1987.

La création de notre filiale allemande "Crédit Lyonnais S.A. et Co" par apport d'une grande partie de l'activité de nos succursales en Allemagne a également contribué à cette baisse mais ne modifie pas en revanche la situation consolidée du Groupe.

Comparée à la situation au 31 janvier 1986, la situation au 3 février 1987 fait apparaître sur un an une progression de 1 % du total du bilan, à interpréter en tenant compte, là aussi, de la baisse du dollar, soit 18,2 % sur cette période. Dans le même temps, toutes monnaies confondues, les opérations avec la clientèle s'accroissent de 5,1 % en matière de ressources et de 3,6 % en matière d'emplois.

CREDIT LYONNAIS

Cet avis apparaît à titre d'information seulement. Date : mars 1987

FRANKOPARIS

6 000 000 D'ACTIONS

Valeur nominale : 100 FRF

DE

FRANKOPARIS

SICOMI

ONT ETE PLACEES AUPRES D'INVESTISSEURS EN FRANCE, EN SUISSE ET AU KOWEIT

PAR LA

KUWAITI-FRENCH BANK

17 RUE CAUMARTIN 75009 PARIS-FRANCE

La première opération de FRANKOPARIS a pour objet la restructuration de l'ensemble immobilier constitué autour de l'hôtel Méridien Montparnasse.

LA KUWAITI-FRENCH BANK A AGI EN TANT QUE CONSEILLER FINANCIER DE FRANKOPARIS

KFB

BUITONI S.A. : RÉSULTATS 1986.

Le Conseil d'Administration qui s'est réuni le 18 mars sous la présidence de M. Jean-Pierre DAVID, a arrêté les comptes de l'exercice 1986.

Pour la première fois, les comptes consolidés intègrent les sociétés du Groupe DAVIGEL (acquis en juin 1986) ainsi que BUITONI Ltd (Grande-Bretagne) et BUITONI BV (Pays-Bas) apportées en décembre 1986.

Pour l'année pleine, le Chiffre d'Affaires consolidé s'élève à 4 282 milliards de francs (+ 5,5 % à structure comparable). Le résultat net, part du Groupe, s'établit à 98,5 millions de francs en année pleine (68,5 millions de francs en tenant compte des dates d'acquisition des sociétés nouvellement consolidées en 1986).

Le Chiffre d'Affaires de BUITONI S.A. (Société Mère) a atteint 1,235 milliard de francs (+ 13,2 %) et le résultat net social s'élève à 60 millions de francs (+ 70 %).

Le Conseil proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire convoquée pour le 4 juin prochain, le paiement d'un dividende de 13 francs par action, assorti d'un avoir fiscal de 6,50 francs.

BUITONI sur Minitel, composez le 36 15 LE MONDE* CERUS.

BUITONI

média-finance

PUBLICATION JUDICIAIRE

CONTREFAÇON DE LA MARQUE

DE LA SOCIÉTÉ CHANEL

Sur appel de la Société SILGUIE, d'un jugement rendu par le TGI de BOBIGNY en date du 21 janvier 1983,

La Cour d'Appel de PARIS, par un arrêt du 6 mars 1986,

La déboute de son appel ;

Confirme le jugement déféré sur l'atteinte à la marque en précisant que la Société SILGUIE s'est rendue coupable d'actes de contrefaçon de la marque n° 938 201 appartenant à la Société CHANEL ;

Le confirme également sur l'interdiction faite sous astreinte à la Société SILGUIE de faire usage de ladite marque et sur l'appel incident de la Société CHANEL :

Elève à 150 000 francs (CENT CINQUANTE MILLE FRANCS) le montant de l'indemnité que la Société SILGUIE devra lui payer pour toutes causes de préjudice et à 15 000 francs (QUINZE MILLE FRANCS) celui de la somme allouée au titre de l'article 700 du Nouveau Code de Procédure Civile, au profit de la Société CHANEL et à titre de dommages-intérêts supplémentaires.

Autorise la Société CHANEL à faire publier, dans trois journaux ou revues de son choix, le présent arrêt...

Le Monde sur minitel

VOTRE PORTEFEUILLE PERSONNEL

Bourse : suivez l'évolution de vos actions grâce à un code personnel et secret.

36.15 TAPEZ LEMONDE

Marchés financiers

PARIS, 24 mars ↑

L'explosion : + 2,23 %

Pour la première séance du terme d'avril, les boursiers ont été gagnés par une irrésistible fièvre acheteuse qui a placé les actions dans une incandescence jusque-là inconnue. A l'approche de la clôture, l'indicateur instantané gagnait 2,2 %, dans un marché actif, porté par une vague d'euphorie.

Plusieurs valeurs atteignaient leurs plus hauts niveaux historiques, telles Peugeot (à 1520 F), Jean Lefebvre, Dumez et CFAO. Locafrance, le Club Méditerranée et Sanofi jouaient aussi les filles de l'air.

Autour de la corbeille, on parlait beaucoup des achats japonais, devenus très substantiels à Paris. Soucieux de diversifier leurs placements, encore très portés sur Wall Street, les investisseurs nippons achètent les « belles valeurs », avec une prédilection pour l'Air liquide et L'Oréal. Le bâtiment restait très recherché, dopé par l'accélération des programmes autoroutiers et la signature du contrat sur Disneyland.

Dans cette ambiance survoltée, la hausse appelle la hausse. Nul ne veut prendre le risque de vendre maintenant, de crainte de ne plus pouvoir acheter — ou à de moins bonnes conditions — demain. Les gestionnaires de Sicav poursuivent leurs acquisitions, de même que les petits porteurs, qui contribuent notoirement à « faire la hausse ».

Comme toujours, la première séance du nouveau terme boursier est placée sous le signe de l'audace calculée : « On achète à l'œil », disent les spécialistes, car les achats d'actions ne seront pas payés avant la prochaine liquidation, ce qui donne le temps de se rétracter... La nouvelle flambée de Wall Street, les résultats favorables des entreprises françaises, l'absence de placement concurrent et la perspective d'une croissance certes modérée mais réelle sont autant d'incitations à la hausse. L'indice CAC atteindra-t-il 600 points en fin d'année, comme ose déjà le prévoir la firme d'analyse britannique Savory Milln ? Il en prend le meilleur chemin.

Au MATIF, la tendance s'affirmait de 0,37 %, le contrat à échéance décembre 87 s'inscrivait à 107,78.

Lingot : 78 800 F (+ 30 F) ; napoléon : 611 F (inchangé).

NEW-YORK, 24 mars ↑

Nouveau record

Wall Street a battu mardi un nouveau record d'altitude, l'indice Dow Jones des trente valeurs industrielles terminant à 2 369,18, en hausse de 5,4 points, après avoir évolué sur une note irrégulière. Comme la veille, 190 millions de titres ont été échangés, dans un marché actif. On notait cependant 828 baisses contre 749 hausses, et 400 titres restaient inchangés.

Autour du Big Board, on remarquait des prises de bénéfices sporadiques sur quelques valeurs. La baisse du dollar incite certains investisseurs étrangers, notamment les Japonais, à se retirer du marché dans l'attente d'une stabilisation du billet vert.

L'annonce selon laquelle les commandes de biens durables ont enregistré, en février, leur plus forte progression depuis cinq mois (+ 6 %) a suscité une demande sélective des opérateurs. Parmi les valeurs les plus traitées, on notait American Telephone (6,4 millions de titres) et Pepsico (2,3 millions).

VALEURS	Cours du 23 mars	Cours du 24 mars
Alcoa	44 5/8	46 3/8
A.T.T.	24	25 1/4
Boeing	52 7/8	52 3/4
Chase Manhattan Bank	38 1/2	38 3/4
Du Pont de Nemours	117 1/2	117
Eastman Kodak	78 7/8	78 7/8
Exxon	88 1/4	88
Ford	62 1/2	61 1/2
General Electric	110 3/8	111
General Motors	78 1/4	78 3/8
Goodyear	58	55
I.B.M.	148 3/4	152 7/8
I.T.T.	64 1/2	64 1/4
Mobil Oil	48 7/8	48 7/8
Pfizer	75 5/8	76 7/8
Schlumberger	40 5/8	41 1/8
Texaco	35 1/8	36 3/4
U.A.L. Inc.	58 1/4	60
Union Carbide	29	29 1/8
U.S. Steel	27 7/8	28 1/4
Westinghouse	65 5/8	65 3/8
Xerox Corp.	75 3/4	76 7/8

CHANGES

Dollar : 6,0750 F ↑

Le dollar s'est raffermi, mercredi 25 mars, après les interventions des banques centrales, essentiellement celle du Japon, qui ont permis au billet vert de récupérer une partie de ses pertes de la veille. A Paris, où les taux d'intérêt ont un peu remonté, le deutschemark a glissé à 3,3278 F, contre 3,3290 F.

FRANCFORT	24 mars	25 mars
Dollar (en DM)	1,81	1,8280

TOKYO	24 mars	25 mars
Dollar (en yens)	148,50	149,20

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (25 mars)	7 15/16-8 %
New-York (24 mars)	6 1/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	23 mars	24 mars
Valeurs françaises	110,9	113,3
Valeurs étrangères	106,4	109,3

C^e des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	448,7	457,8

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	23 mars	24 mars
Industrielles	2 353,78	2 369,18

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	23 mars	24 mars
Industrielles	1 611,5	1 625,2
Mines d'or	367,4	386,6
Fonds d'Etat	92,19	91,66

TOKYO

	24 mars	25 mars
Nikkei	21 455,3	21 352,44
Indice général	1 868,72	1 855,27

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 24 mars

Nombre de contrats : 25 222

COURS	ÉCHÉANCES			
	Mars 87	Juin 87	Sept. 87	Déc. 87
Dernier	108,15	107,85	107,95	107,90
Précédent	108,45	108,25	108,35	108,05

AUTOUR DE LA CORBEILLE

DOUBLEMENT DU BÉNÉFICE NET DE MIDLAND BANK. — Le bénéfice net consolidé de la Midland Bank a pratiquement doublé en 1986, pour atteindre 208,6 millions de francs, contre 105,8 millions en 1985. La distribution d'un dividende de 10 F sera proposée. Il sera assorti d'un avoir fiscal de 5 F. Le directoire proposera, en outre, la distribution gratuite d'une action nouvelle pour cinq anciennes.

RÉSULTAT SATISFAISANT POUR LA FINANCIÈRE STRAFOR. — La Financière Strafor a dégagé, en 1986, un bénéfice net de 37,6 millions de francs, identique à celui de 1985. Les résultats consolidés seront, selon la direction, en « sensible » progression par rapport à 1985.

PERNOD-RICARD : PRÉVISION D'UNE HAUSSE DE 20 % DU RÉSULTAT EN 1986. — La dernière estimation des résultats 1986 du groupe Pernod-Ricard prévoit une progression de 20 %, tant pour le résultat courant que pour le résultat net.

L'EUROPE DES VILLES RÊVÉES

Amsterdam
Athènes
Berlin
Budapest
Copenhague
Dublin
Edimbourg
Florence
Genève
Lisbonne
Londres
Rome
Séville
Stockholm
Venise
Vienne

Vacances volées, week-ends intimes... 16 petits guides pour les villes les plus romantiques d'Europe. L'imaginaire d'un écrivain (Julien Green à Florence, Michel Del Castillo à Séville...) et la précision d'un guide pratique.

En librairie - 39 F.

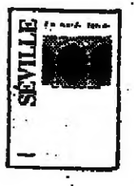

autrement EDITIONS

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 24 MARS

Cours relevés à 17 h 34

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +–
1525	4,5 % 1973	1525	1511 10	1516	– 0 59
....	C.N.E. 3%	....	....	....	....
1209	B.N.P. T.P.	1213	1214	1214	+ 0 08
1210	C.C.F. T.P.	1210	1223	1228	+ 1 49
1117	Créd. Lyon. T.P.	1117	1118	1118	+ 0 09
3010	Electricité T.P.	3010	....	....	....
2114	Renault T.P.	2114	2118	2120	+ 0 28
2330	Rhone-Poul. T.P.	2340	2343	2359	+ 0 81
1365	St-Gobain T.P.	1370	1380	1395	+ 1 82
1320	Thomson T.P.	1325	1335	1338	+ 0 98

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +–
560	Accor	565	578	577	+ 2 12
2180	Agence Havas	2180	2240	2240	+ 2 75
2090	Ag. Havas C. I.	2090	2190	2190	+ 4 78
740	Air Liquide	740	768	765	+ 3 38
2950	Alcatel	2970	3000	3005	+ 1 18
2340	Als. Superm.	2341	2300	2300	– 1 75
530	A.L.S.P.I.	538	550	551	+ 2 42
440	Alsthom ★	430	438	438	+ 1 86
2550	Arjom. Prioux	2555	2595	2595	+ 1 76
620	Ausedat-Rey	622	648	648	+ 4 18
1630	Aux. Entrepr. ★	1661	1720	1740	+ 4 75
1250	Avions Dassault	1290	1345	1328	+ 2 95
800	BAFP	800	820	821	+ 2 63
490	Bail-Equipem. ★	494	509	504	+ 2 02
960	Bail-Investiss.	958	968	968	+ 1 04
1050	Cie Bancaire	1051	1050	1055	+ 0 38
615	Bazar H.-V.	617	648	643	+ 4 21
735	Béghin-Say ★	723	725	722	– 0 13
730	Berger (Ma)	730	748	749	+ 2 60
845	Bic ★	837	842	860	+ 2 74
1600	B.I.S.	1620	1655	1650	+ 1 85
2850	Biscuit (Génl.)	2850	2850	2850	....
2750	Bongrain S.A.	2750	2800	2800	+ 1 82
1330	Bouygues	1330	1425	1425	+ 7 14
5060	B.S.N.	5120	5180	5170	+ 0 98
1400	Carnaud	1400	1435	1430	+ 2 14
3870	Carrefour	3892	3850	3810	– 2 11
2350	Casino	2350	2399	2355	+ 0 21
1820	Casino A.D.P.	1831	2000	1852	+ 1 08
1330	C.C.M.C.	1330	1335	1340	+ 0 75
1310	Cetelem	1300	1307	1350	+ 3 84
2610	C.F.A.O.	2605	2740	2740	+ 5 18
1600	C.G.I.P.	1590	1585	1600	+ 0 63
1920	Chargeurs S.A.	1885	1933	1935	+ 2 65
85	Chiers-Châtill.	84 85	86 90	87 50	+ 3 12
955	Ciments franç. ★	958	975	1005	+ 4 90
695	Club Méditerr.	690	728	727	+ 5 36
210	Codetel	208	217	217	+ 4 33
390	Cofimeg	390	395	385	– 1 28
2070	Colas	2071	2180	2170	+ 4 78
345	Compt. Entrepr.	344	342	338	– 1 74
795	Compt. Mod.	795	851	850	+ 6 92
1190	Créd. Foncier	1195	1195	1195	....
610	Crédit F. Imm.	611	628	625	+ 2 29
1460	Crédit Nat. ★	1465	1519	1530	+ 4 43
340	Crouzet ★	347	355	360	+ 3 74
2600	Damart S.A.	2620	2634	2641	+ 0 80

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +–
530	Darty ★	528	532	531	+ 0 56
355	Dév. R.d.C. (Li)	354	380	380	+ 7 34
715	D.M.C.	713	710	720	+ 0 98
3040	Docks France ★	3080	3080	3075	– 0 16
2290	Dumez ★	2363	2485	2549	+ 7 87
1500	Eaux (Gén.)	1502	1545	1545	+ 2 86
2890	Ecco ★	2850	2850	2835	– 0 50
1370	Electro-Finan.	1365	1365	1365	....
340	Elf-Aquitaine	344	351	351	+ 2 03
320	– (certific.)	321	334	334	+ 3 12
3250	Epeda-B-Faure	3260	3125	3144	– 3 56
3500	Essilor	3505	3540	3550	+ 1 28
520	Esso S.A.F. ★	514	504	519	+ 0 97
3160	Eurafrance	3150	3150	3210	+ 1 90
1470	Eurocom ★	1479	1480	1500	+ 1 41
3500	Euromarché	3490	3480	3480	– 0 29
930	Europe nº 1 ★	930	925	925	– 0 53
1970	Facom	1950	1980	2005	+ 2 82
1230	Fichet-Bauche	1235	1200	1200	– 2 83
235	Financial	234 80	228	238	+ 1 38
250	Fives-Lille	250 60	255	254	+ 1 40
345	Francarep	345	351	351	+ 1 74
1560	Fromageries Bel	1538	1575	1570	+ 2 02
1250	Gal. Lafayette	1250	1293	1281	+ 2 48
440	Gascogne	440	528	528	+ 20
415	Géophysique ★	415	415	417	+ 0 48
2540	Gerland	2540	2730	2730	+ 7 48
715	GTM-Entrepose	717	750	748	+ 4 32
885	Guyenne-Gas. ★	888	888	900	+ 1 35
3280	Hachette ★	3246	3245	3279	+ 1 04
790	Hénin (La)	790	795	795	+ 0 63
117	Imétal	118	122	121	+ 2 54
485	Imm. Plaine-M.	490	505	505	+ 3 06
5020	Inst. Mérieux	5020	5200	5205	+ 3 68
610	Interbail	610	628	628	+ 2 95
1750	Intertechnique	1747	1780	1780	+ 1 89
1910	J. Lefebvre	2011	2150	2160	+ 7 40
2280	Lab. Bellon	2280	2330	2330	+ 2 19
1530	Lafarge-Coppée	1545	1593	1600	+ 3 56
2120	Lebon ★	2083	2130	2090	+ 0 33
5510	Legrand	5580	5870	5810	+ 6 29
880	Leroy-Somer ★	874	875	891	+ 1 94
1890	Lesieur	1896	1880	1880	– 0 85
900	Locabail Immob.	899	905	905	+ 0 67
750	Locafrance ★	757	785	800	+ 5 68
955	Locindus	955	958	956	+ 0 10
1150	L. Vuitton S.A. ★	1110	1120	1148	+ 3 42
760	Luchaire	760	....	....	....
1740	Lyonn. Eaux ★	1730	1750	1755	+ 1 44
142	Mais. Phénix	143 50	142	148	+ 3 83
750	Majorette (Ly)	750	760	760	+ 1 33
77	Manurhin	77	73	73 50	– 4 55
570	Mar. Wendel	570	600	597	+ 4 74

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +–
1640	Martell	1641	1700	1700	+ 3 60
2580	Matra	2580	2600	2600	+ 0 78
2700	Merlin-Gerin ★	2690	2750	2730	+ 1 48
3350	Michelin	3360	3420	3408	+ 1 73
1570	Midi (Cie)	1575	1640	1638	+ 4
480	Midland Bk S.A.	479 90	488	487	+ 1 48
715	Min. Salaig. (Ma)	715	765	765	+ 6 99
55	M.M. Penarroya	55	56 50	57	+ 3 64
2630	Moët-Hennessy	2540	2550	2540	....
115	Moulinex	115 90	116 60	118	+ 1 81
1190	Navig. Mixtes	1200	1223	1218	+ 1 50
210	Nord-Est	210	214	214	+ 1 90
470	Nordon (Ny)	470	499	499	+ 6 17
780	Nouvelles Gal.	760	795	795	+ 4 61
1250	Occident. (Gén.)	1255	1285	1292	+ 2 95
1740	Omn.F.Paris	1740	1780	1780	+ 2 30
191	Olida-Caby	190 50	193	192 50	+ 1 05
580	Opfi-Paribas	577	582	585	+ 1 38
4370	Oréal (L')	4370	4455	4455	+ 1 95
845	Paris-Réesc. ★	847	850	854	+ 0 82
1570	Pechelbronn ★	1600	1629	1600	....
1680	Penhoet	1695	1700	1711	+ 0 94
1080	Pernod-Ricard	1084	1120	1129	+ 4 15
140	Pétroles B.P.	140	145	147 50	+ 5 36
1470	Peugeot S.A.	1465	1520	1500	+ 2 39
37	Poclain	36 50	38 20	36 20	– 0 82
2110	Poliet	2140	2290	2275	+ 6 31
980	P.M. Labinal	954	960	959	+ 0 52
3500	Presses Cité	3520	3520	3521	+ 0 03
1480	Prétabail Sic.	1490	1535	1539	+ 3 28
820	Primagaz	830	837	832	+ 0 24
745	Printemps ★	735	750	759	+ 3 26
2650	Promodès	2650	2625	2625	– 0 94
330	Prouvost S.A ★	314 80	320	325	+ 3 24
1640	Radiotechn.	1643	1680	1690	+ 2 86
163	Raff. Dist. Total	164	169 50	169 50	+ 3 35
2910	Redoute (La) ★	2920	2923	2925	+ 0 17
480	Rhône financière	478	464 90	460	– 3 77
1900	Roussel-Uclaf	1905	1915	1870	– 1 84
1460	Roussel-C.M.I.	1445	1435	1435	– 0 69
5920	R. Impériale (Ly)	5920	6100	6100	+ 3 04
290	Sade	289 90	290	290	+ 0 03
3960	Sagem	3945	3920	3920	– 0 63
445	Saint-Gobain	447	455	455	+ 1 79
1150	St-Louis B.	1152	1165	1165	+ 1 13
2130	Salomon	2130	2160	2160	+ 0 70
1640	Salvepar	1640	1675	1675	+ 2 13
890	Sanofi	888	900	900	+ 1 24
705	S.A.T.	710	750	740	+ 4 23
1240	Saupiquet (Ny)	1245	1299	1299	+ 4 34
670	Schneider ★	670	670	675	+ 0 74

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +–
115	S.C.O.A.	115 90	118	117 60	+ 1 73
765	S.C.R.E.G.	755	795	790	+ 4 64
870	Seb ★	875	872	924	+ 5 60
485	Sefimeg	467	470	469	+ 0 43
1940	S.F.I.M.	1950	1995	1990	+ 2 05
108	S.G.E.	108	112	110 50	+ 2 31
690	Sgn. Ent. Bl. ★	700	743	725	+ 3 57
1040	Silic	1045	1120	1117	+ 6 89
620	Simco-U.P.H. ★	620	620	621	+ 0 16
400	Skinner (Li)	400	400 50	400 50	+ 0 13
1350	Skis Rossignol	1379	1399	1370	– 0 65
800	Siminco	802	811	811	+ 1 12
285	Sodero (Ny)	284	287	287	+ 1 06
2850	Sodexho	2850	2880	2990	+ 4 91
440	Sogerap	442	445	445	+ 0 68
2120	Somm.-Allib. ★	2120	2115	2190	+ 3 30
805	Source Perrier	810	819	819	+ 1 11
1350	Sovac ★	1369	1378	1390	+ 2 28
825	Spie-Batignol.	825	850	860	+ 4
806	Strafor	803	801	801	– 0 25
515	Synthelabo ★	515	502	520	+ 0 97
825	Talcs Luzenac	825	833	833	+ 0 97
3540	Tél. Elect.	3540	3600	3600	+ 1 69
1700	Thomson-C.S.F.	1701	1750	1735	+ 2
480	Total (CFP) ★	480 50	483	484 50	+ 0 83
105	– (certific.)	104 90	106	106	+ 1 05
2650	T.R.T.	2540	2620	2620	+ 3 15
835	U.F.B.	832	851	851	+ 2 28
1610	U.I.C.	1617	1629	1629	+ 0 74
625	U.I.F.	627	652	653	+ 4 15
880	U.I.S.	879	880	880	+ 0 11
560	U.C.B. ★	560	570	560	....
840	Unibail	835	831	827	– 0 96
570	Valéo	573	591	590	+ 2 97
103	Vallourec	103	115 50	115 50	+ 12 14
4380	V. Clicquot-P.	4380	4500	4500	+ 2 74
750	Vie Banque	730	748	726	– 0 54
810	Elf-Gabon	809	835	835	+ 3 21
111	Amax Inc.	109 50	109 50	115	+ 5 02
465	Amer. Express	464	481	480	+ 3 45
147	Amer. Teleph.	146	153	153	+ 4 79
122	Anglo Amer. C.	123	126	126	+ 2 44
580	Amgold	562	609	601	+ 6 94
840	BASF (Akt)	840	865	865	+ 2 98
955	Bayer	969	973	980	+ 1 14
135	Buffelsfont.	138	146	149	+ 7 97
235	Chase Manh.	232	238	235 50	+ 1 51
305	Cie Pétr. Imp.	307	309	309	+ 0 65
73	De Beers	74	76 50	76 50	+ 3 38
2080	Deutsche Bank	2100	2158	2165	+ 3 10
69	Dome Mines	68 10	71	73	+ 7 20
1090	Dresdner Bank	1090	1110	1150	+ 5 50

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +–
121	Driefontein Cst	121 20	130 10	130	+ 7 26
690	Du Pont-Nem.	695	703	703	+ 1 15
475	Eastman Kodak	477	485	485	+ 1 68
44	East Rand	43 70	48	48	+ 9 84
285	Electrolux	293 50	295 60	295 60	+ 0 72
250	Ericsson	247 80	256	256	+ 3 31
515	Exxon Corp.	516	530	530	+ 2 71
500	Ford Motors	499	504	502	+ 0 60
88	Freegold	88 40	92 65	95	+ 6 28
107	Gencor	108 50	113 80	117	+ 7 83
655	Gén. Electr.	650	672	672	+ 3 38
560	Gén. Belgique	561	578	578	+ 3 03
470	Gen. Motors	475	479	479	+ 0 84
85	Goldfields	85	87 20	87 20	+ 2 59
48	Gd Metropolitain	48 20	48 30	48 80	+ 1 22
73	Harmony	73 50	80	81	+ 10 20
40	Hitachi	39 55	40 30	40 20	+ 1 64
840	Hoechst Akt.	840	889	860	+ 2 38
130	Imp. Chemical	131	134	134	+ 2 29
97	Inco. Limited	97	97 70	97 70	+ 0 72
900	IBM	898	916	920	+ 2 45
395	ITT	395	396	396	+ 0 25
145	Ito-Yokado	146 50	144 40	144 30	– 1 50
71	Matsushita	71	68 30	68 30	– 3 80
990	Merck	987	999	999	+ 1 22
805	Minnesota M.	804	810	810	+ 0 75
290	Mobil Corp.	294	298	297	+ 1 02
275	Morgan J.P.	273 80	273 50	290	+ 5 92
36400	Nestlé	36400	36360	36360	– 0 11
151	Norsk Hydro	151 50	153 50	153 50	+ 1 32
225	Olivetti	230	237 20	243	+ 5 65
1640	Petrofina	1645	1685	1685	+ 2 43
515	Philip Morris	517	520	524	+ 1 35
144	Philips	144 10	148 70	148 70	+ 3 19
600	Quilmès	598	600	610	+ 1 84
750	Randfontein	760	808	805	+ 5 92
720	Royal Dutch	719	738	738	+ 2 64
72	Rio Tinto Zinc	70 50	72 80	72 70	+ 3 12
92	St Helena Co	92 80	95 85	99 20	+ 6 90
240	Schlumberger	246	246 60	247	+ 0 41
125	Shell transp.	124 80	127 20	127	+ 1 76
2110	Siemens A.G.	2115	2184	2200	+ 4 02
127	Sony	126 80	128 10	126 10	– 0 55
136	T.D.K.	136 50	136 20	136 20	– 0 22
29	Toshiba Corp.	29 35	28 45	28 45	– 3 07
1650	Unilever	1649	1701	1705	+ 3 40
320	Unit. Techn.	322	322 80	323	+ 0 31
625	Vaal Reefs	627	667	682	+ 8 77
300	Volvo	297 80	298 50	298 50	+ 0 24
300	West Deep	303	317 50	322	+ 6 27
465	Xerox Corp.	453 80	465	470	+ 3 57
1 25	Zambia Corp.	1 27	1 37	1 35	+ 6 30

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	7881	..
Emp. 8,80 % 77	123 95	7 376
9,80 % 78/93	103 20	6 873
10,80 % 79/94	106	5 977
13,25 % 80/90	108 60	10 709
13,80 % 80/87	102 95	8 048
13,80 % 81/89	109	2 609
16,75 % 81/87	103 75	3 995
16,20 % 82/90	119	3 151
16 % juin 82	120 70	12 568
14,60 % fév. 83	120	7 280
13,40 % déc. 83	123 55	3 461
12,20 % oct. 84	115 10	5 615
11 % fév. 85	116 90	0 904
10,25 % mars 86	110 20	0 364
ORT 12,75 % 83	1733	..
OAT 10 % 2000	110 80	8 274
OAT 9,90 % 1997	108 55	2 787
OAT 8,80 % 1996	107 80	1 450
Ch. France 3 %	174	..
CNB Bques janv. 82	101 55	1 868
CNB Paribas	101 95	1 868
CNB Suez	101 93	1 868
CNI janv. 82	101 55	1 868
PTT 11,20% 85	108 80	3 314
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 86	109 90	8 365
CNT 9% 86	89 40	7 812
CRH 10,90% déc. 85	109 40	2 285

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1218	....
Agache (Sté. Fin.)	1940	1989
A.G.F. (St Cent.)	895	900
Applic. Hydraul.	906	920
Arbel	241 50	240
Astorg	400	437 d
Avenir Publicité	2500	2505
Bain C. Monaco	433	454
Banque Hypoth. Eur.	429 10	....
Béghin-Say (C.I.)	519	516
B.G.L.	560	....
Blanzy-Ouest	588	585
B.N.P. CI	521	523
B.N.P. Intercontin.	420	435
Bénédictine	4085	4085
Bon-Marché	920	890
Cellf	989	1010
Cambodge	549	774 d
C.A.M.E.	530	528
Campenon Bern.	800	805
Carbone-Lorraine	891	910
C.E.G.Frig.	875	848 o
Centen. Blanzy	3310	3575 d
Centrest (Ny)	260	260
Cerabati	140	100 o
CERUS	839	857
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	1010	1010
Champex (Ny)	175	180 d
C.I.C. (Financ. de)	315	320
C.I. Maritime	665	705
Cimes-Sintra	1070	....
Citram (B)	545	600 d
Clause	1510	1550
Cofradel (Ly)	2406	2446
Cogifi	495	507
Comiphos	615	630
Cie Industrielle	3695	3795
Comp. Lyon-Alem.	680	685
Concorde (La)	1252	1302
C.M.P.	35	37 85 d
Créd. Gén. Ind.	1170	1170
Crédit Lyonnais CI	735	738
Cr. Universel (Cie)	1000	1000
Créditel	160	160
Darblay S.A.	749	810
Darty Act. d. p.	420	405 10
De Dietrich	2350	2620
Delalande S.A.	1700	1745
Delmas-Vielj. (Fq.)	1345	1300
Didot-Bottin	553	560
Eaux Bass. Vichy	1559	1621 d
Eaux Vittel	2650	2585
Economats Centre	693	700
Electro-Banque	525	515
Eli-Antargaz	850	880
E.L.M. Leblanc	1023	1023
Entill-Bretagne	328	328
Entrepôts Paris	610	602
Epargne (B)	3375	3400 d
Europ. Accumul.	102	102 10
Eternit	2950	2888
Exor	4330	4290
Finalens	300	306
FIPP	456	....
Frac	1500	1440 o
Foncière (Cie)	633	671
Fonc. Lyonnaise	6170	6140
Foncina	585	581
Forinter	1115	1115
Fougerolle	430	453
France I.A.R.D.	501	521 d
France (La)	7360	7640 d
From. Paul Renard	528	....
GAN	1310	1340
Gaumont	430	659 d
Gaz et Eaux	2540	2560
Gévelot	850	882
Gr. Fin. Constr.	545	546
Gds Moul. Paris	500	510
Groupe Victoire	3640	3645
G. Transp. Ind.	699	657
H.E.F.	350	370
Hutchinson	1500	1551
Immindo S.A.	557	600
Immoinvest	355	343
Immobail	508	520
Immobanque	795	795
Immob. Marseille	10100	10150
Immofice	574	574
Invest. (Sté Cent.)	3750	3800 o
Jaeger	225	220
Lafitte-Bail	580	581
Lambert Frères	206	218
Lille-Bonnières	1300	1376
Loca-Expansion	361 90	369
Locafinancière	479	460
Locatel	415	416
Louvre (Sté)	1820	1810
Machines Bull	54 40	54 70
Magasins Uniprix	221	227
Magnant S.A.	151	....
Maritimes Part.	445	448
Métal Déployé	471	480
Mors	211	215
Naval Worms	110	112
Navig. (Nat. de)	198	....
OPB Paribas	558	563
Optorg	368	334 20 o
Oréal (L') C.I.	3100	3140
Origny-Desvroise	1210	1240
Palais Nouveauté	1228	1199
Paribas	517	520
Paribas-CIP	509	504
Paris France	355	330 o
Paris-Orléans	419 90	408
Part. Fin. Gest. Im.	1780	1790
Parenchère	940	940
Pathé-Cinéma	705	1030 d
Pechiney (cert. inv.)	245	246 50
Piles Wonder	1010	1050
Piper-Heidsieck	1198	1180
P.L.M.	225	230
Porcher	690	700
Providence S.A.	2120	2120
Publicis	2500	2600
Raff. Soul. R.	178	177 90
Rhône-Poul. (c. inv.)	415	430
Ricqlès-Zan	456	425 o
Rochefortaise S.A.	327	360 d
Rochette-Cenpa	138 80	132 10
Rosario (Fin.)	392	393
Roudière	285	285
Rougier et Fils	135	135
Sacer	580	580
SAFAA	1433	1473
Safic-Alcan	970	886
SAFT	2158	2152
Saga	411	440 20 d
St-Gobain C.I.	422	447
Salins du Midi	525	537
Santa-Fé	172	172
Saram	267	277 70 d
Saulnes	80	80 60
Saunier-Duval	80	....
Savoisienne (M)	275	271
SCAC	825	835
Semelle Maubeuge	590	600
S.E.P. (M)	282	282
Serv. Equip. Véh.	125	125
Sial	280	269 50
Sicotel	415	415
Sinvim	333	339
Soph (Plant. Hévéas)	455 50	488 d
Sté Générale-CIP	1580	1580
Sofal financière	2350	2400
Soflo	397 20	413
Soficomi	870	854
S.O.F.I.P. (M)	205	....
Sofragi	1200	1270
Souchon Autog.	600	614
Sovabail	815	810
Spéichim	27 80	30 d
S.P.I.	860	860
Suez (Fin. de)-CIP	1310	1360
Stami	950	995
Taittinger	2270	2212
Testut-Aequitas	408 50	....
Tour Eiffel	621	630
Ufiner S.M.D.	820	850
U.A.P.	2840	2850
U.T.A.	2789	2750
Vicat	1395	1395
Viniprix	1800	1770
Virax	235	235
Waterman S.A.	850	....
Brass. du Maroc	150	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	975	....
Akzo	416	....
Alcan Alum.	244	258
Algemeine Bank	1495	1490
American Brands	317	290 10
Am. Petrofina	282	....
Arbed	278	....
Asturienne Mines	160	165
Bco Pop Espanol	402	399
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1350	....
B. Régl. Internat.	46000	45000
Br. Lambert	602	612
Canadian-Pacific	113 90	115 10
Cir	37 95	....
Commerzbank	875	888
Dart. and Kraft	370	370
De Beers (port.)	84	....
Dow Chemical	508	520
Gén. Belgique	561	578
Gevaert	1020	950
Glaxo	152	158 90
Goodyear	330	....
Grace and Co	369	372
Gulf Canada Corp.	132	134
Honeywell Inc.	450	456
I.C. Industries	186	180
Johannesburg	820	....
Kubota	17 50	17 20
Latonia	286	284
Mannesmann	....	....
Midland Bank Plc	61	....
Mineral-Ressourc.	74	74 60
Nixdorf	2410	2448
Noranda	143	142 60
Olivetti	34	34
Pakhoed Holding	185	190
Pfizer Inc.	465	465
Procter Gamble	580	560
Ricoh Cy Ltd	33 80	33 80
Rolinco	264	264 30
Robeco	298 70	297 40
Rodamco	418	415 20
Saipem	20 30	21 30
Shell fr. (port.)	114	....
S.K.F. Aktiebolag	335	310
Steel Cy of Can.	102 50	110
Tenneco	280 30	290
Thorn EMI	83	83
Toray indust. inc	27	26 50
Vieille Montagne	800	778
Wagons-Lits	950	950
West Rand	20	20 10
A.G.P. S.A.	1340	1375

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	7 90	....
Calciphos	1279	1299
C.E.M.	....	....
Cochery	179	....
Coparex	540	560
Dubois Inv. (Caoutc.)	1055	1087
Gachot	380	350
Hydro-Energie	320	....
Hoogovens	250	....
Metra Hold. (Actions)	....	....
Nicolas	1100	1103
Révillon	425	459
Rorento N.V.	149 50	149 50
Sopalem	85 70	0 10 o
S.P.R.	231	....
Ufinex	380	....
Union Brasseries	142	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alain Manoukian	1110	1100
Asystel	701	700
B.I.C.M.	920	930
B.I.P.	1230	1200
Bolloré Technologies	1290	1300
Buitoni	948	879
Câbles de Lyon	1480	1470
Calberson	920	912
Cardif	3000	3020
Cap Gemini Sogeti	2870	2900
C.D.M.E.	1240	1240
C. Equip. Elect.	360	365
C.E.G.I.D.	2835	2900
C.E.P.-Communication	1628	1620
C.G.I. Informatique	1076	1064
C. Occid. Forestière	181	181
Dafsa	241	245
Dauphin O.T.A.	3450	3500
Devanlay	2746	2775
Deville	1000	1009
Drouot-Assurances	585	585
Drouot-Obl. convert.	3950	....
Editions Belfond	349	369
Elect. S. Dassault	970	970
Expand	776	775
Filipacchi	870	850
Guintoli	740	770 d
Guy Degrenne	1085	1090
I.C.C.	311 80	311
IM Informatique	400	420
Le gd livre du mois	463	470
Loca-Investissement	365	384
Locamic	611	615
Manutan	663	670
Marlin Immobilier	482	482
Métallurg. Minière	169 70	181
Métrologie Internat.	621	672
M.M.B.	768	790
Moles	349	355 90
Navale-Delmas	860	865
Olivetti-Logabax	580	....
Om. Gest. Fin.	621	610
Patemelle-R.D.	3550	3580
Petit Boisseau	285	300
Pétrofigaz	700	700
Rezel	1490	1597 d
St-Gobain Emballage	1520	1530
St-Honoré Matignon	242	245
S.C.G.P.M.	322	345 d
Sema-Metra	1585	1620
S.E.P.	1600	1520
S.E.P.R.	1910	1950
S.M.T. Goupil	330	361 d
Sodinforg	1450	1461
Sofibus	470	437 60 o
Supra	1345	1345
Valeurs de France	383	385

SICAV (sélection) — 24/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	865 38	844 27
Actions France	508 45	490 07
Actions sélectives	652 27	628 69
Audificandi	681 79	657 14
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1265 48	1234 61
A.G.F. 5000	842 44	825 77
A.G.F. ECU	1174 66	1163 03
A.G.F. Interfonds	471 90	460 39
A.G.F. OBLIG.	1173 86	1168 02
Agfimo	715 17	697 73
Alefi	226 93	218 73
A.L.T.O.	206 11	198 86
Ameri-Gan	5811 77	5648 23
America-Valor	805	789 45
Amérique Gestion	402 76	384 50
Amplitude	592 13	574 88
Arbitrages court terme	5299 53	5277 98
Argonautes	446 19	425 98
Associc	1152 17	1152 17
Aurecic	1380 21	1320 59
Axa Europe	113 47	108 32
Axa Investissements	122 07	116 53
Bourse-Investiss.	518 14	494 84
Bred Associations	2626 65	2618 79
Bred International	95 24	93 37
Capital Plus	1674 50	1674 60
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Colombia	886 20	846 01
Conventimmo	413 11	397 22
Cortal court terme	12420 28	12420 28
Corterra	1014 32	968 32
Credinter	496 86	482 28
Croiss. France	286 12	275 71
Croiss. Mercure	2583 29	2517 76
Croiss. Immobil.	674 87	644 27
Croiss. Prestige	384 43	367
Déméter	13096 35	13096 35 ◆
Drouot-France	743 08	709 38
Drouot-Investiss.	1160 66	1108 03
Drouot-Sécurité	265 17	253 15
Drouot-Sélection	148 80	142 06
Ecocic	1179 20	1161 77
Elicop Sicav	11304 25	11304 25
Elf-Valeurs	10476 38	10220 07
Energie	275 90	263 39
Epacic	2910 20	2904 39
Epacourt Sicav	3982 70	3982 74
Epargne Associations	25099 63	25081 14 ◆
Epargne-Capital	7849 71	7770 41
Epargne-Croiss.	1557 81	1518 12
Epargne-Industr.	863 84	824 67
Epargne-Inter	889 83	870 39
Epargne J	51259 33	51259 33
Epargne-Long-Terme	1841 19	1791 91
Epargne-Oblig.	205 51	200 01
Epargne-Unie	1356 08	1294 59
Epargne-Valeur	453 67	441 53
Eparoblig	1255 03	1252 52
Eurocic	9719 22	9575 59
Euro-Croissance	563 37	545 96
Eurodyn	1125 98	1088 94
Francilise Plus	27523 98	27251 47
Fnord Placement	64135 48	63943 65
Fnord Trimestriel	1131 75	1115 02
Fnord Valorisation	13358 02	13095 10
Fonsicav (div. par 10)	10493 77	10488 53
Foncier Investiss.	1197 04	1167 84
Fondival	282 73	269 91
France Eau Plus	10520 17	10416 01
France-Gan	8632 98	8332 20
France-Garantie	319 61	318 97 ◆
France-Investiss.	602 23	574 92
France-Net	128 03	128 78 ◆
France-Obligations	477 84	473 11
Francic	446 09	433 10
Francic Régions	1200 47	1165 50
Fructi-Associations	1323 93	1323 93
Fructiepi	307 98	303 43
Fructidor	257 25	253 45
Fructifrance	907 13	885
Fructivar	81479 86	81276 47
Fructi ECU	581 94	573 34
Fructi-Première	12369	12185 22
Futuroblig	1117 52	1116 40
Gestilion	61113 86	60961 46
Gestion Associations	159 77	156 25
Gestion Mobilière	767 39	732 98
Gest. Rendement	506 17	483 22
Gest. Sél. France	833 74	795 93
Haussmann Associat.	1306 15	1306 15
Haussmann court terme	1169 93	1169 93
Haussmann Epargne	1406 15	1406 15
Haussmann Europe	2131 88	2054 82
Haussmann France	1147 10	1105 64
Haussmann Oblicroiss.	1326 91	1326 91
Haussmann Obligation	1592 65	1535 08
Horizon	1297 46	1259 67
I.M.S.I.	842 82	813 67
Indo-Suez Valeurs	800 29	764
Ind. française	13313 24	13052 20
Interoblig.	11894 19	11427 11
Intersélect France	495 78	473 30
Intervaleurs Indust.	725 11	692 23
Invest. net	14314 36	14265 61
Invest. Obligataire	17677 19	17641 91
Japacic	172 20	167 18
Jeune épargne	245 52	241 89 ◆
Laffitte-Amérique	271 28	258 98
Laffitte-ct-terme	80953 16	80953 16
Laffitte-Expansion	882 83	842 81
Laffitte-France	374 45	367 47
Laffitte-Immobilier	264 90	252 89
Laffitte-Japon	339 42	324 03
Laffitte-Oblig.	147 04	140 37
Laffitte-Placements	64125 18	64126 16
Laffitte-Rend.	215 79	206
Laffitte-Tokyo	1235 84	1179 80
Lion-Associations	11198 01	11198 01
Lion-Institutionnels	23253 04	23195 05
Lionplus	74696 21	73867 63
Livret portefeuille	658 77	637 64
Méditerranée	181 95	173 70
Mondiale Investissem.	482 95	461 05 ◆
Monecic	5848 73	5848 73
Moné J.	52990 66	52990 66
Monelaffitte	258071 15	258071 15
Multi-Obligations	428 86	409 41
Mutuelle Unie Sél.	164 14	156 70
Natio.-Assoc.	8534 94	8521 90
Natio.-Epargne	14086 48	13947 01
Natio.-Immobilier	1074 39	1046 83
Natio.-Inter.	1182 79	1131 67
Natio.-Obligations	538 84	524 52
Natio.-Patrimoine	1460 08	1421 01
Natio.-Placements	62389 29	62389 29
Natio.-Revenu	1082 22	1071 50
Natio.-Sécurité	54434 55	54434 55
Natio.-Valeurs	822 90	800 88
Nippon-Gan	5482 45	5233 84
Nord-Sud Développ.	1237 01	1234 54
Oblicic Régions	1038 49	1024 13
Oblicoop Sicav	1465 93	1438 17
Oblifion	1094 71	1065 41
Optimavalor	702 12	670 28
Options et Rendement	53115 66	53230 70
Orient-Gestion	178 47	171 33
Paraméricque	567 72	541 98 ◆
Paneurope	862 79	823 67 ◆
Paribas Epargne	16827 88	16598 68
Paribas France	115 15	111 80
Paribas Gestion	660 26	623 75 ◆
Paribas Opportunités	109 46	108 27 ◆
Paribas Patrimoine	572 23	548 90
Parnasse-Valor	1053 34	1052 29
Parnasse-Retraite	1670 35	1637 60
Phenix Placements	274 78	273 42
Pierre Investiss.	780 18	744 80
Placement A	1125 61	1125 51
Placement ct-terme	71754 31	71754 31
Placement J	55600 19	55600 19
Placement Premier	51212 34	51212 34
Placements Rendement	11474 27	11474 27
Placements Sécurité	109079 98	109079 98 ◆
Première Obligations	10395 01	10333 01
Priv'Association	22830 76	22830 76
Province Investiss.	652 34	622 78 ◆
Quartz	117 25	114 36
Rentacic	167 99	165 51
Revenus Trimestriels	5841 08	5882 26
Revenu Vert	1187 04	1185 85
Rivoli Plus	1061 80	1013 65
St-Honoré Assoc.	13824 33	13855 05 ◆
St-Honoré Bio-aliment.	874 25	834 61
St-Honoré Pacifique	587 06	560 44
St-Honoré P.M.E.	513 56	490 27
St-Honoré Réal	11471 41	11425 71
St-Honoré Rendement	12311 89	12250 81
St-Honoré Technol.	828 04	790 49
St-Honoré Valor	12139 48	12043 12 c
Sécuricic	11188 58	11177 40
Sécur. Mobilière	403 34	385 05
Sécuri Taux	10209 14	10209 14
Sél. court terme	12484 16	12381 23
Sélection (Crédit BP)	760 96	749 71
Sicav-Associations	1392 48	1390 39
S.F.I. fr. et étr.	627 08	608 82
Sicavimmo	810 56	773 80
Sicav 5000	392 27	381 77
Silvafrance	611 87	585 48
Silvam	443 54	431 67
Silvarente	226 86	220 79
Silvastar	415 77	404 64
S.I.-Est	1346 82	1285 75
S.I.G.	934 47	891 69
S.N.I.	1312 78	1274 52
Sogepargne	380 73	376 61
Sogerax	53178 15	51829 27
Sogevar	1131 27	1079 97
Sogintar	1334 79	1274 28
Soleil Investiss.	491 13	468 86
Technocic	1241 22	1205 07
Techno-Gan	6151 70	5872 74
U.A.P. Investiss.	432 60	416 87
Uni-Associations	107 98	107 98
Unifrance	522 34	498 65
Unifoncier	1407 81	1343 97
Uni-Garantie	1338 21	1311 94
Unigestion	960 39	916 84 ◆
Uni-Japon	1452 70	1386 83
Uni-Régions	3340 16	3188 70
Univerita	2337 58	2260 72
Univer	174 28	174 28
Univers-Obligations	1585 44	1542 98
Valorem	543 32	530 07
Valoblig	81117 27	80512 15
Valorg	1475 47	1474
Valrex	78109 57	78070 03 ◆

c : coupon détaché
o : offert
* : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	....	....
Pernod Ricard	....	....
Total	6 40	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/3	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 063	6 034	5 780	6 350
ECU	6 916	6 914	....	....
Allemagne (100 DM)	333 ..	332 980	322 500	340 500
Belgique (100 F)	16 072	16 070	15 500	16 350
Pays-Bas (100 fl.)	294 750	294 730	285 500	303 500
Danemark (100 krd)	88 500	88 570	85 500	92
Norvège (100 k)	88 100	88 180	85 500	91 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 794	9 780	9 450	10 100
Grèce (100 drachmes)	4 529	4 540	4	5
Italie (1 000 lires)	4 681	4 676	4 500	5
Suisse (100 fr.)	397 480	398 700	385 500	406
Suède (100 krs)	95 290	95 270	92	97 500
Autriche (100 sch)	47 400	47 390	46 100	48 450
Espagne (100 pes.)	4 749	4 741	4 550	5 050
Portugal (100 esc.)	4 313	4 314	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 641	4 624	4 400	4 900
Japon (100 yens)	4 030	4 082	3 900	4 090

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/3
Or fin (kilo en barre)	78400	79850
Or fin (en lingot)	78750	79800
Pièce française (20 fr)	511	511
Pièce française (10 fr)	372	....
Pièce suisse (20 fr)	548	544
Pièce latine (20 fr)	468	466
Souverain	581	590
Pièce de 20 dollars	3050	3005
Pièce de 10 dollars	1450	1520
Pièce de 5 dollars	930	....
Pièce de 50 pesos	3100	3110
Pièce de 10 florins	485	486
Or Londres	406 80	410 30
Or Zurich	406 50	408
Or Hongkong	406 65	410 45
Argent Londres	5 56	5 58

Le Monde

ÉTRANGER

2 Le trentième anniversaire du traité de Rome.
3 L'agitation sociale en Espagne.
6 Les nouvelles menaces contre la vie de Jean-Louis Normandin.
7 La convalescence politique de M. Reagan.

POLITIQUE

10 Nouvelle-Calédonie : M. Pons inébranlable face aux dirigeants du CDS.
— Les dix ans de M. Jacques Chirac à l'Hôtel de Ville de Paris.
11 La direction du PCF et les mutations sociales.

SOCIÉTÉ

12 Religion : une encyclique de Jean Paul II sur la Vierge Marie.
13 Justice : les six terroristes arrêtés à Paris seraient d'origine iranienne.

DÉBATS

14 Censure.

CULTURE

21-22 Cinéma : *Platoon*, d'Oliver Stone ; *le Thème*, de Gleb Panfilov.
23 Mode : les journées du prêt-à-porter.
24 Programmes des expositions.
15 Communication : la privatisation de TF 1.

ÉCONOMIE

32 Un an de relations entre M. Mitterrand et les syndicats : cohabitation silencieuse.
33 L'apprentissage du libéralisme en Guinée.
34-35 Marchés financiers.

SERVICES

Radio-télévision 27
Annonces classées ... 30-31
Carnet 28
Météorologie 27
Mots croisés 28
Journal officiel 28
Spectacles 25-26

MINITEL

● *Sondage : vous sentez-vous européen ?*
● *Salon du livre : comment vous faire éditer.*
● *Gagnez « l'Histoire au jour le jour ».*

Actualité. Immobilier. Bourse. Economie. Cinéma. Sports.

36-15 Tapez LEMONDE

La Commission européenne réclame 3 milliards de francs à Usinor-Sacilor

BRUXELLES
Communautés européennes
de notre correspondant

La Commission européenne a décidé de demander au groupe Usinor-Sacilor le remboursement au Trésor français de 3 milliards de francs d'aides consenties par le gouvernement entre 1983 et 1985. En fait, l'essentiel des crédits contestés porte sur des subventions au fonctionnement accordées à une dizaine de filiales des entreprises sidérurgiques (Tréfilunion, Valexi, Compagnie française d'entreprises mécaniques ou CFEM, Union tubes, etc.).

La CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) estime que le soutien apporté par l'Etat est contraire aux règles générales de concurrence du Marché commun, et, conformément aux dispositions du traité de Rome, elle demande aux firmes bénéficiaires de rétrocéder sur leurs fonds propres les sommes perçues. Reste à savoir si les firmes auront la capacité financière d'acquitter la facture présentée par Bruxelles, notamment dans le cas de la CFEM pour laquelle elle s'élève à 1 milliard.

C'est la première fois que la Commission demande des remboursements d'une telle ampleur à des sociétés de la CEE. Dans le cas de Boussac, les responsables européens négocient actuellement avec les autorités françaises une enveloppe comprise entre 200 et 300 millions.

M. S.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 25 mars

Baisse : – 0,18 %

La Bourse de Paris enregistre une légère baisse en cette matinée du 25 mars avec un indicateur de – 0,18 %. Les principales hausses sont : Pernod-Ricard (+ 2,92 %), Ciments français (+ 2,28 %), Merlin Gérin (+ 1,83 %), Compagnie Lebon (+ 1,81 %), UCB (+ 1,78 %). Sont en baisse : Pretabail Sicomi (– 2,46 %), Docks de France (– 2,43 %), Valéo (– 2,36 %), Beghin-Say (– 2,35 %), et Schneider SA (– 2,22 %).

Valeurs françaises

	Cours préécéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	577	576	569
Agence Havas	2240	2240	2240
Air Liquide (L')	765	767	771
Bancaire (Cie)	1055	1048	1049
Bongrain	2800	2800	2800
Bouygues	1425	1420	1425
B.S.N.	5170	5180	5190
Carrefour	3810	3790	3797
Chargeurs S.A.	1935	1925	1935
Club Méditerranée	727	725	724
Eaux (Gén.)	1546	1545	1525
ELF-Aquitaine	351	353	352 50
Essilor	3550	3550	3540
Lafarge-Coppée	1600	1600	1609
Michelin	3408	3399	3405
Midi (Cie)	1638	1640	1645
Moët-Hennessy	2540	2460	2510
Navig. Mixtes	1218	1208	1200
Oréal (L')	4455	4455	4449
Pernod-Ricard	1129	1155	1165
Peugeot S.A.	1500	1488	1497
Saint-Gobain	455	455	454
Sanofi	900	899	900
Source Perrier	819	818	817
Télémécanique	3600	3630	3615
Thomson-C.S.F.	1735	1720	1723
Total-C.F.P.	484 50	485	486
T.R.T.	2820	2820	2815
Valéo	590	587	576

ARGENTINE

Le pouvoir s'inquiète du mécontentement dans les forces armées

BUENOS-AIRES
de notre correspondante

Le président Alfonsin a accusé, lundi 23 mars, les *« nazis de toujours de conspirer en permanence contre la démocratie et le peuple »*. En réponse à un mouvement de mécontentement dans les forces armées et à trois attentats qui pourraient y être liés, il a réaffirmé la position du gouvernement en ce qui concerne les procès pour violations des droits de l'homme pendant la dictature militaire (1976-1983) et prévenu qu'il ne montrerait aucune faiblesse.

Depuis la vague d'attentats d'octobre 1985, qui avait obligé M. Alfonsin à instaurer l'état de siège, la grogne des militaires ne semblait pas devoir dépasser la limite de leurs casernes. Pourtant, vendredi dernier, une charge de plastic a été désamorcée chez le président du tribunal fédéral de Buenos-Aires – celui qui a condamné entre autres les anciens chefs des juntes, – M. Andres D'Alessio.

Pendant le week-end, une bombe a explosé devant le domicile d'un avocat – apparemment étranger à tout procès en relation avec les militaires, – tuant sa femme sur le coup. Un autre explosif a été lancé devant la direction de l'armée de terre à Buenos-Aires, sans faire de victime.

A Puerto-Belgrano et à Bahia-Blanca, deux des principales bases de la marine de guerre, les officiers subalternes ont fait savoir à leurs chefs leur intention de se solidariser avec leurs camarades cités à comparaître pour l'affaire de l'ESMA, l'Ecole supérieure de mécanique de la marine. Cet établissement était, pendant la dictature, un centre de détention et de torture. A plusieurs reprises déjà, des tracts ont été distribués tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des bases, certains sur papier à en-tête de la marine, critiquant les supérieurs qui livrent leurs subordonnés à la justice civile. En substance, les auteurs de ces tracts disent ne pouvoir admettre d'être jugés pour avoir obéi aux ordres.

Un hommage aux généraux

Dimanche, une délégation d'une trentaine d'adhérents du Front civique patriotique, un groupuscule ultranationaliste, s'est rendue au pénitencier militaire de Magdalena pour témoigner sa gratitude aux anciens chefs des juntes qui y sont incarcérés depuis 1985. Une plaque de bronze leur a été remise portant ces mots : *« Général Jorge Videla, général Roberto Viola, amiral Eduardo Massera, amiral Armando Lambruschini et général Ramon Agosti : le peuple reconnaissant à ses héros de la guerre contre la subversion. »*

Mardi, jour anniversaire du coup d'Etat de 1976, les organisations de défense des droits de l'homme ont convoqué une manifestation à Buenos-Aires pour dénoncer une nouvelle fois la loi fixant une limite dans le temps aux poursuites contre les auteurs d'excès pendant la répression. Un point final qui, un mois et deux jours après avoir été posé par décret présidentiel, fait contre lui l'unanimité à la fois des défenseurs des droits de l'homme et des militaires. Pour les premiers, qui regrettent que plusieurs milliers de suspects soient ainsi passés au travers des mailles de la justice, *« les crimes d'hier se retrouvent dans l'impunité d'aujourd'hui »*.

Pour les seconds, le fait que les tribunaux civils, pressés par le temps, aient aveuglément – à leur sens – inculpé tous les suspects qui leur étaient présentés constitue un abus de pouvoir, dont ont déjà été « victimes » quelque quatre cents de leurs collègues.

CATHERINE DERIVERY.

● **M. Sandro Pertini a été pris d'un malaise, le lundi 23 mars, durant les funérailles du général Giorgeri.** – Debout, dans l'église, l'ancien président, qui est âgé de quatre-vingt-dix ans, s'est brusquement affaissé sur son siège. Il a été transporté d'urgence à l'hôpital où les médecins ont assuré que son état n'était pas grave. – *(Reuter.)*

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36-15 + ISLM

TAPIS PERSANS FAITS MAIN
exceptionnel soldés à 50 %
exemple : Jochaghan laine 194 × 134 = 3 500 F
MAISON DE L'IRAN
65, Champs-Elysées (8e)

LES CALCULS PIÉGÉS DE VOTRE BANQUIER
SCIENCE & VIE ÉCONOMIE AVRIL

M. Chirac confie une mission à M. Riboud sur les nouvelles technologies

M. Jacques Chirac a décidé de confier une mission d'étude à M. Antoine Riboud, président de BSN, sur l'évolution des technologies. Le 24 février, M. André Bergeron avait demandé au premier ministre la création d'une mission d'étude pour mettre à la disposition des partenaires sociaux *« les éléments techniques utilisables dans les négociations portant à la fois sur l'enseignement technique, la formation professionnelle, l'emploi, les conditions de travail et les rémunérations »*. Cette mission est indépendante des négociations qui pourraient s'engager sur les mutations technologiques dans les diverses branches. Des accords ont déjà été conclus, notamment dans la banque et la métallurgie.

La fiscalité du plan d'épargne-retraite amendée

Le ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, M. Edouard Balladur, a annoncé, le mardi 24 mars, devant la commission des finances de l'Assemblée nationale, le dépôt d'un amendement gouvernemental au projet de loi sur l'épargne modifiant le régime fiscal à la sortie du plan d'épargne-retraite (PER). D'après le projet initial, les retraits effectués sur le PER devaient être imposables comme des pensions (abattements de 10 %, puis de 20 %). L'amendement propose un système de prélèvement libératoire facultatif. Pour les épargnants qui le souhaitent, ils pourront choisir un prélèvement libératoire sur leurs retraits qui sera de 36 % (du montant des retraits) lorsqu'ils seront effectués à l'âge de soixante ans, de 33 % à soixante-trois ans et de 30 % à soixante-cinq ans.

Le ministre de l'économie a également manifesté son accord avec la commission des finances concernant l'extension à la poste et aux comptables du Trésor du placement des plans d'épargne-retraite.

● **M. Jospin : de nouvelles initiatives pour la défense de la Sécurité sociale.** – M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a déclaré, le lundi 23 mars, lors de l'émission « RMC-Choc », à propos de la défense de la Sécurité sociale, que son parti est *« prêt à participer à des initiatives et peut-être même des rassemblements encore plus massifs que celui de ce dimanche »*. *« Si on pouvait le faire dans l'unité de tous les syndicats et organismes attachés à la Sécurité sociale, personnellement, j'y serais favorable et j'y engagerais le PS »*, a-t-il ajouté. Il a précisé : *« Si nous ne sommes pas allés à cette manifestation, c'est peut-être parce qu'on ne nous a pas invités, c'est vrai. Mais c'est aussi qu'il y a division ou pluralisme syndical, et il était difficile pour nous de nous lier à un syndicat plus qu'à un autre »*.

[Si le PS avait vraiment voulu, rien n'aurait pu l'en empêcher, mais il est évident que la CGT, qui compte deux socialistes parmi les dix-huit membres de son bureau confédéral, n'a pas recherché la présence du PS. Un signe de plus de la dégradation sensible – malgré une récente rencontre *« au sommet »* – des relations entre ce syndicat et les socialistes.]

LE BON CÔTE DE LA MODE CHEZ RODIN LES PRIX !
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

(Publicité)
Loge Unie des Théosophes
11 bis, rue Keppler - 75116 Paris
(1) 47.20.42.87
Conférences (entrée libre et gratuite)
Vendredi 3 avril à 20 h 15 :
l'Evangile universel de
LA GHAGAVAD-GITA
Dimanche 5 avril à 17 h 30 :
De la mort à la réincarnation
Programme trimestriel sur demande

Sur le vif

Ombre portée

Moi, ce que j'aime, ici, au journal, c'est la façon dont on traite la concurrence. Par le mépris. Le plus souvent, on l'ignore : Comment tu dis ? *Le Figaro ?* C'est quoi, ça ? On garde nos distances. Et quand, par hasard, on nous met sous le nez un truc ramassé à la radio, à la télé ou dans les autres journaux, on l'examine et on le rejette aussitôt d'un geste las, hautain, dégouté : C'est entièrement faux ! Ou bien : On l'a déjà dit il y a au moins trois mois ! Quel intérêt ?

Tenez, ce matin, ça m'a fait pareil. J'attrape Philippe Alexandre au vol sur RTL, je l'écoute trente secondes et je me marre. Vous ne devinerez jamais ce qu'il est allé chercher : la course à l'Elysée est ouverte. Mon Mimi a démarré ventre à terre. Il cause de tout, il galope partout, il lâche des petites phrases dans tous les coins, il saute comme une puce de Villeurbanne à Grenoble, il s'étale sur toutes les chaînes, il copine avec les potes à Léotard, enfin, bref, il veut refaire président. N'importe quoi !

Nous, on vérifie nos informations ! On a téléphoné au château. On a demandé à ses conseillers : D'où ça vient, cette agitation, qu'est-ce qu'il a, qu'est-ce qui lui prend ? Ils nous ont avoué, un peu gênés, un peu confus, que lui n'y est pour rien, le pauvre. C'est entièrement de leur faute à eux. Ils avaient l'impression qu'il s'embêtait, mon Mimi, que ça lui ferait du bien de se dégourdir les jambes et de voir du monde. Alors ils lui ont pris tout un tas de rendez-vous avec Maggie en Normandie, avec Kohl à Chambord, avec Longuet, avec Noir, avec Mourousi, vendredi en direct du Salon des étudiants, dimanche à « Sept sur sept ». Ils l'envoient mercredi prochain au goûter d'anniversaire d'Hugues Capet à Amiens, rapport au son et lumière, ça, il adore.

La preuve que c'est pas voulu, pas concerté, c'est qu'au lieu de l'inscrire au programme des trois chaînes au moment précis où mon Jacquot doit entamer son « Heure de vérité », ils le font passer vingt minutes avant ! Oser prétendre après ça que mon Mimi cherche à lui faire de l'ombre, c'est vraiment du culot.

CLAUDE SARRAUTE.

Protestant contre le décret sur les maîtres-directeurs

Les instituteurs à l'assaut du Sénat

Après avoir tenté en vain de rencontrer dans son ministère de la rue de Grenelle M. René Monory qui participait à un colloque au Sénat, quelque trois cents membres de la *« coordination parisienne des instituteurs en lutte »* contre le décret instituant le poste de maître-directeur dans les écoles primaires se sont dirigés, le mardi 24 mars en milieu de journée, vers le palais du Luxembourg. Ayant pénétré en force peu avant 14 heures dans l'enceinte du Sénat, les manifestants ont investi l'hémicycle, y ont accroché une banderole et tenté sans succès d'y tenir une conférence de presse, avant d'être évacués vers 16 heures sans incident.

Cette « occupation » sans précédent d'un hémicycle parlementaire a été vivement désapprouvée par les sénateurs présents, à l'exception des communistes. Mme Hélène Luc, qui préside le groupe du PC au Sénat, a indiqué qu'elle *« comprenait »* cette initiative, car elle est *« le résultat du fait que le gouvernement n'organise pas de concertation »*. Même si les socialistes estiment que c'est *« l'attitude d'agressivité du gouvernement envers la FEN »* qui conduit à *« ce type de débordement »*, ils n'en ont pas moins *« désapprouvé »* cette intrusion.

Pour M. Roger Romani, président du groupe RPR, il s'agit d'*« un acte indigne qui porte atteinte aux institutions et au respect des Assemblées républicaines »*, commis par des manifestants qui *« oublient que la nation leur a confié l'éducation civique de ses enfants »*.

De son côté, M. Jean Lecanuet, sénateur centriste, président de la commission des affaires étrangères et de la défense, a rappelé que le général de Gaulle avait parlé de *« soldats perdus »* : *« Ce sont aujourd'hui des instituteurs perdus qui ont occupé en toute illégalité le Sénat. C'est de l'incivisme ! »* a-t-il estimé. M. Jean-Thomas Nordmann, porte-parole du Parti radical, voit dans cette *« irruption des instituteurs au Sénat »* le signe d'une *« dérive très préoccupante de la revendication syndicale »*.

● **Point Air reprend ses vols.** – L'un des deux DC 8 de la compagnie de charters Point Air s'envole, le 25 mars au soir, de l'aéroport de Bâle-Mulhouse pour l'île de la Réunion. Il s'agit du premier vol depuis que les avions de Point Air ont été interdits de vol, le 5 février dernier, par la direction générale de l'aviation civile pour des infractions répétées aux règlements de sécurité. Le deuxième DC 8 sortira des ateliers de réparation dans deux jours. Point Air reprendra donc la totalité de son programme d'exploitation.

Le numéro du « Monde » daté 25 mars 1987 a été tiré à 469 929 exemplaires

PUBLICITÉ

Sur le fil

ALLO LOLOTTE, C'EST COCO.

– Enfin, qu'est-ce que tu as, mon petit chat ? Ned, réponds-moi... ! Qu'est-ce qui ne va pas ?
– Mais rien !
– Qu'est-ce que tu me racontes ? Tu ne manges rien. Tu me laisses tout dans ton assiette. Tu as maigri...
– Non, non, j'ai perdu un peu de ventre, c'est tout.
– Ça, du ventre, t'en as tellement qu'un peu plus un peu moins ! Non, c'est pas ça, c'est à la figure, au cou, t'as des valises sous les yeux, des bajoues, tu pends de partout, c'est affreux.
– Bon, ça va comme ça. Je ne suis pas venu ici pour me faire insulter. Si c'est comme ça, tchao, je m'en vais.

Si Ned ne vous plaît pas, on va vous présenter J.J.:

Il n'est pas mal J.J. – J.J. c'est l'ex de Coco. Lolotte l'a ramassé et se l'est gardé – Pas mal de sa personne. Il se soigne, il se muscle, il se bronze, il se nettoie, il se surveille. Il est un peu maniaque sur les bords. Maniaque de la propreté. C'est pas le genre à tremper son biscuit dans une tasse qu'on n'a pas soigneusement rincée devant lui d'abord.
Un jour, il appelle Coco au bureau. Il avait une drôle de voix. Elle lui dit :
– Qu'est-ce que tu as ? Tu as chopé une amibe planquée dans un quart Vittel.

CLAUDE SARRAUTE.

Retrouvez Lolotte dans le roman de Claude Sarraute "Allo Lolotte, c'est Coco." 69 F. Chez Flammarion.

LES AMATEURS D' PROFITENT DES PRIX ET DES SERVICES D'INTERNATIONAL COMPUTER LES SONT TOUJOURS DANS LE SIROP.
Un Macintosh S.E.
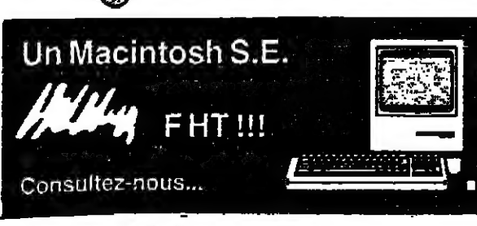
F HT !!!
Consultez-nous...
INTERNATIONAL COMPUTER
La micro sans frontières
■ 26, rue du Renard Paris 4e ■ 42.72.26.26
■ 64, av. du Prado Marseille 6e ■ 91.37.25.03

هكذا من الأصل